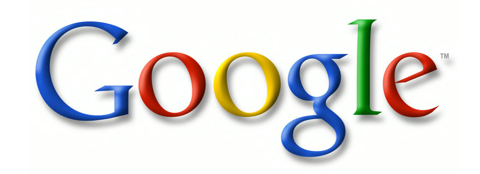
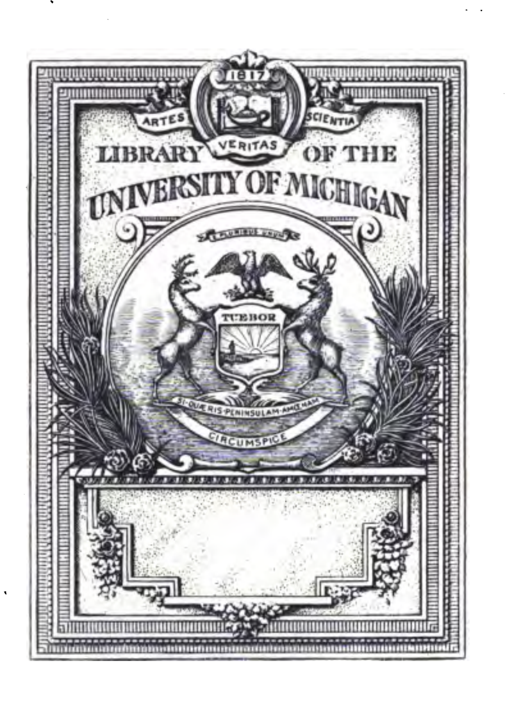



1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

MÉMOIRES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES.

TOME II.

IMPRIMERIE DE F^s. MARL.

SE TROUVE A PARIS,

Chez LE NORMANT, LIBRAIRE, RUE DE SEINE, N°. 8;

Et BELIN, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE DES MATHURINS, HÔTEL DE CLUNY.



Gravé par Robert De Launay, de la Société des Sciences lettres et Arts de Rouen.

MÉMOIRES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

SUR LES HOMMES QUI SE SONT FAIT REMARQUER DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE, PAR LEURS ÉCRITS, LEURS ACTIONS, LEURS TALENS, LEURS VERTUS, etc.;

PAR PH.-J.-ÉT.-VT. GUILBERT,

ASSOCIÉ correspondant de la Société des Amateurs des Sciences Physiques et Naturelles, séante à Paris; des Athénées des Arts de Paris et de Niort; des Académies de Caen et de Nancy; des Sociétés des Sciences et des Arts de Lille, de Valenciennes et du Mans; des Sociétés d'Agriculture de Seine-et-Oise, de l'Ain, de Caen, etc.,

ORNÉS DE GRAVURES.

Sed fama superstes.
VIRGILE.

TOME DEUXIÈME.



ROUEN,

CHEZ Fr. MARI, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, RUE DES CARMES, N°. 102.

M. DCCC. XII.

AVERTISSEMENT.

A L'ÉPOQUE où je conçus le dessein d'entreprendre un ouvrage sur les Hommes qui ont illustré le Département de la Seine-Inférieure, je ne me proposai pas seulement de faire mention de ceux qu'il avait vu naître; mais encore de ceux qui, quoiqu'ils n'y fussent pas nés, y avaient cependant fixé l'attention publique. Je me suis apperçu, pendant l'impression des *Mémoires Biographiques et Littéraires*, que deux volumes ne suffiraient pas pour y insérer les Notices relatives à plusieurs grands Personnages qui ont occupé des postes élevés dans l'ordre politique, et qui cependant ont des droits à la reconnaissance et au souvenir de nos Concitoyens, soit par des bienfaits, soit par des services rendus à leur pays. De ce nombre sont *Jeanne-d'Arc*, indignement livrée aux flammes, dans nos murs, par la barbare

vengeance des Anglais; les Cardinaux d'*Estouteville* et d'*Amboise*, l'Archevêque *De Harlay*, etc. De ce nombre sont encore *Basnages de Fraquenay*, *Le Cat*, *David*, *Thouret*, et une infinité d'autres : ces nombreuses Notices formeront un troisieme volume, qui sera le complément des deux premiers.

En prenant ce parti, je rentre d'ailleurs dans le plan que je m'étais tracé, puisque mon intention était de publier séparément les Notices Biographiques touchant les Ducs de Normandie : car quelques-uns d'entr'eux n'étant pas nés dans ce Département, ils ne pouvaient être classés parmi les hommes auxquels il avait donné le jour.

Ce troisieme volume, si les deux premiers sont favorablement accueillis du Public, sera publié avant la fin de l'année. Il sera composé des Notices sur *Raoul* et les Ducs de Normandie, jusqu'à *Jean-sans-Terre* inclusivement. Pour rendre ce troisieme volume aussi complet qu'il

sera possible, on aura soin d'y joindre des Notices touchant *Robert*, dit *Courte-Heuse*; *Cliton* son fils; et l'Impératrice *Mathilde*. On tâchera, enfin, que ce volume ne laisse rien à désirer sur les Personnages qui ont honoré ce Département par leurs travaux, leurs services ou leurs écrits, durant le tems qu'ils y ont séjourné ou exercé des fonctions.

J'ai, en outre, le projet de publier plus tard un autre Ouvrage, qui embrassera le tableau général de tous les événemens dont le Département de la Seine-Inférieure a été le théâtre, en remontant aux premiers tems de la Monarchie, toutes les fois que la critique permettra de trouver quelque certitude dans les faits.

MÉMOIRES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES.

HAMEL.

ÉTIENNE-PIERRE HAMEL naquit au Pollet-lès-Dieppe, le 17 Mars 1746. Après s'être distingué dans le cours de ses études, et s'être acquis de la réputation parmi les membres de l'Université de Paris, il fut jugé digne de succéder à l'abbé Auger * dans la chaire de rhétorique de Rouen. Personne n'était plus que lui propre à faire sentir les beautés des auteurs anciens et à diriger les jeunes nourrissons des Muses dans la bonne route. Il était l'ennemi juré du clinquant et du style ampoulé. Devenu secrétaire de l'Académie de l'*Immaculée Conception de la Sainte-Vierge*, le 23 Décembre 1779, il

* L'estimable traducteur des orateurs Grecs.

y porta cette pureté de jugement qu'il s'efforçait d'inspirer à ses éleves.

« Les lettres, disait-il dans son discours
» d'ouverture, s'inclinent vers leur décadence.
» C'est une observation faite avant nous, et
» qui malheureusement se confirme tous les
» jours : le bel-esprit a succédé au génie. Une
» littérature frivole est l'occupation de la jeu-
» nesse. On ne consulte plus ces sources anti-
» ques où les *Boileau*, les *Corneille*, les *Ra-*
» *cine* puisaient le goût du beau et du vrai.
» *Cicéron* et *Démosthenes*, *Homere* et *Vir-*
» *gile* sont relégués dans les colléges. Des
» feuilles fugitives, des couplets éphémeres,
» des contes, des romans, dont l'amour est
» l'âme et l'éternel refrein ; des dictionnaires,
» enfin, où l'on puise sans peine, comme sans
» fruit, des connaissances superficielles ; voilà
» la richesse, la bibliotheque de nos jeunes
» littérateurs. »

Tout ce qui reste de l'abbé Hamel se réduit aux discours qu'il prononça pour l'ouverture des séances de l'Académie des *Palinods*, à quelques notices biographiques sur des académiciens morts ; entr'autres celles de l'abbé *Leroi*, prédicateur du Roi, et de l'abbé *Coton Deshoussayes*, docteur et bibliothécaire de Sorbonne. Il publia aussi, en 1775, une épître

à Louis XVI sur son sacre. Les pieces de vers qu'il a composées et que débitait, avant la distribution solennelle des prix, un des acteurs qui avaient joué sur le théâtre du collége, n'ont point été imprimées.

Quoique le fragment suivant puisse, au jugement de l'homme de goût, n'être pas tout-à-fait à sa place, on croit cependant qu'il sera lu avec plaisir et qu'il donnera une idée du style de l'abbé Hamel. Dans la notice nécrologique sur M. *Legros*, il s'exprime ainsi à l'occasion des connaissances que le jeune *Legros* avait acquises dès l'âge de sept ans.

« Très-souvent, ces phénomenes qui jetent » un si brillant éclat à leur aurore, s'obscur- » cissent avant le tems, et consolent la mé- » diocrité par leur courte durée. Le jeune *Le-* » *gros* soutint la gloire de ses essais ; il ne » fut point de ces arbres précoces qui ne se » hâtent de produire des fruits que pour épuiser » le germe de leur fécondité. Le collége de » Rouen le vit constamment à la tête de sa » classe, et dans le cours des humanités, et » dans celui de philosophie. »

C'est dommage que *Legros* n'ait joué depuis aucun rôle dans la république des Lettres, et qu'après avoir jeté un vif éclat parmi ses camarades, il n'ait rien composé qui ait été digne

des esperances qu'il avait d'abord données.

L'abbé Hamel s'essaya dans la prédication ; mais il le fit avec peu de succès, parce qu'il manquait de deux parties essentielles pour réussir dans la chaire, l'action et la voix.

On terminera ces citations par un fragment du discours que prononça l'abbé Hamel dans la séance publique de l'Académie de l'*Immaculée Conception*, en 1783.

L'orateur, en qualité de secrétaire, y discute cette question : *L'homme de lettres doit-il rechercher les louanges de ses contemporains ? doit-il se proposer, pour unique prix de ses veilles, les suffrages de la postérité ?*

« Les louanges, disait cet habile professeur, sont décriées par l'abus qui les prostitue. Que voyons-nous dans l'empire des » Lettres ? La médiocrité qui s'encense avec » une effronterie aussi nouvelle que ridicule; » un commerce public d'éloges donnés et rendus ; des feuilles prétendues littéraires où » la basse adulation assigne les rangs sur le » Parnasse et dispense la gloire. La gloire » est à la merci des Cotins qui se la partagent. Quel est l'homme de lettres qui ne » rougirait pas de s'associer à un trafic aussi » méprisable ?......... C'est donc la postérité » qu'on doit avoir devant les yeux....... Heu-

» reux celui qui, jouissant déjà de l'estime » solide des vrais Aristarques, peut concevoir la flatteuse espérance que leur suffrage » entraînera celui des siecles futurs! »

Ce professeur partagea le sort d'un grand nombre de ses confreres; il fut déporté en Angleterre. Etant depuis revenu à Dieppe, il releva l'ancien collége de cette ville, et forma en peu de tems des éleves qui faisaient concevoir les plus belles espérances. Il mourut dans sa patrie, à l'âge de 56 ans, le 17 Mars 1802.

HANTIER.

Hantier, originaire du Havre, avait embrassé l'état ecclésiastique. Le goût qu'il montra toute sa vie pour le dessin, la peinture, et surtout pour l'étude de la perspective, ont fourni la preuve qu'il était plus propre aux arts qu'au ministere évangélique. C'est surtout dans la connaissance de la *perspective* que Hantier excellait; et comme les artistes ne l'observent pas d'ordinaire avec assez de soin, il critiquait, sous ce rapport, leurs ouvrages avec une justesse à laquelle il était difficile de répondre.

La perspective était alors en Europe l'objet des recherches d'un grand nombre de mathé-

maticiens : on songeait à en rendre les regles plus fixes. Hantier qui, pendant trente-cinq ans, en avait fait une étude approfondie, rejeta le systême suivi jusqu'alors, et prouva, par divers sujets de perspective qu'il peignit, entr'autres la place de *Louis-le-Grand*, que le sien lui était préférable.

Ses sujets, traités d'après une invention nouvelle, furent soumis à l'*Académie royale des Sciences*, dont ils fixerent l'attention. Ce Corps savant y reconnut la maniere d'opérer du génie.

La réputation de Hantier dans l'art d'enseigner la perspective s'étendit rapidement. Il lui fallut aussitôt défendre son systême contre des personnes fort considérées : ses antagonistes étaient aussi nombreux que connus dans le monde savant. C'étaient le *P. Niceron*, *Mirolois*, *Vander-Meer*, *Ozanam*, le *P. Millet-de-Chales*, *Louis Bretès*, et le *P. Lamy* : ce dernier excellait surtout dans la discussion par un style abondant et facile.

Hantier réfuta les principes de ses adversaires en homme qui savait mieux saisir le point d'évidence que revêtir ses découvertes du charme du style. L'aigreur se mêla bientôt dans la dispute, et faute de pouvoir attaquer un systême que l'on ne connaissait point assez, on attaqua Hantier sur le *néologisme*. Ce mathé-

maticien avait en effet cru devoir créer quelques mots pour exprimer des idées nouvelles.

Hantier devint à la fin l'objet d'un tel déchaînement, qu'on lui fit perdre les bonnes grâces de Louis XIV qui l'avait d'abord protégé. Lorsqu'il vit qu'il lui serait impossible de donner des preuves de son système, en présence du Monarque, il résolut de se retirer à Rouen, où il fut bien accueilli de M. de Luxembourg *. Ce Seigneur fut jaloux d'entendre Hantier sur une matiere qui avait excité tant de disputes; il voulut même que son fils apprît la perspective d'après sa nouvelle méthode.

La netteté des principes de Hantier était telle, que son éleve fit, en deux mois, des progrès si rapides qu'il aurait, aussi bien que son maître, lutté contre *Louis Bretès* et le *P. Lamy*. Hantier, ravi de la pénétration de son éleve ** pour entendre ses principes, fit imprimer, pour cet enfant, un livre intitulé: *La preuve de la Perspective, fondée sur des points donnés et déterminés par la Nature, où tous les Savans ont varié jusqu'à présent, par demandes et par réponses, à l'usage de M. le duc de Montmorency*. Malheureusement,

---

* Ce duc était gouverneur de Normandie.

** Il n'avait alors que huit ans.

Hantier qui aspirait à confondre ses ennemis dans une assemblée solennelle, n'y faisait point connaître le point radical de sa démonstration. Il demeura constant du moins, par les progrès de ceux qui suivirent ses leçons, que sa méthode, loin d'être plus longue, comme le prétendaient ses détracteurs, était, au contraire, plus courte et plus facile.

On a déjà dit que Hantier cultivait la peinture. Il gravait aussi avec succès, témoin le plan de la ville du Havre qu'il a gravé d'après ses principes de perspective. Les personnes les plus prévenues contre son systême furent contraintes d'en admirer la justesse et la précision. Il peignit aussi un Christ en croix dans la coupole du dôme de la communauté, qui produisait un fort bel effet.

Hantier dut terminer ses jours vers l'an 1725; car le certificat qu'il obtint de l'Académie des Sciences pour le plan dont on a parlé, était daté du 26 de Juin 1704.

HARCOUR.

Raoul d'Harcour, grand archidiacre de Rouen, fonda le collége d'Harcour à Paris, en 1280. On assure qu'il était issu de la famille des comtes d'Harcour.

HARDOUIN.

L'abbaye de *Fontenelle*, connue depuis sous le nom de Saint-Vandrille, fut célèbre dès son origine par les hommes d'un rare mérite qui la gouvernerent. Il ne suffit pas que l'histoire ait pris soin de conserver les noms d'un grand nombre de ces pieux personnages; il convient encore de tirer de l'oubli celui d'un simple religieux dont le talent et le zele, dans ces tems d'ignorance, rendirent d'importans services. Son nom était Hardouin : il excella dans l'art de copier; et en augmentant le nombre des livres, il contribua beaucoup à faciliter l'étude des saintes lettres. Grâce à ses veilles et à ses soins, les ouvrages des Peres, les liturgies, les livres sacrés devinrent moins rares. Hardouin fit, un des premiers, revivre en France l'usage du petit caractere romain.

Ce religieux, de l'ordre de Saint-Benoît, vivait encore au commencement du neuvieme siecle; il mourut en l'année 811.

HAUTEMER.

Farin de Hautemer était à-la-fois auteur et

comédien ; il fut un des acteurs de l'Opéra-Comique. Toutes les pieces qu'il a composées n'ont été jouées que sur le théâtre de la foire, à l'exception du *Docteur d'Amour*, comédie en un acte et en vers, qui fut représentée en province en 1749.

Voici les titres des pieces que cet auteur a données au théâtre. *Arlequin gourré*, comédie en un acte et en prose, jouée en 1750 ; Les *Filets de Vulcain* sont de la même année. Ces pieces furent suivies, en 1753, *des Boulevards*, en un acte : deux ans après, il fit représenter *la Maison à deux portes*. On a encore de lui l'*Impromptu des Halles* et *le Troc*, parodie des *Troqueurs*.

HÉBERT.

Parmi les hommes qui ont honorablement servi la patrie dans la carriere des armes, *Claude-Philippe Hébert*, chevalier sieur *de la Pleigniere*, mérite d'occuper une place dans l'histoire. Il est des noms plus éclatans sans doute ; mais Louis XIV eut peu d'officiers d'une valeur plus éprouvée et plus dévoués à la gloire de son regne. Hébert paraît d'autant plus digne d'éloges qu'il fut lui-même l'artisan de sa fortune. Il débuta dans le ser-

vice par être simple volontaire en 1647.

Ce qui prouve que Hébert sut se faire distinguer par des actions d'éclat, c'est qu'en 1654 il fut élevé au grade de capitaine dans le régiment de Piémont. Notre compatriote ne laissa échapper aucune occasion de se signaler, et des blessures glorieuses attestaient qu'il ne craignit jamais d'exposer sa personne.

Louis XIV qui connaissait la bravoure et les talens militaires de ce brave officier, l'honora d'une confiance particuliere dans la mémorable campagne * de 1772, en lui donnant le commandement de la ville de *Tongres* **, la premiere place qui fut conquise sur les Hollandais.

Chaque campagne étant une nouvelle occasion de fixer l'attention de son Souverain, il fut nommé brigadier-général des armées en 1676, et gouverneur de la citadelle d'Arras. Enfin, rien ne prouve mieux la confiance que le Roi avait dans la valeur de notre compatriote, que le choix qu'il fit d'Hébert pour comman-

---

* Louis XIV attaqua la Hollande avec une armée de 60,000 hommes, pour la punir d'avoir formé une ligue contre la France avec l'Empereur et le Roi d'Espagne. Les conquêtes furent si rapides que les Hollandais crurent n'avoir de salut qu'en couvrant leur territoire d'inondations.

** Ville appartenant anciennement aux Hollandais, à 12 kilometres environ de Maëstricht.

der, en 1683, la place de Sédan, qui était alors menacée d'un siége. Hébert y remplit les fonctions de commandant jusqu'en 1693, époque où il obtint du Roi la permission de retourner dans son gouvernement d'Arras. C'est dans cette ville qu'il termina honorablement sa vie, le 10 Novembre 1695. Il était né à Rouen, le 10 Mars 1626. Hébert fut inhumé dans le sanctuaire de l'église qu'il avait fait construire au sein de la citadelle.

On terminera cette notice en rapportant une anecdote relative à *de la Pleigniere*; elle ne permet aucunement de douter qu'il ne fût fort avant dans les bonnes grâces de Louis XIV.

« M. *de la Pleigniere*, dit Furetiere, ren-
» dait un jour compte de quelque chose au Roi.
» Il pleuvait beaucoup dans le moment, et l'eau
» d'une goutiere tombait sur le col et sur la
» tête de ce Gouverneur, sans qu'il s'en mît
» en peine; Sa Majesté, qui l'estimait, dit
» aux Dames de la Cour qui étaient présentes :
» *Voyez-vous bien M. de la Pleigniere, il*
» *craint aussi peu les coups qu'il fait la*
» *pluie.* »

HÉRISSANT.

Il n'est que trop ordinaire de voir les parens

se tromper sur l'état qui convient le mieux à leurs enfans ; heureux lorsqu'ils ne s'opiniâtrent pas à leur faire embrasser la profession dont ils ont seuls fait choix, quelque répugnance que leurs enfans montrent, d'ailleurs, pour cette profession ! Soit obstination, soit préjugé, soit manque de sagacité pour découvrir la véritable vocation de ceux qu'il faudrait conseiller et non pas contraindre, beaucoup d'individus ne se trouvent que trop souvent placés dans la Société tout autrement qu'ils devraient l'être. Tel eût été le sort de F.-D. Hérissant, si son goût déterminé pour l'étude de la médecine n'eût prévalu sur l'intention de ses parens qui le destinaient à la robe. Reçu docteur en médecine de la Faculté de Paris, il ne se borna pas à la pratique de son art ; il en fit une étude approfondie, et ses connaissances le firent admettre à l'Académie des Sciences.

Hérissant n'en devint que plus ardent au travail. Jaloux de prouver au public qu'il était digne d'une aussi flatteuse distinction, il lut, le 5 d'Avril 1758, à la rentrée publique de l'*Académie*, un Mémoire intitulé : *Éclaircissemens sur l'Ossification*. L'année suivante, il lut, dans une séance semblable, le 14 de Novembre 1759, un autre Mémoire ayant pour titre : *Éclaircissemens sur les Maladies des os*.

Cet académicien démontra, dans le premier de ces Mémoires, que la transformation des cartilages en substance osseuse, est l'effet d'une espece d'incrustation animale, comme il le dit lui-même, d'une nature très-particuliere, formée par l'addition d'une matiere terreuse qui enduit et incruste de toutes parts le réseau cartilagineux des parties qui s'ossifient.

Hérissant ne se bornait pas à l'étude de l'histoire naturelle relative à l'homme, son goût le porta à l'étudier encore dans d'autres parties : c'est ce que prouve le Mémoire lu à la rentrée publique de la Saint-Martin, en 1766, ayant pour titre : *Éclaircissement sur l'organisation, jusqu'ici inconnue, d'une quantité considérable de productions animales, principalement des Coquilles des animaux.*

Ce Mémoire, aussi purement écrit que solidement pensé, inspira un si vif intérêt à l'Académie que, non contente de le placer au nombre de ses Mémoires imprimés, elle y a joint des planches gravées avec beaucoup de soin.

Le jugement avantageux qu'on porte ici du style de Hérissant, demande à être justifié par quelque citation; une seule suffira.

« La prodigieuse variété, dit-il, des formes
» de coquilles, tant terrestres qu'aquatiques,
» soit de mer, soit de riviere, offre un spec-

» tacle bien admirable à qui sait le considérer.
» Quelle régularité dans leur structure! quelle
» beauté, quelle vivacité et quel éclat dans
» leurs couleurs! quelle justesse dans leurs
» compartimens! Enfin, quelles demeures
» agréables, souvent même précieuses pour
» loger une famille d'animaux qui semblent
» en mériter si peu la peine!

» Il est étonnant que la plupart de ceux que
» les beautés de la nature enchantent, se soient
» bornés au plaisir du coup-d'œil, en con-
» templant seulement l'extérieur de ces petits
» asyles si artistement travaillés, sans qu'au-
» cun d'eux nous ait encore donné une expli-
» cation satisfaisante de leur formation et de
» leur accroissement, etc. »

Hérissant prétend que la premiere substance qui entre dans la composition des coquilles, est vraiment animale (il la nomme *Parenchyme*), et que la seconde substance est terreuse; cette substance se charge des particules colorantes des liqueurs variées dont se forment les couleurs des coquilles.

Notre compatriote mourut en 1773, à l'âge de 51 ans; il était né à Rouen en 1724.

HEUSE.

Pierre de la Heuse fut du nombre des gentilshommes Normands qui accompagnerent en 1096, Robert, duc de Normandie, dit *Courte-Heuse*, dans son expédition pour la conquête de la Terre-Sainte.

HEUSE.

Jean de la Heuse, dit *le Baudran*, combattait en 1337, sous les ordres du comte d'Eu, connétable de France. Il fut créé amiral au mois de Juin 1359.

HEUSE. (LEBORGNE DE LA)

Ce Seigneur fut chargé du commandement dans la province de Normandie, au commencement du 15e siecle. *Le Borgne de la Heuse* se distingua dans plusieurs occasions, et notamment à Dieppe qu'il défendit contre les entreprises des Anglais, à l'époque où toute la Normandie fut réduite par la force des armes sous l'obéissance de Henri V, roi d'Angleterre.

HOUARD.

HOUARD.

On ne saurait songer que la jurisprudence Normande n'existe plus, et qu'il n'importe presque à aucun jurisconsulte de savoir aujourd'hui quelles sont les anciennes lois des Français conservées dans les coutumes Anglaises, sans regretter que Houard ait perdu tant de tems, fait d'aussi prodigieuses recherches pour composer des ouvrages que l'arrivée subite de la révolution a laissé à peine le tems d'apprécier.

Mais plus les événemens semblent avoir conspiré contre ce savant jurisconsulte pour tenir ses écrits dans l'obscurité, plus il est juste de payer un tribut de louanges à l'auteur infatigable qui s'était si généreusement dévoué à un travail précieux pour la province où il avait reçu le jour. Si la révolution ne fût pas survenue, les productions sorties de la plume de Houard seraient placées au rang des plus utiles et lui assureraient une juste célébrité; malheureusement, ses veilles laborieuses ne serviront gueres plus à sa gloire que ne peut servir présentement à celle de Denisart, de Domat, de Basnage et de beaucoup d'autres, leurs profondes connaissances des anciennes lois françaises.

Houard, avocat au Parlement de Normandie et conseiller-eschevin de la ville de Dieppe, eut du moins cette satisfaction que ses recherches savantes lui mériterent l'honneur d'être élu, le 14 de Janvier 1785, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de Paris, dont il était déjà associé correspondant.

Trois mois après, Houard lut, le 6 Avril, dans une séance publique de cette même Académie, un Mémoire sur l'*authenticité et le caractere des anciennes Lois du pays de Galles.* Cet écrivain judicieux y fit voir que l'antiquité des lois Galloises remontait à un tems plus reculé que la fondation de Rome. Or, les Gallois étant d'origine Gauloise, il devient par cela même évident que les Gaulois avaient porté leurs armes dans la Grande-Bretagne avant les Romains.

Voici le titre des ouvrages que la république des Lettres doit à la plume de ce jurisconsulte : 1° *Anciennes Lois des Français conservées dans les Coutumes Anglaises, recueillies par Littleton, avec des Observations historiques et critiques, où l'on fait voir que les Coutumes et les Usages suivis anciennement en Normandie, sont les mêmes que ceux qui étaient en vigueur dans toute la France sous les deux premieres races de nos Rois*, etc.

Ces recherches difficiles et vraiment neuves,

qui parurent en deux volumes in-4°, en 1769, offrent la clef d'un grand nombre de Coutumes dont on ignorait l'origine; elles servent, enfin, à faire connaître le rapport qui existe entre les Coutumes Anglo-Normandes et celles qui furent suivies durant les cinq premiers siecles de la monarchie. Quoique cet ouvrage ne fût que le prélude d'autres beaucoup plus considérables, il fit cependant beaucoup d'honneur au jurisconsulte Français parmi les littérateurs les plus distingués et les avocats les plus célebres de l'Angleterre.

2° *Dictionnaire analytique, historique, étymologique, critique et interprétatif de la Coutume de Normandie*, etc., *suivi de l'ancien Coutumier Français, mis en vers par Richard Dourbault, imprimé en* 1780, 4 vol. in-4°.

3° *Traité sur les Coutumes Anglo-Normandes, publiées en Angleterre dans le* XIe *siecle, avec des remarques sur les principaux points de l'Histoire et de la Jurisprudence Française antérieurement aux établissemens de Saint-Louis.* Ce Traité, qui seul suffirait pour donner une idée de la vaste érudition de Houard, publié en 1781, forme aussi 4 vol. in-4°. Une critique éclairée s'y montre par-tout réunie à la profondeur du savoir. Rien n'est plus propre à faire connaître les Usages,

les Coutumes de nos ancêtres et leurs principes de Droit-Public.

Houard ne cessa de jouir de l'estime de ses concitoyens pour ses bonnes mœurs et ses vertus ; il s'acquit de même des droits à la considération de ses contemporains par ses honorables travaux. Apprécié par les gens de lettres et par l'INSTITUT, qui s'était empressé de le placer au nombre de ses membres, chéri de sa famille, il vit approcher avec calme le terme de sa vie. Houard mourut à Abbeville, au commencement de l'an XI (1803) : il avait reçu le jour à Dieppe, le 17 de Février 1725.

Une chose digne de remarque, c'est que ce savant jurisconsulte appartenait, par les femmes, à la famille du P. Simon : il ne démentit point le goût de cet oratorien célebre pour les recherches savantes. Houard avait cru les tourner vers un but utile ; les événemens l'ont frustré dans son attente. Qu'il est douloureux de penser que les fruits d'une aussi vaste érudition soient presqu'entierement perdus pour l'instruction de la génération présente ! Le tems est passé où l'on voyait se former des Bochard, des Simon, des Basnage et des Houard. De nos jours, l'idée seule de l'érudition effraie ; on se contente d'être superficiel en tout

Peu de personnes ont laissé une aussi nombreuse famille que Houard ; il fut le pere de dix-sept enfans.

HYNARD.

Louis-Nicolas Hynard entra, en 1747, dans la lice ouverte par l'*Académie de l'Immaculée Conception de Rouen*, sa patrie, et il en sortit victorieux. Une *Hymne sur la Visitation de la Vierge* lui valut une couronne.

JADOULLE.

La destinée de Jadoulle ne fut heureuse sous aucun rapport. Peu favorisé du côté des biens de la fortune, il eut encore le chagrin de voir détruire de son vivant les ouvrages qui lui avaient mérité dans notre ville la considération des amis des arts. Les deux figures qu'il fit pour l'église de Saint-Yon, le beau bas-relief représentant l'exaltation de la Croix qu'il exécuta pour le portail de l'église de *Sainte-Croix-S.-Ouen*, la statue * pédestre d'Henri IV qui ornait la fontaine de la place du Vieux-Palais, étaient des productions de ce sculpteur: elles ont été toutes anéanties pendant la révolution.

Il ne reste plus de cet artiste que deux bas-reliefs qui suffisent toutefois pour faire apprécier son talent. Celui des deux où la religion est représentée avec ses attributs est au-dessous de l'une des portes latérales de l'église de Saint-Ouen; l'autre figurant la charité, est placé sur la principale porte de celle de l'Hôtel-Dieu.

Jadoulle mourut à Rouen, sa patrie, il y

* Cette statue avait six pieds de hauteur : elle fut placée sur la fontaine, le 4 Juin 1782.

a quelques années, à l'âge de 69 ans. Il était né en 1736.

JANSSE.

Parmi les défenseurs de la religion réformée, les Calvinistes distinguerent surtout Lucas Jansse. Ce savant théologien était né à Rouen. Ayant fui sa patrie à l'époque de la révocation de l'Edit de Nantes, il se réfugia en Hollande et mourut à Rotterdam en 1686.

JANVILLE.

Voltaire l'a dit avec raison:

L'arbre qu'on a planté rit plus à notre vue.

Il est peu de plaisirs plus vrais que celui des plantations. L'homme qui forme des pepinieres, qui plante, semble se survivre encore dans les nombreux sujets qu'il laisse après lui. Janville connut le prix de ces utiles occupations, et on le vit constamment dans ses terres joindre la pratique à la théorie : on a de lui un excellent Mémoire sur les plantations.

L'économie forestiere n'occupa point seule tous ses momens, il fit aussi des essais dans plusieurs genres de culture. Les abeilles, la

vigne, le plantage du bled fixerent tour-à-tour son attention. Quelque succès qu'il eût obtenu du plantage du bled, quelque conviction qu'il eût acquise, qu'on pouvait, par cette pratique, doubler les produits* de cette plante céréale, il ne conseillait cependant pas d'en user, à cause du prix trop élevé de la main d'œuvre dans nos campagnes.

Janville avait été conseiller au Parlement de Rouen, et président de la Chambre des Comptes de la même ville avant la révolution. Né à Paluel, dans le pays de Caux, en 1743, il mourut à Eterville, près Caen, le 29 de Juillet 1808.

JORRE.

Jorre, imprimeur à Rouen, sa patrie, fit une assez vive sensation dans la république des Lettres par un ouvrage intitulé : *Les Aventures Portugaises*. Il s'était déjà fait connaître par un pamphlet publié quelques années avant, et intitulé : *Voltairiana* **, ou *Éloge amphigourique de feu M. Arouet de Voltaire*.

On sait qu'il eut de vifs démêlés avec ce poëte,

* Un seul grain produisit 108 épis qui donnerent 1560 grains.

** Quelques personnes ont prétendu que Jorre n'était pas l'auteur de ce pamphlet.

dont il prétendait avoir acheté des manuscrits.* C'est à cette occasion que Jorre publia, en 1756, les Mémoires particuliers de sa vie sous le voile de l'allégorie. Ces Mémoires furent lus avec avidité lorsqu'ils parurent.

S'étant compromis par la vente de quelques ouvrages défendus, Jorre fut envoyé en exil. Il mourut à Milan, où il s'était réfugié.

JORT.

Jean de Jort fut, de son tems, considéré pour ses connaissances dans les Droits de la province de Normandie. On a de lui deux ouvrages : le premier est un *Traité de la Garde-Noble*** *et de ses prérogatives en Normandie*. Le second est une *Dissertation sur la Régale****. Né à Rouen, il mourut en 1727.

---

* Il paraît que Voltaire ne lui avait donné qu'une permission verbale.

** Le droit de *Garde-Noble* consistait en ce que le Suzerain (si son vassal venait à mourir et laissait des enfans en minorité) avait la jouissance de ses fiefs, à la charge d'élever ses enfans. On ne pouvait marier les filles sans son consentement.

*** Droit que nos Rois avaient de percevoir les fruits des abbayes et des évêchés vacans.

JOSAPHAT.

Si l'on en peut juger par la courte notice qu'on trouve sur ce religieux dans la bibliotheque des auteurs qu'a produits l'ordre des Capucins, le P. Josaphat se livra à la chaire avec un très-brillant succès. *In præcipuis galliæ civitatibus munus prædicationis præclarissimè exercuit.*

Il fit imprimer à Paris, en 1724, l'*Oraison funebre du R. P. Honoré Bouchart de Champigni, capucin, fameux par sa Sainteté et par le don des miracles.*

Le P. Josaphat était natif de Rouen.

JOUTEL.

Henri Joutel fut un des compagnons de *Lasale* lorsqu'il partit, à la fin de l'année 1684, pour découvrir l'embouchure du fleuve de *Mississipi.* Il publia, après la mort du capitaine de *Lasale*, un ouvrage ayant pour titre : *Journal historique du dernier Voyage que feu M. de Lasale fit dans le golfe du Mexique pour trouver l'embouchure et le cours de la riviere de Mississipi, qui traverse la Louisiane, où l'on voit l'histoire tragique de sa*

mort, et plusieurs autres choses curieuses du Nouveau-Monde, par Joutel, l'un des compagnons de ce voyage, rédigé et mis en ordre par de Michel. In-12, Paris, 1713.

Ce journal est assez bon : on le trouve imprimé au tome Ve du Recueil des Voyages du Nord, 5 vol. in-12; Amsterdam, 1717.

Henri Joutel naquit à Eauplet, près Rouen, et mourut en 1735.

JOUVENET.

Jouvenet, comme peintre, fait à sa patrie, par l'originalité de son talent, un honneur qui balance presque celui que le génie de Corneille, comme poëte dramatique, fait rejaillir sur elle. Cet artiste a une maniere à lui, et qui le distingue entre tous ceux de l'*École Française*. Il étudia la nature avec autant d'application que de discernement. Ses compositions offrent un bel ensemble, une ordonnance pittoresque, une originalité qui n'appartient qu'au génie. Ceci était le résultat des principes dont Jouvenet ne s'écarta jamais; il comparaît les différentes parties de la peinture aux différens accords de la musique : tout doit être en harmonie dans un tableau, comme des instrumens variés dans un concert.

Le genre naïf et gracieux ne convenait point à son caractere: la vigueur, l'énergie, le mouvement, la chaleur, voilà ce qui caractérise ses ouvrages. Comme *Lesueur*, il ne visita point l'*Italie*. S'étant trouvé de bonne heure, à cause de la supériorité de son talent, chargé d'importans travaux, il eut à peine le loisir de penser à entreprendre ce voyage.

Jean Jouvenet naquit à Rouen, sur la paroisse de Saint-Lo, de Jean Jouvenet et de Françoise Youst, le 29 Août 1647; c'est par erreur que les biographes mettent la date de sa naissance au 14 d'Avril 1644*. Le talent de la peinture était héréditaire dans sa famille. *Noel Jouvenet*, son aïeul, avait donné au *Poussin* les premieres leçons de l'art dans lequel il excella. Jouvenet n'avait que dix-sept ans lorsqu'il fit le voyage de Paris où son pere l'envoya. Il eut la gloire singuliere de s'y former sans aucun maître.

Ses premiers essais furent si brillans qu'il devint un objet d'envie aux yeux de ses camarades. L'un deux osa le calomnier auprès de son pere, en l'accusant de perdre son tems. La jalousie et la méchanceté réussirent d'abord à tromper un pere trop crédule. Celui-ci écrivit à son fils une lettre pleine de reproches, où

---

* C'est celle de la naissance de son frere Henri.

il lui enjoignait de revenir à Rouen. Le jeune artiste ne fit d'autre réponse à cette lâche calomnie qu'en envoyant son dernier tableau. Cet ouvrage seul suffit pour le justifier aux yeux de l'auteur de ses jours.

On entend quelquefois regretter qu'il n'ait point été en Italie : il me semble plutôt qu'il faudrait s'en applaudir, d'après le jugement porté dans l'ouvrage intitulé : *Observations sur quelques grands peintres.*

« Les jeunes artistes, dit l'auteur, qui re-
» venaient d'Italie, n'en rapportaient que des
» manieres particulierement imitées d'*Annibal*
» *Carrache*, et les originaux que faisaient les
» plus habiles n'étaient gueres que des copies.
» Jouvenet, au contraire, prit alors une
» marche nouvelle, et parmi une foule de
» peintres savans, il est presque le seul qui
» ait produit des ouvrages distingués par une
» physionomie originale. »

Si Jouvenet fut trop vanté par ses contemporains, on le considere maintenant avec trop d'indifférence. A peine peut-on citer une seule partie de la peinture où il ait été faible, et jamais on ne poussa plus loin que lui cette belle poésie qui est l'âme de toutes les compositions. Les connaisseurs n'en parlent encore qu'avec enthousiasme : on peut citer en sa fa-

veur le jugement d'un Empereur célebre. Quand Pierre-le-Grand fut visiter les *Gobelins*, le Roi ordonna de laisser cet Empereur choisir la tenture qui lui plairait le plus : ce fut sur une tapisserie exécutée d'après les tableaux de Saint-Martin, par Jouvenet, que tomba son choix.

Le tableau dit du *Mai* fit le commencement de la réputation de Jouvenet ; il représentait *la guérison du Paralytique* : l'artiste n'avait pas encore atteint sa trentieme année.

Le Brun se conduisit, dans cette circonstance, d'une maniere malheureusement trop peu commune parmi ceux qui courent la même carriere. Loin qu'un si brillant début lui inspirât de l'ombrage, il fut si vivement flatté de la beauté et de la correction du dessin, qu'il le présenta lui-même à l'Académie de Peinture. Le Brun devint, il y a plus, le Mécene de Jouvenet auprès de Louis XIV, et le Roi ordonna, sur sa recommandation, qu'on lui confiât plusieurs ouvrages, dont l'exécution fut digne de ce grand Prince.

Mais ce qui mit le comble à la réputation de notre compatriote, ce furent quatre tableaux dont les sujets étaient : *le Repas chez Simon le Pharisien*, *la Résurrection du Lazare*, *les Vendeurs chassés du Temple*, et *la Pêche miraculeuse*.

Rien ne frappe plus dans ces tableaux que la scrupuleuse attention que le peintre apportait à étudier la nature. Passionné pour le VRAI BEAU, il ne peignit *la Pêche miraculeuse* qu'après avoir fait un voyage à Dieppe pour y examiner, dit l'abbé *Lambert*, « la ma» nœuvre des pêcheurs, et y dessiner, d'après » nature, des filets, des poissons, des co» quillages, et généralement tout ce qui pou» vait servir à embellir le sujet qu'il voulait » traiter. ».

La précaution et la peine de Jouvenet furent couronnés du succès le plus flatteur : artistes et connaisseurs, tous admirerent à l'envi la perfection de ce tableau. Il produisit une si puissante sensation dans le public, que le bruit en vint jusqu'à Louis XIV, qui se le fit apporter à *Trianon*. Le Monarque partagea l'admiration générale, et il donna l'ordre que ce dessin fût exécuté pour les Gobelins.

Nous passerons sous silence ses autres tableaux, tous sont dignes de son talent; mais comment ne pas citer celui du *Magnificat*, chef-d'œuvre unique en son genre, puisque Jouvenet le peignit de la main gauche, ayant la main droite frappée de paralysie? Il avait soixante-neuf ans lorsqu'il ressentit cette funeste attaque.

L'église des Invalides offre aussi de lui une très-belle peinture à fresque : ce sont les douze Apôtres. Ils furent peints au-dessus de la coupole par ordre du Roi.

Une particularité inouie dans l'histoire des Arts se présente dans la vie de Jouvenet, et rappelle le *Facit indignatio versum* d'Horace. Notre compatriote regardait un jour travailler *Restout*, son éleve et son neveu. Choqué d'un air* de tête qui lui déplaît, il saisit le pinceau. Hélas ! sa main débile trahit sa pensée ; il la gâte. Une inspiration subite l'éclaire ; sa main gauche, comme par miracle, sert son génie ; un trait sublime en sort à l'instant.

Etonné lui-même de ce qu'il vient de rendre, Jouvenet retrouve tout-à-coup le feu qui avait animé son pinceau dans ses belles années. Il oublie qu'il est presque septuagénaire ; et son imagination se montre aussi riche qu'à l'époque où il fit ses chefs-d'œuvre.

Le dernier vœu d'un militaire expirant au champ-d'honneur est pour sa patrie ; la derniere composition de Jouvenet sera pour la ville qui l'a vu naître. On lui proposa de peindre le plafond de la deuxieme *Chambre des enquêtes*

---

* Jouvenet faisait peindre à son éleve un tableau de Saint-François expirant. La main gauche devint tout-à-coup l'interprète de son génie, et sa touche donna une expression sublime à la tête du saint.

du

du Parlement de Rouen. Jouvenet ne consulte que son ardeur, et le plafond est exécuté avec la même fermeté de dessin que s'il eût été peint de la main droite.

La nouvelle de cette peinture merveilleuse ne fut pas plutôt répandue à Paris, que les plus grands artistes de la capitale voulurent s'en assurer par leurs propres yeux. Leur admiration égala leur surprise : ils avouerent que tout, dans cette peinture, offrait l'empreinte du génie.

En effet, il n'est guere possible de voir une conception plus poétique. Le sujet est l'*Innocence poursuivie par le Mensonge et cherchant un refuge dans les bras de la Justice.* Il n'y a point de poëte, si fertile que fût son imagination, qui ne s'applaudît d'avoir trouvé une semblable conception.

Une inscription latine consacre le souvenir d'une production qui mettait le comble à sa renommée. On lit sur les bords de ce plafond :

Joannes Jouvenet, dextrâ paratilicus,
sinistrâ pinxit.

C'est ainsi que Jouvenet cachait sous les rayons de la gloire le cercueil qui devait bientôt recevoir sa dépouille mortelle.

L'anecdote suivante prouve que Jouvenet avait autant de caractere que de génie, et qu'il

sut défendre la noblesse de son art. Ce peintre avait promis aux religieux de l'abbaye de S.-Martin de traiter dans un tableau la vie de S.-Benoît. L'artiste, rebuté par la stérilité du sujet, fut réduit à s'en écarter. Il en résulta une contestation. Les moines, qui n'étaient pas connaisseurs, refuserent de le payer. L'affaire étant portée devant les juges, l'artiste dit qu'il avait dessiné la vie de Saint-Benoît sur une grande toile, et que cela ne pouvait pas réussir en peinture. « Que vouliez-vous, s'écria-t-il, en » adressant la parole aux moines, que je fisse » dans une grande composition de trente sacs » à charbon tels que vous portez. » Jouvenet eut les rieurs pour lui et gagna sa cause.

Il mourut à Paris en 1717.

JOUVENET.

Quoique François Jouvenet n'ait jamais pu rivaliser avec le précédent pour le talent, il mérite cependant d'être cité. A en juger par l'honneur que lui fit l'Académie de Peinture* de le recevoir le 25 Juin 1701, cet artiste dut être considéré de ses contemporains. François se contenta de se faire un nom dans un genre

---

* Sur la liste des académiciens imprimée dans l'Almanach royal, il est désigné sous le nom de *Jouvenet, le jeune.*

beaucoup moins élevé que celui dans lequel Jouvenet excella ; ce fut la peinture du portrait. Le succès qu'il y obtint ne démentit point son origine.

Parmi les portraits qu'il a peints, on cite principalement celui de *Laborde*, avocat au Parlement, et celui de *Maubert*, maréchal-de-logis de la Reine, représenté en robe-de-chambre devant un bureau sur lequel sont des bourses. Né à Rouen, de *Laurent Jouvenet* et de *Catherine de Leuse*, le 19 Décembre 1664, il mourut à Paris le 18 Avril 1749. On peut voir de lui au Muséum de notre ville, sous le n° 210, un portrait de M. *Séraucourt*, chanoine de l'église métropolitaine de Rouen.

N. B. Il a aussi existé un Jouvenet sculpteur ; mais on ne sait absolument rien touchant cet artiste.

JUDDE.

Judde, de la congrégation des Jésuites, était né à Rouen en 1661. Les ouvrages qu'on a imprimés de ce P. ont subi le sort d'une foule d'autres du même genre ; on ne les lit plus. Ils ont pour titre : *OEuvres spirituelles du P. Judde*, et forment sept vol. in-12. Le seul qui pourrait encore être lu de nos jours, est

celui intitulé : *Réflexions chrétiennes sur les grandes Vérités de la foi.* Mais tant d'autres auteurs ont écrit depuis sur cette même matiere, que personne ne sera tenté de rechercher cette vieille production. Il mourut à Paris en 1735.

JUSTICE.

Les noms des protecteurs des lettres doivent parvenir à la postérité avec les noms de ceux qui les ont cultivées : il est donc convenable d'accorder dans cet ouvrage une mention à *Jean Justice.* Ce fut lui qui fonda le collége de son nom à Paris. Il avait reçu le jour à Rouen, et mourut en 1726.

LA BARTHE.

Jean de La Barthe reçut le jour à Rouen en 1730. Cet artiste a gravé d'après lui-même, à l'eau-forte, plusieurs petits paysages. Ses tableaux son rares; mais on a de lui plusieurs dessins forts estimés.

LA BOISSIERE.

Joseph de La Fontaine de La Boissiere naquit à Dieppe, durant le cours du dix-septieme siecle. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire qu'il honora par son talent pour la prédication. Il était parvenu à une vieillesse avancée quand, en 1730, on imprima ses sermons. L'éditeur annonce que l'âge et les infirmités de La Boissiere ne lui permirent pas de revoir lui-même ses discours et d'en surveiller l'impression. Ce prédicateur s'opposa même, par modestie, à ce qu'on livrât ses sermons au public; mais, ajoute l'éditeur, il a cédé à nos instances, en nous déclarant qu'il attendait de ses lecteurs la même indulgence qu'on avait eue en les lui entendant prononcer. Ils ne furent d'ailleurs imprimés que du consentement

du supérieur en chef de la congrégation de l'Oratoire.

Le style du P. de La Boissiere offre fréquemment des pensées brillantes et délicates. Ce qu'il emprunte de l'écriture lui donne une sorte d'élévation orientale, dont la couleur est parfois tranchante avec les autres parties de ses discours ; car son style n'est pas toujours également orné. Il est quelquefois trop fleuri, et cette richesse contribue à faire sentir davantage l'inégalité que l'on remarque en quelques endroits. Son langage, du reste, est presque toujours noble. Quelques citations suffiront pour donner une idée de sa maniere. En développant les différentes sortes de sainteté du Christ, l'orateur expose, en ces termes, la sainteté universelle du Sauveur.

« Il y a des taches dans les astres les plus
» brillans ; il y a des pailles dans le froment le
» plus pur. Les Moïse mêmes chancellent et
» les Elie s'affaiblissent. Jésus-Christ seul,
» toujours saint, en public, en secret, en
» tout lieu, en tout tems, sur le Tabor avec
» ses amis, sur le calvaire avec ses ennemis....
» au-dessus du monde dont il semble oublier
» tous les empires qui le composent, tous les
» princes qui le gouvernent, tous les événe-
» mens qui le troublent, toutes les sciences

» qui amusent la curiosité humaine, tous les
» arts qui soulagent cette vie mortelle, pour
» ne parler que de Dieu, de son royaume
» et de sa justice. Souverain législateur, par-
» tout il obéit à la loi et il la perfectionne ;
» il exécute les prophéties et il accomplit toute
» justice ; il propose de grandes regles et il
» donne de grands exemples. Il exerce toutes
» les vertus, et il les exerce souverainement :
» égal, soit qu'il souffre d'insignes opprobres,
» soit qu'il opere d'éclatans prodiges. Tout se
» soutient en sa personne, sa vie, sa doc-
» trine, ses miracles ; la même vérité, la
» même justice reluit partout : tout concourt
» à y faire voir le maître du genre humain et
» le modele. » (*Voyez le sermon pour le second Dimanche de Carême.*)

Voici un passage de son sermon sur *la Paix*, pour le Dimanche de *Quasimodo*. Le P. de *La Boissiere* présente le monde en opposition avec cet esprit de paix tant recommandé par Jésus-Christ.

« Car, quel est aujourd'hui l'exercice le plus
» ordinaire des Chrétiens, dit l'orateur?........
» Guerres, partialités, chismes, procès,
» vengeances, inimitiés, froideurs, cabales,
» fraudes, parjures, trahisons. Guerre dans
» les familles ; l'un est le défendeur, l'autre

» le demandeur ; l'un est l'appellant, l'autre
» l'intimé ; et la cupidité, plus forte que la
» religion et la nature, détruit l'harmonie de
» la paix, et ne laisse dans les cœurs nulle dis-
» position à sacrifier le moindre intérêt à la
» concorde. Guerre dans les mariages par les
» infidélités mutuelles, par les dégoûts inévi-
» tables, par les plaintes ameres, par les co-
» leres fréquentes, par les soupçons écoutés,
» par les jalousies fomentées, etc...............
» Guerre dans la religion, où, par des atta-
» chemens humains aux ministres de l'Evan-
» gile, chacun prend parti.........................
» Guerre dans les écoles où l'on abandonne
» assez souvent la cause de la vérité pour sou-
» tenir celle de sa fortune ou de sa gloire, et
» où les argumens sont changés en satyres.
» Guerre dans les compagnies ou les sociétés
» que l'amour de la prééminence divise, où le
» le frere supplante son frere, etc. En un
» mot, guerre entre les Chrétiens qui vivent
» dans la même cité, qui prient dans le même
» temple, qui sont incorporés dans le même
» chef. »

Ce portrait est plein de vérité ; le suivant, extrait du sermon sur *la Médisance*, ne l'est pas moins.

« L'envie est lâche ; sortie des ténébreuses

» prisons de l'enfer............., elle cherche
» aussi les ténebres pour blesser en secret;
» elle met toute sa force dans l'artifice et le dé-
» guisement. Voilà l'image de la médisance;
» cette digne fille d'une si honteuse mere n'a
» rien que de lâche dans ses démarches. Faut-
» il nuire à quelqu'un? Elle n'ira pas l'attaquer
» de front, ni lui lancer des traits qu'il puisse
» parer; mais elle ira débiter à l'oreille d'un ami
» l'histoire du prochain qui le déshonore, qui
» le diffame; elle profitera de l'absence de ce
» malheureux pour l'accuser, lorsqu'il sera
» hors d'état de se défendre, et quelquefois
» après de spécieuses démonstrations d'amitié,
» elle le déchirera cruellement............. On
» assaisonne la calomnie de perfidie; une effu-
» sion de tendresse précede une effusion de
» malignité. Ils viennent parfumer votre tête
» de l'huile douce de l'adulation, et un mo-
» ment après ils vous percent le cœur avec
» les traits funestes de la médisance. C'est
» une victime qu'ils couronnent de fleurs et
» qu'ils enivrent d'encens pour l'égorger en-
» suite avec plus de cruauté. »

Ces citations suffisent pour prouver que le style des sermons du P. de La Boissiere doit lui assurer un rang distingué parmi les prédicateurs français. On y rencontre fréquemment

des morceaux que le censeur le plus difficile ne pourrait s'empêcher de louer, même après ceux des orateurs Chrétiens les plus renommés.

LAFAYETTE.

Marie-Madeleine Pioche-de-Lavergne, fille d'Amar, seigneur de Lavergne, maréchal des camps et armées du Roi, lieutenant au gouvernement du Havre, acquit de son tems une aussi grande célébrité que Mademoiselle Scudéry.* Ayant épousé, en 1656, François, comte de Lafayette, c'est sous ce nom qu'elle est connue dans la république des Lettres.

Cette femme, douée d'un jugement excellent, apprit le latin avec une singuliere promptitude. Ségrais raconte qu'au bout de trois mois elle surpassa ses maîtres, Ménage et le P. Rapin. « En la faisant expliquer, dit-il, ils

---

* Despréaux mettait même Madame Lafayette fort au-dessus de Mademoiselle de *Scudéry*. Voici ce qu'il disait par rapport aux traducteurs : « Madame de Lafayette, *la femme de France qui avait le* » *plus d'esprit et qui écrivait le mieux*, comparaît un sot traducteur » à un laquais que sa maîtresse envoie faire un compliment à quel- » qu'un. Boileau ajoutait ensuite : Ce que sa maîtresse lui aura dit en » termes polis, il va le rendre grossierement ; il l'estropie. Plus il y » avait de délicatesse dans le compliment, moins ce laquais s'en tire » bien ; et voilà, en un mot, la plus parfaite image d'un mauvais » traducteur. »

» eurent dispute ensemble sur l'explication » d'un passage. Madame Lafayette fit voir » qu'ils n'y entendaient rien ni l'un ni l'autre, » et leur donna la véritable explication du pas- » sage. » Il est peu surprenant qu'une femme qui possédait un jugement aussi sûr, fût principalement touchée de ce qu'on lui accordait un jugement au-dessus de son esprit.

Rien ne donne une idée plus favorable de la beauté de son âme que les termes dans lesquels Madame de Sévigné écrivait à sa fille. « Madame de Lafayette est une femme aima- » ble, estimable, et que vous aimez dès que » vous avez le tems d'être avec elle et de faire » usage de son esprit et de sa raison; plus on » la connaît, plus on s'y attache. »

Une femme de ce caractere ne pouvait manquer d'avoir beaucoup d'ascendant sur ceux qui fréquentaient sa société. Aussi parvint-elle à corriger les inclinations dépravées du duc de La Rochefoucauld, avec lequel elle fut depuis liée d'amitié. Elle disait à propos du goût qu'elle lui avait inspiré pour la vertu : *M. de La Rochefoucauld m'a donné de l'esprit; mais j'ai réformé son cœur.*

Les littérateurs qui cultiverent son amitié avec le plus de soin, furent *La Fontaine*, *Ségrais*, *Huet* et *Ménage*.

Si tous les romans étaient écrits dans des principes aussi séveres que ceux de Madame de Lafayette, la lecture serait loin d'en être pernicieuse. Les siens offrent une bonne peinture des usages de la société, des mœurs, et des caracteres. Les plus estimés sont *la princesse de Cleves** et *Zaïde.* Fontenelle disait du premier de ces ouvrages qu'il l'avait lu quatre fois. Le dernier fut publié sous le nom de *Ségrais*, comme celui-ci l'avoue lui-même dans la *Ségraisiana.* Ce fut pour mieux faire sentir le prix de cette composition que M. *Huet* composa son savant et agréable *Traité de l'origine des Romans.*

Les autres ouvrages de Madame de Lafayette sont la *Princesse de Montpensier*, la *Vie d'Henriette*, *reine d'Angleterre*, et des *Mémoires sur la Cour de France en* 1688 *et* 1689.

Modeste et sans ambition, elle disait très-philosophiquement : *C'est assez que d'être.* Madame de Lafayette était naturellement d'une grande franchise. **

---

* *La princesse de Cleves* et *la princesse de Montpensier* firent la fortune du libraire Barbin.

** Madame de Sévigné raconte le trait suivant à sa fille : « Madame » de Marans disait l'autre jour chez Madame de Lafayette : *Ha! mon* » *Dieu, il faut que je me fasse couper mes cheveux.* Madame de La- » fayetté lui répondit brusquement : *Ha! mon Dieu, Madame, ne* » *le faites point, cela ne sied qu'aux jeunes personnes.* »

Ses Œuvres réimprimées avec celles de Madame de Tencin, en 1802, forment 5 volumes in-8°.

Madame de Lafayette mourut en 1793, à l'âge de soixante ans.

LAFERTÉ.

Le seizieme siecle vit naître *Eméric-Marc de Laferté*. Son mérite le fit élever à la prélature; il fut évêque du Mans. Quelques ouvrages ascétiques qui lui assignèrent alors un rang parmi les auteurs de ce genre, sont aujourd'hui tout-à-fait ignorés.

Né à Rouen, il finit ses jours en 1648.

LAFOLIE.

Ce fut vers la fin du dernier siecle qu'on vit éclore le goût des essais chimiques. Jusques-là on n'avait que des Mémoires épars, ou dans le *Journal des Savans*, ou dans d'autres feuilles périodiques, et encore en petit nombre. L'Académie de Rouen venait de naître, et les connaissances physiques et chimiques ne commençaient qu'à poindre sur notre horison, lorsque M. de Lafolie se livra aux expériences de ce

genre avec cette ardeur qu'éprouvent toujours les jeunes initiés.

M. *Poullain*, son oncle, qui aimait à faire des essais, et qui possédait un assez beau cabinet d'instrumens propres à en tenter, contribua beaucoup à porter M. de Lafolie vers un genre d'études et d'observations où il se distingua bientôt d'une maniere honorable. La carriere de ce laborieux chimiste a été courte; mais elle a été marquée par de nombreux travaux. On compte de lui plus de vingt Mémoires lus dans les séances particulieres ou publiques de l'Académie de Rouen, depuis 1774 jusqu'en 1780.

Voici les titres succincts de quelques-uns de ces Mémoires: *Sur le Vernis au feu et à l'eau; sur l'Air fixe; sur le Bleu de Prusse; sur l'Étain soumis à une nouvelle épreuve; sur l'Huile de vitriol; sur la Potasse; sur l'Acide du Soufre; sur la Conversion de l'Air en Eau; sur le Magnétisme*, etc., etc.

Non-seulement M. de Lafolie s'occupait à-la-fois, comme on peut le remarquer dans cette simple nomenclature, de chimie et de physique; mais il songeait surtout aux moyens de faire tourner la chimie au profit des arts industriels. Il rendit compte, le 31 Juillet 1776, d'une expérience sur du *basin blanchi* par un procédé nouveau. Il est le premier qui soit par-

venu à fixer sur le fil la couleur dite *Rouge-des-Indes* *

C'est encore à lui qu'on doit la découverte de la *teinture en jaune avec la gaude*. La culture de cette plante est devenue depuis un des produits agricoles du département.

Cependant, le Mémoire qui dut le plus fortement fixer l'attention, parce qu'il intéressait la marine de l'Etat, fut celui sur le *doublage en cuivre*. *De Lafolie* avait trouvé le secret d'une nouvelle composition métallique qui devait être beaucoup plus avantageuse que le cuivre pour le doublage des vaisseaux.

Nous possédons un ouvrage de M. de Lafolie, imprimé à Paris en 1775, sous ce titre: *Le Philosophe sans prétention*, ou *l'Homme rare*, ouvrage physique, chimique, politique et moral.

Cet ouvrage, rempli d'intérêt et d'imagination, était fort instructif d'ailleurs pour le tems où il fut composé. L'auteur l'a divisé en 27 chapitres.

Dans le premier, *Nadir* (c'est le nom du personnage en action), qui avait fait de nom-

---

* Le sieur *Palfresne*, qui était contre-maître sous *de Lafolie*, et qui possédait à fond les moyens d'obtenir cette teinture, s'y livra après la mort de ce chimiste avec un tel succès, qu'il acquit en peu de tems une fortune considérable.

breuses notes, résout de débarasser sa bibliothèque d'un fatras de livres dont il sent l'inutilité, et de les envoyer au Dervis de la grande Mosquée.

Après en avoir déjà fait enlever plusieurs milliers, de nouveaux esclaves paraissent, et il leur ordonne d'emporter plus de trois mille volumes concernant les différens cultes rendus au grand Principe ; il faut laisser parler M. de Lafolie.

« Tous ces auteurs avaient fait, selon leur fantaisie, une peinture du grand Principe, et chacun d'eux croyait qu'on ne pourrait fixer ce Créateur de l'Univers que par le trou de la lorgnette qu'ils vous présentaient. *Nadir* réfléchit combien les différentes visions résultantes de toutes ces lorgnettes avaient nui à la population et au bonheur des États ; combien d'intrigues, de cabales, de guerres sanglantes, d'assassinats odieux cette divergence avait causé. Pénétré de cette horrible souvenir, il dit avec chaleur : Esclaves, enlevez promptement et portez aux Dervis cet amas de volumes. S'ils se demandent entr'eux quel choix j'ai pu faire, dites-leur que je n'ai gardé qu'un seul livre ; que ce livre est dans mon cœur ; qu'il ne contient que deux articles précis ; mais qu'en les observant je serai toujours l'ami du grand Principe, celui de l'Empereur et de mes semblables.

« Voyons

« Voyons dans mon quartier de réserve:
» quel est ce livre? *Traité sur la tol......* La
» tol...... mais comment donc? six exemplaires.
» Oui, je me le rappelle; tant mieux. Ce livre
» ne sera jamais trop multiplié. Je voudrais que
» tous les Souverains le fissent imprimer en
» lettres d'or, et que ces feuilles imprimées
» tapissassent les marches de leur trône, etc. »

En sortant de sa bibliotheque, *Nadir* passe dans l'appartement de *Mirza*; c'est le second chapitre. Bientôt la belle *Mirza* rentre suivie d'un grand nombre d'esclaves qui portent des gravures et des tableaux. C'est à *Nadir* qu'elle les destine pour remplacer ses livres. *Nadir* veut rejeter d'abord les tableaux de pastel; mais *Mirza* lui réplique en ces termes :

« Est-il rien de plus beau que la situation de
» cette tête. Examinez ces yeux, cette bou-
» che, ce sourire divin, ce coloris charmant.
» Admirez les diverses positions de ces autres
» tableaux. Songez sérieusement, Monsieur,
» songez que bien peindre une jolie femme
» dans toutes ses attitudes, c'est peindre l'âme
» de la nature avec toutes ses nuances. Con-
» viens, mon cher *Nadir*, que tu mérites bien
» cette leçon. — Oui, *Mirza*; mais tu es mon
» excuse: quel tableau près de toi peut?...
» N'importe; j'accepte tes portraits........ La

» beauté, sous telle forme qu'elle puisse être,
» me représentera toujours ma chere *Mirza.* »

Ces réflexions ne sont qu'une introduction à l'examen des matieres les plus élevées et les plus abstraites. L'auteur traite dans les chapitres suivans de l'*électricité*, des *affinités chimiques*, du *phlogistique*, de *la gravité des corps*, des *tremblemens de terre*, des *métaux* et des *pierres précieuses*, etc., etc.

On citera encore la cause pour laquelle un charbon rouge qu'on plonge dans l'huile, s'y éteint sur-le-champ. La raison en est simple, dit M. de Lafolie; c'est que l'huile la plus inflammable n'est pas exempte des parties aqueuses. Sans ces parties aqueuses qui affaiblissent le mouvement du phlogistique, toute la masse de cette huile s'enflammerait, au lieu que toutes les huiles quelconques ne s'enflamment qu'à leur superficie.

M. de Lafolie révele lui-même le motif qui lui a fait adopter le plan qu'il a suivi dans le chapitre 26e.

. . . .

« Il est tems, dit *Ormazis* à *Nadir*, que
» je te détrompe sur mon origine. Mon ami,
» l'histoire que je t'ai contée est entierement
» fabuleuse. J'ai voulu captiver ton attention
» par des merveilles. Je t'ai inspiré beaucoup
» de curiosité; c'était le moyen le plus sûr

» pour te donner du goût, pour adoucir en
» même-tems l'âpreté des dissertations les plus
» abstraites : tel a été mon unique but. »

De Lafolie continuait de se livrer à ses essais chimiques, quand un accident malheureux le ravit dans la force de l'âge à la science dont il eût reculé les limites. Etant tombé dans sa propre maison avec un matras rempli de je ne sais quelle préparation qu'il tenait à la main, il se fit une blessure qui causa sa mort. *Louis-Guillaume de Lafolie* finit ses jours sur la paroisse de Saint-Martin-du-Pont, le 2 de Février 1780, à l'âge de quarante-un ans environ. C'est ainsi que cet académicien périt au moment où le Roi venait de lui donner une preuve bien flatteuse du cas qu'on faisait de ses connaissances : il mourut avec le brevet d'inspecteur des manufactures, place honorable dont une mort prématurée ne lui permit point de remplir les fonctions.

LALLEMANT.

Richard-Gontran Lallemant, né à Rouen, était issu de parens* qui avaient tous exercé

* Nicolas Lallemant et Richard Lallemant s'étaient, avant lui, distingués dans l'art typographique.

l'art de l'imprimerie. Il coopéra à l'édition du *Dictionnaire français-latin* : on croit de plus qu'il est l'auteur de la bibliotheque des *Theuraticographes* placée en tête de l'Ecole de la Chasse de Verrier de la Conterie, imprimée en 1763.

Il avait reçu le jour à Rouen, le 18 Décembre 1725. Richard Lallemant remplit avec distinction dans sa patrie, sous les regnes de Louis XV et de Louis XVI, les places de Maire, d'Echevin et de Juge-consul. Il avait été annobli par Louis XV.

Cet imprimeur termina sa carriere dans sa ville natale, le 3 Avril 1807.

LALLEMANT (L'ABBÉ.)

Richard-Xavier-Félix Lallemant, frere du précédent, dirigea ses utiles travaux vers l'instruction de la jeunesse. Après avoir lu attentivement les Dictionnaires de *Pomney*, de *Danet* et de *Lebrun*, il demeura convaincu qu'en mettant à profit ce qu'il y avait de bon dans ces anciens ouvrages, qu'en y joignant de nouveaux exemples pour hâter les progrès des enfans qu'on exerçait dans la version du français en latin, on pouvait faire un excellent ouvrage classique. Il ne s'agissait que d'être à-la-fois

clair et précis ; personne, avant l'abbé Lallemant, n'avait plus heureusement atteint ce but. C'est surtout dans les ouvrages de ce genre qu'un esprit judicieux et méthodique se décele. La difficulté ne consiste pas à multiplier les citations pour grossir un dictionnaire, elle réside dans un choix d'exemples justement mis à la place qui leur convient. Sans parler de l'érudition qu'exige un travail de cette espece, il faut plus de goût et de jugement qu'on ne croit, pour le bien exécuter.

On est aussi redevable à l'abbé Lallemant de bonnes observations sur la maniere de traduire les auteurs latins.

La vie entiere de ce laborieux lexicographe, fut consacrée aux progrès de l'instruction, et ses dernieres années furent employées à de vastes recherches. Il travaillait alors à un dictionnaire des langues anciennes et modernes : la mort ne lui a point permis de mettre la derniere main à ce savant ouvrage, auquel il se livra jusqu'au dernier instant de sa vie, avec un zele fort au-dessus de son âge.

Membre de l'Académie de Rouen, il acquitta sa dette académique à diverses époques, par la lecture de différens Mémoires. Le seul dont on parlera, parce qu'il s'écarte du genre de travaux qui absorbaient tout son tems, est une *Dissertation sur les Plantes de Trianon*, lue

à l'Académie dans la séance du 6 Juillet 1774.

L'abbé Lallemant cessa de vivre le 15 Août 1810, dans sa quatre-vingt-deuxieme année: il était né à Rouen, le 8 Mars 1729.

LA MARTINIERE.

Peu d'hommes ont eu une aussi vaste érudition et un zele aussi constant pour faire des recherches utiles à l'instruction générale que Bruzen de La Martiniere. On a de la peine à concevoir qu'un seul homme ait pu rassembler tout ce qu'on lit dans son *Dictionnaire géographique, historique et critique*, publié d'abord en Hollande en dix volumes in-folio. Est-il donc surprenant qu'on ait relevé des inexactitudes dans cet immense ouvrage ? Certes, il serait sans exemple qu'il n'eût échappé aucune faute à celui qui s'est livré à un travail de ce genre. Si cet ouvrage, réduit en six volumes en 1768, est encore regardé comme un des meilleurs qui eût paru, la principale gloire en est due à La Martiniere; car pour refondre un ouvrage qui offre d'excellens matériaux, il suffit de savoir profiter des observations de la critique, d'avoir assez de goût et de jugement pour rectifier les erreurs commises ou retrancher les détails superflus.

Parmi les autres ouvrages de La Martiniere qui ont été plusieurs fois réimprimés, on doit placer au premier rang son *Introduction à l'Histoire de l'Europe*. Puffendorf, qui l'avait faite le premier, ne s'était pas toujours montré assez difficile sur le choix des sources où il puisait; delà de nombreuses erreurs que *La Martiniere* a évitées. Tout ce qui concerne d'ailleurs l'Asie, l'Afrique et l'Amérique appartient uniquement à ce dernier. On a fait à la Haye, en 1743, une édition de cet ouvrage en onze volumes in-12; c'est la plus estimée de toutes.

Il faut se garder d'oublier son *Introduction générale à l'étude des Sciences et des Belles-Lettres, en faveur des personnes qui ne savent pas le français*. La Martiniere y prouve qu'il possédait un goût sûr qui lui donnait le droit de prononcer sur les ouvrages d'esprit. Les derniers chapitres surtout, dans lesquels La Martiniere traite du génie et du goût, mériteraient d'être cités en entier dans les principes de rhétorique qu'on met entre les mains des humanistes. On ne peut rien lire ni de plus solidement pensé, ni de plus purement écrit. Cette introduction fut réimprimée en 1756.

Voici les titres des ouvrages sortis de sa plume :

1° *Traités géographiques et historiques*

pour faciliter l'intelligence de l'Écriture-Sainte.

2° *Entretiens des Ombres aux Champs-Élysées.*

3° *Traduction d'Horace en vers français.*

4° *Nouveau Recueil d'Épigrammatistes français, anciens et modernes.*

5° *Continuation de l'Histoire de France sous le regne de Louis XIV.*

6° *Lettres choisies du P. Simon.* La Martiniere y a joint une vie de l'Auteur et des notes. Encore plein du souvenir des soins de Richard Simon, son oncle, il crut, avec raison, que la reconnaissance lui imposait cette obligation.

Il existe de lui un ouvrage posthume intitulé : *Nouveau Porte-feuille historique et littéraire.*

On a aussi attribué à Bruzen de La Martiniere quelques Opuscules en prose et en vers, imprimés en 1715, à la suite d'une imitation en vers français de l'Epître latine de *Claude Santeul* à son frere. Le poëte tâche de détourner les poëtes chrétiens de recourir à la fable. Voici quelques vers qu'on ne lira pas sans plaisir.

O vous ! qui prétendez à l'immortalité,
Poëtes que je plains votre stérilité,
Si la fable est en vous un défaut nécessaire,

Si libre de son fard un vers ne saurait plaire :
L'éclat d'un Lys naissant serait-il moins parfait,
Si Vénus ne l'avait arrosé de son lait ?
Des Roses la beauté sera-t-elle moins vive,
Si de sa propre main Flore ne les cultive !
Chaque sujet fécond en chastes ornemens,
A qui sait les chercher offre mille agrémens, etc.

Quoique la vie de La Martiniere eût été consacrée toute entiere à l'étude et au travail, la sévérité de ses mœurs et une forte complexion le firent parvenir à un âge fort avancé. *Antoine Bruzen de La Martiniere* mourut à la Haye en 1746, à l'âge de 80 ans : il était natif de Dieppe, où il vint à la lumiere en 1666.

On remarque que tous ses ouvrages ont été publiés en Hollande : ce pays était, en quelque sorte, devenu pour lui une seconde patrie.

LAMBERT.

On n'a de cet auteur qu'un livre de *Méditations* qui fut trouvé digne d'être adopté par tous les couvens de la province. Il était natif du Havre.

LANCE.

Michel Lance, de Rouen, peignit les fleurs, les fruits et les animaux avec succès; il mourut en 1661, à l'âge de 48 ans.

LANGE DE LA MALTIERE.

François-Joseph Lange de La Maltiere vint à la lumiere à Rouen. Après avoir mérité par ses services la décoration de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, il consacra ses loisirs à l'étude de la physique. De La Maltiere fut reçu membre de l'Académie de l'Immaculée Conception en 1757. L'Académie royale des *Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, s'empressa aussi de l'adjoindre à ses travaux.

De La Maltiere lut plusieurs Mémoires dans les séances particulieres de cette derniere Société savante : 1° un *Mémoire sur le papier du Taïty*; 2° sur *le Télescope de Dolon*. On ne peut indiquer les sujets des autres.

LANGLOIS.

Isidore Langlois avait reçu de la nature ce qui est propre à faire un homme de parti durant

les orages civils. Ardent et courageux, il signala sans pitié * ceux qui se livrèrent à des excès révolutionnaires. Ennemi déclaré des nouveautés introduites dans sa patrie, il perçait les novateurs des traits les plus vifs dans le *Messager du soir*, journal qu'il rédigeait pour faire triompher les principes qu'il professait. Sa hardiesse à fronder les opinions dominantes, à démasquer les factieux dans un tems où ils disposaient de la vie des citoyens, mit plus d'une fois sa vie en péril. Ayant été un des moteurs de l'insurrection d'une partie des sections de Paris contre la *Convention nationale*, il fut mis *hors de la loi* à l'époque des événemens de Vendémiaire an III. Il fut ensuite condamné à la déportation après le 18 Fructidor an V; mais Langlois n'ayant point été déporté, il fut rappellé par le gouvernement Consulaire à la fin de 1799.

La faiblesse de sa constitution physique était loin d'égaler l'énergie de son âme. Tant de crises et de dangers allumerent son sang et minerent ses forces. Langlois mourut dans la vigueur de son âge, la derniere année du siecle qui l'avait vu naître : il était né à Rouen, le 18 Juin 1770.

---

* Il avait cependant marché sous d'autres bannieres que celles du royalisme ; car il fut du nombre de ceux qui, le 10 d'Août, assiégerent le château des Tuileries.

Isidore Langlois n'est connu dans la république des Lettres que par des brochures politiques qui ne pouvaient offrir que l'intérêt du moment; l'une est intitulée : *Des Gouvernemens qui ne conviennent point à la France*, in-8° ; l'autre est un *Appel à ses Juges et à ses Concitoyens*. Toutes deux furent imprimées en 1795. Le style en est âcre et mordant.

LARREY.

Isaac De Larrey naquit à Montivilliers, au mois de Septembre 1638, d'une famille distinguée dans la province et reconnue pour noble. Quoiqu'il eût eu le malheur de perdre son pere dès son enfance, ses parens, qui remarquerent en lui des dispositions rares, l'envoyerent à Caen pour faire ses études. Il s'y montra digne de leur attente, et la ville retentit dans la suite de son talent pour la poésie. Un poëme qu'il composa sur l'abdication de la couronne par Christine, reine de Suede, et qu'il lut publiquement, lui acquit surtout une réputation au-dessus de son âge.

De Larrey fit ensuite son cours en Droit et se livra à l'étude de la Jurisprudence. Il n'était encore âgé que de vingt ans lorsqu'un habile avocat d'Harfleur tint à honneur de lui donner sa fille

en mariage. Ses succès au barreau répondirent aux magnifiques espérances qu'on avait conçues dès ses premiers essais : enfin, il acquit en peu de tems une telle réputation par ses connaissances dans les matieres bénéficiales, que les ecclésiastiques du pays, malgré la différence de religion, avaient une grande confiance dans ses lumieres. Certes, ils le pouvaient sans danger ; car De Larrey était d'une probité à toute épreuve.

La nature l'ayant doué d'un esprit capable d'embrasser plusieurs parties à-la-fois, il se délassait des travaux de sa profession par l'étude des lettres, de l'histoire et de la religion. De Larrey devint, en peu de tems, très-instruit, et son savoir le fit rechercher des PP. Rapin et Mainbourg pendant un voyage qu'il fit à Paris.

Tant de renommée fut cause que plusieurs membres du Parlement de Rouen lui témoignerent le désir de le voir se fixer dans la capitale de la province ; mais ne s'étant point trouvé de places vacantes parmi celles réservées aux sectateurs de la réforme, leur bonne volonté lui devint inutile. Cette contrariété ne fut que le prélude des chagrins domestiques qu'il éprouva. Il sentait encore vivement la perte d'une épouse dont il avait eu plusieurs enfans, quand l'un d'eux, sa fille aînée, quitta

tout-à-coup la maison paternelle * pour changer de religion.

De Larrey éprouva un vif chagrin de cette abjuration, et il résolut de préserver ses autres enfans, en sortant du royaume, des insinuations qui lui avaient enlevé sa fille. Cependant pour éviter ce chagrin, il s'en attira d'une autre espece ; car il se vit exposé à toute la rigueur des édits qui défendaient aux Français d'aller s'établir dans les pays étrangers, sans une permission expresse du Roi. A la fin, il parvint à réaliser son projet en s'embarquant secretement avec sa famille sur un bâtiment Hollandais dans le port de Rouen, où il était en surveillance depuis un ou deux ans. De Larrey fut assez heureux pour débarquer en Hollande ; mais il n'avait emporté avec lui d'autre bien que son épouse et ses quatre enfans : tout son espoir était fondé sur son talent.

L'Electeur de Brandebourg, auquel on avait appris à le connaître, s'empressa de l'appeller à sa Cour ; il le combla de ses libéralités et lui

---

* Par suite d'un édit de Louis XIV, qui permettait aux enfans des Calvinistes de se soustraire, à l'âge de douze ans, à l'autorité paternelle pour embrasser la communion Romaine, sa fille se retira chez l'abbesse de Montivilliers. Une déclaration de ce Monarque, en date du 17 Juin 1681, fut même jusqu'à autoriser les enfans de sept ans à quitter la maison de leurs parens, s'ils voulaient se faire Catholiques.

accorda une pension, avec le titre de Conseiller de Cour et d'ambassade.

C'est à Berlin qu'il composa les divers ouvrages qu'on a de lui : tous se ressentent de l'extrême facilité avec laquelle il travaillait, et surtout de son excessive confiance dans sa mémoire. Jamais De Larrey ne faisait d'extraits des livres qu'il lisait ; aussi remarque-t-on des inexactitudes dans un assez grand nombre de ses citations.

Quoiqu'il se soit quelquefois écarté de l'impartialité toujours indispensable dans un historien, on a cependant poussé le reproche beaucoup trop loin à cet égard. Le jugement porté dans le Journal des Savans le réduit à sa juste valeur.

« Les Catholiques et les Français, lit-on » dans ce journal, s'apperçoivent bien que c'est » toujours un Protestant et un partisan des » intérêts et de la religion d'Angleterre qui » parle ; mais ils apperçoivent aussi en quel- » ques occasions qu'il tâche de se modérer et » qu'il se tient en garde contre ses propres » préjugés. »

Tel est le jugement qu'ont porté les rédacteurs à l'occasion de l'Histoire d'Angleterre publiée par De Larrey. Cet auteur a commencé son Histoire de la Grande-Bretagne à Henri VII,

et l'a d'abord conduite jusqu'à Jacques Ier. Ayant depuis rétrogradé sur les premiers tems de la monarchie Anglaise, il en publia la plus ancienne partie jusqu'à Richard III, tué à la bataille de Bosworth en 1485. Les derniers volumes qu'il a donnés au public embrassent les protectorats des deux Cromwel, les regnes de Charles II, de Jacques II et de Guillame III. Cette histoire fut bien accueillie en France: outre qu'elle était plus complette que celles précédemment mises au jour, la beauté des portraits dont elle était enrichie, contribua beaucoup à la faire rechercher. Quant aux Anglais, ils parurent en faire moins de cas; ils la trouverent écrite d'une maniere trop superficielle. Leur opinion sur cet ouvrage a depuis prévalu également parmi nous, et l'histoire de De Larrey est fort peu lue de nos jours.

Les autres ouvrages de cet historien sont: 1° l'*Histoire d'Auguste* *, *contenant les plus particuliers événemens de sa vie, avec l'Idée générale de son siecle, et le Plan de sa politique et de son gouvernement.*

2° L'*Histoire d'Eléonore, fille de Guillaume dernier duc de Guienne, femme de Louis VII, roi de France, et ensuite de Henri II, roi d'Angleterre*, in-8°.

* Elle fut imprimée en 1680.

Le

Le premier est semé de réflexions politiques, de détails sur les mœurs des anciens Romains, de descriptions sur les spectacles en usage à Rome, qui en rendent la lecture aussi agréable qu'instructive. C'est de toutes les productions d'*Isaac De Larrey* la seule qu'on puisse encore recommander aujourd'hui.

Le second est rempli d'incidens agréables; mais s'ils inspirent de l'intérêt au lecteur, ils lui font perdre beaucoup de la dignité de l'histoire; on serait tenté de croire qu'on lit un roman.

Son histoire des *Sept Sages*, qui parut en 1713, en deux volumes in-8°, est remplie d'une infinité de faits curieux et bien narrés; mais on désirerait que le style en fût plus sévere.

Quant à son *Histoire de France sous le regne de Louis XIV*, elle est maintenant tout-à-fait oubliée; on en fit pourtant dans la nouveauté plusieurs éditions en Hollande. On reproche à l'historien d'avoir mal disposé ses matériaux, et surtout d'avoir trop pris le ton du panégyrique. C'est le dernier des ouvrages sortis de la plume de De Larrey, et, sans contredit, le plus médiocre.

Cet historien mourut à Berlin dans sa quatre-vingt-unieme année, le 17 de Mars 1719.

LAVALLÉE-POUSSIN.

Lavallée-Poussin fut un des premiers éleves de l'école de Rouen, où il avait reçu le jour. Après s'être distingué dans sa patrie par des progrès rapides, il fut achever ses études à Paris. Le prix de Rome que ce jeune artiste remporta, fut un triomphe honorable qui lui procura l'avantage d'aller en Italie comme pensionnaire du Roi. Son goût l'ayant retenu à Rome une grande partie de sa vie, il y devint membre de l'Académie des Arcades. On trouve dans un ouvrage intitulé : *Nella venuta in Roma*, in-4°, publié en 1774, plusieurs figures de ce peintre.

Lorsqu'il fut revenu à Paris, Lavallée composa un tableau représentant *la Naissance de Jésus-Christ.* Cette composition de quinze pieds de hauteur lui mérita l'honneur d'être agréé à l'Académie de Peinture, le 28 d'Août 1788. Il traita ensuite, dans un tableau de six pieds et demi de hauteur sur cinq de largeur, le sujet du *retour de Tobie et sa rencontre avec son pere et sa mere.* Cette production fut exposée au salon du Louvre au mois de Septembre 1789. Le même artiste y exposa encore un autre tableau représentant l'*Adoration des*

Bergers, qui avait 12 pieds 8 pouces de hauteur sur 8 pieds 6 pouces de largeur.

Quelque réputation que Lavallée-Poussin se fût faite par la composition de ces grandes machines, il se livra cependant par goût à la peinture des arabesques, genre dans lequel il excella.

Lavallée-Poussin, ainsi surnommé du nom de sa mere, mourut à Paris en 1805.

LEBEUF.

François Lebeuf était natif de la ville d'Eu. Il aima les lettres et s'exerça dans le genre de l'histoire. C'est ainsi qu'il se délassait des travaux que lui imposait la place de Lieutenant-général de la comté d'Eu. Il quitta la vie en 1660.

LEBLOND.

Henri Leblond reçut le jour à Rouen: il obtint des succès dans la poésie latine. Ayant concouru pour les prix que distribuait, chaque année, l'Académie de l'*Immaculée Conception*, il remporta deux fois le prix de l'*Etoile*: Le premier en 1748; le deuxieme en 1756. Le sujet de sa derniere piece de vers fut *la Prise*

du port Mahon sur les Anglais. On n'en citera que les trois vers suivans. L'auteur y fixe la position géographique de l'Angleterre et l'esprit dont le peuple britannique est animé.

Solis ad occasum medio jacet insula punto,
Classe potens, toto divisos orbe recundit,
Divisos animis plus quàm regione britannos.

LE BOUCHER-DE-CAIRON.

Cette femme auteur, morte en 1790, cultiva la poésie ; mais elle ne courtisa les Muses que pour passer avec elles quelques instans agréables. Le soin qu'elle prit de tenir cachés les enfans de ses loisirs, prouve qu'elle n'aspirait point à la renommée. La seule piece qu'elle ait rendue publique, est une ode sur l'*Insensibilité.*

LEBRUMENT.

Jean-Baptiste Lebrument manifesta de bonne heure le désir de se perfectionner dans la profession qu'exerçait son pere, entrepreneur de bâtimens, en modelant avec une singuliere facilité des pieces très-compliquées. Doué d'une perception rapide, il sentit que l'art du trait et la

coupe des pierres pouvait bien faire un excellent maçon ; mais que la pratique du dessin devait seule former un architecte. Lebrument obtint de ses parens de faire un cours sous M. *Descamps :* il fit, en peu de tems, des progrès rapides sous cet habile professeur, et bientôt il eut la satisfaction de recevoir la récompense de son application : on lui décerna le prix d'architecture.

Plus les idées de Lebrument se développaient, plus il demeurait convaincu, en regardant autour de lui, que notre ville n'offrait aucun monument capable d'élever un architecte aux hautes conceptions de son art. Il insista si vivement alors pour obtenir la permission de se rendre à Paris, que ses parens y consentirent à la fin, quoique avec une extrême répugnance.

Notre compatriote acquit, en peu de tems, dans la capitale, par les dessins qu'il y fit, cette pureté de style qu'il rapporta depuis au milieu de nous. La construction de l'*église de l'Hôpital* offre un plan simple, de belles proportions, et des ornemens qui déposent en faveur du bon goût de l'artiste.

De tous les travaux entrepris depuis par Lebrument, aucun ne lui a fait autant d'honneur que les deux *escaliers de l'hôtel de la Mairie.* Ils fixent également l'attention des connaisseurs.

et des étrangers : c'est, en ce genre, le morceau le plus hardi que possede notre ville. Leur noblesse et leur légereté prouvent qu'il ne manqua réellement à cet architecte, pour se placer par ses travaux au rang des artistes les plus renommés, que d'avoir visité l'Italie et vécu sur un plus grand théâtre.

Dans les derniers tems de sa vie, époque fatale aux lettres et aux talens, Lebrument se livra avec tant d'ardeur à la recherche des machines les plus utiles à son art, que la santé dont il avait joui jusqu'alors, s'altéra d'une maniere sensible.

Né à Rouen le 7 Janvier 1736, il finit ses jours à l'âge de 68 ans.

LEBRUN.

Tout porte à croire que J.-Baptiste Lebrun, dit *Desmarettes*, dut, dans son tems, jouir de quelque considération. Malgré la chaleur avec laquelle il défendit les opinions de *MM. de Port-Royal*, on n'aurait pas tenu un simple acolyte enfermé pendant cinq ans à la Bastille, s'il n'eût été un adversaire à craindre.

Lebrun est auteur de quelques productions ascétiques aujourd'hui tout-à-fait oubliées. Son principal ouvrage, intitulé : *Voyages litur-*

giques en France*, ou *Recherches faites en différentes villes du royaume sur cette matiere, contenant plusieurs particularités touchant les rits et usages des églises, avec des Découvertes de l'antiquité ecclésiastique et payenne*, in-8°, Paris, 1718, n'est guere plus connu que les premiers. On y trouve cependant des détails curieux sur la diversité des pratiques.

Une entreprise semblable dut exiger beaucoup de tems et de travail; il est fâcheux que J.-Baptiste Lebrun n'ait pas employé ses veilles d'une maniere plus utile. S'il eût tourné vers les antiquités son goût pour les recherches, il eût peut-être rendu d'importans services à la science. Malheureusement, la matiere dont il s'est occupé ne présente presque plus, depuis long-tems, aucune sorte d'intérêt.

On ne citera des *Voyages liturgiques* de Lebrun que deux passages. L'un est la description de la bibliotheque de la cathédrale de Rouen, l'autre est relatif au *Couvre-feu*.

« On l'a placée, dit-il, à l'extrémité du côté » gauche de la croisée du portail dit des Li» braires. On y monte par un escalier de pierre

* Cet ouvrage in-8° a été publié, en 1718, sous le nom du sieur de *Mauléon*.

» avancé dans l'église et qui est très-bien tra-
» vaillé : (Il a été fait par la libéralité du car-
» dinal d'Estouteville). Au-dessus de l'escalier,
» on lit ces deux vers qui sont de Saint-Paulin,
» et qui étaient pareillement sur la porte de la
» bibliotheque de Saint-Félix de Nole :

Si quem sancta tenet meditandi in lege voluntas,
Hic poterit residens sacris intendere libris.

» Les chanoines de l'église cathédrale ont rendu
» publique cette bibliotheque. Le vaisseau est
» assez grand et bien éclairé. Il y a de fort bons
» livres enfermés dans des armoires garnies de
» fil d'archal. Au-dessus de ces armoires on
» voit les portraits de ceux qui les ont donnés,
» entre lesquels est celui du sieur *Acarie* qui
» la commença en donnant sa bibliotheque.
» Aussi, par un esprit de reconnaissance, à la fin
» des grâces, après le dîner que les chanoines
» font tous ensemble dans ce lieu le jour de
» l'Ascension, le chanoine qui a fait la béné-
» diction de la table, dit : *Prions pour le*
» *repos de l'âme de M. Pierre Acarie* *,
» *qui a donné commencement à cette biblio-*
» *theque.* »

Voici maintenant le passage sur le *Couvre-feu :*

---

* C'était un archidiacre de cette église.

« Le dernier son* de toute la journée, lit-on
» à l'article de Notre-Dame de Rouen, s'ap-
» pelle *le son du Couvre-feu*, dit en latin:
» *Ignitegium*, qui se sonne au soir entre
» sept à huit heures, à une cloche seulement,
» s'il n'y a carillon, et doit avoir six vingt
» traits. Ce dernier son était pour la priere et
» pour la retraite, ou, enfin, le couvre-feu**
» pour aller coucher; de sorte qu'il n'était plus
» permis de sortir de la maison après que cette
» cloche était sonnée. » C'est ce que j'apprends
» d'un ancien Concile de Normandie, tenu à
» Caen, l'an 1061, can. 2. *Ut quotidie serò
» per signi pulsum ad preces deo fundendas
» quisque invitaretur, atque occlusis foribus
» domorum ultrà vagari ampliùs vetitum
» admoneretur.* » Pag. 381 et 82.

Il publia aussi une édition des OEuvres de S.-Paulin: celle de Lactance, qu'il avait préparée, fut mise au jour par *Lenglet Dufresnoy*.

Lebrun, soit singularité, soit modestie, ne voulut jamais entrer dans les ordres sacrés. Il était fils d'un libraire de Rouen, son pays natal. Il mourut à Orléans, le 19 de Mars 1731.

---

* Il avait lieu vers huit heures.

** Extrait d'une grande pancarte intitulée : *Déclaration de la sonnerie ordinaire de l'église de Notre-Dame de Rouen, ordonnée en chapitre général, en 1476.*

LECARPENTIER.

Nicolas Lecarpentier fut prieur de l'abbaye de la ville d'Eu, sa patrie. Il se fit de son tems connaître par des traductions, et finit ses jours vers 1630.

LECARPENTIER.

Mathieu Lecarpentier, architecte et membre de l'Académie royale d'architecture, naquit dans nos murs, d'un pere qui exerçait avec succès la profession de menuisier, surtout dans les grands travaux pour les églises. Dès l'âge de dix-neuf ans, le désir de se perfectionner dans son art détermina Lecarpentier à quitter sa patrie pour se fixer à Paris. C'est-là qu'il se livra à l'étude des *Vitruve* et des *Palladio* avec un zele que rien ne put ralentir.

Lecarpentier, toutefois, n'alla pas en Italie; il ne vit point les admirables monumens dont d'immortels artistes ont enrichi cette contrée; mais son génie et l'étude suppléerent aux connaissances qu'il y eût acquis.

Un discernement éclairé lui fit dédaigner les formes défectueuses, et cette prodigalité d'ornemens qui gâtaient l'architecture jusqu'à ces derniers tems.

Il serait trop long de parler de tous les édifices particuliers où Lecarpentier se distingua par sa sagesse dans le choix des ornemens. Rien ne semble avoir donné une idée plus grande de la fécondité des ressources de son génie que la maison qu'il fit construire à Paris pour lui-même sur un terrein excessivement irrégulier. Les véritables connaisseurs admirerent également l'élégance de la distribution et la simplicité noble des décorations. Cette maison coûta des sommes considérables à notre compatriote; aussi disait-il en riant à ses amis : *Je me ruine, après avoir par mes conseils ruiné les autres.*

Parmi les édifices d'une moindre étendue que l'on doit à ses talens, on cite les châteaux de *Courteille*, dans le Perche; de *Balainvilliers*, sur la route d'Orléans; de *La Ferté-Vidame*, et un pavillon de chasse à *Croix-Fontaine*, connu sous le nom de *Pavillon du Roi.* Lecarpentier cependant ne fut pas absolument le maître d'y suivre ses plans, et il disait à ce sujet, avec sa franchise accoutumée, que *la réputation de l'artiste pourrait bien souffrir de ses complaisances.*

Notre département offre de lui des édifices et des constructions dignes de ses talens. L'un est *une Romaine* construite au Havre; l'autre est *la Porte du palais Archiépiscopal* de Rouen, qui fut élevée du vivant de M. de Tavannes.

Notre cité posséderait un plus vaste monument de son génie, si l'on eût terminé l'hôtel-de-ville dont on avait jeté les fondemens auprès du Vieux-Marché, à l'endroit même où commence aujourd'hui la rue de Crosne. C'était d'après ses plans qu'on devait construire ce magnifique édifice; mais on en est resté aux fondations. Par bonheur pour Lecarpentier, le plan en a été gravé dans le plus grand détail, et il est conservé avec soin par les amateurs de notre ville. Il en fut aussi fait un modele, sur deux pouces pour toise, par le sieur *Drouin*, menuisier très-célebre en ce genre d'ouvrage.

Les artistes les plus avares de louanges en donnerent à la beauté de la disposition, à la noble simplicité du plan, à la régularité, à l'expression ionique de la Place-Royale, à l'attique placé sur le principal avant-corps qui marquait le milieu de l'édifice. Il aurait été particulierement recommandable par l'unité précieuse des masses dans les parties et les détails.

Un mérite aussi généralement reconnu ouvrit la porte de l'Académie royale d'Architecture à Lecarpentier; il y fut admis en 1755.

Deux traits vont faire connaître la fermeté de caractere et l'élévation d'âme de notre compatriote. Un individu infatué de son opulence se permit un jour de ravaler son état devant lui. *Monsieur*, lui répliqua Lecarpentier, *l'or seul*

met de la différence entre vous et moi ; et je méprise l'or.

Toujours au-dessus d'un vil intérêt, Lecarpentier ne considérait que l'honneur dans tous les travaux qu'il entreprenait : aussi se rendait-il ce témoignage *qu'il n'avait jamais pris le crayon dans la pensée qu'il lui en reviendrait de l'argent.*

Sans ce noble désintéressement, les arts ne seraient qu'un métier, et ceux qui les professent se montreraient indignes d'occuper une place dans le temple de la Renommée.

Les nombreux travaux de Lecarpentier lui procurerent cependant une belle fortune, dont il fit un usage fort honorable. On le vit toujours prompt à soulager les infortunés et à secourir de sa bourse les jeunes artistes. Incapable de jalousie, il employait ceux dans lesquels il reconnaissait le plus de talent, et il ouvrit à plusieurs le chemin de la fortune.

Fidele à l'amitié, il vécut pendant quarante ans avec Gendrier, inspecteur des ponts et chaussées. Lecarpentier se flattait de couler une vieillesse heureuse dans la société de son estimable ami, quand la mort termina la carrière de notre compatriote le 15 Juillet 1773 ; il était né le 15 de ce même mois en 1707.

Notre ville possede un témoignage de son souvenir pour sa patrie ; car c'est à la généro-

sité de cet architecte qu'elle doit la *sphère* de trois pieds de diametre qui couronne la serre-chaude du jardin des Plantes.

LECHANDELIER.

Jean-Baptiste Lechandelier fut un des conseillers du Parlement de Normandie. Il se fit de son tems connaître dans la littérature par quelques poésies latines. Lechandelier fut lié d'amitié avec *Charles Fontaines*; tous deux s'écrivaient en vers. Ceux que Lechandelier lui adressa sont imprimés dans le Recueil de Poésie de celui-ci. *Fontaines* l'a intitulé: *Traicté du Passe-Tems des Amis.*

Lechandelier était originaire de Rouen; il mourut en 1549.

LE CHAPELAIN.

J.-B. Le Chapelain * naquit à Rouen le 15 de Juin 1710. Il se distingua, dans la congrégation des Jésuites, par le succès avec lequel il prêcha à la ville et à la Cour. Ce fut le 27 d'Août 1737, que Le Chapelain commença à se montrer dans la chaire avec éclat. Il pro-

* Son pere était procureur du Roi au Parlement de Normandie.

nonça, cette année, dans l'église des Peres de l'Oratoire Saint-Honoré, le panégyrique de Saint-Louis, en présence des Académies *des Sciences et des Belles-Lettres*. On goûta beaucoup son discours et l'on applaudit également à la maniere dont il l'avait prononcé. Un jeune prédicateur qui joignait déjà l'action de l'orateur aux autres qualités qu'exigent la pratique de la chaire, ne pouvait manquer de réussir. Le Chapelain fut en effet un des plus célebres prédicateurs de son tems.

Ses sermons, sans être écrits d'un style aussi fleuri que les sermons de Massillon, d'un style aussi brillant que ceux du P. De Neuville, méritent d'être pris pour modeles. Le style en est serré, correct et suffisamment orné : ils sont remarquables surtout par beaucoup de chaleur et d'onction. Le P. Le Chapelain attache, intéresse, échauffe et réveille. Quand il applique un texte de l'Ecriture et des Peres au sujet qu'il traite, il le ramene toujours avec autant de justesse que de force. On va citer quelques fragmens de ses sermons, qui ont paru devoir être lus avec plaisir des personnes du goût le plus difficile.

Le passage suivant prouve qu'il s'était fait une idée juste de la maniere de diriger les âmes dans le tribunal de la pénitence, et de celle dont il convenait d'annoncer la parole

évangélique. Voici l'apostrophe qu'il adresse à ses confreres, dans son sermon sur *la Charité chrétienne :*

« Ministres qu'ils sont d'un Dieu, sauveur » du monde, malheur à leur prétendu zele si, » au lieu de compatir à la faiblesse des coupa- » bles dans le tribunal de la pénitence, et de » leur inspirer le repentir par des paroles de » douceur et de paix, ils n'ont à leur repré- » senter que des rebuts amers, des reproches » outrageans, des anathêmes, des malédic- » tions plus capables d'en faire des désespérés » que des pénitens. Malheur à leur éloquence » prétendue, si, chargés d'instruire les peu- » ples, ils cherchent la regle et la mesure de » l'instruction qu'ils adressent au monde dans » la culture et la capacité de leur propre gé- » nie, plutôt que dans l'esprit peu éclairé des » hommes confiés à leurs soins; et si, ne pou- » vant se résoudre à tempérer les faibles lueurs » d'une imagination toute humaine par la di- » vine simplicité de l'Évangile, ils se consolent » du peu de fruit de leur discours par l'idée » flatteuse d'un savoir qui les met au-dessus » de la portée du vulgaire. »

Le Chapelain a toujours mérité cette louange qu'il ne s'est en aucun tems écarté de ces prin-

cipes

cipes dans la composition de ses sermons.

« Eh! quels sont en effet, Chrétiens du
» monde, ces liaisons prétendues chrétiennes
» qui vous réussissent, s'écrie-t-il dans le dis-
» cours cité plus haut? »

Après avoir parlé des liaisons de naissance et de parenté, des liaisons de penchant et d'inclination, d'amour-propre et de sentiment, il définit ainsi les liaisons suivantes:

« Liaisons d'habitude et de bienséance : on
» aime uniquement parce que l'on a commencé
» d'aimer, et qu'il en coûterait à la paresse du
» cœur, déjà fixé, pour changer de commerce
» et porter ailleurs ses premiers sentimens.

» Liaisons de parade et de vanité toute hu-
» maine : on aime à proportion que l'on estime
» les objets auxquels on s'attache, et l'on ne
» cherche en effet dans l'amitié même que
» l'appui brillant d'un mérite étranger qui fasse
» honneur aux yeux du monde.

» Liaisons de politesse et de respect humain :
» on aime à l'extérieur et en parole tout ce qui
» se présente à nos regards ; mais sans aimer
» personne en effet, et seulement pour paraître
» aimer.

. . . .

« Liaisons de société et d'amusement : on
» n'aime dans ce que l'on se fait d'amis que le
» frivole talent que leur a donné la nature,
» ou l'art de plaire, de divertir et de faire
» perdre agréablement les jours, etc., etc. »

Toutes ces idées sont justes et rendues avec autant de clarté que de précision.

Prêche-t-il sur l'*Aumône?* On se plaît à lui entendre rappeler cette maxime de Saint-Ambroise : « Ne pas soulager le pauvre dès qu'il
» est en notre pouvoir de le faire, c'est en
» devenir le meurtrier et l'homicide, en lui
» faisant trouver une mort précipitée dans l'ex-
» cès de l'indigence : *Non pavisti, occidisti.* »
Et cette autre du même Pere que Le Chapelain développe en ces termes : « Ignorez-vous
» que le pauvre n'a pas moins de droit sur votre
» superflu que vous avez droit vous-même sur
» votre nécessaire, puisque votre superflu,
» dans les desseins de Dieu, doit toujours
» devenir le nécessaire du pauvre : *Neque*
» *enim plus criminis, habenti tollere, quàm*
» *cùm possis, indigentibus denegare.* »

Cette morale est vraie et respire la bienfaisance. On admire l'art avec lequel le P. Le Chapelain tourne leurs propres moyens d'excuse contre ceux qui allèguent le malheur du

tems pour se dispenser de faire l'aumône. La péroraison de ce discours est surtout d'une grande beauté. Parmi les différentes apostrophes faites au cœur des auditeurs, nous ne pouvons résister au plaisir de citer celles qu'on va lire :

« Cœurs humains............, c'est pour des » hommes, pour des freres que je vous parle; » pour des hommes revêtus de la même chair, » de la même nature que vous ; membres de » la même société, vos semblables en tout, » ne différant de vous que par une indigence » dont ils n'ont pas mérité la peine plus que » vous-même. Que faudrait-il de plus pour » vous toucher? Verrez-vous l'humanité humi- » liée, l'humanité avilie et dégradée dans vos » semblables, dépérir et tomber en ruines sous » le poids de la misere, sans en relever les » débris par vos largesses?

» Cœurs tendres et compatissans, c'est pour » des objets dignes de tous vos sentimens que » je vous parle. Souvent, hélas! une aventure » fabuleuse a pu vous attendrir; un récit tra- » gique qui vous peignait l'infortune d'un héros » imaginaire vous a touchés plus d'une fois jus- » qu'aux larmes, et dans ces momens rien ne » vous eût coûté pour soulager de tels mal- » heurs. Les malheurs trop réels de vos freres

» seraient-ils sur vous moins puissans ? et mé-
» riteriez-vous cette bonté de cœur que vous a
» donné la nature, si, vainement prodigues de
» votre tendresse, vous ne cessiez d'être sen-
» sibles que pour les objets les plus dignes de
» votre compassion et de vos bienfaits?

» Cœurs ambitieux et avides de gloire, c'est
» pour des hommes dont le soin vous éleve au
» faîte de l'honneur que je vous parle. Où trou-
» vez-vous rien de si grand que d'être ici-bas
» les Dieux tutélaires et les sauveurs d'une
» partie du genre humain; que d'être associés
» à la Divinité, comme ses ministres, pour
» bannir les miseres du monde? Aveugles,
» vous vous croyez honorés par vos richesses.
» Non, leur possession n'a rien pour vous de
» glorieux; c'est leur usage en faveur du pauvre
» qui vous éleve au-dessus de l'homme, et
» qui vous fait partager la gloire de Dieu
» même.

. . . .

. . . .

. . . .

» Cœurs dévoués au bien de la patrie, ce
» n'est point pour des étrangers, c'est pour
» des citoyens que je vous parle. On vous en-
» tend gémir quelquefois sur les ravages de
» la guerre qui moissonne l'espérance des fa-
» milles, qui dépeuple vos villes d'habitans et

» vos campagnes de laboureurs. Je ne blâ-
» merai point les gémissemens que l'amour de
» la patrie vous arrache ; mais si votre zele
» pour elle est sincere, conservez-lui du moins,
» par charité, tant de citoyens que l'indigence
» dévore tous les jours, et n'abandonnez pas
» aux suites funestes de la pauvreté ceux que
» le glaive de la guerre épargnera.

» Cœurs nobles et fiers dans vos sentimens,
» qui craindriez moins le sort du pauvre que la
» honte de le paraître, c'est pour des hommes
» de ce caractere que je vous parle. Peut-être
» les miseres communes n'ont-elles rien qui
» vous frappe ? Réunissez ce qui vous reste de
» pitié sur ces pauvres honteux d'un état long-
» tems inconnu pour eux, dont le plus grand
» malheur dans la disette est d'avoir aupara-
» vant goûté l'abondance, et qui sont d'au-
» tant plus à plaindre qu'ils ne craignent rien
» tant que de l'être, etc., etc. »

Si l'on ne craignait de multiplier les citations, on en pourrait citer encore beaucoup d'autres dans son sermon sur l'*immortalité de l'âme*. Mais le plus vanté de tous les discours de Le Chapelain est celui prononcé pour la profession de Madame la comtesse d'Egmond, au Calvaire de Luxembourg, le 20 Juin 1755. Le style est, en effet, d'un genre plus noble

et plus oratoire que ces sermons. Il offre, d'ailleurs, peu d'endroits faibles.

Voici un passage qui peut braver la critique la plus sévere. Ce n'est rien, dit le Pere Le Chapelain, de sacrifier le monde *lorsque l'expérience nous a montré toute la fausseté de son commerce et toute la honte de ses fortunes*. . . . .

« Mais sacrifier le monde quand il se montre » à nous comme une perspective, et qu'il per- » met à l'imagination de s'égarer dans des illu- » sions plus séduisantes par ses fortunes, même » possédées à l'abri de tous les périls; mais » sacrifier le monde quand il nous dévoile en » plein la superficie brillante qui le décore, » sans qu'on ait à craindre pour le présent ou » pour l'avenir la moindre de ses miseres; mais » sacrifier le monde et couronner, pour ainsi » dire, cette idole que l'on sacrifie, des plus » belles fleurs qu'elle pût semer sur ses pas, et » qu'elle présente chaque jour à ses plus illus- » tres adorateurs; . . . .
. . . .
» voilà, ma chere sœur, le grand sacrifice qui » doit déconcerter l'orgueil et anéantir la pré- » somption du monde. »

Le Chapelain, ailleurs, s'écrie à l'occasion de ce sacrifice : « Et vous célestes esprits . . ?

. . . .
» puissances célestes, descendez donc en ce
» jour du plus haut des Cieux pour honorer
» de votre présence ce sacrifice illustre ; que
» cet instant, qui va le consommer, soit pour
» vous la plus belle fête ; que tous vos canti-
» ques se raniment ; que vos sublimes cœurs
» tressaillent à l'envi d'allégresse et de joie
» que ce sanctuaire retentisse, comme le Ciel
» même, de vos chants de victoire. »

Voilà, sans contredit, de l'éloquence. Les ornemens y sont répandus avec sagesse et discernement ; les expressions sont nobles ; le style est harmonieux et parfaitement approprié au sujet.

Une citation tirée de l'oraison funebre de François Ier, Empereur des Romains, ne peut qu'ajouter à l'idée avantageuse de l'éloquence de Le Chapelain. Ici l'orateur ne fait que narrer ; mais, comme dit Boileau :

Le style le plus simple a pourtant sa noblesse ;

et celui de Le Chapelain en fournit la preuve. Voici dans quels termes il raconte la fondation de la maison des Orphelins, établie par les soins de l'Empereur *François*, dans un fauxbourg de Vienne.

« Je l'ai vue plus d'une fois, et toujours

» avec le sentiment d'une nouvelle admiration,
» cette institution célebre, fruit de son esprit et
» créateur de son inépuisable charité. Il entre-
» prend, et bientôt le succès répond à ses espé-
» rances; il entreprend de former aux plus beaux
» arts une multitude d'enfans abandonnés, et
» d'en faire autant de citoyens utiles au bonheur
» et à la gloire même de la patrie. Bientôt, en
» effet, des troupes nombreuses de dessina-
» teurs habiles, de jeunes militaires exercés à
» toutes les évolutions de la guerre, de disciples
» de l'harmonie déjà capables de servir de
» maîtres, sortent de cette maison de provi-
» dence............. Bientôt les villes et les pro-
» vinces sont peuplées de ces talens divers qui
» semblent comme sortir du néant pour y per-
» fectionner les arts agréables et avantageux
» aux nations; les artistes les plus distingués,
» suivis de leurs disciples, les guerriers les plus
» célebres, accompagnés de leurs soldats, ad-
» mirent l'habileté de cette jeunesse dans les
» arts différens. Ils y trouvent des leçons de
» perfection pour eux-mêmes, et reviennent
» plus formés dans l'exercice de leur art et de
» leur talent de cette école de l'enfance où la
» curiosité seule les avait conduits. »

Il est impossible de présenter avec plus de précision les avantages résultant de l'établisse-

ment de la maison des Orphelins, et de donner une plus haute idée des progrès que faisait une jeunesse dévouée, dès son enfance, au délaissement et au mépris.

C'est sans doute cette oraison funebre qui mérita au P. Le Chapelain le titre *de Prédicateur de Leurs Majestés Impériales*, *Royales et Apostoliques.* Il paraît, par la dédicace qu'on lit en tête des *Sermons* de Le Chapelain, imprimés à Paris en 1768, que cet orateur prêcha plusieurs fois devant Leurs Majestés. Je transcris ses propres expressions dans le commencement de son épître dédicatoire *à Sa M. I. R. et Apostolique*, *Marie-Thérese d'Autriche*, *impératrice douairiere*, *Reine de Hongrie et de Bohême.*

« J'ai désiré (c'est Le Chapelain qui parle),
» comme une nouvelle grâce, après tant d'au-
» tres déjà reçues de VOTRE MAJESTÉ, qu'il me
» fût permis de lui dédier les Sermons que j'ai
» eu l'honneur de prêcher devant elle. Elle a
» bien voulu exaucer les désirs de son *prédi-*
» *cateur* français, et accepter, dans les termes
» les plus gracieux, ce très-petit hommage que
» je souhaitais de lui rendre, etc., etc. »

Ils forment 6 volumes in-12; chaque volume contient six Sermons.

Le Chapelain termina sa carriere à Malines,

le 26 Décembre 1779. Elle fut honorable ; et ses Sermons le placent peut-être au premier rang, principalement sous le rapport de la solidité, après Laneuville, Massillon et Bourdaloue.

LECERF DE LAVIEUVILLE.

Le plus sûr moyen d'apprécier les hommes à leur juste valeur, est de lire les divers jugemens qu'on a porté d'eux. *Lecerf de Lavieuville de Freneuse* est jugé fort séverement dans le *Dictionnaire des Grands Hommes*, édition de 1789, sur un prétendu propos de Fontenelle. En accordant à Lavieuville beaucoup d'esprit, on va jusqu'à dire qu'il n'avait *pas le sens commun.* On ne peut nier que Lavieuville n'ait employé des comparaisons bizarres et qu'il ne paraisse trop viser à l'esprit. Mais a-t-il eu tant de tort au fond de traiter les Italiens, sous le rapport de la musique, de *gens à pâtisseries, à ragoût, à confitures ambrées, et qui ne mangent que de cela.* Le parallelle suivant paraîtra, je crois, fort sensé. *La musique française est sage, unie et naturelle, et ne souffre que de tems en tems, et de loin en loin, les tons extraordinaires et les agrémens recherchés. La musique italienne, au*

contraire, toujours forcée, toujours hors des bornes de la nature, sans liaison, sans suite, rejette nos agrémens doux et aisés..... Les Italiens se sont gâtés le goût par l'usage continuel de leurs accords piquans et raffinés.

Les réflexions qu'on vient de lire sont judicieuses. Si Lavieuville a pu être accusé de l'abus d'esprit par la maniere dont il a traité la question, on doit au moins convenir qu'il voyait juste en principe, et sans se laisser entraîner au jugement qu'en ont porté les autres; il est sage de lire ses écrits avant de prononcer.

La raison qu'il apporte d'écrire *fausset*, au lieu de *faucet*, paraît incontestable. Le *fausset* est une voix factice et qui n'est point dans la nature. Lavieuville a donc raison d'observer que le *fausset* vient de l'adjectif féminin, *fausse*. Une voix de *fausset*, comme qui dirait une voix presque *fausse* ou *factice*.

Il serait inutile de multiplier les citations: on se contentera de rapporter le titre des Dissertations polémiques de Lavieuville. La premiere, imprimée à Bruxelles en 1705, a pour but de venger la nation de la préférence que *l'abbé Raguenet avait accordée à la musique italienne sur la musique française;* elle est intitulée: *Comparaison de la Musique italienne et de la Musique française, où, en*

examinant en détail les avantages des spectacles et le mérite des compositeurs des deux nations, on montre quelles sont les vraies beautés de la musique.

Cette querelle polémique devint d'autant plus vive que l'acrimonie et la passion s'en mêlerent; Lavieuville crut devoir repousser le ridicule par le ridicule, et il termina la discussion par un écrit qu'il intitula : *L'Art de décrier ce qu'on n'entend point, ou le Médecin musicien : exposition de la mauvaise foi d'un extrait du Journal de Paris.* Le médecin indiqué dans ce titre se nomme *André*; il avait fourni au Journal des Savans l'article contre le livre de Lavieuville.

On a encore de cet auteur une Dissertation curieuse sur un fait très-important, *l'empoisonnement d'Alexandre-le-Grand.* L'opinion de notre compatriote est que ce conquérant ne fut point empoisonné. Il publia aussi dans le *Mercure de Trévoux* des remarques sur *Ausone* et *Catule*, qui déposent en faveur de son savoir. Il aurait, s'il eût vécu, pu s'exercer avec d'autant plus de succès dans la poésie française, que la nature l'avait doué d'une imagination vive. On cite avec éloge une Epître en vers qu'il avait adressée, en 1698, au P. Bouhours, sur le rétablissement de sa santé : ces vers n'ont point été imprimés.

Les auteurs du *Dictionnaire de Moréry* assurent qu'il avait beaucoup appris : sa mort prématurée ne doit même être attribuée, suivant eux, qu'à l'excès du travail et de l'application. On voit que ce jugement differe beaucoup de celui rapporté plus haut. Né à Rouen, en 1674, d'une famille noble, Lavieuville mourut le 10 Novembre 1707, à l'âge de 33 ans.

LECERF DE LAVIEUVILLE.

Jean-Philippe Lecerf de Lavieuville annonça, dès son cours d'humanités, au collége de Rouen, des dispositions surprenantes : la fin de chaque année classique fut marquée par les prix qu'il remporta. A peine avait-il terminé ses études qu'il résolut d'embrasser l'état religieux. Constant dans sa résolution, il prit l'habit monastique dans la congrégation de Saint-Maur, et prononça ses vœux le 20 de Mars 1697.

Lecerf de Lavieuville parut d'abord à Rouen dans la chaire avec un éclat qui présageait de brillans succès. Mais ses forces physiques ne répondant point à la véhémence qu'il mettait dans le débit de ses sermons, sa santé déclina sensiblement. Jaloux de fournir avec honneur la carriere dans laquelle il était entré, il continua de se livrer à la composition avec

une ardeur qu'aucune représentation ne pouvait ralentir, en même-tems qu'il revoyait les discours qu'il avait prononcés, pour donner à son style toute la correction dont il était susceptible. Un travail aussi continu acheva de ruiner sa santé.

On l'envoya dans l'abbaye de S.-Vandrille; et l'on espérait qu'en y respirant un air plus vif et plus salubre, il parviendrait à y rétablir sa santé; mais ses supérieurs furent trompés dans leur attente, et Lecerf resta grabataire le reste de sa vie.

Ce fut alors que ce religieux offrit une sorte de phénomene: car, durant les trente ans où ses infirmités le retinrent au lit dans l'abbaye de Fécamp, il composa des ouvrages qui donnerent la plus grande idée de son savoir. On raconte que dans cet état déplorable il dictait d'abondance des sermons à ceux qui s'adressaient à lui, et que ces sermons leur attiraient des applaudissemens.

Ce qu'un auteur bien portant eût redouté d'entreprendre à cause des immenses richesses qu'exigeait un si vaste plan, Lecerf l'entreprit et le termina: on veut parler de *la Bibliotheque des Ecrivains de sa congrégation.* Ses supérieurs n'ayant pas voulu en autoriser l'impression, il l'adressa au fameux Jean *Leclerc*, libraire en Hollande, qui la fit imprimer sous

le titre suivant : *Bibliotheque historique et critique des orateurs de la congrégation de Saint-Maur, où l'on fait voir quel a été leur caractere particulier, ce qu'ils ont dit de plus remarquable, et où l'on donne un Catalogue exact de leurs ouvrages et une idée générale de ce qu'ils contiennent.* A la Haye, chez Pierre Gosse, 1726.

Cette Bibliotheque essuya des critiques auxquelles Lecerf répondit; mais elle ne lui en fit pas moins d'honneur.

Un autre ouvrage, fort curieux pour le tems où il le publia, fut l'*Histoire de la Constitution* UNIGENITUS, en ce qui regarde la congrégation de Saint-Maur; c'est un vol. in-12, imprimé à Utrecht en 1735.

Voici les titres de quelques autres ouvrages inédits de Dom Lecerf :

1° *Bibliotheque des auteurs de Normandie.*

2° *Apologie des Normands.*

3° *Vie du Cardinal Duperron.*

La mort mit fin à ses travaux et à ses infirmités le 11 de Mars 1748. Il était de la même famille que le précédent ; Rouen fut aussi sa patrie.

L'ÉCHEVIN.

L'Echevin naquit à Ecotigny ; près Grancourt, dans la sous-préfecture de Neufchâtel. L'Echevin jouit de son vivant, à juste titre, de la réputation de chirurgien habile. Les fonctions chirurgicales qu'il remplit en chef dans l'*hospice des valides de Rouen*, avec un zele digne d'éloges, lui mériterent l'estime et la considération publiques. Le Mémoire qu'il composa sur *la Théorie des Maladies de l'oreille*, et sur *les Moyens que la chirurgie peut employer pour leur curation*, fournit une preuve suffisante qu'il eût pu écrire sur son art, s'il eût ambitionné la réputation d'auteur. Ce Mémoire fut couronné par l'Académie royale de Chirurgie, en 1763.

La lecture seule de ce Mémoire de 52 pages in-4°, ne permet pas de douter que L'Echevin n'eût étudié à fond les maladies de l'oreille et du conduit auditif. Ce chirurgien y traite successivement des *Maladies de l'oreille externe*, des *Maladies du conduit auditif*, de celles de *la membrane du tambour*, *de la caisse et du labyrinthe* ; de celles, enfin, *du nerf auditif*, et de l'usage *des Cornets acoustiques*.

Cette

Cette Dissertation est écrite d'un style clair et correct; les raisonnemens y sont appuyés de faits curieux. Toute personne, sans appartenir à l'art chirurgical, peut lire avec intérêt l'article dans lequel M. L'Echevin développe son opinion sur les maladies du *conduit auditif*.

« La premiere de ces maladies, dit M. » L'Echevin, est l'imperforation avec laquelle » quelques enfans ont le malheur de naître, et » qui, lorsqu'elle se trouve dans les deux » oreilles, les rend non-seulement sourds, » mais encore muets; parce que ne pouvant » imiter des sons qu'ils n'entendent pas, ils ne » peuvent par conséquent apprendre à parler, » quoiqu'ils aient les organes de la parole sains » et biens disposés. C'est au chirurgien à re- » dresser, dans ce cas, l'erreur de la nature, » c'est à lui qu'il appartient de donner, par un » double miracle, l'ouie et la parole à un être » animé, qui, privé de ces deux fonctions, eût » à peine, dans la société, mérité le nom » d'homme. Quelle idée une telle opération ne » doit-elle pas donner de l'excellence de la chi- » rurgie!........ »

L'Echevin joignait à des connaissances profondes sur son art, toutes les qualités qui honorent l'homme. Il était modeste, obligeant, humain, désintéressé, et surtout bon ami. Un

seul trait suffira pour faire connaître sa philantropie et son désintéressement. Après avoir pratiqué son art durant six ans dans l'*hospice des valides*, et être parvenu au grade de *gagné en maîtrise*, il sollicita de l'administration, comme une faveur, l'autorisation de continuer à donner ses soins aux infortunés qui obtenaient une retraite dans cet asyle de charité, sans rien réclamer pour ses honoraires.

Une générosité si rare, relevée par un zele pour le soulagement des malheureux qu'on ne vit jamais se ralentir, lui fit autant d'amis que l'hôpital eut d'administrateurs. Les services qu'il avait rendus, lui mériterent à sa mort une marque particuliere de distinction. Quoiqu'on inhumât alors hors l'enceinte de la ville, il fut enterré dans l'intérieur de l'hospice. L'Echevin mourut vers 1780.

LECLERC.

Pierre Leclerc, dit *Delapierre*, fut pour son tems assez versé dans les mathématiques : il a composé un ouvrage en deux volumes, intitulé : *L'Astronomie mise à la portée de tout le monde*, *destinée à l'usage des colléges*, *des pensions et des familles de tout état et de toute condition*. Cet ouvrage, dédié à leurs

Altesses sérénissimes les Princes de Nassau-Dietz et Orange, etc., le 25 Novembre 1775, a pour but de prouver l'existence de la Divinité, et d'exciter à l'adoration de l'Être-Suprême par l'ordre et l'harmonie qui regnent dans les corps célestes.

Il est aussi l'auteur d'un *Planisphere* qu'il avait dédié au pere desdites Altesses sérénissimes ; son dernier ouvrage n'est même qu'une *explication plus étendue du premier.*

L'*Astronomie* que Leclerc annonce être *à la portée de tout le monde*, répond assez bien à son titre par la clarté qu'on y remarque. Ce livre fut imprimé à *Amsterdam*, *chez Villem Immink*, etc., en 1780.

Pierre Leclerc, né à Buchy le 4 Juillet 1706, se qualifie, dans le titre de son ouvrage, de Sous-Diacre de l'église de Rouen, et de Maître-ès-arts de l'Université de Paris. Il dut mourir à Amsterdam peu d'années après l'impression de son ouvrage.

LECLERC.

Pierre Leclerc est connu par des ouvrages ascétiques. M. *Servin* cite de lui les *Homélies de Saint-Grégoire* et *le renversement de la Religion* ; mais il ne dit rien sur l'époque de

sa naissance et de sa mort, ni sur celle où les ouvrages de cet auteur furent imprimés.

LECOURAYER.

Lecourayer (François-Pierre) joignait une grande étendue de savoir à beaucoup d'esprit : ses connaissances le firent de très-bonne heure distinguer dans l'ordre des Chanoines réguliers de S.-Augustin, où il avait fait profession : il fut nommé bibliothécaire de Ste.-Genevieve à Paris.

La bulle *Unigenitus*, qui troubla l'église et la France, en faisant naître des disputes théologiques, trouva un vif antagoniste dans Lecourayer. Déjà ses opinions avaient percé dans le public quand il les mit au grand jour par un ouvrage qu'il fit imprimer à Bruxelles en 1723, en 2 vol. in-12, sous le titre de *Dissertation sur la validité des Ordinations Anglicanes*.

Cet ouvrage fit prendre la plume à plusieurs savans théologiens. De ce nombre furent *Dom Gervaise*, le P. *Hardouin*, jésuite, et *Lequien*, jacobin.

L'effet ordinaire de ces sortes de disputes est d'aigrir les esprits, d'irriter l'orgueil et d'exalter les imaginations. Lecourayer aurait rougi de paraître atterré par ses adversaires. Il leur ré-

pondit par une défense de sa Dissertation.

L'autorité intervint alors dans la dispute, et un arrêt du Conseil supprima cette production polémique, le 7 Septembre 1727.

Flétri de plus par les censures de l'archevêque de Paris et de plusieurs évêques, frappé d'excommunication par le général de son ordre, Lecourayer crut devoir céder à l'orage, et se retira en Angleterre.

Lecourayer ne pouvait pas douter qu'il n'y fût bien accueilli. L'Université d'Oxford l'avait honoré, l'année précédente, d'un brevet de docteur. L'accueil qu'il reçut, surpassa son attente. La protection de la Reine d'Angleterre vint encore ajouter à son contentement: elle lui accorda une pension. Des lords se disputerent l'honneur de devenir ses protecteurs. Deux surtout ne voulurent pas qu'il restât dans l'inquiétude sur sa maniere d'exister à l'avenir. Ils lui offrirent alternativement, chacun, leur maison et leur table durant six mois de l'année. Des mœurs douces, une mémoire ornée, un tour de conversation vif et agréable, une grande pureté de mœurs augmenterent en eux la bienveillance dont ils s'étaient empressés de lui donner des preuves. Jamais réfugié ne jouit d'une aussi grande considération, ne mena une vie aussi douce; aussi parvint-il à une grande vieillesse.

Parmi les ouvrages de controverse qui accrurent le nombre des ennemis du P. Lecourayer, il ne faut pas omettre sa *Relation historique et apologétique de ses sentimens, avec les preuves justificatives des faits avancés dans l'ouvrage*, 2 vol. in-12. Il y attaque l'infaillibilité des Conciles généraux.

La France n'avait alors d'autre traduction de l'*Histoire du Concile de Trente de Fra Paolo-Sarpi* *, que celle d'*Amelot de Lahoussaye*. Lecourayer en fit une traduction nouvelle avec des *notes critiques, historiques et philosophiques*. Ces notes respirent une tolérance fort éloignée de l'esprit de la Cour de Rome **, et une hardiesse vraiment nouvelle. Le traducteur de l'Histoire du Concile de Trente ne s'est pas contenté de prouver que les Peres du Concile avaient ajouté de nouveaux dogmes

* Trois vol. in-4°; Amsterdam 1757.

** En voici la preuve : « Les Papes, dit le P. Lecourayer, n'ont » jamais eu aucun droit naturel aux élections des Évêques, qui n'é- » taient pas directement soumis à leur métropole, et ce n'est que dans » les siecles postérieurs qu'ils s'y sont immiscés, ou par la connivence » des Princes, ou par l'usurpation que le respect des peuples pour le » premier Siége leur a donné occasion de faire. Si les Évêques don- » naient part de leur élection au Pape, ce n'était que comme il leur » donnait part de la sienne, pour entretenir entr'eux tous la commu- » nion, et non comme une reconnaissance de sa jurisdiction sur eux. » A cet égard, tout était réciproque; et on ne trouvera dans l'anti- » quité aucun vestige de concession expresse ou tacite des Papes pour » donner aux peuples quelque part dans l'élection de leurs Évêques. »

aux anciens ; il s'efforce d'y remonter à la source de ces innovations. Du reste, le style de cet écrivain est généralement clair et facile.

Un autre ouvrage non moins important et propre à jeter un grand jour sur les progrès du protestantisme dans le 16e siecle, est la traduction du latin en français de l'*Histoire de la Réformation, par Sleidam*, imprimée en 1769, en 3 vol. in-4°.

Le P. Lecourayer a pareillement enrichi l'ouvrage original de notes qui décelent un talent rare pour la discussion. C'est dommage qu'il n'y tienne pas toujours la balance d'une main suffisamment impartiale. On y remarque pourtant un peu plus de modération que l'on n'en trouve ordinairement dans ses autres écrits.

Lecourayer publia aussi une nouvelle édition du *Traité du Poëme épique du P. Bossut*, son confrere, à laquelle il joignit la vie de l'auteur.

Le *Journal de l'Europe savante* contient de lui plusieurs articles qui sont dignes de sa plume, par la profondeur et l'étendue des connaissances.

Né à Rouen le 7 Novembre 1681, le P. Lecourayer finit ses jours à Londres, le 16 d'Octobre 1776.

LEFÉE.

André Lefée vit le jour à Rouen le 8 Décembre 1625; il fit profession dans l'ordre des Jacobins en 1642. Les succès honorables que Lefée obtint dans le cours de ses études, annoncerent qu'il devait un jour se distinguer parmi ceux de son institut. Il prêcha pendant le carême, dans les principales villes du royaume, avec beaucoup d'applaudissement; ses sermons n'ont cependant point été imprimés : ils furent partagés après sa mort entre plusieurs religieux de son ordre.

Le seul ouvrage qu'on ait du P. Lefée porte le titre suivant : *Idée des Prédicateurs, où ils pourront voir la dignité, les devoirs et les abus de leur ministere, avec l'usage que leurs auditeurs doivent faire de la parole de Dieu*; 1 vol. in-12.

Dans le chapitre III de cet ouvrage, le P. Lefée examine *ce qui distingue les bons des mauvais Prédicateurs.*

« Ce sublime ministere, dit-il, suppose tant
» de talens intérieurs et extérieurs, de naturel
» et de grâce reçus et acquis, qu'on peut dire,
» sans offenser ceux qui s'y employent, qu'au-
» cun n'est assez accompli pour l'exercer par-

» faitement, et sans s'attirer quelque reproche.

» Les défauts extérieurs, comme les plus
» sensibles, sont les plus remarqués. Si la dic-
» tion n'est pas moderne, c'est un gothique qui
» ne plaît pas; et si son élocution est trop re-
» cherchée, il est trop affecté, il ne touche
» point. S'il a beaucoup de gestes, on le traite
» d'acteur de théâtre; et s'il en a peu, on dit
» que c'est une statue d'église. S'il a quel-
» qu'accent de patrie, c'est un provincial; et
» s'il ne varie pas assez ses accens, ah Dieu,
» quelle monotonie! Si le port de sa voix est
» trop fort, il choque les oreilles; et s'il est
» trop faible, on a de la peine à l'entendre.
» S'il est trop long, il est diffus et ennuyeux;
» et s'il est trop court, il manque ou de ma-
» tiere ou de mémoire. S'il est mal-propre ou
» mal-fait, il fait peur; s'il est propre et bel
» homme, il fait parler. S'il s'éleve, on le
» perd de vue; s'il s'abaisse, il dégoûte. S'il
» est éloquent, c'est un déclamateur; et s'il ne
» l'est pas, il endort. S'il s'est acquis quelque
» réputation dans son ministere, un sermon
» mal reçu peut la lui faire perdre; et s'il n'a
» quelques patrons qui le préconisent, il aura
» peine à l'acquérir. »

Ce tableau des dangers qu'offre la prédica-
tion à ceux qui s'y livrent, décele un esprit

juste et observateur. On peut assurer que l'ouvrage du P. Lefée peut encore être lu aujourd'hui avec fruit par ceux qui suivent la carriere de la prédication, ou qui s'y destinent.

André Lefée jouit d'une santé ferme et robuste jusqu'à la fin de sa vie : il mourut à l'âge de quatre-vingt-onze ans, le 29 Novembre 1717.

LEFRANC.

Jehan-Martin Lefranc était, suivant Fauchet, natif d'Aumale : il dut venir à la lumiere vers la fin du quinzieme siecle. Lefranc fut un des beaux-esprits de son tems. Il se fit également remarquer par les places qu'il occupa dans le clergé et par le rang qu'il tint sur le Parnasse. Comme ecclésiastique, il fut successivement chanoine de diverses églises ; son mérite le fit même parvenir à l'honneur d'être le secrétaire de l'anti-pape Félix : le pape Nicolas V l'honora d'une semblable confiance. Comme poëte, il fut l'auteur de deux ouvrages aujourd'hui recherchés des curieux à cause de leur rareté. L'un est l'*Estrif de Fortune et de Vertu*, in-4°, caract. goth., 1519 ; l'autre, *le Champion des Dames*. C'est une critique du *Roman de la Rose* où *Jean de Meun*, sur-

nommé *Clopinel*, s'était permis des sorties très-injurieuses à la vertu des femmes*. Ce dernier ouvrage a fourni au naïf La Fontaine l'idée de son conte intitulé : *Les Oies du frere Philippe.*

LEGEAI - DOURXIGNÉ.

Mademoiselle Legeai - Dourxigné, native de Rouen, était une demoiselle de qualité. Il paraît qu'elle cultiva les Lettres, et qu'elle s'adonna de préférence au genre sérieux. La traduction qu'elle fit dans notre langue d'un ouvrage d'un Seigneur anglais sur *les anciennes Républiques*, en fournit la preuve. Notre compatriote n'ayant pas cru devoir s'écarter de l'original, il en résulta que sa traduction présentait un intérêt trop borné. L'auteur, en rapprochant les vices et les avantages de la constitution de la Grande-Bretagne, des événemens arrivés à Sparte, Athênes, Thebes, Rome et Carthage, n'avait écrit que pour sa patrie. Un peu de réflexion eût dû faire prévoir à Mademoiselle Dourxigné qu'un ouvrage de cette nature serait peu lu en France.

---

* Voyez le feuillet 172 de l'édition in-8° du *Roman de la Rose*, édition de Paris, en 1529, chez Galiot Dupré.

Turpin le sentit depuis, et il généralisa cette production historique de maniere à la rendre propre à tous les tems et à toutes les nations. Il la publia, en 1769, format in-12, sous ce titre : *Histoire du Gouvernement des anciennes Républiques, où l'on découvre les causes de leur élévation et de leur dépérissement.* Cette nouvelle version de l'original anglais a fait dire, dans le supplément de *la France littéraire*, que la traduction de Mademoiselle Dourxigné avait été retouchée par Turpin.

LEGER.

Pierre Leger naquit à Rouen ; son pere, qui était peintre, le plaça dans l'école de Jouvenet, son compatriote et son ami. Leger était du même âge que Restout, dont il fut le camarade et l'émule. Si Leger fût resté dans la capitale, son nom serait peut-être plus connu. Mais les événemens ont une grande influence sur le talent, et ceux de Leger eussent probablement paru dans un jour plus favorable sans la mort de son pere. Obligé de revenir à Rouen, il y devint le soutien d'une nombreuse famille.

Leger avait cependant résolu de retourner dans la capitale, lorsqu'un protecteur réussit à le retenir dans sa patrie. Un chanoine de

Rouen, *Albide Labelloniere*, et amateur de peinture, lui offrit un logement chez lui et le défraya de tout. Malheureusement pour Leger, ce chanoine mourut dans un âge peu avancé.

Le pinceau de Leger fut employé à peindre dans les églises, dans les communautés et dans les maisons des particuliers. Il fit aussi un grand nombre de portraits en grand : le genre froid et léché de la miniature a prévalu. Aussi tous les portraits de famille ne sont-ils plus jugés dignes de figurer dans les appartemens. On ne les trouve d'ordinaire aujourd'hui que dans les greniers et sur les quais.

Un ouvrage remarquable de Leger était l'*Apothéose de Saint-Augustin*, qu'on voyait en plein cintre dans la voûte de l'église de la congrégation de Saint-Antoine, sur le Marché-Neuf. Il avait aussi peint la vie de cet illustre Pere de l'église en huit tableaux qui furent transportés aux *Augustins*, à l'époque de la suppression de cette congrégation ; mais les peintures du cintre furent détruites avec l'église.

On voyait autrefois dans la maison de Saint-Ouen un tableau de cet artiste, représentant l'*ouverture de la Porte sainte à Rome pour le Jubilé, par le cardinal de la Tour-d'Auvergne*, en remplacement du Pape.

Le Musée de Rouen possede un tableau de

Leger, dont le sujet est *le Rachat des Captifs par les religieux de la Merci.* La scene représentée se passe en Afrique, sous le regne de Muley-Ismaël, dey qui se rendit fameux par ses cruautés. Un des personnages principaux de ce tableau est le dey. Il est représenté dans un costume magnifique et entouré de sa suite. Quatre religieux précédés d'un truchement, présentent la rançon des esclaves dont ils demandent la liberté.

Des pendules, des vases, des étoffes d'or, des tapis sont sur le premier plan : à gauche, on voit un groupe de captifs dont la nudité et l'attitude souffrante excitent la pitié.

Au fond du tableau sont des édifices et des minarets peints au pied des montagnes ; ils annoncent que le lieu de la scene est une ville opulente et du premier ordre.

LEGENDRE.

Louis Legendre, quoique né dans une condition obscure, fut cependant assez heureux pour que ses parens s'imposassent des sacrifices de toute espece, dans la vue de procurer à leur fils les moyens de suivre le cours de ses études. Notre compatriote prouva qu'il en était digne par son application constante et ses progrès.

Lorsqu'il fut nommé, par la suite, chanoine de l'église métropolitaine de Paris, l'étude continua de faire ses plus cheres délices, et sa nomination à l'abbaye de Clairfontaine, près de Chartres, ne changea rien à ses goûts. Il en profita seulement pour augmenter ses économies dans l'intention de les appliquer à des fondations utiles.

La plume de Legendre s'est principalement exercée sur l'histoire de *la Nation*. Son *Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIII*, imprimée en 1718, en 3 vol. in-folio et en 8 vol. in-12, lui coûta dix-huit ans de travail, de veilles et de recherches. Cette histoire offre, dans les derniers volumes surtout, des traits hardis et singuliers par rapport aux droits et aux usages de l'église.

Son ouvrage sur *les Mœurs et Coutumes des Français dans les différens tems de la Monarchie*, peut être considéré comme une introduction à l'Histoire de France. Quoique *Le Grand-Daussy* ait depuis mis à profit les *recherches* de notre compatriote dans son livre intitulé : *Histoire de la vie privée des Français, depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours*, on n'en lira pas moins avec intérêt ce que Legendre a écrit sur cette matiere. L'abbé *Véli* et *Villaret* y ont aussi puisé une grande partie des notes curieuses dont ils ont

enrichi l'Histoire de France, à la fin de chaque regne.

Dans la dissertation sur les Mœurs et Coutumes des Français, sous les différentes races de nos Rois, Legendre montre autant de savoir que de sagesse. Les détails qu'il donne sur les *tournois*, sur les *armes à outrance*, les *joûtes*, *les pas d'armes*, etc., sont d'autant plus intéressans qu'il est souvent question de ces divers combats dans l'histoire et sur nos théâtres. Ce qu'il rapporte touchant les vêtemens des deux sexes, le tems où le luxe s'introduisit à la Cour, sur ses progrès, et enfin sur la renaissance des Lettres, est présenté avec beaucoup de précision. Si le style de Legendre manque souvent de nerf et de chaleur, il est toujours clair et naturel. Historien observateur, il sait scruter les causes des grands événemens : on en jugera par le fragment qui suit :

« C'était d'une multitude de grands et petits
» vassaux qu'étaient composées les armées de
» la nation ; ces armées étaient si nombreuses
» quand tout était rassemblé, qu'elles faisaient
» plus de deux cents mille hommes. Le Roi
» pour cela n'en était guere plus puissant,
» parce qu'il n'en était point le maître. Ces
» troupes avaient-elles servi vingt-cinq, trente,
» quarante jours, suivant l'usage du pays, ou

» selon

» selon les devoirs du fief, les Seigneurs les
» remenaient chez eux; chacun conservait les
» siennes avec d'autant plus de soin, qu'on
» n'était considéré qu'à proportion du bon état
» de celles qu'on avait sur pied. De cette in-
» dépendance venait le peu de discipline qu'il
» y avait dans les armées. On n'y obéissait
» qu'avec peine, et souvent un jour de bataille,
» les Seigneurs, pour avoir la gloire d'être
» les premiers à attaquer, allaient à la déban-
» dade donner sur les ennemis; fatale impétuo-
» sité qui a causé, dans tous les tems, les plus
» grands malheurs à la France, et qui particu-
» lierement fit perdre, sous Philippe VI, la
» sanglante bataille *de Cressi*; et, sous Jean,
» celle *de Poitiers*.

» Philippe, homme de grand courage, du
» reste homme vain, rustre et fougueux, eût
» cru faire tort à sa gloire, si, au lieu de laisser
» repaître et un peu reposer ses troupes épui-
» sées par une longue marche faite à la hâte,
» le même jour, à jeun, et par un grand chaud,
» il n'eût attaqué les Anglais dès qu'il les eut
» joints à Cressi. Le roi Jean, homme violent
» et aussi audacieux par son ignorance que par
» sa bravoure, ne fut défait près de Poitiers,
» par une armée de fugitifs, six fois plus faible
» que la sienne, que parce qu'il eût l'impru-
» dence, non-seulement de rejeter les offres

» qu'elle faisait de se retirer et de ne point
» servir de cinq à six ans contre lui, mais en-
» core de la faire attaquer sans régler l'ordre
» de bataille, et même sans faire reconnaître
» les abords d'un lieu escarpé où cette armée
» était campée.

» Quand on sait à propos prendre les hommes
» par leur faible, on en fait ce que l'on veut,
» à la Cour principalement, où la crainte de
» déplaire au Prince et l'espérance d'en obte-
» nir des caresses, des biens, des honneurs,
» les rend plus dociles qu'ailleurs. Les mêmes
» gens qui, sous le roi Jean, avaient été si
» étourdis, devinrent sages sous Charles V,
» homme lent, mais fort avisé, qui ne se lais-
» sait point aller au bruit, à l'opinion, encore
» moins à la vanité, et qui dans les entreprises
» considérait bien moins la gloire que l'uti-
» lité; homme doux, civil, modéré; mais aussi
» ferme qu'attentif à se faire obéir, qui met-
» tait sa ressource dans les précautions dont
» peut naître la sûreté, et qui, désespérant
» de pouvoir vaincre dans l'effroi où les troupes
» étaient depuis la prise du roi Jean, croyait
» faire beaucoup de s'empêcher d'être vaincu.

« Les mêmes gens qui, sous le roi Jean,
» avaient été si brusques et si précipités, n'eus-
» sent osé sous son successeur, je ne dis pas
» charger l'ennemi quand on se trouvait en sa

» présence, c'eût été un crime d'état de le
» faire sans un ordre exprès, mais sortir du
» camp ou de la ville sans en avoir la permis-
» sion; quoique Charles V n'eût pour la guerre
» qu'un talent médiocre, il ne laissa pas de
» la faire avec un heureux succès, parce qu'il
» savait, en habile homme, donner ses ordres
» à propos, et qu'il était soigneux de les faire
» exécuter.

. . . .

» Les Français, sous un Roi si sage, chan-
» gerent presque tout-à-coup, et devinrent aussi
» circonspects qu'ils avaient été emportés sous
» les deux regnes précédens. »

Frappé des merveilles du siecle de Louis XIV, Legendre fit le panégyrique du regne de Louis-le-Grand. Le titre modeste d'*Essai** n'empêcha pas que cet ouvrage n'eût un succès prodigieux : trois éditions succéderent à la première dans le cours de dix-huit mois. L'austérité de l'histoire s'accommode mal des louanges outrées, et c'est pour cette raison, sans doute, que cette production est aujourd'hui peu recherchée; il serait cependant difficile de la lire sans plaisir : les citations suivantes suffiront pour justifier ce jugement. Legendre décrit,

* *Essai du regne de Louis-le-Grand*, in-4°, Paris, 1697.

en ces termes l'entrée du Roi et de la Reine, l'infante d'Espagne, dans Paris, le 26 d'Août 1660.

« Depuis la Monarchie, il n'y a point eu de » plus beau jour. Les rues étaient tapissées de » ce qu'il y avait de plus riche; les portes cou- » ronnées de verdure et de fleurs; les fenêtres » ornées des plus beaux tapis: dans les places, » des arcs de triomphe enrichis de statues et de » peintures dignes de la magnificence de l'an- » cienne Rome. Par-dessus tout cela, un monde » accouru de toute l'Europe, arrangé sur des » amphithéâtres qui régnaient le long des mai- » sons, fournit dans toute la marche le spec- » tacle le plus pompeux que l'on puisse ima- » giner.

» Les Princes et les Grands avaient épuisé » le luxe non-seulement sur leurs habits, mais » sur ceux de leurs domestiques. La Reine était » dans un char, le Roi et tous les Seigneurs à » cheval, en un équipage si riche, que l'on n'a » point à se souvenir d'avoir vu ni lu une si » superbe cavalcade.

» La seule dépense des particuliers monta, » à ce que l'on croit, jusqu'à dix millions; » on se ruinait avec joie pour donner au Roi » des témoignages de son zèle. Du plus loin

» qu'on le découvrait, c'était des cris d'allé-
» gresse et des acclamations sans fin; chacun
» lui souhaitait un regne heureux et de longues
» années; on eût dit que les spectateurs n'avaient
» des yeux que pour lui; à peine était-il passé
» qu'un torrent de peuple fondait d'un autre
» côté pour le revoir, autant de fois que l'on
» en pouvait approcher. Qu'on vante tant qu'on
» voudra tous les honneurs, leur faux brillant
» n'égale ni cet empressement des cœurs qui
» semblaient voler après lui, ni ce concours de
» bénédictions et de vœux. »

Il ne doit point paraître surprenant, quand un auteur narre d'une maniere aussi vive, et sait, par le tableau qu'il trace, transporter ses lecteurs sur le lieu même de la scene; il ne doit point paroître surprenant, dis-je, que son ouvrage ait eu un grand succès.

La moins importante de ses productions, si l'on n'envisage que le sujet, est, sans doute, la *Vie de François de Harlay, Archevêque de Paris*; mais la reconnaissance a conduit la plume de Legendre, et il en a soigné le style d'une façon toute particuliere.

Celle *du Cardinal d'Amboise*, publiée d'abord en un volume in-8°, a été ensuite réimprimée en deux vol. in-12. On lit encore aujourd'hui cet ouvrage historique avec plaisir;

Tant que la ville de Rouen comptera dans son sein des hommes instruits, le souvenir de ce que Legendre a fait en faveur des lettres sera religieusement conservé. L'Académie doit le considérer comme son véritable fondateur, puisque l'ancien hôtel-de-ville lui avait donné la somme de onze cents livres de rente que ce respectable écrivain lui avait léguées pour servir à l'encouragement des Sciences et des Arts. Rien n'a plus contribué à consolider l'existence de cette Compagnie, que la généreuse libéralité de Legendre.

Né à Rouen en 1655, il mourut à Paris dans sa soixante-dix-huitième année, le premier de Février 1733.

LEGRAND.

Parmi les aventuriers français qui se distinguèrent par leur audace, durant le règne de Louis XIII, Pierre Legrand, de Dieppe, fut un de ceux dont le bonheur excita une plus forte sensation en France : c'était un de ces pirates qui, n'ayant rien à perdre et tout à gagner, désolaient le commerce espagnol et s'enrichissaient par des coups hardis.

Legrand croisait, vers 1640, sur la côte occidentale de Saint-Domingue, à la pointe du

Cap Tibron, avec un frêle bâtiment qui faisait eau et manquait de vivres. Toute la force de ce chétif corsaire consistait en vingt-huit hommes d'équipage et quatre canons.

Déjà Legrand avait eu le dessein d'attaquer plusieurs vaisseaux Espagnols ; mais son équipage, moins audacieux, n'avait osé tenter cette dangereuse entreprise. Comme le besoin allait en augmentant, on tint conseil, et l'on délibérait encore lorsqu'on vint annoncer au capitaine qu'on découvrait un navire d'une grandeur considérable. *Tant mieux*, répartit Legrand, *il y aura plus à prendre*. Chacun d'eux applaudit, et l'on force de voiles vers le vaisseau Espagnol.

La supériorité du bâtiment ennemi était telle, que le capitaine qui le commandait ne tint aucun compte de l'avis qu'on lui donna de l'approche* de l'embarcation de Legrand. Celui-ci sut si habilement profiter de cet excès de confiance, qu'il se vit bientôt à portée de tenter l'abordage.

« De l'audace, dit Legrand, et sautons à bord.
» Saisissons-nous de la chambre du capitaine,
» des soutes aux poudres, et précipitons l'équi-

---

* Quand on lui parla de la faiblesse du bâtiment qu'on signalait, le capitaine Espagnol, sans sortir de sa chambre, dit qu'il suffisait de préparer le *palan pour les guinder*.

» page ennemi dans la cale. » Tant de résolution enflamme ses gens d'une ardeur extraordinaire. Armés de coutelas et de pistolets, ils montent à l'abordage. Legrand, suivi de dix des siens, s'élance, comme l'éclair, dans la chambre du capitaine, et lui mettant le pistolet sous la gorge, il le force de se rendre. Le reste fut exécuté comme il l'avait prescrit.

Ce qui fait le plus d'honneur à Legrand, c'est la nécessité où il avait mis son équipage de vaincre, en donnant secretement l'ordre au chirurgien, qui était son ami, de percer la barque qu'ils abandonnaient d'un coup de pince de fer, aussitôt qu'il les verrait tous à bord. L'ordre fut si bien exécuté, que ne voyant plus l'embarcation qui avait apporté leurs ennemis, les Espagnols n'en furent que plus effrayés, et crierent : *Jesus, son demonias estos ; ceux-ci sont des diables.*

Le bâtiment Espagnol, qui fut enlevé, était un navire de cinquante-quatre pieces de canon, la plupart en bronze, bien pourvu de vivres et de munitions, et richement chargé. C'était le vice-amiral des galions d'Espagne qui s'était trouvé séparé de la flotte.

Après ce succès, qui tient du prodige, Legrand fit voile avec sa prise pour les ports de France, où il fut assez heureux pour l'introduire. De retour dans sa famille, il ne songea

plus qu'à vivre tranquillement et à jouir de la fortune qu'il ne devait qu'à son étonnante intrépidité.

LEGRAS.

Jacques Legras, de Rouen, mourut vers la fin du seizieme siecle. Il exerça, dans sa patrie, la profession d'avocat. Il paraît qu'il se délassait des travaux du barreau par l'étude de la langue Grecque. On peut au moins le présumer; car on a de lui la traduction d'un ouvrage d'Hésiode, ayant pour titre: *Les OEuvres et les jours*. Cette version ne fut imprimée qu'en 1586. Legras la dédia à son pere, *noble homme*, *Richard Legras*, *docteur en médecine*, qui était mort dès le 28 de Novembre de l'an 1584.

L'*abbé Goujet* assure que cette traduction est préférable à trois autres, également en vers, qui avaient précédé celle de Legras. La premiere était de Richard Leblanc; elle avait été imprimée en 1547, in-12, à Lyon; la deuxieme, publiée en 1571, était de Lambert d'Aneau, et la troisieme, de Jean-Antoine Baïf, fut mise au jour en 1586, format in-12.

La traduction de Legras est en vers alexandrins.

L'HEURE.

Parmi les poëtes que les prix des Palinods ont enflammé d'une louable émulation, il faut placer L'Heure. Né à Rouen, il remporta le prix de l'*épigramme* latine dans le concours ouvert par l'*Académie de l'Immaculée Conception*, en 1734. Le sujet de son épigramme était *le Massacre des Innocens*.

LEHOC.

Louis-Pierre Lehoc fut un des médecins qui s'opposerent, en France, à l'adoption de la pratique de l'inoculation. Ce ne fut point un esprit de systême qui lui fût particulier ; car il paraît que d'autres savans médecins n'étaient point partisans de cette nouveauté. *Col-de-Villars*, doyen de la Faculté de médecine en l'Université de Paris, s'exprime ainsi dans son Dictionnaire des termes de Médecine et de Chirurgie, imprimé en 1760 :

« Les Anglais ont fait plusieurs expériences » de l'*inoculation* ; mais comme il est mort » quelques-uns de ceux auxquels on avait » donné la petite-vérole de cette façon, qui ne » l'auraient peut-être jamais eue, et que par

» conséquent l'événement est incertain, on n'a
» pas adopté cette pratique en France. »

On ne peut donc taxer de singularité son opposition à la pratique de l'*inoculation*. Les brochures dans lesquelles il l'a combattue, ont pour titre : *Avis sur l'Inoculation de la Petite-Vérole. L'Inoculation de la Petite-Vérole renvoyée à Londres*. Celle-ci fut imprimée à la Haye et à Paris, en 1764, in-12.

Lehoc était natif de Rouen ; il mourut à Paris en 1769.

LELIEUR.

Jacques Lelieur cultiva la poésie à l'époque de la renaissance des Lettres. On trouve dans le livre des *Blasons du Corps féminin*, imprimé en 1537, une piece de vers de lui, ayant pour titre : *Le Blason du Pied* *. Ne pouvant citer ce blason, nous allons offrir à nos lecteurs le *Chant royal* suivant.

CHANT ROYAL.

Couronné *en 1522, par l'Académie de l'Immaculée Conception.*

Un Papillon en plaisir et liesse
Volait jadis sur maints arbres tout verds,

* Ces blasons sont de divers auteurs.

En un verger où Flore la déesse
Ses beaux trésors a, chacun tems, ouverts.
Le plaisir fust tost changé au revers
Quand il choisit un pommier pour menger,
Où il trouva si veneneux menger
Que en ung moment fut perdu et defaict;
Mais de mal advint bonne adventure,
Quand en sortit par un secret effect
D'ung pouve ver triomphante vesture.

Le dur menger le papillon presse,
Ainsi que fleurs font en rudes hyvers
Paut hault voller rilité sous sa presse
La rue au bas semblable aux petits vers
Dire on ne peult en huilt ne en dix vers
De ce morceau le périlleux danger;
Mais Dieu voulant deuil en joye changer,
Et pour montrer que par dict et par faict
Il peut former de sa semence impure
Ung corps tout demi par sa puissance à faict
D'un pouve ver triomphante vesture.

Le petit vers tous ses instrumens dresse
Par art subtil aux humains yeux couverts
A bien filler, nature les adresse
Par haults secrets au seul Dieu decouverts,
Dont pour ayder qu'honneurs soient recouverts,
Au Papillon et son mechef venger,
Si proprement et par art tout parfait,
Qu'imperceptible est à tous sa texture,
Dieu prevoyeant pour lui qui tout parfait
D'un pouve ver triomphante vesture.

Y celle soye ordonnée à noblesse,
Bien regarder en droit et en travers,

Est toute belle et de loy qui nous blesse,
Tenne exempte et d'un commun travers
Que ont de chacun impositeurs advers;
Car le grand Roy voulant nous soullager,
Lorsqu'envoya son saige messaiger
Affin que fust l'appointement refaict
De lui avec humaine créature,
Point pour habit on n'eust rien imparfaict
D'un pouve ver triomphante vesture.

ENVOY.

Dieu nous montrant ses secrets ez pourtraict
De Adam forma Marye sans laydure,
Insy qu'on voit que chacun jour extraict
D'un pouve ver triomphante vesture.

LE LORRAIN.

Jean Le Lorrain joignit le talent de la parole à des connaissances fort étendues sur les usages, les rits de l'église, et sur l'histoire ecclésiastique. S'il se fit un renom comme prédicateur, ses ouvrages déposent en faveur de son savoir et du zele qu'il apporta dans ses recherches. On a de lui, 1° un *Traité de la coutume d'adorer debout les jours de Dimanches et de Fêtes*, 2 vol. in-12; 2° un *Recueil des Conciles généraux et particuliers et leur Histoire, avec des Remarques sur leurs collections*, 2 vol. in-8°.

Le Lorrain naquit à Rouen en 1651 : il mourut en 1710, à l'âge de 59 ans.

LEMAITRE.

Raoul Lemaître, dominicain, était originaire de Rouen. Etant entré dans l'ordre de Saint-Dominique en 1570, il s'y distingua par l'enseignement de la théologie. On a de lui deux ouvrages historiques ; le premier a pour titre : *Origine des troubles de ce tems, discourant brievement des Princes de la maison de Bourbon.* Cet ouvrage in-8° fut publié en 1592.

Le second, qui fut imprimé trois ans après, porte le titre suivant : *Description du Siege de Rouen.*

Il existe encore de cet auteur une Dissertation sur la *santé du Prince et le soin qu'on doit y observer.*

Raoul Lemaître mourut en 1602.

LEMAITRE DE CLAVILLE.

On ne peut assigner le lieu de la naissance de Charles-François-Nicolas Lemaître, sieur de Claville ; on sait seulement qu'il était

président au Bureau des Finances de Rouen, et qu'il mourut en 1740.

Il est connu dans la république des Lettres par son *Traité du vrai Mérite* : cet ouvrage eut un grand succès et il en a été fait plusieurs éditions. Quoiqu'on y rencontre des pensées saillantes et des idées profondes, il faut convenir cependant qu'il est fort au-dessous de la réputation dont il a joui long-tems. On y cherche inutilement la méthode et la précision qu'exigent les écrits de ce genre. On peut aussi reprocher à l'auteur d'avoir laissé voir des prétentions dans son style, en même-tems qu'il s'est servi de locutions triviales. Lemaître a aussi trop multiplié les citations.

LEMARCHAND.

Lemarchand, natif de Rouen, consacra son talent pour la poésie latine, à célébrer le triomphe des Français lors de la prise du *Port-Mahon* par le Maréchal de Richelieu. Sa piece de vers ayant pour titre : *Maho expugnatus*, fut couronnée en 1759 par l'*Académie de l'Immaculée Conception*.

Les vers de Lemarchand peignent bien la rapidité de l'attaque et ses suites. Après avoir dit :

Lilia procedunt, primus Richelius instat.

Le poëte ajoute :

Nec jam vana loquor, commota a sêdibus imis
Urbs tremit, intorto concussæ fulmine turres
Scinduntur : nutant muri, subitâ que ruinâ
Dissiliunt, volitant ignes, fæcunda que flammis
Machina lœtiferis, penitus fundamina vertit.

LEMASSON.

J.-C.-P. Lemasson fut un des poëtes *Palinodiques* de son tems. Il remporta le prix de l'épigramme latine en 1723. Il avait choisi *Joas*, roi de Juda, pour sujet de ses vers.

LEMERY.

Pour imposer silence aux préjugés, à l'intérêt personnel et au charlatanisme ; pour faire rougir de la vénération qu'on avait eue jusques là pour des absurdités, et tirer, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, la science du cahos, il fallait un homme de génie tel que Lemery. S'il fut un grand chimiste ; il eût été de même un habile chirurgien comme un excellent médecin. Il fit, avec succès, des opérations de chirurgie dans sa jeunesse, et, jeune encore,

encore, il pratiqua la médecine avec distinction à Montpellier : il en reprit même l'exercice à Paris, en 1683, après qu'il eut été reçu docteur dans l'Université de Caen. Qu'on ne soit point surpris de cette espece d'universalité de connaissances dans notre compatriote : « C'était, dit Fontenelle, un homme d'un » travail continu. Il ne connaissait que la » chambre de ses malades, son cabinet, son » laboratoire, l'Académie, et il a bien fait » voir que qui ne perd point de tems en a » beaucoup. »

Quoique Lemery eût eu la satisfaction de voir un grand nombre de malades lui accorder leur confiance après qu'il eut reçu, vers la fin de l'année de 1783, le bonnet de docteur dans l'Université de Caen ; c'est uniquement comme pharmacien et comme chimiste que l'on se plaît principalement à le considérer.

Si l'on envisage Lemery comme pharmacien et chimiste à-la-fois, on doit citer les ouvrages qu'il publia en 1697, l'un sous le titre de *Pharmacopée universelle*, l'autre sous celui de *Traité universel des Drogues simples*.

« La Pharmacopée universelle, dit Fonte- » nelle, est un recueil de toutes les compo- » sitions de remedes décrites dans tous les » livres de pharmacie de toutes les nations de

» l'Europe ; de sorte que ces différentes na-
» tions qui, soit par la différence des climats
» et des tempéramens, soit par d'anciennes
» modes, usent de différens remedes, peu-
» vent trouver dans ce livre, comme dans une
» grande apothicairerie, ceux qui leur convien-
» dront. On y trouve même les secrets qu'on
» accuse tous les médecins de ne pas vouloir
» connaître, et qu'on admire d'autant plus qu'ils
» sont distribués par des mains plus ignorantes.
» Mais ce recueil est purgé de toutes les fausses
» compositions rapportées par des auteurs peu
» intelligens dans la matiere même qu'ils trai-
» taient, et trop fideles copistes d'auteurs pré-
» cédens.

» Sur tous les médicamens que M. Lemery
» conserve, et dont le nombre est prodigieux,
» il fait des remarques qui en apprennent les
» vertus, qui rendent raison de la prépara-
» tion, et qui le plus souvent la facilitent ou
» en retranchent les ingrédiens inutiles.

» Le *Traité universel des Drogues* est la
» base de la *Pharmacopée universelle*. C'est
» un recueil alphabétique de toutes les matieres
» minérales, végétales, animales, qui entrent
» dans les remedes reçus, et comme il y en a
» peu qui n'y entrent, ce recueil est une bonne
» partie de l'Histoire naturelle.

» On y trouve la description des drogues, leurs

» vertus, le choix qu'il en faut faire, leur his-
» toire, du moins à l'égard des drogues étran-
» geres; ce qu'on sait de leur histoire jusqu'à
» présent : car il y en a plusieurs qui, pour
» être usitées, n'en sont pas mieux connues. »

Pour peu qu'on réfléchisse, j'emprunte encore ces réflexions de Fontenelle, que *l'étude d'un seul minéral est presque sans bornes, et que chacun en particulier pourrait avoir son chimiste*; on se formera une idée des travaux de Lemery sur les dissolutions, les calcinations, les sublimations, et toutes les opérations chimiques qui exigent de la patience et du savoir.

On peut au moins le dire, avec vérité, à la louange de Lemery; il ne dut qu'à ses voyages, qu'à ses observations, qu'à lui-même, la science nouvelle dont il commença d'abord à révéler les secrets devant un grand nombre d'étudians à Montpellier. L'admiration des éleves devint la cause que les maîtres eux-mêmes assisterent à ses cours; car, comme on peut le répéter d'après Fontenelle, *il avait déjà des nouveautés pour les plus habiles.*

De retour à Paris en 1662, il exposa avec tant de clarté dans des conférences particulieres avec divers savans, les connaissances qui étaient le résultat de ses observations et

de ses expériences, que chacun l'écouta comme l'apôtre des sciences qu'on avait jusque-là horriblement défigurées. Le Grand Condé vivait alors à Chantilly, sans qu'il songeât à faire penser au vainqueur de *Rocroi*, de *Lens* et de *Senef*. Au lieu de regretter le tumulte des camps, ce Prince recherchait le commerce paisible des Muses : on ne le voyait entouré que de gens d'esprit et de savans. Lemery eut l'honneur de trouver une place dans l'estime de ce Prince, et il permit que ce savant fît un cours public de chimie dans son hôtel.

Jamais professeur ne s'était vu entouré d'un aussi grand nombre d'éleves de mérite ; on voyait assister régulierement à ses leçons les *Rohaut*, les *Bernier*, les *Auzout*, les *Regis*, les *Tournefort*. La renommée fit retentir ses découvertes jusque dans les pays étrangers, et l'on vit, dans une seule année, quarante Ecossais suivre son cours. Quoique la science qu'il enseignait n'eut rien d'agréable et d'amusant, les femmes elles-mêmes se montrerent jalouses de paraître dans ces assemblées savantes.

Il céda, en 1675, au désir de ceux qui aspiraient à posséder, pour leur instruction, les idées simples et nettes qu'il leur avait données des opérations chimiques, en mettant au jour son *Cours de Chimie* : aucun ouvrage d'agré-

ment n'eût obtenu un aussi prodigieux succès. On en fit de suite plusieurs éditions. Une production satyrique eût moins vivement excité la curiosité : en un mot, il suffit de dire pour la gloire de Lemery, que son ouvrage fut, dès qu'il parut, traduit en latin, en espagnol, en allemand et en anglais.

Lemery ne fut point oublié lors du renouvellement de l'Académie des Sciences en 1789. Admis d'abord comme associé correspondant, il devint presque aussitôt pensionnaire. C'est de cette époque que date le commencement de son *excellent Traité sur l'Antimoine* : l'Académie eut les prémices de cet ouvrage. Il en avait lu plusieurs morceaux dans des séances particulieres, avant qu'il fût rendu public par la voie de l'impression, en 1707.

Il semblait que les infirmités inséparables de la vieillesse attendissent qu'il eût mis la derniere main à cet ouvrage ; il ne les ressentit que quelque tems après qu'il l'eut publié. Des attaques d'apoplexie et de paralysie l'avertirent que sa fin approchait ; une derniere termina ses jours le 19 Juin 1715.

Des connaissances aussi utiles, une science aussi nouvelle n'avaient cependant pu garantir Lemery de la persécution qu'une fausse politique fit éprouver aux Protestans pendant les dernieres années du regne de Louis XIV.

Elles ne lui méritèrent point la faveur qu'obtint le savoir d'Ambroise Paré, du sanguinaire Charles IX. On sait que ce Monarque l'excepta, pour sa science, du massacre général dans la journée de la St.-Barthélemi.

Lemery fut moins heureux. Né le 17 Novembre 1645, de Julien Lemery, procureur au Parlement de Normandie, mais qui professait la religion réformée, il fut élevé dans la croyance de ses parens. Sa croyance fut cause qu'il lui fut ordonné de se défaire de sa charge, dès 1681. La nouvelle d'une aussi odieuse persécution se répandit bientôt chez l'étranger, et l'Electeur de Brandebourg, qui sut, à cette époque déplorable, enrichir ses états d'un grand nombre d'hommes industrieux que le fanatisme chassait de la France, fit offrir à Lemery, par son envoyé à Versailles, une retraite à Berlin, avec la promesse de créer pour lui une charge de chimiste. Soit que Lemery se flattât de conjurer l'orage, et d'être au moins toléré dans sa patrie, soit qu'il sentît les difficultés de se transporter si loin avec sa famille, il n'accepta point cette offre.

Mais deux ans après, il se vit contraint de chercher un asyle en Angleterre. Lemery était bien sûr d'être accueilli avec distinction par les Souverains des contrées où il se retirerait. Il reçut, en effet, de Charles II, auquel il présenta la

cinquieme édition de son livre, les marques d'une estime particuliere.

L'amour qu'on porte au pays qui nous vit naître, le ramena tout-à-coup en France, et ce fut alors qu'il s'imagina trouver un abri contre la persécution, dans la qualité de Docteur en médecine qu'il reçut de l'Université de Caen. Les espérances de Lemery furent encore une fois trompées; il ne put recouvrer la tranquillité dont il sentait le besoin pour ses études et pour sa famille, qu'en abjurant le calvinisme, et il s'y résolut en 1686. Si cet acte fut pénible pour son cœur, il lui dut au moins l'avantage de poursuivre, sans être troublé, la continuation de ses travaux et l'exercice de sa profession. Des lettres du Roi le rétablirent dans le droit de se livrer aux opérations de la pharmacie, et Lemery trouva, comme par le passé, le débit de ses remedes et de ses préparations. Il est difficile de se faire une idée des bénéfices que ses travaux chimiques lui procurerent tant qu'il vécut; on s'en formera facilement une idée quand on saura que le produit qu'il tirait seulement de la vente du Bismuth (*Blanc d'Espagne*), suffisait seul à la dépense de sa maison. Lemery était alors, dit Fontenelle, le seul dans Paris qui possédât ce trésor.

LEMETTAY.

Le département de la Seine-Inférieure aurait infailliblement compté un grand artiste de plus dans la peinture, si Pierre-Charles Lemettay n'eût pas été enlevé aux arts par une mort prématurée. Né à Fécamp, dans le mois de Juillet 1726, il n'avait que trente-quatre ans quand il termina sa carriere à Paris, en 1760. A peine son nom est-il connu de nos compatriotes, à cause du peu de tems qu'il a vécu.

Un attrait irrésistible ayant entraîné le jeune Lemettay vers la peinture, il quitta le cabinet d'un ingénieur où ses parens l'avaient placé, pour entrer dans l'école de *François Boucher*, peintre alors renommé parmi les artistes célebres dont la France s'honorait.

Le maître devina d'abord le génie de son éleve, le cultiva avec un soin particulier, et Lemettay répondit à l'attente de Boucher. Quoique ce jeune artiste n'eût encore que vingt ans, il le jugea assez fort pour concourir au prix de Rome. Lemettay l'emporta, en effet, sur ses rivaux, et Boucher eut la satisfaction de voir son éleve couronné.

Notre compatriote ne fut pas plutôt arrivé dans cette ville fameuse, qui fut si long-tems

la métropole des arts après avoir été la maîtresse du monde, qu'il se sentit transporté à la vue des chefs-d'œuvre qui enchantaient ses regards. Le travail enflammait de plus en plus son ardeur; on le vit successivement dessiner d'après Raphaël et les plus grands maîtres de l'Italie; mais attiré par un goût naturel vers le genre des *paysages* et des *marines*, il s'y livra avec passion. Ne pouvant toujours rester en Italie, Lemettay voulut au moins en dessiner les lieux les plus pittoresques. Il excella dans les *marines* au point d'approcher, en ce genre, du célebre *Vernet*. La nature anime ses crayons ou inspire son pinceau, soit qu'il peigne le calme de la mer, soit qu'il peigne la colere de cet élément terrible.

Les ports d'Italie ont fourni à Lemettay plusieurs sujets; on y trouve beaucoup de correction de dessin, et des groupes de Turcs et de Lévantins bien agencés.

Etant passé par Turin à son retour en France, son talent l'y fit rechercher de la Cour, et il y fut retenu pendant deux ans. On n'a aucuns détails sur les sujets qu'il traita par l'ordre du roi de Sardaigne.

Aussitôt qu'il fut rentré dans Paris, il ambitionna d'être admis à l'Académie de Peinture: le tableau qu'il composa dans ce dessein lui mérita cet honneur. Ce fut, vers ce tems, qu'il

fit présent à l'église de *Saint-Etienne de Fécamp*, son ancienne paroisse, d'un tableau qu'on y voit encore avec cette signature :

P. C. offerebat Lemettay Pictor regis.

La couleur et le style en sont d'une beauté remarquables.

Plusieurs artistes, entr'autres *Leveau*, ont gravé des marines et d'autres sujets d'après Lemettay. C'est surtout d'après un tableau de ce peintre que Leveau a fait sa belle estampe des *Bergers Romains.* Par la richesse et l'éclat de la gravure, on peut se former une idée de la beauté de l'original.

Ad. Zingg a gravé aussi, d'après lui, le *Golphe près de Naples, et le Port de la même ville.*

Un cousin de cet artiste, qui demeure à Fécamp, possede de lui deux tableaux; ce sont deux marines; l'une représente un calme et l'autre une tempête. Le même parent est possesseur d'un autre tableau qui n'est qu'ébauché : le sujet est *Mars ordonnant à Vulcain de lui forger des armes.* On voit le Dieu du feu accompagné de ses Clyclopes, et l'on observe dans le fond du tableau Vénus descendant de son char pour voir son amant, et qui paraît effrayée.

Outre cette ébauche, les amateurs peuvent

voir dans le cabinet de ce même parent un très-beau dessin au lavis, représentant un sujet d'histoire.

LEMIRE.

Noel Lemire est un des artistes les plus estimés que le département ait produits dans le genre de la gravure. Il naquit à Rouen, de parens dont le commerce était la profession. Après avoir reçu de M. Descamps des leçons de dessin dans l'école de notre ville, il se rendit à Paris pour s'y perfectionner. Ce fut alors que son goût se manifesta ; il devint un des éleves de *Lebas.* Il s'appliqua, comme son illustre maître, à graver *le paysage* et *des marines.* Ce qui distinguait la maniere de Lemire, c'était un dessin pur, un fini agréable et précieux. Sa pointe spirituelle a parfaitement réussi à rendre l'esprit des tableaux de Teniers. A l'imitation de Lebas, il a gravé plusieurs sujets d'après ce peintre flamand.

Les travaux de Lemire se divisent en trois parties; en estampes d'une grande proportion, en estampes d'une moindre grandeur, et en portraits. Ses gravures en grand sont des marines et des paysages. Deux des premieres, qui sont fort estimées des amateurs, sont gravées

d'après *Vernet*. Il en grava une autre, en 1770, d'après *Lacroix*. Le sujet de celle-ci est l'*Arc de triomphe de Vespasien*. Cette gravure, d'une composition agréable, offre une jolie marine ornée de ruines. Plusieurs groupes de pêcheurs occupés à tirer leurs filets de l'eau, servent à donner plus de mouvement à ce tableau.

On recherche aussi de cet artiste deux marines gravées d'après les tableaux originaux de *Minderhout*, peintre hollandais. L'une représente *la vue du bassin et de la ville de Bruges*; l'autre *une mer étendue*, *où l'on voit plusieurs navires qui appareillent et d'autres qui entrent dans le port*, etc.

Celle de toutes les estampes de Lemire qui fut le plus vivement recherchée, fut celle du *gâteau des Rois* *, ou *du partage de la Pologne*. Ce sujet, de son invention et de sa composition, qu'il grava avec succès, le fit connaître dans toute l'Europe.

Quant à ses portraits, nous ne les connaissons pas tous. Nous savons seulement qu'il

---

* Cette gravure est devenue rare, parce que la planche fut brisée presqu'aussitôt après qu'elle fut terminée. La considération dont l'honorait M. de Sartine, fut cause que ce Magistrat lui permit d'user de la planche pendant vingt-quatre heures. Sans cette permission, Lemire eût entierement perdu le fruit de son travail. Du reste, cette interdiction subite lui procura un débit fort avantageux des épreuves qu'il possédait.

grava, en 1773, le portrait de Piron ; il grava depuis celui de Louis XVI. Les plus estimés sont celui du Grand Frédéric, roi de Prusse, qui est très-ressemblant ; ceux de Henri IV, de Louis XV et de Joseph II, empereur d'Allemagne. Ces portraits, d'une petite dimension, sont surtout remarquables par un fini précieux. Le dernier fut dessiné et gravé d'après une bague qu'avait donnée cet Empereur.

Lemire a aussi gravé, d'après *Le Paon*, peintre de batailles, le *Marquis de Lafayette*, debout, à la clôture de la campagne de 1781 ; il fit également le portrait de *Vashington*, qui forme le pendant.

On a, en petit, de cet artiste, un nombre considérable d'estampes qui enrichissent les éditions de plusieurs ouvrages, comme celles des *Contes de La Fontaine* (Estampes et vignettes, tout est presque de Lemire) ; des *Métamorphoses d'Ovide*, du *Temple de Gnide*, par le Président de Montesquieu. Il serait difficile de graver de petits sujets avec plus d'esprit : on peut assurer que notre compatriote a excellé en ce genre. Les estampes que l'on trouve de lui dans la *galerie de Florence*, fournissent la preuve que l'âge n'avait point affaibli son talent.

Lemire, heureusement doué d'une forte constitution, avait acquis par ses travaux la

l'inappréciable médiocrité dont parle Horace : il eût joui d'une honorable aisance dans sa vieillesse, si les suites de la révolution ne lui eussent pas enlevé le produit de ses veilles et de ses économies. Lemire eut le chagrin, dans ses dernieres années, d'être réduit à ravaler son talent en se mettant, en quelque sorte, aux gages des marchands pour se procurer les moyens de subsister.

Né à Rouen, le 20 Novembre 1724, il mourut à Paris au commencement de l'an onze de la République.

Doué d'une grande noblesse de sentimens, Lemire méritait de jouir d'un sort plus indépendant à la fin de sa carrière. La jalousie n'entra jamais dans son cœur : il n'aurait pas même souffert qu'on fît une injustice à ses ennemis. Dès qu'on s'écartait de la droiture, il prenait feu et se montrait à découvert. Les traits suivans le feront mieux connaître que des éloges.

Un jour que Lemire avait chargé Leveau de faire le paysage dans une grande vignette, celui-ci se permit de graver d'eau-forte des figures. Au bout de quelques jours, Lemire vint voir si son paysage était gravé. A la vue du travail fait par Leveau, qui avait outrepassé ses ordres, il se mit en colere. Il gratta aussitôt la planche en présence de Leveau,

et puis l'emporta avec le dessin. Après ce premier mouvement de colère, dont il n'avait pu se défendre, Lemire eut regret de s'être comporté de la sorte. Etant revenu trouver Leveau quelques jours après, il lui rapporta la planche, et se contenta de lui dire, en la lui rendant, *vous vous souviendrez de ne graver que le paysage.*

Leveau, cette fois, ne fit que ce qui lui était commandé. L'ouvrage étant terminé, Lemire dit à son confrere : » Je vous dois six » louis, trois pour la premiere planche et trois » pour la seconde. » Leveau voulut lui représenter qu'il ne devait pas la premiere; mais Lemire ayant insisté, il lui fallut céder. Non content de ce procédé généreux, il prit affectueusement la main de Leveau, et le quitta comme s'il n'avait jamais eu lieu d'être mécontent.

Lemire était peu complimenteur ; il s'entendait mal à caresser l'amour-propre ; mais ce qui valait beaucoup mieux pour les jeunes gens, c'est qu'il aimait à les encourager, en les invitant à prendre plus de confiance dans leur talent.

Un jeune artiste de Rouen, qui avait naturellement beaucoup de timidité, fut le voir à son arrivée à Paris. Il reçut de Lemire des conseils qui l'enhardirent à lui présenter,

par la suite, un paysage qu'il venait de graver. Lemire le regarde et témoigne qu'il en est assez content; puis atteignant le dessin d'une grande vignette où il y avait des terrasses, des arbres et divers établissemens de fabrique, il le remet au jeune artiste, en lui disant: *Faites-moi l'eau-forte de ce dessin*, je m'en réserve les figures. S'étant apperçu de l'embarras du jeune artiste, il ajouta: *Oui, gravez l'eau-forte de ce dessin; si vous ne faites pas à mon gré, nous graterons la planche. Sur-tout, mettez de côté toute crainte et prenez de la hardiesse. Il faut apprendre à voler de vos propres ailes.*

Ce ton de franchise et de bonté rassura le jeune homme. Il emporta la planche, grava le dessin le mieux qu'il lui fut possible, et le rapporta huit jours après. Lemire examine la planche, fait quelques observations auxquelles l'élève répond avec autant de respect que de modestie. Mais celui-ci ne put se défendre d'un extrême embarras quand Lemire lui demanda combien il désirait pour son travail. Pressé de s'expliquer, il se hasarde à demander trente-six francs. « Mon ami, cette planche me sera payée » trente louis; vous en avez gravé la moitié » à l'eau-forte, je vous en dois par consé- » quent le tiers. En voici cinq; quand elle » sera mordue, je vous en donnerai dix au- » tres

» tres, si vous pouvez terminer au burin et à » la pointe seche. » Rien n'était plus généreux qu'une semblable conduite : voilà de quelle maniere les artistes en réputation devraient toujours se conduire envers leurs jeunes compatriotes.

Lemire a fait plusieurs éleves : aucun d'eux ne s'est montré, par son talent, digne d'un pareil maître.

LEMIRE (JEAN.)

Quand l'homme naît dans un rang obscur, on attache d'ordinaire peu d'importance aux premiers pas qu'il fait dans la carriere. On ne sait donc rien sur les premieres années de Lemire, si ce n'est qu'après avoir fait quelques études préliminaires, il parvint, en peu de tems, par ses talens et sa probité, à obtenir la confiance des armateurs dans la marine marchande. Les preuves qu'il y donna de sa capacité le firent juger digne, dans la suite, d'entrer dans la marine royale. Il dut s'y distinguer par plusieurs actions d'éclat, puisqu'en 1759, il servait, en qualité de lieutenant de frégate, à la défense de Quebec. Lemire fut, à cette époque, chargé d'une mission parti-

culiere par M. *Duvaudreuil*, qui était gouverneur du Canada.

Il servit depuis avec beaucoup de valeur sous les ordres de MM. d'*Estaing* et *de Guichen* *, pendant les campagnes de la guerre de 1778 : il eut part à la gloire des entreprises qui furent exécutées à cette époque mémorable.

Son mérite et ses services lui firent donner, par son Souverain, la récompense la plus flatteuse alors pour un plébéien : il fut décoré de la croix de Saint-Louis.

Lemire, frere du précédent, avait reçu le jour à Rouen, le 7 Octobre 1725 : il termina sa carriere le 28 Novembre 1791.

LEMIRE (Louis.)

Louis Lemire commençait à peine à se faire connaître dans l'art de la gravure, quand il périt, à l'âge de dix-neuf ans, victime de l'effervescence de la jeunesse. Une mort aussi précoce rendit inutiles les rares dispositions que la nature lui avait dispensées. Ce jeune artiste fut sincérement et long-tems pleuré par

---

* Ce fut pendant la guerre de l'indépendance de l'Amérique que la marine française se releva de ses ruines, et reparut avec éclat sur l'Océan.

son frere Noël, dont il était l'éleve. On n'a de lui que les estampes qu'il grava, d'après Oudry, pour l'édition in-folio des *Fables de La Fonfontaine*.

Né à Rouen, il mourut à Paris en 1757.

LEMOINE.

Peu d'artistes ont eu de plus rares dispositions pour la peinture que Lemoine : si la faiblesse de sa complexion ne l'eût point arrêté dans la carriere, il l'aurait, sans doute, fournie avec d'étonnans succès. Avant de fréquenter l'école de M. Descamps, il avait déjà donné des preuves de son aptitude à manier le pinceau, sans qu'il eût eu d'autre maître que la nature. Admis aux cours publics de cette ville, il y remporta des prix dans un âge où les autres possédent à peine les élémens. On doit, sans hésiter, le mettre au nombre des artistes distingués sortis de cette école.

Doué d'un génie inventif et fécond, le goût présida toujours à ses compositions. Histoire, bacchanales, pastorales, etc., tout fut de son ressort ; tout fournit des dessins ou des esquisses à sa prodigieuse facilité. Rien de plus gracieux et de plus large que sa maniere.

Il existe dans cette ville un grand nombre

d'ouvrages qui tous attestent son mérite. Ce qui fait le plus d'honneur à son talent, c'est le beau *plafond* de la salle du *théâtre des Arts*. Le sujet de cette peinture si digne d'être conservée, est l'*apothéose du Grand Corneille*. On remarque dans cette composition un grandiose qui n'appartient qu'au génie.

Que n'eût-on pas eu lieu d'attendre du pinceau de cet artiste, s'il se fût perfectionné sous le célebre Deshayes, dit *le Romain*, notre compatriote? Malheureusement, l'air de Paris l'incommoda. Il craignit pour sa santé délicate, et revint dans sa patrie. Un ami des arts prit alors Lemoine en affection, et cet artiste, plein d'amabilité, passa la plus grande partie de ses jours auprès de son protecteur * et de son ami.

Après la mort de son Mécène, Lemoine mena une vie retirée et conforme à la trempe mélancolique de son esprit. La faiblesse de son tempérament hâterent chez lui des infirmités qui ne sont d'ordinaire que le partage de la vieillesse. Né à Rouen en 1740, il mourut dans nos murs durant le mois de Février 1803.

---

* M. de Normanville.

LEMOYNE.

Simon-Sylvestre-Clément Lemoyne, maire de Dieppe, sa patrie, tourna toute l'activité de son esprit vers des objets qui pouvaient être utiles à son pays natal. Il n'épargna ni soins, ni peines pour que le canal projeté de Dieppe à Pontoise eût son entiere exécution.

Il présenta à Louis XVI, en 1777, le prospectus d'un ouvrage sur les pêches maritimes de France, sous le titre d'*Idées préliminaires*. Voici ce qu'on lit dans les Affiches de la Haute-Normandie, du 13 Juin 1777, à l'occasion de ce *Prospectus*, brochure in-8° de 56 pages, et de l'imprimerie royale.

« M. Lemoyne, est-il dit dans cette feuille » hebdomadaire, sollicite tous les éclaircisse» mens qui peuvent contribuer à rendre son » ouvrage parfait ; ce serait un crime de les » lui refuser. Ses vues sont grandes et patrio» tiques ; ses preuves tellement claires, qu'il » n'est point d'homme, si borné qu'il soit, » qui n'en reconnaisse la vérité. . . . .

. . . .

» Les vues bienfaisantes du Monarque, l'appui » d'un ministre dont la justice égale les lu» mieres, répondent du succès et assurent à

» M. Lemoyne la reconnaissance de tout ci-
» toyen. »

Lemoyne avait reçu le jour à *Bertreville*, le 31 de Décembre 1727; il décéda dans la même commune le 28 Juillet 1806.

LENOBLE.

Il ne faut pas mettre les plaidoyers de Lenoble en comparaison avec ceux de Cochin; le style de l'un est bien supérieur à celui de l'autre. On doit convenir cependant que plusieurs des discours de Lenoble se font lire avec intérêt. De ce nombre sont, le premier où l'on traite de la *validité d'une donation verbale faite par une femme au lit de mort*, etc.; le troisieme, *contre un prêtre accusé d'inceste avec sa belle-sœur*, et qui alléguait le fait d'*impuissance* pour se justifier; le seizieme, où il s'agit d'une question d'*adultere*.

Lenoble fournit souvent la preuve, dans ses discours, qu'il était versé dans la connaissance des auteurs latins. A l'occasion du testament verbal, il cite pour exemple ce passage de Tacite : *Non hoc præcipuum amicorum munus est prosequi defunctum ignavo questu, sed quæ voluerit meminisse quæ mandaverit exequi.*

« C'est ce qui a fait dire au philosophe,
» ajoute Lenoble, que c'était une espece de
» sacrilege de n'obéir pas à ceux qui ne peu-
» vent plus commander, et Quintilien en donne
» cette belle raison : *Nec enim aliunde vi-*
» *detur solatium mortis, quàm voluntas ultra*
» *mortem.* »

S'agit-il, dans le seizieme plaidoyer, d'un époux indiscret que sa jalousie porte à un éclat scandaleux, il rapporte les deux vers d'Ovide que voici :

Viderit ipse licet, credet tamen ille neganti,
Damnabitque oculos, et sibi verba dabit.

Le plus intéressant des plaidoyers contenus dans le Recueil de Lenoble, c'est celui où il traite cette question : *Les Confessions révélées peuvent-elles faire charge?* Le curé de Saint-Laurent, après avoir eu des liaisons avec la Demoiselle *Beuvilliers*, avait révélé sa confession, relativement au crime d'empoisonnement dont la Demoiselle était accusée : elle fut déchargée de l'action.

Les plaidoyers de Lenoble sont remarquables par la clarté du raisonnement, par une assez grande pureté de style ; mais rarement l'orateur y prend la place du jurisconsulte. Ses discours manquent d'ordinaire de chaleur et de

mouvement. Du reste, il est à propos de faire observer que la différence de nos mœurs et la nature des affaires contentieuses ne permettent d'établir aucun parallele entre l'éloquence du barreau français et l'éloquence de ceux d'Athènes et de Rome. Avant la révolution, toutefois, les jeunes légistes y trouvaient un fonds de jurisprudence qui leur apprenait, par quels motifs les juges se déterminent dans les causes difficiles et importantes. Lenoble, comme on en peut juger par sa préface, s'occupa moins, en les publiant, de sa propre gloire que de l'utilité publique. Ils furent imprimés en 1704, et forment un volume in-8°.

Pierre Lenoble, substitut du procureur-général du Parlement de Rouen, mourut en 1720.

LENORMAND.

Germain Lenormand naquit à Rouen, le 15 Août 1742. Après avoir fait ses études à Paris, il occupa successivement divers emplois dans la Ferme-générale et les Aides. Il y mérita l'estime de ses supérieurs, et fut même le secrétaire de deux d'entr'eux. La révolution ayant renversé la Régie des Fermes, il crut pouvoir profiter des études qu'il avait faites dans sa jeunesse, pour se livrer à l'instruc-

tion. *Un Journal classique destiné à l'éducation de l'adolescence et de la jeunesse*, ouvrage assez considérable qui est resté inédit, donna une idée si avantageuse de sa capacité à une certaine époque de la révolution, qu'il fut nommé *Surveillant*, ou Principal *des écoles de Rouen.* Cette place ayant été supprimée dans la suite, il n'en continua pas moins d'exercer sa profession d'instituteur.

Nommé un des éleves envoyés pour le département de la Seine-Inférieure à l'*École normale de Paris*, il eut avec M. l'abbé Sicard une correspondance assez suivie. Voici ce qu'on lit dans la deuxieme partie du tome premier *des Débats et du Cours des Écoles normales.*

« Le sieur Germain Lenormand, du district
» de Rouen, m'a fait passer plusieurs obser-
» vations sur la classification des Lettres, sur
» la nature de leur prononciation, sur les
» moyens de rendre infiniment plus faciles
» les premiers moyens d'instruction; c'est un
» *instituteur précieux qui me communique*
» *avec un zele infatigable les fruits d'une*
» *longue expérience.* Il serait trop long d'ana-
» lyser ses principes. Je crois plus utile d'en
» prendre tout ce qui ne contrariera pas ce
» qui a été réglé dans les expériences sur cet
» objet. Il paraît craindre quelques inconvé-

» niens de la classification nouvelle que j'ai
» proposée, et il voudrait qu'on conservât l'an-
» cienne pour l'usage des Dictionnaires. Je ne
» vois pas d'inconvéniens à réunir les deux
» classifications dans un même tableau. ».

Rien de plus honorable que le témoignage rendu à Germain Lenormand par M. l'abbé Sicard.

Il se livra dans la suite à l'étude du nouveau *systême des poids et mesures*, et il n'épargna aucunes peines pour en faciliter la pratique. C'est dans ce dessein qu'il composa divers ouvrages dont voici les titres : 1° *Clef du Systême métrique*; 2° *Le Traducteur des Poids et mesures*; 3° *Essai sur l'art de jauger les Vaisseaux cylindriques et les Navires marchands.*

Germain Lenormand saisissait toutes les occasions d'éclairer la théorie par la pratique; car il composa cet essai après avoir, pendant quelque tems, rempli la place de *Jaugeur des navires*; place dont la continuation de la guerre entraîna la suppression.

Nommé *Traducteur des poids et mesures*, il composa un petit ouvrage sous ce même titre.

Lenormand remplit aussi les fonctions de *Vérificateur des poids et mesures*; mais cette vérification se fit par la suite à la préfecture.

Il fut membre de *la Société libre d'Emula-*

tion de Rouen, pour le progrès des Sciences, des Lettres et des Arts. Voici ce qu'on lit sur notre compatriote, dans une *Notice nécrologique* composée par le Secrétaire de cette Société:

« Germain Lenormand fut un calculateur
» infatigable et laborieux, dont on n'a peut-
» être pas assez justement apprécié, dans la
» science ingrate des nombres, le génie fé-
» cond, inventif et original......... Instituteur
» actif, zélé, supérieur par son talent à l'exer-
» cice de son utile et respectable profession;
» philosophe pratique et résigné parmi les ri-
» gueurs de la fortune, les vicissitudes du
» sort, les caprices, les injustices et l'oubli
» des hommes; courageux dans l'adversité,
» généreux et bienfaisant lorsqu'il soupçonnait
» des hommes plus malheureux que lui..........,
» il ne lui a manqué pour obtenir une plus
» grande considération publique, peut-être
» même dans son état une sorte d'illustration,
» que de naître en des tems moins orageux,
» avec une meilleure fortune, sous une plus
» heureuse étoile. »

Il mourut dans sa patrie le 2 de Mars 1806.

LENOURRY.

Nicolas Lenourry vint au monde à Dieppe en 1647. Après avoir fait ses études dans le collége de sa ville natale, il fut reçu à Jumieges dans l'ordre des Bénédictins, le 8 Juillet 1665: il était alors âgé de 18 ans.

Aussitôt que ses études fûrent achevées, il fut envoyé dans la maison de Rouen. C'est-là qu'il fut adjoint à D. Jean Garet pour travailler à une édition de Cassiodore. Il se distingua tellement dans ce nouveau genre de travail, que les supérieurs de l'ordre l'envoyerent à Paris. Lenourry y fut sur-le-champ associé à D. Jacques Dufrische pour l'édition des OEuvres de Saint-Ambroise; il eut, en conséquence, une part considérable à l'édition exacte des ouvrages de ce pere de l'église, qui fûrent successivement imprimées en 1686 et 1690.

Après avoir travaillé en commun à ces diverses éditions, D. Lenourry publia seul un ouvrage immense, qui n'embrasse cependant que les ouvrages des Peres des quatre premiers siecles de l'église, sous ce titre: *Apparatus ad bibliothecam maximam patrum veterum et scriptorum ecclesiasticorum lugdini editam: in quo quidquid ad eorum scripta et doctri-*

nam, variosque scribendi modos et docendi pertinet, dissertationibus criticis examinatur et illustratur. Cet ouvrage forme deux volumes in-folio, dont le dernier fut mis au jour en 1715. On y remarque partout une critique saine et judicieuse.

Nicolas Lenourry s'occupait à revoir de nouveau les Œuvres de Saint-Ambroise, dont l'édition était épuisée, quand la mort vint interrompre ses travaux. Il termina ses jours le 24 Mars 1724, dans la maison de Saint-Germain-des-Prés, à l'âge de 77 ans.

LEPARMENTIER.

Tout ce qu'on sait de Leparmentier, c'est qu'il était natif de Rouen et lieutenant dans la compagnie du capitaine *Doignon*, durant le siége que Henri IV mit devant cette ville en 1591. Le Parmentier fut un des braves qui périrent dans cette occasion.

LEPELLETIER.

C'est dans la culture des lettres que l'homme est heureux de trouver un emploi louable de ses loisirs ; c'est en courtisant les Muses qu'il

échappe au vide de l'âme ou au tourbillon des plaisirs. Jean Lepelletier paraît avoir été convaincu de cette vérité, et ce fut dans le sein des Lettres et des Sciences qu'il se délassa des soins du commerce. On ne connaît de lui que des dissertations; mais toutes annoncent des connaissances fort étendues; celle surtout où il traite *des poids et des mesures des Anciens*, fait honneur à son érudition. Les autres, quoique moins importantes, annoncent également un esprit judicieux et méthodique. Cependant, on ne s'arrêtera ni sur celle touchant l'*Arche de Noé*, ni sur celle relative à l'*Hémine*, ou *Livre de Saint-Benoît*, parce que ses observations * *contre l'opinion que Socrate a souffert le martyre pour la défense de l'unité de Dieu*, ont paru d'un intérêt plus général. Voici quelques-unes des raisons données par Lepelletier en faveur de son opinion :

« Si l'on veut savoir, dit-il, quelle fut l'im-
» piété dont on accusa principalement Socrate,
» ses propres paroles dans l'*Eutyphron de*
» *Platon* nous apprennent que ce fut d'avoir
» condamné ouvertement les traditions des
» poëtes et des auteurs qui imputaient aux
» Dieux des actions déshonnêtes et injustes.

* Voyez le Journal de Trévoux du mois de Septembre 1704.

» Car Eutyphron, comme il paraît dans cet » entretien, ayant accusé son pere d'un homicide, et voulant se justifier de cette accusation devant les Athéniens qui la regardaient comme un excès d'ingratitude, leur » avait proposé les exemples de Jupiter qu'ils » croyaient le plus juste et le meilleur des » Dieux, et qui n'avait pas laissé que d'emprisonner son pere pour avoir dévoré ses » propres enfans.

» Socrate répond sur cela à Eutyphron « que » les exemples dont il s'était servi pour se justifier lui avaient aussi attiré l'accusation d'irreligion devant les mêmes juges. Car, lorsque j'entends, dit-il, faire de tels contes » des Dieux, je ne les saurais souffrir sans » dégoût, ni sans en marquer publiquement » ma peine. Croyez-vous, Eutyphron, poursuit-il, qu'il y ait des débats et des contentions entre les Dieux? Pensez-vous que toutes » ces actions que les poëtes et les autres auteurs leur imputent soient vraies? Cependant, parce que j'en ai marqué du chagrin, » mes envieux ont pris de-là occasion de me » faire accuser d'impiété.

» Rien ne fait mieux voir, dit ailleurs Lepelletier, que Socrate adorait les Dieux de » son pays, que la statue de bronze qu'on lui » éleva publiquement après sa mort, et la con-

» damnation de ceux qui l'avaient accusé d'ir-
» religion. Car si les juges n'eussent pas re-
» connu qu'on les avait surpris, ils s'en se-
» raient tenus à leur jugement, et auraient
» évité la confusion de le révoquer par une
» réparation authentique. »

Les passages de *Tertullien* et de *Lactance*, où l'un et l'autre parlent de la croyance de Socrate, peuvent parfaitement s'expliquer dans ce sens.

Lepelletier a traduit de l'italien la *Vie de Sixte-Quint*, par *Leti*. Elle fut imprimée à Paris en 1694, en deux volumes in-12. Cette histoire est estimée.

Jean Lepelletier mourut en 1711 ; d'autres biographes placent sa mort en 1717.

LEPELLETIER.

Jean-Martin Lepelletier est encore un historien que nous ne connaissons que par l'*abbé Saas*. Il avait reçu le jour à Rouen et fut chanoine régulier. Il mourut en 1748.

LEPIGNY.

Marin Lepigny est un des hommes les plus distingués

distingués auxquels la ville de Rouen ait donné le jour. Il débuta dans le ministere ecclésiastique par l'exercice des fonctions curiales à *Sassetot-le-Mauçonduit*; mais son mérite ne lui permit pas de rester long-tems ignoré dans cette retraite. En 1576, il fut député, par l'ordre du clergé, aux Etats de la Province de Normandie, et il y déploya une éloquence qui lui acquit une grande considération. Son talent pour la prédication le fit, peu de tems après, nommer prédicateur ordinaire du Roi. Henri II lui donna une marque particuliere de sa confiance, en le nommant pour l'*Oraison d'obédience* à la Cour de Rome, sous le pontificat de Léon XI. Envoyé de nouveau aux Etats-généraux en 1595, il y consolida la réputation qu'il s'y était antérieurement acquise. Il fut cinq fois chargé de représenter le clergé dans les Etats de la Province de Normandie, et chaque nomination fut une occasion pour lui d'y signaler son éloquence.

Lepigny était animé d'un vif désir pour le progrès des Sciences, des Arts et des Lettres: il s'en déclara le zèlé protecteur. On comptait à Rouen de son tems deux lices honorables ouvertes à la poésie et à la musique. Dans la premiere, on disputait la couronne poétique; dans l'autre, le prix du chant. C'était devant l'autel de Sainte-Cécile, pa-

tronne des musiciens que les enfans de l'harmonie s'efforçaient de l'emporter sur leurs rivaux.

Notre compatriote voulut exciter l'émulation des nourrissons des Muses, en fournissant à la Société des Palinods les moyens de donner un nouveau prix. La fondation fut un anneau d'or. Elle eut lieu en 1612. Le prix fut remporté, la premiere fois, par un nommé Guillebert, prêtre de Rouen, que l'auteur de la *Bibliotheque Française* assimile aux poëtes les plus distingués de son siècle.

Ce qui fait beaucoup d'honneur à Lepigny, c'est sa modestie, qui fut égale à son mérite : il ne consentit point à se charger de la dignité de l'Episcopat, à laquelle le Roi voulait l'élever. L'éclat de la prélature ne put l'éblouir; il aima mieux servir l'église dans un poste moins éminent. Lepigny avait été promu à l'archidiaconat du *Grand Caux*, dont il remplit les fonctions jusques dans une grande vieillesse ; car il ne le remit qu'en 1630. Sa mort arriva trois ans après, le 4 Décembre 1633. Il était alors âgé d'environ 83 ans.

LEPREVOT.

Jean Leprevôt, chanoine de Rouen, était un savant antiquaire : il mourut en 1648.

LEPRÉVOST.

Leprévost, parmi les *Lauréats* de l'*Académie de l'Immaculée Conception*, est un de ceux qui méritent surtout une place dans ces Mémoires. Le genre lyrique fut celui dans lequel il se distingua. Concurrent heureux, il remporta également la palme de l'ode latine et de l'ode française. Le premier sujet qu'il traita fut la *piété filiale du fils d'Oppius* *, *emportant son pere sur ses épaules* ; le deuxieme, *la prise de Babylone par Cyrus* ** ; le troisieme, *la Ruine de Jérusalem par Titus* *** ; le quatrieme fut *la Nativité de la Sainte-Vierge*. Cette hymne fut couronnée en 1764. La même année, Leprévost obtint le prix de l'*Ode française*. La matiere était de nature à monter l'imagination d'un poëte patriote : c'était le *Triomphe de Jeanne-d'Arc sur les Anglais*. Voici le début de cette ode :

Héros bruyans, foudres de guerre,
Qui cueillites tant de lauriers ;
Vous qui fites trembler la terre
Au bruit de vos exploits guerriers,

---

* 1763.
** 1763.
*** 1764.

Cédez : une jeune mortelle,
Qui dut vous servir de modele,
Aujourd'hui s'offre à mes accens :
C'est elle-même qui m'inspire,
Pour elle je monte ma lyre ;
Seule elle est digne de mes chants.

LEPRIEUR.

Philippe Leprieur, né à Saint-Vaast, dans le pays de Caux, mourut vers la fin du 17e siecle, ou au commencement du suivant. Il a écrit sur quelques matieres ecclésiastiques.

LEPRINCE DE BEAUMONT.

Madame Leprince de Beaumont naquit à Rouen, de parens qui professaient la religion réformée, le 26 Avril 1711. Voici ce que notre compatriote raconte elle-même sur sa naissance, dans un de ses romans, écrit en forme de lettres, ayant pour titre : *La Baronne de Botteville*.

« Je suis, c'est la Baronne qu'elle fait parler, fille d'un capitaine de cavalerie, qui, » ayant beaucoup dissipé dans sa jeunesse, » n'avait plus d'autre bien que ce qu'il tirait » du service, ce qui ne l'empêcha point

» d'épouser, par inclination, une fille de qua-
» lité qui n'avait pas plus de fortune que lui.
» La mort de mon pere suivit de près ce ma-
» riage ; il laissa son épouse, qui était grosse
» de six mois, dans une indigence absolue.
» Dénuée de tout, elle trouva dans un tra-
» vail assidu une ressource contre la pau-
» vreté. Ce fut, dans cet exercice laborieux,
» qu'elle me mit au monde, et je lui ai oui
» dire mille fois qu'elle prit alors la résolu-
» tion, qu'elle a si fidelement exécutée, de
» me dédommager par une excellente éduca-
» tion des disgrâces de la fortune.

» Ma mere disait : (C'est toujours Madame
» de Beaumont qui parle par la bouche de la
» *Baronne de Botteville*) une belle femme
» fixe les yeux d'une maniere agréable, on
» l'aime ; mais on n'estime que celle qui est
» sage. Les années font bientôt disparaître la
» beauté, et avec elles s'envolent les sentimens
» tendres qu'elle inspirait. Que reste-t-il alors
» à celle qui ne s'était attirée que des hom-
» mages frivoles et passagers ? Des regrets inu-
» tiles et cuisans, une solitude désespérante.
» La beauté seule de l'âme a droit de fixer pour
» jamais l'admiration et l'estime »

Peu de plumes ont été aussi fécondes : on a
d'elle plus de soixante volumes in-12. Madame

de Beaumont n'a composé que des romans et des ouvrages propres à l'instruction de la jeunesse. Ses romans ont eu le sort de presque toutes les productions de ce genre ; on ne les lit guere maintenant. Quant à ses ouvrages sur l'éducation, quelques-uns sont encore aujourd'hui dans les mains des enfans du premier et du second âge, comme le *Magasin des Enfans*, le *Magasin des Adolescentes et des Adolescens*. On lit dans le premier entretien de ce dernier ouvrage, imprimé en 1765, un précis historique de l'origine de la Langue française.

» La langue française, dit Madame de Beaumont, n'était, dans son origine, qu'un misérable jargon demi-gaulois, demi-latin, demi-tudesque. Mais lorsque les Romains se furent rendus maîtres des Gaules, la langue romaine commença à y avoir cours, non-seulement parmi les honnêtes gens, mais aussi parmi le peuple.

» Insensiblement, l'ancien langage se fondit avec le latin, et il en résulta un jargon appellé *Romance*. Le tour tudesque qui s'est mêlé depuis à la romance, est venu de la langue propre aux Francs quand ils eurent chassé les Romains. C'est alors que fut introduit l'usage des verbes *auxiliaires*. On y joignit ensuite celui des *articles*. Alors, les termi-

naisons ne furent plus susceptibles d'aucune variation. Avant le regne de Louis-le-Jeune, elle avait déjà des regles. Elle s'épura plus tard par les soins des Troubadours et des Jongleurs ». Madame de Beaumont suit, enfin, la langue française dans ses progrès, jusqu'au siecle de Louis XIV.

Plusieurs autres écrits, tels que son *Abrégé de l'Histoire ancienne*, son *Manuel de la Jeunesse*, etc., respirent une morale attachante. Si l'on en faisait disparaître quelques longueurs, il n'y a pas de doute qu'ils ne fussent très-utiles pour l'instruction des enfans. Son style est quelquefois négligé; mais il inspire toujours de l'intérêt. Un des ouvrages de cette Dame le plus capable par sa variété de piquer la curiosité des lecteurs, est celui sous le titre d'*OEuvres mêlées*. Il forme six volumes, et fut publié en 1775. Ce sont des extraits tirés des journaux anglais, tous relatifs à la littérature.

Madame de Beaumont quitta l'Angleterre après s'y être livrée pendant long-tems à l'éducation particuliere de plusieurs Demoiselles. Elle acheta depuis une petite terre en Savoie, près d'Annecy. Elle fit même, par la suite, l'acquisition d'une maison dans cette même ville, où elle finit ses jours à l'âge de 69 ans.

LEROY.

Henri-Marie-Claude Leroy naquit à Elbeuf, le 16 Décembre 1720. Il fit concevoir de si brillantes espérances dans le cours de ses études, que les Jésuites s'empresserent de se l'aggréger. Une démarche aussi flatteuse de la part de cette Société, l'honorait sans doute beaucoup; mais il s'en montra digne en donnant, à vingt ans, la preuve de toute l'étendue de son esprit. Il osa, sans consulter son âge, embrasser en même-temps l'étude des différentes parties de la théologie, et le succès le plus brillant fut le prix de cette apparente témérité. Jamais éleve n'avait soutenu avec autant d'éclat une these publique sur une aussi prodigieuse quantité de matieres.

La dépendance n'était pas compatible avec une imagination semblable à celle de Leroy: il se dégoûta de l'institut des Jésuites, et après avoir professé à Tours pendant quelques années, il revint dans sa patrie. Ce fut alors qu'il reçut l'ordre de la prêtrise. Il fut d'abord vicaire de *Notre-Dame-la-Ronde*: son talent pour la prédication le fit nommer ensuite curé de *Saint-Herbland*.

Quoique la chaire ne soit pas toujours un

champ sûr pour se produire, elle offre cependant des avantages : on peut, par divers moyens, y capter les suffrages du public. Heureux ceux qui, après avoir obtenu les applaudissemens d'un auditoire épris du charme du débit et frappé de la hardiesse des idées, de la nouveauté des tours, résistent au désir de faire imprimer leurs discours. Il en est des sermons comme des pieces de théâtre : ils valent souvent à leurs auteurs un certain renom tant qu'ils ne sont pas imprimés : mais viennent-ils à voir le jour? La critique s'en empare, les disseque dans le silence du cabinet, et l'ouvrage, réduit à sa propre valeur, ne paraît plus qu'insipide.

Parvenu au titre de prédicateur du Roi, placé au nombre des orateurs Chrétiens les plus distingués de la France, il n'y a point de doute que l'abbé Leroy jouirait encore dans nos murs d'une grande renommée, s'il n'eût pas fait imprimer ses sermons. Il avait je ne sais quelle magie en les débitant, qui ne permettait pas à ses auditeurs d'appercevoir les inégalités et les incorrections du style, le manque de liaisons dans la contexture, et l'insuffisance des preuves. Doué d'une imagination qui s'exaltait soudain, Leroy étonnait par des tournures imprévues, éblouissait jusqu'à la critique elle-même ; mais, dès que ses discours eurent subi l'épreuve de

l'impression, l'illusion cessa : on se plut à n'y voir que des défauts.

Outre ses Sermons, on a de l'abbé Leroy des Panégyriques et des Oraisons funebres. Il prononça d'abord celle de Jacques III, fils de Jacques II, roi d'Angleterre ; et, en 1766, celle de la Reine de France, Marie-Leczinski*. Il a aussi composé un Eloge abrégé de Louis XV.

La chûte de ses Sermons fut depuis suivie de celle de sa traduction en vers du *Paradis perdu* de Milton. Une pareille entreprise était au-dessus des forces de cet académicien. Leroy ne connaissait pas assez à fond la langue anglaise pour triompher des difficultés qu'offre l'original. Comment, d'ailleurs, rendre dans notre langue sévere, ennemie de tout écart d'imagination, les beautés d'un génie sans regle et qui devient souvent gigantesque à force d'être grand ? Milton ne saurait être traduit, et le médiocre succès de la version faite par M. Delille en offre une nouvelle preuve.

Quand on lit celle de Leroy, on s'apperçoit aisément que le rythme poétique ne lui était pas familier, et que son imagination ardente s'éteignait en s'efforçant de lutter contre les beautés de Milton.

---

* Elle était fille de Stanislas, roi de Pologne.

Leroy finit sa carriere le 11 de Juin 1779, peu de tems après qu'il eut terminé l'édition de cette traduction, qui, depuis long-tems, est tombée dans l'oubli.

Leroy fut membre de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, et de celle de l'*Immaculée Conception*. Il fut académicien-juge dans toutes les deux. La premiere l'élut juge en 1768, et lui-même prend la qualité de juge au *Puy de la Conception*, au bas d'un *huitain* qu'il composa en l'honneur de Madame Duboccage, à l'occasion des stances sur l'*Immaculée Conception*, qui avaient mérité à cet auteur le prix de *la Rose* en 1768. Voici les vers de l'abbé Leroy:

Sapho, qui de Milton suivit si bien les traces,
Par de sublimes chants, par des vers ingénieux,
Deux *Eves* célébra dont naquirent deux races,
La mere des humains, la mere des élus.
Si, pour se rencontrer, elles quittaient leurs places,
Toutes deux souriraient à ses talens connus;
L'une dirait: *Voyez comme elle a peint mes grâces;*
Et l'autre: *Admirez comme elle a peint mes vertus.*

LESUEUR.

Pierre Lesueur était natif de Rouen; il y vint à la lumiere en 1606. S'étant, dès sa plus tendre jeunesse, senti une vocation décidée pour

la vie monastique, il fit, à dix-neuf ans, profession dans l'abbaye de Jumieges.

Lesueur, au jugement du P. Mabillon, est un des hommes les plus savans qui aient honoré l'ordre de Saint-Benoît. Il s'appliqua particulierement à éclaircir, par des observations et des remarques, plusieurs Vies des Saints que l'ordre se glorifiait d'avoir produits.

Tertium addo dominum Lesueur, dit le P. Mabillon, *virum doctum*, *qui plures sanctorum vitas ipse descriptas illustravit*.

Les religieux de Saint-Vandrille possédaient dans leur bibliotheque une Vie du bienheureux Alcuin, composée par Lesueur. Cette Vie a-t-elle été imprimée ? c'est ce qu'on ignore. Lesueur termina sa carriere à l'âge de 61 ans, le 27 Avril 1667.

LESUEUR (PIERRE.)

Tout porte à croire que la gravure en bois ne remonte pas plus haut que le 15e siecle, et qu'elle prit naissance dans les Pays-Bas. Un des premiers graveurs en ce genre pour les estampes fut *Albert Durer*, qui fit pour son coup d'essai une copie d'après *Israël de Malines*.

Plusieurs de nos compatriotes se sont distingués dans ce genre. De ce nombre fut Pierre

Lesueur, qui eut plusieurs enfans auxquels il transmit son talent. Né à Rouen en 1636, il y finit ses jours en 1716.

LESUEUR (Pierre.)

Pierre Lesueur reçut aussi le jour dans notre ville. Il hérita de la maniere hardie de son pere, et grava comme lui avec succès ; mais une mort prématurée l'ayant enlevé trop tôt à son art, il ne put parvenir au degré de supériorité où il se serait sûrement élevé par la correction du dessin. Il mourut en 1698, à l'âge de 35 ans.

LESUEUR (Vincent.)

Vincent Lesueur reçut aussi de son pere les premieres leçons de son art ; il se perfectionna ensuite sous le célebre *Papillon**. Quelque grand que fût le talent de ce dernier, son éleve le surpassa cependant dans la pratique des *entre-tailles*. Trop heureux s'il eût trouvé dans l'intérieur de sa maison le bonheur dont il

* Ce graveur est le premier qui ait fait des *tailles au bout de la pointe sans qu'elles fussent dessinées à la plume :* on lui doit aussi l'invention des papiers pour tapisserie vers l'an 1688 : il mourut à Paris en 1723.

était si digne. Vincent ayant successivement épousé trois femmes, la derniere lui causa beaucoup de chagrins. Voici d'abord l'aventure qui lui arriva avec celle-ci.

Lesueur avait une sœur religieuse qui crut lui procurer un mariage avantageux, en lui faisant épouser une fille qui venait d'hériter de douze mille francs, et qui vivait dans la communauté des *Dames Hospitalieres de la Raquette*, fauxbourg Saint-Antoine. Au bout de trois à quatre ans de mariage, un homme se présenta au domicile de Lesueur, en déclarant qu'il était le mari de cette femme. La servante, le prenant pour un fou, le reçut mal. Cependant, dans le dessein de divertir sa maîtresse, elle lui raconta cette singuliere aventure. L'épouse de Lesueur, effrayée de ce qu'elle venait d'entendre, s'enfuit chez Nolin, géographe, auquel elle raconta l'histoire suivante :

« J'avais, lui dit-elle, une belle-mere dont » le mari avait beaucoup d'amitié pour moi; » il me fit épouser celui qui, sans doute, s'est » dit être mon époux. Par une triste fatalité, » mon mari, le jour même de mes noces, eut » une querelle violente avec mon beau-pere » et le tua. Epouvantée du meurtre dont je » venais d'être témoin, je me retirai à Paris,

» où je trouvai un asyle dans la communauté » des *Hospitalieres de la Raquette*. J'avais » plus d'un motif pour cacher mon malheur ; » on me crut fille, et l'on m'y fit entrer au » service d'une Dame pensionnaire, qui me » légua en mourant une somme de douze mille » francs. Vu qu'on ne me savait point ma- » riée, Lesueur recherchа ma main, et je » l'épousai dans la croyance que mon pre- » mier mari était mort. »

Lesueur arriva bientôt après, et son ami lui raconta ce que sa femme venait de lui révéler. Ce qu'il y avait de plus embarrassant, c'est que le premier mari avait obtenu sa grace. Une affaire de ce genre eût eu, sans doute, des suites fâcheuses si cet homme ne se fût de nouveau souillé d'un meurtre pour lequel il fut condamné par contumace.

Alors, comme madame Lesueur avait une fille de son second mariage, l'archevêque de Sens cassa le premier pour cause de *non-consommation*.

Ces inquiétudes domestiques furent suivies d'autres chagrins qui empoisonnerent la fin de sa vie. Son épouse lui ayant intenté un procès, il en demeura si douloureusement affecté, quoiqu'il l'eût gagné, que le chagrin le conduisit au tombeau : il mourut en 1743.

LESUEUR (ÉLISABETH.)

Elisabeth Lesueur naquit aussi à Rouen, d'un pere qui fut le frere des précédens: celui-ci mourut en 1750. Elisabeth se fit un tel renom dans le genre de gravure auquel s'étaient livrés ses oncles et son aïeul, qu'elle fut chargée de graver, en bois, les estampilles ou marques des toiles pour les halles de Rouen. Cet artiste s'en acquitta si bien à la satisfaction du Maire et des Echevins, qu'ils lui assignerent une pension de deux mille livres de rente sur les revenus de la ville.

LESUEUR (NICOLAS.)

Nicolas Lesueur*, frere d'Elisabeth, surpassa ses oncles en exerçant le même art dans lequel ils s'étaient distingués. Cet artiste suivit une autre route et porta à sa perfection le genre

* Le *Dictionnaire des Graveurs* fait mention d'un Nicolas Lesueur qu'on y dit être originaire de Rouen, mais né à Paris en 1727. On doit à ce graveur plusieurs estampes, en clair-obscur, parmi lesquelles on cite la *chûte de Phaéton*, d'après *Josepin* : elle se trouve dans le Recueil de *Crosat*. Les fables de La Fontaine, édition in-folio, sont ornées de culs-de-lampes faits par cet artiste, qui, sans doute, était le même que celui-ci.

des

des gravures dites *Camayeux*. Ce que Lesueur a fait en ce genre est considérable. On voyait plusieurs de ces gravures dans le cabinet du Roi, sous le nom de *Crosat*; elles imitent les dessins au lavis rehaussés de blanc.

On ne sait rien de positif sur le tems où cet habile artiste paya son tribut à la nature.

LETELLIER.

Letellier eut le bonheur d'apprendre les principes de son art de la bouche même du Poussin, dont il était le neveu. Ce grand peintre le fit son légataire conjointement avec Françoise Letellier, sa niece*. C'est sous cet habile maître que se développerent les talens qui distinguerent Letellier comme peintre d'histoire. Delà cette belle imitation de la nature, cette simplicité de l'antique, cette noblesse de style qu'on remarque dans ses tableaux. Ses ouvrages n'offrent pas la pureté et la correction de dessin qu'on admire dans les tableaux du Poussin; il dédaigna d'ailleurs comme lui les charmes du coloris. Letellier a cependant peint quelques tableaux d'une assez bonne couleur. Peu d'artistes ont mieux possédé que

---

* Elle était sortie de la sœur du Poussin.

notre compatriote la perspective linéaire. C'est surtout dans l'expression qu'il excelle. On peut s'en convaincre par les airs de tête, le caractere de ses figures. Du reste, les ouvrages de Letellier manquent du feu qui anime les compositions du génie.

S'il imite la nature, il ne sait pas l'ennoblir; ses formes sont quelquefois trop simples; sa maniere est molle et ronde. Ceux de ses tableaux auxquels on ne peut faire ce reproche offrent un vrai goût de dessin formé d'après l'antique. On lui doit, d'ailleurs, cette louange, c'est que ses accessoires sont remplis de vérité et toujours bien appropriés au sujet.

Du reste, il semble s'être plu principalement à peindre des sujets de dévotion. Sa prédilection pour ce genre prouve qu'il connaissait son talent; car ses têtes de Vierges respirent la candeur et une certaine grâce qui lui était particuliere. La vérité s'y trouve d'ordinaire unie à la noblesse. Ses draperies sont amples et de bon goût.

Il y avait, avant la révolution, peu d'églises et peu de monasteres* qui ne fussent ornés de ses tableaux: on voyait même de ses peintures dans quelques maisons particulieres.

---

* Le Musée de Rouen offre dix-sept tableaux de ce maître: on reconnaît dans plusieurs le style du Poussin.

Letellier peignit aussi le portrait avec succès, et sa maniere en ce genre a beaucoup de ressemblance avec celle de Champagne. Parmi les plus beaux, on doit citer celui de Messire Duval, président à mortier au Parlement de Normandie. Landy, un des artistes les plus célebres de son siecle, a gravé ce portrait.

Quoique le tems et l'humidité des lieux aient détruit un assez grand nombre de tableaux de Letellier, il en reste encore assez pour donner une idée suffisamment avantageuse de son talent. On doit surtout citer *les adieux de Paul et Silas allant au martyre.* Le critique le plus sévere ne peut disconvenir que toutes les parties de l'art n'y soient bien observées.

Après celui-ci, sa *Sainte Famille* mérite une honorable mention. La Vierge assise sur des ruines y tient l'Enfant Jésus sur ses genoux. Saint-Joseph y est représenté debout et lisant dans un livre. On y voit aussi Saint-Bernard à genoux, aux pieds de ces saints personnages. Ce dernier, d'un fini précieux, est remarquable par une grande vérité de couleur.

Parmi les autres bons tableaux de Letellier, on cite deux Ascensions, autant d'Assomptions, une Annonciation, et surtout une Purification d'un excellent style et du plus beau fini. Il en existe encore un autre dont on loue la perspective, la beauté des détails

et la pureté du style ; c'est celui qui représente *Saint-Joseph à peid et de grandeur naturelle, portant l'Enfant Jésus dans ses bras.*

On doit citer aussi une *Adoration des Bergers*, dont les figures sont grandes comme nature ; les têtes sont d'une vérité peu commune et d'une belle exécution.

Le talent de Letellier fut assez estimé de ses contemporains, pour qu'un poëte de son tems l'ait célébré dans une ode.

On ignore si ce peintre fut marié. Né à Rouen en 1614, il y mourut en 1676. Une molesse et un fini minutieux qu'on ne trouve point dans ses premiers ouvrages, font reconnaître les tableaux qu'il composa dans les derniers tems de sa vie ; du reste, on y remarque toujours les excellens principes qui le distinguent dans tout ce qui nous reste de lui.

LETOURNEUX.

Nicolas Letourneux, chanoine de la Sainte-Chapelle, naquit à Rouen, en 1740, d'une famille peu favorisée du côté de la fortune ; mais les dispositions surprenantes qui parurent en lui dès son enfance, déterminerent le pere de M. Dufossé, auteur des *Mémoires de*

Port-Royal, de prendre soin des études du jeune Letourneux. On raconte qu'à six ou sept ans, il donnait des preuves d'une intelligence rare et d'une mémoire prodigieuse : elle était telle qu'il récitait, sans y rien changer, les sermons qu'il avait entendus. On ajoute que quand on l'engageait à les réciter, il les débitait avec une aisance et un à-plomb fort au-dessus de son âge.

Promu aux ordres sacrés, il devint vicaire de la paroisse de Saint-Etienne-des-Tonneliers de Rouen, où il se fit remarquer par une grande sévérité de mœurs et par son talent pour la prédication. Sa maniere d'annoncer la parole de Dieu était simple : il ne perdit jamais de vue que l'affectation du style ne peut convenir à la majesté de l'Evangile. La réputation qu'il avait acquise à Rouen dans la chaire, s'accrut encore à Paris. A peine eut-il commencé de prêcher un Carême dans l'église de Saint-Benoît, qu'on accourut de toutes parts pour l'entendre *. Ce qui caractérisait son éloquence, c'était l'onction qui vient du cœur et naît de la conviction ; c'était la soli-

* Louis XIV demandait un jour à Despréaux ce qu'il pensait des sermons de Letourneux. Le poëte répondit à Sa Majesté : « Avant que » ce prédicateur entre en chaire, sur sa mine, on ne voudrait pas » qu'il y entrât, et quand il y est, on ne voudrait pas qu'il en sortît. »

dité de ses raisonnemens, tous puisés dans l'Ecriture et les Peres : ses Sermons n'ont point été imprimés.

Letourneux eût pu briller par une éloquence plus ornée, s'il l'eût voulu ; il connaissait les ressources qu'on pouvait tirer de l'art oratoire ; mais il croyait que la recherche du style convenait mal à la dignité de l'Evangile. Certes, son discours sur Marthe et Marie, qui remporta le prix d'éloquence à l'Académie Française, ne permet pas de douter qu'il eût pu revêtir ses pensées de tous les ornemens dont l'art oratoire est susceptible.

Celui que Letourneux composa pour le concours de l'année 1677, et que l'Académie Française couronna également, surprend moins par la finesse du raisonnement et par le talent de la discussion ; mais on y trouve la simplicité du style unie à l'abondance des idées. Le sujet était *la Pureté du corps et de l'esprit*, et par occasion *la Vie innocente des premiers Chrétiens*. La peinture qu'il en fait annonce l'effusion d'une âme aimante qui partage les goûts et les plaisirs des Chrétiens du premier âge.

« Leurs désirs étaient satisfaits, dit Letour-
» neux, quand, après avoir fait un saint usage
» de leurs corps, ils pouvaient le livrer au

» martyre. C'était ordinairement ainsi que
» se terminait une si belle vie, et c'était dans
» cette mort glorieuse que leur pureté éclatait
» en toute maniere. Le sang qu'ils répan-
» daient, en confessant avec une sainte har-
» diesse les vérités que Jésus-Christ leur avait
» enseignées, était un témoin irréprochable
» que leur foi était pure. L'insensibilité qu'ils
» témoignaient au milieu des plus grands sup-
» plices était une marque certaine que l'amour
» qu'ils avaient pour celui dont ils soutenaient
» si généreusement la cause, était épuré de
» tous les sentimens d'amour-propre et de
» toutes les affections de la terre. Ils étaient
» tous si fermes en cet état que rien ne les
» pouvait ébranler : ni la différence de l'âge,
» ni celle du sexe ne s'y remarquait. On a
» véritablement vu quelquefois des Vierges
» trembler quand les tyrans ont menacé leur
» chasteté ; mais jamais on ne les a vu trem-
» bler en allant au martyre. »

Il n'y a rien de fastueux dans ce genre d'éloquence ; elle est cependant noble et persuasive.

Le physique peu avantageux de notre compatriote, son extérieur négligé n'empêcherent point qu'on ne le retint, après son début, long-tems d'avance pour prêcher, et le succès fut partout le prix de son zèle.

On distingue, parmi ses premiers ouvrages, la *Vie de Jésus-Christ* : la préface est d'une simplicité noble et bien appropriée au sujet. Ses *Regles de la vie Chrétienne* furent aussi vivement recherchées du public. On y trouve l'onction unie à l'élégance.

Letourneux fut lié avec MM. de Port-Royal, et très-considéré par MM. de Sacy et d'Arnaud : ce fut peu de tems après qu'il eut fait connaissance avec eux qu'il publia sa *Semaine Sainte*, ouvrage dont la préface surtout lui fit beaucoup d'honneur.

Du reste, celle de ses productions ascétiques dont le succès a été le plus soutenu, est son *Année Chrétienne*, qui fut toutefois mise à l'index comme entachée de jansénisme : le débit en était encore considérable avant la révolution française. Le style pur, élégant, de cette pieuse production, n'a pas, sans doute, peu contribué à en faire goûter la lecture.

Quant au discours * qui fut couronné par l'Académie Française en 1675, on raconte à ce sujet une anecdote qui est de nature à donner

* Le sujet de ce discours était ces paroles de l'Evangile : *Marthe, Marthe, vous vous empressez et vous vous troublez dans le soin de plusieurs choses; cependant une seule chose est nécessaire.* Le festin de Marthe devait passer, et celui de Marie devait être éternel par l'union de l'âme avec Dieu. Telle est l'explication de ce qui semble d'abord un paradoxe.

une juste idée de la facilité avec laquelle Letourneux composait. Ce discours dut être fait la veille du jour même où l'on devait examiner les ouvrages présentés au concours. Comme les divers ouvrages de cet auteur annoncent une plume aussi abondante que correcte, il serait possible que cette anecdote n'eût rien d'étranger à la vérité.

Letourneux mourut à Paris en 1689.

LEVASSEUR.

Pierre Firmin Levasseur, curé de la paroisse de Fontaine-en-Bray, se livra d'abord, quoique fort jeune, à l'enseignement public dans un pensionnat dont il devint le chef. En 1750, il concourut aux *Palinods* et remporta deux prix. Le premier était le prix extraordinaire de l'ode latine, dont le sujet était *la compassion de la Sainte-Vierge*; le second celui de l'épigramme dans la même langue. *La clémence de Henri IV* lui en avait fourni le sujet.

Miseratus in hoste dolorem
Henricus . . . .
Quæque necem prius intulerat tulit hasta salutem.
Quid genus hoc monstri est, tacitâ formidine galli
Exclamant; cæcas socius negat, attulit hostis.
Quid dubitamus adhuc? hostem, accipiamus amicum.

Sic quos non potuit diuturni injuria belli
Vincere et ipsa fames, vincit clementia gallos.

En 1757, Levasseur reparut dans la carriere et obtint de nouveau le prix de l'ode latine. Le sujet qu'il traita fut *la Conversion de Saint-Paul.*

L'abbé Levasseur était fort versé dans la langue grecque; il la parlait avec beaucoup de facilité. Cet Helléniste vint à Rouen exprès pour converser dans cette langue avec des prêtres Grecs qui officierent au college en 17.

Levasseur mourut dans sa cure, le 31 Avril 1787.

LEVEAU.

C'est à Rouen que Leveau vint à la lumiere dans le cours du dix-huitieme siecle; il prit ses premieres leçons dans l'école de dessin de cette ville, dirigée alors par M. Descamps, sous lequel il montra les germes du talent qui le fit distinguer dans la suite. M. Descamps démêla heureusement le genre auquel son éleve était propre, et il lui conseilla de se livrer à la gravure: il le plaça chez *Lebas*. Nommer cet artiste, c'est nommer *le Vouet* de la gravure. On a vu sortir en effet de son école

presque tous les artistes qui ont excellé de nos jours dans cet art.

En peu de tems, Leveau fit des progrès rapides, et M. Descamps eut lieu de s'applaudir des soins qu'il lui avait donnés. Notre compatriote s'est principalement livré au genre du paysage : l'on peut assurer qu'il s'y est acquis une assez grande réputation.

La premiere estampe qui le fit connaître fut celle des *Bergers Romains*, d'après *Lemettay* : elle fut avidement recherchée des amateurs. Il grava ensuite les *Amans à la pêche*, d'après le célebre *Vernet*, et avec un égal succès. D'autres estampes, faites encore d'après des maîtres de renom, confirmerent de plus en plus l'idée avantageuse qu'on avait de son burin.

Notre compatriote a aussi gravé, d'après *Lacroix*, qui avait long-tems séjourné en Italie, la *Cascade de Tivoli*, et une *Vue près de Pouzzol, au golfe de Naples.*

Leveau était à peine parvenu à la moitié de sa carriere lorsqu'il succomba* à la faiblesse

* M. de *Couronne*, secrétaire de l'Académie de Rouen, pour la partie des Arts et Belles-Lettres, lut, en 1787, une *Notice nécrologique sur Leveau*, dans la séance publique du mois d'Août : on en doit naturellement conclure que *Leveau* fut enlevé aux arts à la fin de 1786, ou au commencement de 1787.

de sa constitution, et mourut, pour ainsi dire, le burin à la main.

Cet artiste était né de parens honnêtes, mais peu fortunés; c'est ce qui le mit dans la nécessité de graver d'abord un assez grand nombre de vignettes qui sont fort jolies.

L'ÉVESQUE.

L'Evesque est connu par une piece de vers héroïques en latin, qu'il composa sous ce titre: *Epigranima.* Le sujet était la *Naissance du Duc d'Aquitaine*, ou *l'heureux Accouchement de la Dauphine.* Cette piece mérita d'être couronnée, en 1753, au jugement de l'Académie de l'Immaculée Conception. L'Evesque était né à Rouen.

LICHERIE.

Louis Licherie, né à *Hodèng*, commune du pays de Bray, mourut en 1687. Le Musée Napoléon possede un tableau de cet artiste, représentant *la rencontre de David et d'Abigaïl.*

LIMOGES DE SAINT-SAEN.

Il y a peu de sujets plus capables d'échauffer l'imagination des poëtes que les exploits miraculeux de Jeanne-d'Arc. Tout Français animé d'un vrai patriotisme, sera toujours jaloux de célébrer cette héroïne. C'est aussi cette illustre guerriere que le *comte de Limoges de Saint-Saen* entreprit de chanter, en 1730, dans une épigramme que l'*Académie du Puy* jugea digne de la couronne. On va citer quelques vers de cette allégorie.

Dixerat, atque simul vestes animosque viriles
Induit, impatiens que moræ petit, arripit arma,
Arma triumphantis debellatura ruinas.
Jam que vocat sub signa viros, jam buccina rauco
Increpuit sonitu ; campis glomerata juventus
Æstuat et magnis clamoribus advocat hostem ;
Hostis adest ; facilem sibi sperat, ut ante, triumphum ;
Et gallo insultat, sed fortibus inclyta cæptis
Accendit socios mulier, per mille pericla
Hanc gallus sequitur, sequitur victoria gallum.
Sic hostem quem non centum potuere per annos
Heroes multi, multique expellere reges,
Expellit primo certamine fæmina victrix.

Le même Lauréat ayant concouru de nouveau, en 1732, pour le même genre de poésie, il obtint une nouvelle palme académique. Le

sujet qu'il traita fut encore un sujet national: c'était le *Passage du Rhin* exécuté en 1732.

LUCAS.

Paul Lucas est un des premiers voyageurs Français sur les relations desquels on puisse faire foi; on lui doit cette justice qu'il ne raconte que ce qu'il a vu. Le soin qu'il prend, d'ailleurs, dans son troisieme voyage, de rectifier ce qu'il avait pu avancer d'inexact dans les deux précédens, est une preuve que la vérité lui était chere. Si Paul Lucas manque quelquefois de l'esprit de critique qui discute les faits et les événemens, c'est d'ordinaire lorsqu'il raconte ce qui est lié à la croyance religieuse.

Qu'on ne pense pas cependant que notre compatriote crût aveuglément aux traditions populaires: les réflexions qu'il fait à l'occasion du tombeau de *Nostradamus*, qu'il alla visiter à Salon, non loin de Tarascon, dans l'église des PP. Cordeliers, en 1714, fournissent la preuve du contraire.

Ce voyageur n'était pas entiérement dénué d'une sorte d'esprit philosophique. Après avoir raconté l'abstinence rigoureuse que les Turcs s'imposent à Constantinople durant le fameux

jour du *Bayram*, et ajouté qu'ils s'en dédommagent bien pendant la nuit, il termine par cette réflexion : « Les Turcs ne font ici, à la » fin de leur carême, que ce qu'on fait ail» leurs avant de le commencer. »

L'observation suivante est une preuve que rien n'échappait à l'esprit observateur de Paul Lucas :

« On a peine à comprendre, remarque-t-il » en parlant de la Cour du Grand-Seigneur, » comment, dans une Cour où les femmes » sont renfermées avec tant de soin, et où » elles semblent ne s'amuser que de baga» telles, elles sont pourtant le principal mo» bile des plus grands événemens qui arrivent » dans ce vaste Empire; l'or, qui a trouvé dans » tous les tems le secret de passer par les en» droits les plus inaccessibles, perce tous les » jours les murs impénétrables du Sérail, et » les sultanes favorites, dont la principale oc» cupation est d'acheter chaque jour toutes » les bagatelles ou les ornemens qui amusent » leur oisiveté, ou qui flattent leur vanité; » trouvant leur compte à tous les changemens » qui arrivent dans les premieres charges, par » les présens qu'elles en retirent, ne man» quent pas de tourner l'esprit du Grand-Sei» gneur du côté de celui qui leur donne le plus. »

L'explication que Paul Lucas donne des Sphinx est très-satisfaisante. « Les Sphinx, » fait-il observer, répandus dans divers lieux, » marquent les commencemens de l'inonda- » tion du Nil. Les Egyptiens en avaient fait » un symbole astronomique, qui marquait » dans quel tems arrivait l'inondation du Nil, » et comme ce fleuve commençait à croître au » mois de Juillet et continuait dans le mois » d'Août, lorsque le Soleil parcourt les signes » du Lion et de la Vierge, on avait représenté » les deux figures dans le même corps. On » trouve de ces Sphinx que le tems n'a pas » encore détruits après tant de siecles. »

On croit devoir terminer ces citations par la description que Paul Lucas fait du climat de la ville du Caire. « Ici, dit ce voyageur, » les jours sont tous semblables ; il fait aujour- » d'hui le même-tems qu'il fera demain. Les » arbres et les campagnes y conservent tou- » jours leur verdure : au mois de Novembre, » lorsque le Nil s'est retiré dans son lit, la » campagne n'est plus qu'une belle prairie » dont la vue est enchantée. Les fleurs et les » fruits sont partout en abondance, et l'on » voit avec plaisir l'union du Printems et de » l'Automne. Un petit zéphir qui regne pen- » dant cette saison, tempere l'ardeur du soleil

» et

» et garantit les fruits de la terre, qui, sans » cela, seraient brûlés, tant la nature a pris » plaisir de rendre agréable en ce pays cette » partie de l'année; et si l'on est un peu in- » commodé pendant l'été, on en est bien dé- » dommagé pendant la saison qui lui est op- » posée. On peut ajouter à tous ces avantages » que l'air du Caire est très-pur; qu'on y voit » rarement des maladies, et qu'on n'y connaît » ni rhumatismes, ni pleurésies, ni gouttes, » ni gravelles, et toutes ces autres incommo- » dités des climats où les saisons sont si diffé- » rentes les unes des autres. Si l'on est atta- » qué de la fievre, ce qui arrive quelquefois » aux étrangers qui y demeurent pendant cette » saison, le pain et l'eau du Nil sont les seuls » remedes qu'il faut employer pour rétablir » ce dérangement. »

Ces diverses citations suffisent pour faire voir que les voyages de Paul Lucas, surtout le troisieme, dont on a extrait les fragmens qu'on vient de lire, inspirent beaucoup d'intérêt à la lecture. Le style en est facile, naturel et digne de la noble simplicité des écrivains du siecle de Louis XIV.

Ce voyage, en trois volumes, imprimé à Rouen en 1719, fut entrepris, en 1714, par ordre de Louis-le-Grand. Paul Lucas y rend

compte de ce qu'il a observé dans la Turquie, l'Asie, la Syrie, la Palestine, la Haute et Basse-Egypte, etc. Des deux autres voyages que Paul Lucas avait précédemment entrepris, le premier fut imprimé à Paris, en 1699, en deux volumes in-12; le second parut treize ans après : il contient également deux volumes du même format.

Notre compatriote recueillit, dans ses voyages, beaucoup de curiosités, des graines inconnues en France, des manuscrits précieux, une infinité de pierres gravées et de médailles d'un grand prix. Tant de zele valut à Paul Lucas le titre d'antiquaire de Sa Majesté. Pour être convaincu que ce n'était point un vain titre, il suffit de lire le catalogue de quelques-uns de ces objets : on le trouve à la fin du troisieme volume de son dernier voyage.

Ces richesses furent sagement distribuées par le duc d'Orléans, alors Régent; ce Prince en fit placer une partie dans la bibliotheque et le cabinet du Roi, le reste fut partagé entre l'Académie des Belles-Lettres et celle des Sciences.

L'âge ne put ralentir le zele infatigable de Paul Lucas pour les voyages; il partit de nouveau en 1736, dans le dessein d'instruire encore sa patrie par ses observations, et de l'enrichir de nouveaux objets précieux; mais la

nature ne lui permit pas d'accomplir son dessein. Il fut attaqué à Madrid d'une maladie contre laquelle les secours de l'art échouerent : Paul Lucas y termina sa carriere le 12 de Mai 1737 ; il était né à Rouen en 1664.

MAINFRAY.

Pierre Mainfray naquit à Rouen ; mais on ne peut fixer l'époque de sa naissance. Il composa plusieurs pieces de théâtre : sa premiere tragédie fut représentée en 1616. Elle a pour titre : *Les forces incomparables du Grand Hercule*, où l'on voit artistement dépeints *son trépas*, *sa générosité*, *malgré l'envie de Junon*, *sa marâtre.*

Cette tragédie fut suivie d'une autre, intitulée: *Cyrus triomphant*, ou *la fureur d'Astiage* ; elle fut aussi représentée.

Il fit jouer, deux ans après, *la Rhodienne*, ou *la Cruauté de Soliman* ; cette piece fut imprimée, l'année suivante.

En 1625, Mainfray donna au théâtre une comédie dont voici le titre : *La Chasse Royale*, conténant *la Subtilité dont usa une Chasseresse vers un Satyre qui la poursuivait d'amour* ; telle est la suite du titre. Elle fut imprimée la même année.

Ce dernier ouvrage et la tragédie d'*Hercule* sont les deux meilleurs de *Mainfray* : ils sont passables pour le tems où ils furent composés.

MARESCOT.

André Marescot, natif de Duclair, fut, en 1731, un des concurrens heureux pour les prix des *Palinods*. L'Académie du *Puy de l'Immaculée Conception* lui accorda celui de l'épigramme latine, dont le sujet était la *Chaste Suzanne*. Il devint ensuite chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, et professeur de théologie.

MARIE.

J.-Pierre Marie vit le jour à Rouen en 1589. Il fut considéré dans la congrégation des Jésuites, où il avait fait profession, comme un des plus habiles prédicateurs de son tems. Après s'être fait une réputation dans la carriere évangélique, il mourut le 21 Avril 1645.

MARINIER.

J.-B. Marinier se livra à l'instruction de la jeunesse, et fut maître de pension dans notre ville. Il concourut à l'Académie du *Puy du Palinod* en 1763, et remporta le prix de l'*épi-*

gramme. Le sujet traité par le poëte était la *Minorité de Louis XV.*

J.-B. Marinier était né à Rouen le 7 Octobre 1747. Il remplissait, dans sa patrie, les fonctions de juge au Tribunal de premiere instance quand il mourut, le premier de Septembre 1806.

MARTIN.

Mathieu Martin, minime, a composé un ouvrage intitulé : *Le Triomphe et l'appanage de la Vérité.* Cet ouvrage est dirigé contre les Calvinistes. Il était de Dieppe et mourut en 1668.

MAUBERT DE GOUVEST.

Qu'un engagement alors irrévocable, trop légerement contracté, ait fait de la vie de Maubert un enchaînement de malheurs ; que cette vie ait été semée d'aventures romanesques ; que la fortune l'ait tour-à-tour comblé de caresses et abreuvé d'amertumes, c'est ce dont on n'a pas cru devoir entretenir le public. La malignité peut aller chercher ces détails dans une brochure scandaleuse, et par rapport aux prétendus faits qui y sont rapportés, et par rapport au libelliste qui les a recueillis. Mau-

bert ne doit figurer dans ces Mémoires littéraires que comme écrivain; voilà l'unique point de vue sous lequel il nous appartient de le considérer.

On opposera cependant une réflexion au dénigrement dont Maubert fut l'objet : c'est le cas que firent de lui le comte de Brulh, à Dresde ; le marquis de Chavigni, ambassadeur de France à Berne ; le comte de Cobenzel, ministre de l'Impératrice à Bruxelles ; c'est, enfin, la considération dont il a joui auprès du Maréchal de Belle-Isle. Car quelque génie pour la politique que ces hommes d'état eussent reconnu dans cet écrivain, peut-on supposer qu'ils l'eussent admis dans leur confidence, reçu à leur table, s'ils n'avaient pas observé en lui d'excellentes qualités ? D'ailleurs, la patente de secrétaire du Roi de Pologne que lui adressa le *comte de Brulh*, long-tems après la publication du libelle diffamatoire publié à Hambourg, doit être considérée comme une preuve de la fausseté des impostures imprimées sous son nom.

Mais comment Maubert s'est-il trouvé en relation avec les plus grands Ministres des diverses Puissances de l'Europe ? C'est par le renom que lui fit le *Testament du Cardinal Albéroni*. Cet ouvrage, qui eut un succès prodigieux, fut imprimé à Lausanne. On admira

le génie avec lequel Maubert y démêlait les intrigues des Cours, les intérêts des puissances, la différence de leurs principes; la justesse avec laquelle il jugeait les fautes des Ministres et les causes de leurs disgraces.

Cet ouvrage produisit une telle sensation sur l'esprit de Voltaire, qu'il le crut d'un homme vieilli dans la connaissance de la politique des principaux cabinets de l'Europe.

« Lorsque le Testament du Cardinal Albéroni parut, dit cet immortel écrivain, je » crus d'abord qu'il avait été publié par l'*abbé* » *de Montgon*, parce qu'en effet il y a, en» tr'autres, un chapitre sur l'Espagne beau» coup plus vrai et plus instructif que tout ce » que j'ai lu dans toutes les rapsodies aux» quelles on a donné le nom de *Testament.* »

Ce jugement de Voltaire est très-honorable pour Maubert. Tandis qu'il témoigne un profond mépris pour les *Testamens de Richelieu*, *de Mazarin*, *de Colbert*, *de Louvois*, etc.; il loue le *Testament politique du Cardinal Albéroni.* Ce ministre d'Espagne y est, en effet, peint sous des traits tels qu'il eût pu lui-même se reconnaître. Il eût dit après avoir lu: » Voilà bien mes idées, voilà bien mes vues. »

Durant son séjour à Londres, Maubert con-

eut le dessein d'écrire l'*Histoire politique de son siecle*; mais il n'en a publié que le premier volume, format in-4°. Cet ouvrage fut avidement lu par tous les hommes d'Etat. Ce n'est, en effet, que dans cette histoire, qu'on peut se former une idée du génie de Maubert. Son style inégal, à la vérité, manque presque par-tout d'élégance; mais il est concis et nerveux. Ses réflexions, surtout, décelent autant d'étendue que de profondeur dans les vues.

Maubert fait voir, en parlant du traité des Pyrénées, que l'Espagne et la France, en le signant, n'étaient, ni l'une ni l'autre, de bonne-foi. Tout ce qu'on y stipula par rapport aux Alliés respectifs, ne fut qu'un leurre politique. En un mot, dit l'historien, ce traité n'est fameux que par son inexécution. Il n'appartenait, d'ailleurs, qu'à un auteur qui se sentait maître de son sujet, de tracer d'une plume aussi hardie les portraits des Gustave, des Oxenstierne, des Richelieu, des Walstein, des Cromwel, des princes de Nassau, des Barnevelt et des Wit. Si Maubert eût terminé cet ouvrage, il occuperait une place parmi les historiens qui ont pris Tacite pour modele.

Maubert est aussi l'auteur du *Testament de Walpole*. Quoique ce testament ne soit pas indigne du génie politique de cet écrivain, il est

cependant inférieur à celui du *Cardinal Albéroni.*

Il publia, tandis qu'il était en prison en Hollande, un livre intitulé : *La France telle qu'elle est*, ou *Lettres du Chevalier Talbot.* La liberté avec laquelle il y parlait des Moines et des abus de la Cour de Rome, excita une vive sensation dans le public à l'époque où cet ouvrage parut.

Les autres ouvrages de Maubert sont l'*Ecole du Gentilhomme* et un *Traité des Ecoles publiques.* On remarque, dans le premier, un chapitre sur la tolérance civile qui était hardi pour le tems où il écrivait. La raison ayant depuis prévalu, ce dont Maubert prouvait alors la justice, est devenu depuis la regle du plus puissant Empire du monde, sous le regne glorieux du Héros de la France.

On ne parle point ici des brochures *politico-polémiques* qu'il publia sur la fin de la guerre de sept ans ; les discussions relatives aux prétentions des Princes n'ont jamais eu qu'une existence éphémere.

Maubert, après avoir gagné à Amsterdam un procès qui avait été pour lui une source de chagrins, se rendait, plein de joie, auprès d'un Souverain qui l'avait appellé à sa Cour, lorsqu'il fut, pendant son voyage, atteint, à Altona, d'une attaque de goutte dont il mou-

rut le 21 Novembre 1767. Il était né à Rouen, en 1721, d'une famille qui tenait, du côté maternel, à quelques-unes des familles les plus distinguées de la province.

MAZELINE.

Pierre Mazeline naquit à Rouen en 1633, et mourut en 1708.

Si Mazeline ne peut être placé parmi les sculpteurs du premier rang, il mérite du moins une place distinguée au second. On voyait, avant la révolution, plusieurs de ses ouvrages dans l'ancien jardin du Palais-Royal et à Versailles. Dans le premier, on remarquait *un Faune* estimé par les connaisseurs. Il y avait de lui dans les jardins de Versailles un assez grand nombre d'ouvrages. L'*Apollon Pithien*, d'après l'antique, la statue d'*Europe*, étaient nobles, sveltes, et d'un beau caractere. Il existait encore plusieurs autres ouvrages de cet artiste dont les noms sont inconnus.

On voit aussi dans le Musée des Monumens Français deux figures en marbre représentant la *Justice* et la *Force*, exécutées par Mazeline et Hurtrelle.

Il paraît que ces deux sculpteurs furent sou-

vent employés ensemble ; car le monument érigé au Chancelier *Michel Letellier*, mort en 1685, est également sorti du ciseau de ces Artistes. Deux statues, de grandeur naturelle, représentant la *Religion* et la *Force*, accompagnent ce monument. Quoique mutilé, on l'a jugé digne d'être recueilli.

Ce qui dépose surtout en faveur du talent de notre compatriote, c'est l'honneur qu'il eut, non-seulement d'être reçu membre de l'Académie de Peinture et de Sculpture, en 1668, mais encore d'être choisi dans la suite pour professer publiquement au nom de ce Corps célebre.

MAUDUIT.

Peu de poëtes ont obtenu autant de couronnes Palinodiques que Mauduit. Les têms fabuleux, l'Histoire sacrée et profane lui fournirent tour-à-tour des sujets propres à faire des allusions à la Vierge. Il entra dans la lice en 1701, et continua d'y paraître jusqu'en 1708. Non content d'offrir au concours une ode française sur *Astianax*, il présenta de plus des stances sur *Jonathas*. L'année suivante, il disputa une seconde fois le prix des stances, et avec un égal succès. Comme s'il eût pris plaisir à changer de genre chaque

année, il envoya au Palinod, en 1704, une ode française sur *Caton*, avec cette épigraphe empruntée d'Horace : *Et cuncta terrarum subacta, præter atrocem animum Catonis.* Le succès de cette production lyrique fut aussi heureux que celui de l'ode couronnée quatre ans auparavant.

En 1705, Mauduit s'exerça dans un autre genre de poésie, en composant un sonnet sur *Persée* ; l'*Académie de l'Immaculée Conception* le jugea digne du prix. En 1706, des stances sur *Iphigénie* lui mériterent une nouvelle couronne. La palme lyrique lui ayant encore été décernée en 1708, Mauduit, satisfait des lauriers qu'il avait cueillis, cessa de concourir. Le sujet de sa derniere ode fut l'*Arche de Noé sauvée du Déluge*. Le poëte, en terminant, y fait allusion à son triomphe.

Dans un naufrage funeste
L'Arche éprouve un sort plus doux;
Et la colere céleste
L'épargne en son courroux.
Ainsi par votre suffrage,
Savans et justes esprits,
Tandis que d'autres écrits
A mes yeux ont fait naufrage;
Mon arche obtient l'avantage
De la couronne et du prix.

Mauduit était né au Havre.

MAUGEARD.

Maugeard, religieux Augustin, se fit vivement remarquer à l'occasion des trop fameuses disputes qui s'éleverent dans l'église au sujet de la Bulle *Unigenitus*. Il composa plusieurs écrits en faveur de cette Bulle, qui furent tous publiés depuis 1742 jusqu'en 1750. On dut remarquer, parmi ces productions dogmatiques, les *deux Lettres d'un Disciple de Saint-Augustin à un grand Prélat*, 1750.

Maugeard fut supérieur des Augustins de Rouen. Il était né à *Saint-Nicolas-d'Aliermont*, près Dieppe, vers la fin de l'année 1684.

MERCASTEL.

Les amis des sciences mathématiques verront avec plaisir payer au mérite du P. Mercastel le tribut qu'on ne saurait lui refuser. Cet homme savant était entré dans la congrégation de l'Oratoire, où il avait reçu les ordres sacrés. Né à Saint-Maurice-en-Bray, près Gaillefontaine, il paraît qu'il vint terminer ses jours dans la maison de l'Oratoire de Rouen.

Mercastel s'occupa de la science qu'il avait

enseignée, comme professeur royal de mathématiques, dans l'Université d'Angers, jusqu'au dernier moment de sa vie. L'Académie de Rouen ayant été créée, en 1744, par lettres-patentes du Roi, Mercastel présenta successivement différens Mémoires à cette compagnie.

En 1745, il lui communiqua un Mémoire sur l'*Algebre*; l'année suivante, il lui fit part de ses observations sur *l'Orthographe française*; il lui soumit, cette même année, un Mémoire sur les *Alvéoles du Guespier*. En 1747 et 48, l'Académie reçut de nouvelles preuves de son zele; il lui envoya plusieurs Mémoires sous les titres suivans : *Calculs politiques*, *Carrés magiques*, *Propriétés des nombres*, *Nombres composés*. Cette Académie doit posséder encore de lui d'autres Mémoires qu'on ne peut indiquer, parce que les titres en sont tronqués dans la *Table des registres* des travaux de cette Société, publiée par l'abbé *Vregeon*. Enfin, Mercastel, un an avant de terminer sa carriere, en 1752, fit hommage à ce Corps savant d'un Mémoire sur les *Nombres composés*.

Mais ce qui assure surtout un rang au P. Mercastel parmi les mathématiciens; c'est son *Arithmétique démontrée*, qui fut imprimée à Rouen, chez *Cabut*, format in-12, en 1732. Ce Traité d'arithmétique est fort bon. L'au-

teur y réunit le mérite de la clarté à la méthode.

M. *Mauduit* *, professeur de mathématiques au collége de France, parle aussi en ces termes, à l'occasion du *crible d'Eratosthenes*, d'un ouvrage du P. Mercastel : « Il existe » aussi un ouvrage beaucoup plus considérable, en deux parties, qui contient les nombres simples et leurs composés, avec les » facteurs dont ils sont les produits ; il est du » P. Mercastel, prêtre de l'Oratoire. Dans la » premiere partie, tout nombre composé se » trouve vis-à-vis des facteurs simples dont il » est le produit ; dans la seconde, les différens produits des facteurs simples sont disposés en tables, par ordre des nombres » simples, suivant leur plus grande distance » à l'unité, et vis-à-vis de ces produits indiqués, » on trouve les nombres ou produits réels qui » en résultent. Cet ouvrage est annoncé dans » les Elémens d'Algebre de M. *Euler*. J'ignore » si, comme l'assure l'éditeur de cet ouvrage, » l'ancienne Académie des Sciences était en » possession d'un exemplaire manuscrit ; ce » que je sais très-certainement, c'est que je » possede l'ouvrage original écrit de la main

* Voyez les *Leçons élémentaires d'arithmétique*, etc., in-8°, page 139, publiées en 1804.

a de

» de l'auteur, avec le rapport qui en fut fait à
» la même Académie. »

Jean-Baptiste-Adrien Mercastel mourut à Rouen en 1753 : on ignore la date de sa naissance.

MESNAGER (Nicolas.)

Rien n'a manqué à la gloire du département de la Seine-Inférieure : après avoir donné le jour à d'illustres navigateurs, à de grands poëtes, à des philosophes célebres, à des artistes renommés, il peut encore citer le nom d'un habile diplomate. Cette contrée, fertile en hommes du premier ordre dans tous les genres, eut l'honneur, au mois de Mai 1658, de donner le jour à *Nicolas Lebaillif*, depuis surnommé *Mesnager*.

Il exerçait, avec distinction, la profession d'avocat au Parlement de Rouen, lorsqu'en 1700 il fut nommé, par les négocians de cette ville, député près le Conseil de commerce établi à Paris. Comme Mesnager réunissait à une capacité rare les connaissances les plus étendues, M. Daguesseau, conseiller-d'état, qui présidait le conseil, ne tarda pas à l'apprécier. Il parla si avantageusement à Louis XIV des talens de Mesnager, que ce Monarque

résolut de lui confier d'importantes missions diplomatiques.

Notre compatriote fut, en conséquence, envoyé deux fois en Espagne pour y régler les droits du commerce des Indes. Sa Majesté ayant été satisfaite de la maniere dont Mesnager avait stipulé les intérêts de la France, l'honora de la croix de chevalier de Saint-Michel.

Ces missions furent suivies d'une autre plus difficile. Il s'agissait de conférer à Delft avec l'habile *Heïnsius*, grand pensionnaire des Provinces-Unies. Mesnager répondit, par sa conduite adroite et prudente, aux vues de Louis XIV, qui crut ne pouvoir employer plus utilement les talens de cet heureux négociateur, qu'en l'envoyant en Angleterre auprès de la reine Anne, pour y poser les articles préliminaires de la paix. Le célebre *Mathieu Prior*, ambassadeur pour la Cour de Londres, avait amené les choses au point que, par déférence pour la reine Anne, Louis XIV, au départ du plénipotentiaire Anglais, fit partir Mesnager muni des plus amples pouvoirs pour signer les préliminaires.

Mesnager ne déploya aucun caractere ostensible comme envoyé de la Cour de France; mais quoiqu'enveloppé de l'*incognito*, il n'en réussit pas moins pour l'intérêt de son pays.

Il signa, le 27 de Septembre 1711, les huit articles qui firent depuis la base des conditions de la paix générale, et qui séparerent tout-à-coup l'Angleterre de la confédération formée contre la France.

Ce succès causa tant de plaisir à Louis XIV, depuis long-tems dégoûté de la guerre par de nombreux revers et par la misère publique, qu'il crut ne pouvoir mieux reconnaître un semblable service qu'en chargeant Mesnager d'être son ambassadeur extraordinaire au congrès indiqué à Utrecht pour faire la paix avec l'Angleterre et la Hollande, dont l'ouverture eut lieu le 29 de Janvier 1712.

Le succès de la négociation répondit à l'attente du Roi, et notre compatriote acheva ce qu'il avait si habilement commencé. Il signa, l'année suivante, au congrès d'Utrecht, les deux traités qui détacherent ces deux puissances des intérêts de l'Empereur. Lorsqu'à son retour en France il se disposait à rendre compte de sa mission à Louis XIV, ce Monarque lui dit : *Je sais tout ; vous avez bien ménagé mes intérêts.* Delà lui vint le nom de *Mesnager*, en même-tems qu'il fut créé comte de Saint-Jean.

Mesnager n'avait pas seulement déployé les talens les plus utiles à sa patrie, il s'était encore signalé par son désintéressement, en

faisant servir sa fortune personnelle à relever l'éclat de son ambassade. Louis XIV, pour le dédommager, lui accorda une pension de dix mille livres sur le trésor royal. Il jouit, toutefois, peu de tems de cette faveur, car il mourut subitement au mois de Juin 1714, d'une apoplexie sanguine. Il eut, du moins, avant de cesser de vivre, la satisfaction de voir la paix rendue à sa patrie. Cette paix, si ardemment désirée, avait été conclue le 6 de Mars de la même année, par le prince Eugène, au nom de l'Empereur, et par le Maréchal de Villars pour Louis XIV.

Les restes de Mesnager furent déposés dans l'église de Saint-Roch.

Ses descendans obtinrent la faveur, par des lettres-patentes du Roi, d'ajouter le nom de *Mesnager* à celui de *Lebaillif* qu'ils portaient. L'un d'eux fut Conseiller du Roi en ses conseils, et son Avocat-général au Parlement de Normandie. Au moment où la révolution française éclata, il y avait encore à Rouen deux rejetons de cette famille. L'un avait été curé; l'autre était chanoine de l'église métropolitaine.

D'après la gravure que Claude de Villiers, son ami, fit faire, en 1715, du portrait de Mesnager, gravé par Rigaud, notre compatriote avait une figure noble et franche, propre

à inspirer la confiance. Cet air ouvert con-tribua, sans doute, à le faire réussir dans les importantes négociations dont il fut chargé.

MIDY.

Pierre-Nicolas Midy naquit à Rouen, de parens qui se livraient au commerce. Après avoir remporté plusieurs fois le prix de l'ode * aux concours ouverts par l'Académie de cette ville, dite des *Palinods*, il devint un des membres de cette Compagnie littéraire. Dans la liste qui fut imprimée en 1770, Midy est qualifié de secrétaire du Roi, d'Académicien vétéran, de Juge élu en 1765 : il ne résidait pas à Rouen à cette époque.

Parmi ses odes, la meilleure est celle qui fut couronnée par l'Académie de l'*Immaculée Conception* en 1758. Le sujet est *la levée du siege d'Olmutz*, capitale de la Moravie, dont le Grand-Frédéric avait vivement pressé la reddition. Ce préambule historique devient

---

* Celle couronnée en 1759 était en l'honneur de l'*Immaculée Conception*. Le poëte y débute ainsi :

« Trop long-tems, objet de mes rimes,
» La terre m'a su captiver ;
» C'est à des vérités sublimes
» Qu'aujourd'hui je veux m'élever, etc. »

nécessaire pour bien entendre les strophes qu'on va citer.

Roi trop célebre dans l'histoire,
Infatigable Frédéric,
Jusqu'à quand mettras-tu ta gloire
A faire le malheur public? *
La Saxe aux pleurs abandonnée,
De cette valeur forcenée
Arrête-t-elle les progrès?
Ou dans l'ardeur qui te dévore
Cherches-tu quelques Rois encore
Pour ceindre leurs fronts de cyprès?

Oui, c'est trop peu d'une couronne;
Si l'Univers n'est asservi,
Son cœur que l'airain environne
N'est point de carnage assouvi.
Lissa**, quoique les morts te couvrent,
Breslau, quoique tes portes s'ouvrent,
Ses désirs sont encore entiers.
Schweidnitz***, même à peine est esclave,
Que jusqu'aux bords de la Morave
Il lance ses regards altiers.

Semblable au feu qui, dans les nues,

---

* La France faisait la guerre au roi de Prusse, parce qu'il existait alors une ligue offensive entre la France et l'Autriche.

** Après avoir battu les Français à la journée de *Rosbac*, Frédéric vola en Silésie avec la rapidité de l'aigle, défit l'armée Autrichienne dans les plaines de Lissa, en 1757, et rentra dans Breslau.

*** Le roi de Prusse ouvrit la campagne de 1758 par le siege de *Schweidnitz*, la derniere place dont les Autrichiens fussent maîtres en Silésie: elle capitula au bout de seize jours de tranchée ouverte.

D'un Pôle à l'autre embrâse l'air,
Après des marches inconnues,
Il vole aussi prompt que l'éclair;
A ses côtés sa main hardie
Tient l'orgueil et la perfidie
Dont il s'est déclaré l'appui:
Les imprécations, la haîne,
Forment la suite qu'il entraîne,
Et la terreur est devant lui.

Le style de ces strophes est vif et rapide; il y a du nombre et de la vigueur. Si Midy se fût exercé dans ce genre, on doit présumer qu'il l'eût fait avec quelque succès.

Midy publia, en 1767, deux Lettres critiques sur les omissions et les erreurs dont fourmillaient les deux premiers volumes du *grand Vocabulaire Français*. Ces Lettres, adressées à M. Panckouke, imprimeur de ce *Vocabulaire*, forment un volume de près de 500 pages in-8°. Notre compatriote y faisait également preuve de connaissances très-étendues dans la Géographie ancienne et moderne, dans la Mythologie, etc., d'un jugement sain et d'un goût épuré. S'agit-il de grammaire et de prosodie? il y démontre qu'on a, dans ce prétendu Dictionnaire, négligé les étymologies; qu'on y expose des systêmes d'orthographe qui rappellent les ridicules et bisarres réformes tentées par *Maigret*, *Pelletier* et *Ramus*.

« Si l'auteur du Vocabulaire, dit Midy, » avait consulté l'ouvrage du savant secrétaire » de l'Académie, M. l'*abbé Regnier Demarais*, il aurait vu qu'on aura toujours tort » de vouloir, d'autorité privée, sur des principes spécieux, mais mal entendus, donner » des systêmes d'orthographe ; qu'on ne peut » manquer d'y tomber dans des exceptions et » des inconséquences continuelles ; qu'il n'y » aura aucune langue dont toutes les lettres » se prononcent toujours d'une même sorte ; » que l'usage seul décide de la prononciation » des mots et y apporte de la variété ; que cette » variété obligerait ceux qui veulent assujétir » l'écriture à la prononciation, de varier continuellement leurs systêmes ; que les expédiens, enfin, qu'on nous propose, sont eux-» mêmes des inconvéniens plus grands que » ceux qu'on trouve dans l'orthographe ordi-» naire. »

S'agit-il de relever les fautes géographiques ? Midy reproche à l'auteur du Vocabulaire de n'offrir *ni distinction de la Géographie ancienne et moderne*, *ni discussion sur les points Géographiques*, *ni critique sur les sujets à discuter*, *ni jugement dans le choix des articles*, etc.

A l'article Arc, les auteurs du grand Voca-

bulaire s'exprimaient ainsi : ARC, ou *la Pucelle d'Orléans*, *naquit à Dom-Remi*, *près de Vaucouleurs*, *où elle était servante de cabaret*; *elle était robuste*, *dit Monstrelet.*

Voici les observations de Nicolas Midy à ce sujet : « Il ne suffit pas, dit-il, de citer cet » auteur (Monstrelet) qui était du parti des » Bourguignons et des Anglais. Un fait de » cette nature sur un trait si intéressant de » notre histoire, demande d'autres preuves. » Nous les attendons de la part des Vocabu- » listes. Ils devaient laisser dire à de mauvais » plaisans, à des Français équivoques, dans » des poëmes burlesques ou des romans, que » la Pucelle était servante de cabaret : tous les » auteurs contemporains disent unanimement » qu'elle était bergere. »

Les citations qu'on va lire, extraites de l'article où Midy prouve que la définition du mot *amant*, donnée par l'auteur du Dictionnaire, est mauvaise, décelent qu'il était doué d'une grande justesse d'esprit.

« L'abbé Girard, dit Midy, dont les obser- » vations sont fort délicates, semble indiquer » la définition par cette antithese : *Il suffit* » *d'aimer pour être amoureux*, *il faut témoi-* » *gner qu'on aime pour être amant.*

» On peut, en effet, conclure que l'*amant*

» *est celui qui témoigne qu'il aime*; mais
» comme un ami *témoigne aussi qu'il aime*,
» *sans être amant*, ne serait-il pas plus régulier
» de dire que l'*amant est celui qui témoigne*
» *de l'amour?* Ce terme amour, pris ainsi ab-
» solument, est distinct de l'amour de Dieu,
» de l'amour du prochain, de l'amour pater-
» nel, et autres amours spiritualisés; il porte
» avec lui l'idée des désirs tout-à-fait étrangers
» à l'amitié et qui caractérisent l'amant. C'est,
» ce me semble, dans le sens de cette défi-
» nition qu'*Hermione* dit à *Oreste*:

Ah! deviez-vous en croire une amante insensée?

ANDROMAQUE, acte Ve., scene IIIe.

» Que *Phedre* dit à *Hyppolite*:

Un fil n'eût point assez assuré votre amante.

» ni l'une ni l'autre n'étaient aimées; mais elles
» témoignaient qu'elles avaient de l'amour.
» L'amante est en cela différente d'une maî-
» tresse qui est aimée souvent sans payer de
» retour; mais dès qu'elle témoigne aussi
» qu'elle aime, elle est amante. Voilà pour-
» quoi, dans l'accès de sa fureur, *Oreste*
» s'écrie:

Où sont ces deux amans?

» La rage lui fait oublier que ces deux amans

» ne s'aimaient pas l'un l'autre, puisqu'il
» ajoute ensuite :

Réunissons trois cœurs qui n'ont pu s'accorder.

» pour les appeller amans, il suffit au poëte
» qu'ils aient témoigné de l'amour, et il en
» serait de même quand il serait reconnu que
» des amans n'ont aucun amour dans le cœur;
» on ne les appellerait pas moins amans, dès
» qu'ils en prennent le masque. Tel est le
» sens d'*amans* dans le *Joueur*, lorsqu'*An-*
» *gélique* dit à la comtesse :

Il ne faut pas avec sévérité
Exiger des amans trop de sincérité.

» En un mot, le terme *amant* est privative-
» ment affecté aux humains, et il ne se dit
» qu'au propre. »

Ces observations ne peuvent être incontestablement dues qu'à un esprit fin et réfléchi.

P.-Nicolas Midy termina ses jours à Chartres, en 1796 : il devait être septuagénaire.

MILLET DES RUISSEAUX.

Il paraît que Jacques Millet des Ruisseaux fut un habile architecte de son tems, touchant lequel il nous a été impossible de nous procurer

des renseignemens. Rouen fut sa patrie ; il mourut en 1727.

MORIN.

Un jeune homme de Rouen, surnommé *Morin*, lit-on dans les *Antiquités et Singularités de la ville de Rouen*, *par Taillepied*, apporta en France les premiers caracteres en fonte pour imprimer. Cet auteur ajoute que ce fut du tems de l'archevêque *Rodolphe Roussel* que *Morin*, qui avait appris l'art typographique à Mayence, de Guttemberg, apporta cet art à Rouen, et qu'il imprima *, en effet, plusieurs ouvrages dans cette ville.

Si ce fait était vrai, *Morin* aurait imprimé à Rouen avant qu'on imprimât à Paris ; car l'art de l'imprimerie n'y date que de l'année 1470. Mais il faut remarquer que la maniere dont Taillepied présente le fait, est vague ; c'était-il, dit-il, pendant l'épiscopat de *Raoul Roussel*. Or, cet évêque étant parvenu au siege de Rouen en 1443, l'occupa pendant dix ans. L'importation de l'imprimerie aurait donc pu avoir lieu à Rouen dans la derniere année,

* Ce fait est à tort rapporté comme certain dans l'Abrégé de l'Histoire de Rouen, imprimé en 1759.

comme au commencement de la prélature de *Roussel*.

D'ailleurs, si l'on réfléchit que Taillepied ne cite le titre d'aucun des ouvrages imprimés par Morin*, et qu'aucuns de ces ouvrages ne sont connus des bibliographes, on a lieu de penser que cet écrivain est tombé dans une erreur chronologique. Nous avons rapporté le fait, c'est maintenant au public qu'il appartient de le discuter.

MORTEMER.

Ce poëte, né dans le pays de Caux, doit trouver place dans ces Mémoires, pour avoir remporté le prix de l'*épigramme latine*, que l'Académie du *Puy de la Conception* lui décerna en 1743.

MOTTEVILLE (Madame De.)

Les biographes se contentent de dire que Madame de Motteville est née en Normandie: quoique l'abbé Saas, dans sa liste *des Personnes illustres dans les Sciences et les Arts*,

* L'abbé Saas parle d'un Martin Morin qui se rendit célebre, à Rouen, dans l'imprimerie, en 1494.

nées en ce pays, assure qu'elle naquit dans le pays de Caux, nous n'osons embrasser l'affirmative :

Adhuc sub judice lis est.

On place donc ici la notice sur cette femme auteur, sans rien affirmer concernant le lieu de sa naissance.

Françoise Bertaut *, épouse de Nicolas Langlois de Motteville, premier Président de la Chambre des Comptes de Normandie, était attachée à la Reine-mere, Anne d'Autriche, du vivant du Cardinal de Richelieu. Ayant eu le malheur de déplaire à cette fiere Eminence, elle vint à Rouen avec sa mere. C'est dans cette sorte d'exil qu'elle épousa le Président de Motteville, Ce Magistrat n'ayant point d'enfans et possédant de grands biens, il eût rendu sa jeune épouse riche, si elle l'eût voulu. Madame de Motteville ne vécut que deux ans avec le Président; déjà avancé en âge, il paya le tribut à la nature. La mort du Cardinal de Richelieu, qui arriva dans le même tems, lui permit de retourner à la Cour, conformément à l'ordre qu'elle en reçut de la Reine.

Constamment attachée à la personne d'Anne

* Moréri dit que l'évêque Bertaut (ceci doit s'étendre au pere de Françoise Bertaut) ne naquit point à Condé-sur-Noireau en Basse-Normandie; mais à Condé-sur-Huine, dans le Perche.

d'Autriche, tant qu'elle resta à la Cour, on ne saurait nier qu'elle n'ait été placée pour voir les événemens de près et pour observer exactement les menées des courtisans et les intrigues des partis. Aussi remarque-t-on dans ses Mémoires, qu'elle avait, en ce genre, un coup-d'œil très-exercé.

Voici dans quels termes elle raconte ce qui se passa au Havre, à l'occasion de la mise en liberté du Prince de Condé, du Prince de Conti et du Duc de Longueville. Ce fut le Cardinal de Mazarin lui-même qui voulut être le porteur des ordres de la Reine, en date du 6 Février 1651, par lequel elle mettait fin à l'emprisonnement des Princes. Madame de Motteville s'exprime ainsi au sujet du dîner que le Prince de Condé voulut faire avant de sortir. « Tous dînerent ensemble : c'est-à-dire, » les trois Princes, le Cardinal, le Maréchal » de Grammont, qui était allé le premier au » Havre, et ceux qui l'avaient suivi de près. » Ce repas se fit dans la même liberté que s'ils « eussent été tous satisfaits les uns des autres : » la comédie du monde le voulait ainsi. Celle- » là était belle : les acteurs en étaient grands » et illustres, et les événemens plus véritables » qu'il ne convenait pour le repos de la Reine.... » En partant du Havre, le Prince de Condé » fut coucher à Groménil, à quatre lieues de

» Dieppe, chez un Gentilhomme de mes pa-
» rens, qui faisait toujours bonne chere à tous
» ceux qui le venaient voir; mais qui ne s'at-
» tendait pas d'avoir une si grande compagnie.
» Le Prince y dit, en riant, que de *Lionne*,
» qui ne l'avait pas suivi, était resté au Havre
» pour consoler le Cardinal. »

Si les Mémoires, dont on extrait ce fragment étaient moins diffus et écrits d'un style moins prolixe, ils seraient encore avidement lus.

La réflexion suivante relativement au plaisir que l'on goûte à la campagne, paraît aussi juste que philosophique.

« La campagne n'est belle qu'avec le repos
» et la solitude, quand on y peut goûter les
» plaisirs que la Nature nous fournit dans les
» bois et auprès des rivieres. »

Madame de Motteville était niece, par sa mere, de Jean Bertaut, évêque de Séez, qui jouit de l'estime des rois Henri III, Henri IV, et de Catherine de Médicis. Ce Prélat se fit un nom dans la république des Lettres par ses poésies*. Si l'on se reporte au tems où régnait

* On cite surtout de Bertaut le couplet suivant :

Félicité passée,
Qui ne peut revenir,

Henri

Henri IV, on avouera, en lisant ses vers, qu'ils étaient au-dessus de ceux de Ronsard et de Desportes qu'il avouait modestement pour ses maîtres.

Madame de Motteville eut le bonheur de plaire, par les grâces séduisantes de son esprit, à la reine Anne d'Autriche et à Henriette, reine d'Angleterre, qui aimaient le tour de sa conversation. Elle mourut à Paris, à l'âge de 74 ans, le vingt-neuf de Décembre 1689.

LEMOTTEUX.

La nature avait doué Lemotteux d'une étonnante aptitude pour apprendre les langues étrangères; il paraît incontestable qu'il se fût distingué par de bons ouvrages dans sa langue maternelle, s'il n'eût pas été dans la nécessité d'abandonner sa patrie et de se réfugier en Angleterre, lors de la révocation de

---

Tourment de ma pensée,
Que n'ai-je, en te perdant, perdu le souvenir!
Hélas! il ne me reste
De mes contentemens,
Qu'un souvenir funeste
Qui me les convertit à tout heure en tourmens.
Le sort plein d'injustice,
M'ayant enfin rendu
Ce reste, un pur supplice,
Je serais plus heureux si j'avais plus perdu.

l'édit de Nantes. Lemotteux offrit alors aux Anglais une sorte de phénomene; car il sut à un tel point s'identifier avec le tour et l'esprit de leur langue, qu'il fit des versions de l'espagnol et du français, qui n'eussent pas été désavouées par les traducteurs Anglais les mieux instruits des ressources de leur propre langue.

La difficulté de bien traduire et même de bien entendre les ouvrages que Lemotteux a rendus en anglais, ajoute beaucoup plus qu'on ne saurait dire au mérite des versions sorties de sa plume. Ce devait être une entreprise bien téméraire aux yeux des littérateurs Anglais de voir un Français réfugié entreprendre de leur donner une traduction de Don Quichotte; et certes, on ne peut se défendre d'une extrême surprise, quand Tytler assure que cette version est encore la meilleure que possedent ses compatriotes.

Enhardi par le succès de cette traduction, Lemotteux osa en tenter une autre qui présentait de bien plus grandes difficultés; c'était celle de Rabelais. Cette satyre originale n'est que peu entendue, même en France. Il est difficile d'y découvrir le sens allégorique et les allusions que Rabelais fait à l'histoire de l'époque où il vivait; c'est ce que Lemotteux s'est efforcé de trouver.

Rabelais, comme chacun sait, ne se pro-

posa d'autre but que de tourner en ridicule plusieurs personnes distinguées de son tems, et principalement les ecclésiastiques; mais pour se soustraire à la haîne de ces derniers, il a feint des noms à plaisir et mêlé d'incidens comiques et de plaisanteries les actions de ceux aux dépens desquels il voulait se divertir.

Des interprêtes ont prétendu que *Grand-gousier* était *Louis XII*; que *Gargantua* était *François premier*, et *Pantagruel*, *Henri II.* Cependant les traits sous lesquels Rabelais nous peint ses trois héros, ne conviennent en aucune sorte à la vie politique et privée de ces Princes. Il fallait donc chercher une autre clef, et voici celle qu'a donnée Lemotteux.

Le héros ridicule de l'ouvrage, *Panurge*, est *Jean de Montluc*, évêque de Valence, et frere aîné du *Maréchal de Montluc.* Lemotteux a trouvé dans ce prélat, qui fut l'homme le plus savant dans les langues anciennes et modernes parmi ses contemporains, et le plus fin politique* de son siecle, les quatre *caracteres de Panurge.* Car, ajoute Lemotteux, l'évêque de Valence professait assez ouvertement le Calvinisme; il aimait la bonne-chere et était fort passionné pour le mariage**.

---

* Il avait été employé dans seize ambassades.

** Montluc, tout évêque qu'il était, fut effectivement marié. Le

« Cette découverte une fois faite, dit Le-
» motteux, il ne nous sera pas difficile de
» trouver qui est *Pantagruel*, au service du-
» quel *Panurge* se dévoue, et par-là nous
» pourrons aussi savoir qui sont *Gargantua*
» et *Grandgousier*, le pere et le grand-pere
» de *Pantagruel*. L'histoire nous apprend que
» *Montluc* devait sa fortune à Marguerite de
» Valois, reine de Navarre et sœur de Fran-
» çois Ier. Elle le tira d'un couvent de Ja-
» cobins et l'envoya à Rome, où il parvint
» à la dignité d'Ambassadeur : ce qui fait comme
» le premier pas de son élévation. De-là nous
» devons conclure que *Pantagruel*, c'est *An-
» toine de Bourbon*, Duc de Vendôme, pere
» de Henri IV et bisaïeul de Louis XIV. Ce
» Prince épousa Jeanne d'Albret, fille unique
» de la reine Marguerite et d'Henri d'Albret,
» roi de Navarre. Ainsi il était leur fils, et
» devint Roi de Navarre après la mort d'Henri
» d'Albret, qui, de cette maniere, sera *Gar-
» gantua*; et, selon le même principe, *Jean
» d'Albret*, Roi de Navarre, qui fut excom-
» munié par le Pape Jules II, et dépouillé de

---

fils qu'il eut de son mariage se rendit même célebre sous le nom de *Balagny* : il devint Prince de Cambrai. Son pere le fit envoyer en Pologne, lors de l'élévation du Duc d'Anjou au trône ; il y rendit d'importans services à ce Prince. Ce fils avait été légitimé par le Parlement.

» la plus grande partie de ses Etats par Fer-
» dinand, Roi d'Aragon, devra être *Grand-*
» *gousier*. ».

On ne suivra point Lemotteux dans les détails où il entre pour fortifier son opinion ; il faudrait s'écarter pour cela du plan qu'on s'est prescrit dans cet ouvrage. Il suffira d'ajouter, à fin de compléter l'opinion de l'auteur, que, selon ce savant dissertateur, *Picrochole* est le Roi d'Espagne, qui dépouilla *Jean d'Albret* de la partie de ses Etats contiguë au pied des Pyrénées. *Gargamelle* et *Bardebec*, deux héroïnes de Rabelais, qui sont en quelque sorte des personnages muets, sont, l'une, *Marguerite de Foix*, épouse de Henri, Roi de Navarre, fils de *Jean d'Albret*, et l'autre *Catherine de Foix*, Reine de Navarre, mariée à *Jean d'Albret*, pere du précédent.

Que de peines Lemotteux ne dut-il pas éprouver pour transmettre une production aussi singuliere, dans une langue dont l'idiôme ne lui avait pas de bonne heure été familier?

La difficulté ne pût rebuter ce courageux traducteur, et Lemotteux completta la version de Rabelais, dont *Urqhuart* n'avait mis au jour que les premiers livres. Les Anglais font assez l'éloge de cette traduction, en avouant qu'on y retrouve le mérite de l'original.

Outre ces versions estimées, Lemotteux traduisit aussi en anglais différentes comédies françaises, dont la réussite sur le théâtre lui procura autant d'honneur que de profit. On trouve, en tête de plusieurs, des Prologues, des Epilogues qui sont aussi de sa composition. Il est également l'auteur d'un poëme sur *le Thé*, qui fut imprimé dans le *Spectateur*.

Soit inconstance, soit désir d'une plus grande fortune, Lemotteux quitta tout-à-coup une carrière où il s'était distingué pour se livrer au commerce. Ce nouveau genre d'occupation l'ayant enrichi, il parvint à obtenir une place lucrative dans les bureaux de la Ferme-Générale.

Quoique marié et pere de vingt-six enfans, Lemotteux n'en avait pas des mœurs plus pures. Il fut trouvé assassiné dans un lieu de prostitution près de *Temple-Bar*, le 19 de Février 1717. N'est-il pas tout-à-fait déplorable qu'avec un mérite aussi rare, Lemotteux eût un cœur aussi dépravé ? Il n'avait que 58 ans quand il perdit la vie.

MOUCHET.

*** Mouchet naquit à Darnétal en 1737. Cet homme, aussi savant que modeste, termina

ses jours sans bruit, en 1807, de même qu'il avait passé sa vie sans éclat. Son mérite et son amour connu pour le travail le firent nommer premier employé au département des manuscrits de la Bibliotheque impériale. Eleve de Foncemagne, il justifia les espérances qu'il en avait conçues. MM. de Bréquigny et de Sainte-Palaye en faisaient si grand cas, qu'ils le jugerent seul capable de remplir le plan qu'ils avaient conçu d'un *Glossaire de l'ancienne langue Française, depuis son origine jusqu'au siecle de Louis XIV*.

Le dessein de ces deux savans était d'embrasser à la fois l'*Histoire physique et métaphysique des Mots*. Dans l'*Histoire physique*, ils réunissaient, sous le même article, les variations d'orthographe d'un même mot; dans l'*Histoire métaphysique*, ils indiquaient la génération et la filiation des idées que ce mot a représentées par allusion, par métaphore, ou par toute autre espece de métonymie. Pour ne rien laisser à désirer dans un ouvrage de cette nature, on y aurait joint des recherches sur les antiquités de la France, toutes les fois surtout qu'elles auraient eu trait à la langue française plutôt qu'à l'histoire. Malheureusement les orages de la révolution empêcherent de continuer cette utile et savante entreprise.

Mouchet fut adjoint à M. de Bréquigny pour les recherches immenses qu'exigeait l'ouvrage publié sous le titre de *Table chronologique des Diplômes, Chartes, Titres et Actes imprimés, concernant l'Histoire de France*, en trois volumes in-folio. Le but de ces savans laborieux, dans leur pénible travail, est de montrer à l'historien des sources abondantes et sûres. Le troisieme volume, sorti de l'imprimerie royale en 1783, est précédé d'une préface bien faite. On y prouve que l'anarchie qui fit tant de mal à la France sous les faibles successeurs de Clovis, et qui se renouvella sous les descendans de Charlemagne, ne commença à s'affaiblir que sous le regne de Louis VII. « L'intérêt général, lit-on dans » cette préface, averti par l'anarchie même, » mit fin à celle qui avait étouffé le pouvoir des » descendans de Charlemagne.

» On sentit, disent-ils, le besoin de lier » ensemble les pouvoirs morcelés, et d'en » faire une masse assez imposante pour régler » les prétentions, légitimer les usurpations et » les autoriser à la faveur d'un titre qu'on » était accoutumé de respecter. Voilà ce qui » fit roi Hugues Capet. »

Le sage Suger parvint, sous Louis VII, à rendre au trône une partie de son éclat et

de sa puissance. Ce fut ce Prince qui fit graver sur le sceau de l'Etat les fleurons qui décorent la couronne et le sceptre : delà vint le nom de *Fleurs-de-Lys*, parce que ces fleurons ressemblaient, à cette fleur plus qu'à toute autre. Ceux qui désireraient avoir de plus amples détails peuvent recourir à l'ouvrage de M. Mouchet et de M. de Bréquigny. Voici deux faits singuliers, qu'on trouve dans cet intéressant Recueil.

Le premier est consigné dans une lettre du Pape Alexandre III à Henri, archevêque de Reims. Le Pontife lui prescrit de faire des informations contre les moines de Saint-Remi, qui, après avoir engagé un homme malade à prendre l'habit religieux, et à leur donner ce qu'il possédait d'argent, le traitaient cruellement depuis qu'il avait recouvré la santé, d'autant plus qu'il réclamait son argent avec sa liberté.

Le second est une charte où Guillaume, évêque de Béziers, fait remise à Trincavel et aux Juifs demeurant dans la métairie de Béziers, de la guerre que les Chrétiens, à droit comme à tort, avaient coutume de faire aux Juifs, sans leur accorder même de trève pendant la nuit, à commencer du Samedi avant le Dimanche des Rameaux jusqu'au soir de la seconde fête de Pâques, pour une somme d'ar-

gent payée par Trincavel ; la charte s'étendait de plus à une pension annuelle que les Juifs faisaient à l'église de Saint-Nazaire.

De Bréquigny, quoiqu'il eût été lui-même appauvri par la révolution, n'abandonna point son coopérateur Mouchet, réduit tout-à-coup au dénuement par la perte d'une pension de deux mille livres que lui faisait le Roi. Il poussa la générosité jusqu'à le contraindre d'accepter sa bibliotheque qui était aussi nombreuse que bien composée. Ce sacrifice fait voir avec quel soin *de Bréquigny* cultivait l'amitié ; rien ne prouve mieux surtout la haute idée que ce savant avait conçue du mérite de Mouchet. Du reste, sa bibliotheque ne pouvait guere passer dans les mains d'un homme plus propre à en faire un digne usage.

On eût ignoré la mort de Mouchet, qui arriva dans le cours de Février 1807, sans la notice que M. *Barbier*, bibliothécaire du Conseil-d'Etat, a employée à nous rappeller les droits de Mouchet à la reconnaissance des savans. Cette notice est intitulée : *Particularités sur feu M. Mouchet.* C'est dans cette brochure que l'on a puisé une partie des détails qu'on vient de lire.

MOUSTIER (Arthus Du.)

Du Moustier, né à Rouen, embrassa la vie monastique, dont il fit profession dans l'ordre des Récolets. Ce moine laborieux eût probablement jeté du jour sur divers faits relatifs à l'histoire de la Province de Normandie, s'il eût eu le tems d'achever l'ouvrage dont il avait conçu le plan. Le cinquieme volume eût infailliblement été d'un grand secours : il l'avait intitulé : *Neustria Miscellanea*. Un seul volume a été mis au jour ; c'est le troisieme : il a pour titre : *Neustria pia*. Les deux premiers auraient été intitulés : *Neustria Christiana*. Quant au quatrieme, ce P. l'avait intitulé : *Neustria Sancta*. Du Moustier étant mort en 1662, pendant qu'on imprimait sa *Neustria pia*, les autres volumes sont restés inédits.

Cet ouvrage, devenu rare, fut imprimé in-folio, en 1665.

Du Moustier* en composa encore deux autres qui étaient dans le goût d'un siecle où l'on ne cultivait pas la philosophie. L'un est

* L'abbé Saas lut, dans la séance de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, du 17 Janvier 1754, l'éloge nécrologique de ce religieux.

intitulé : *De la Sainteté de la Monarchie Française , des Rois très-Chrétiens et des Enfans de France*, in-8°, 1638; l'autre ayant pour titre : *La Piété Française envers la Sainte-Vierge, Notre-Dame-de-Liesse*, in-8°, parut l'année suivante.

MOUZON.

Guillaume-François Mouzon reçut le jour à Rouen , et fut professeur d'humanités au Collége royal de Bourges. Il se présenta pendant trente ans , à diverses reprises , dans la lice Palinodique , et toujours avec succès. Son premier essai fut une épigramme latine sur *Saint-Romain* , que l'*Académie de l'Immaculée Conception* jugea digne du prix. En 1763 , il concourut pour le même genre de poésie , et son sujet fut le *Parélie* *. Trois ans après , Mouzon s'éleva jusqu'au genre lyrique. Une ode , dont il puisa le sujet dans l'Histoire naturelle , lui mérita le prix : elle était intitulée *le Saxifrage* **. Il concourut ,

---

* Météore , ou représentation du soleil dans un nuage.

** Saxifrage , plante qui donne de petites fleurs blanches , au bout d'une tige assez haute. On emploie efficacement contre la gravelle une infusion faite des racines de cette plante dans du vin blanc : cette infusion a la propriété de pousser puissamment les urines.

de nouveau, l'année suivante, pour le prix de l'épigramme, et ce fut pour lui l'occasion d'un nouveau triomphe. Vingt années s'écoulerent ensuite sans que notre compatriote fît rien pour les concours ouverts par l'Académie du Puy; mais il reparut, en 1786, dans la lice, et remporta le prix de l'ode latine; en voici le sujet, qui était national: *De Natali Augustissimi Normannorum Ducis**. Enfin, en 1789, ce poëte adressa au Corps savant qui l'avait plusieurs fois couronné, une ode latine à la louange du *Duc d'Harcourt*, touchant le *choix que Louis XVI avait fait de ce Seigneur pour l'éducation du Dauphin.*

MUSTEL.

Le traité de Bretigny fut conclu avec le roi d'Angleterre en 1730, et la liberté du roi Jean fut la premiere condition de ce traité. Ce Monarque ayant donné des ôtages pour garantie de son exécution, *Jean Mustel*, qui avait été Maire de Rouen en 1356, fut du nombre. Mustel mourut en Angleterre.

---

* Louis-Charles de France, Duc de Normandie, né le 27 Mars 1785.

MUSTEL.

Laurent Mustel ne parut qu'une seule fois dans la lice des Palinods ; mais la piece de vers qui lui fit obtenir le prix renferme de grandes beautés. L'*Académie de l'Immaculée Conception* couronna très-peu d'allégories en vers aussi riches de poésie que l'épigramme de Mustel. Le *Combat des Horaces*, qui en a fourni le sujet, est si vivement retracé qu'on croit en être le témoin. Cette piece mérite d'être conservée ; la voici :

Fluctuat imperii dudum alea; pacta, quirites,
Jungite : Roma sibi pugiles, sibi vindicet alba.
Pugnent : imperii judex victoria : laurus
Arbitra, quâ steterit suprema potestas.
Talia dictator. Placuit sententia Tullo.
Fœdere composito pugilum par nobile prodit
Hinc paribus stetit acer Horatius, illinc
Astitit et paribus triplex Curatius armis,
Scilicet his albæ, sors aliis credita Romæ.
Arrecti pugiles, patriæ que in imagine toti
Expectant signum : pavor exultantia pulsat
Corda, micat timidum (tanti est victoria) pectus.
Dum loquor, increpuit signum tuba : turbinis instar,
Erumpunt juvenes : concurritur, hostis et hosti,
Fatribus et fratres, miscentur et ictibus ictus;
Fervet pugna : silet, cui serviat inscius orbis.
Heu ! sed enim duplex Romanus sternitur : unus

Incoluminis superest, triplici circumdatus hoste
Enquid agat? fugit. Alba sibi male credula plaudit.
Roma dolet: fugis, ah! miles, me, perfide, prodis.
Roma tene lacrymas: non hæc fuga perfida: vinci,
Certius ut vincat, virtus industria fingit.
Fallor! inæquali spatio si terga prementes
Respicit albanos Romanus, substitit; unum
Aggreditur, sternit: subit alter et occidit: hostis
Tertius objicitur, tardus sed vulnere, victor,
Nec mora, congressus, fraternis manibus inquit,
Victima jam cecidit duplex, cadat ultima Romæ:
Dixit et albano caput amputat ense, triumphat.

Milite victricem canimus victore mariam.

NÉEL (Louis-Balthasard.)

Cet auteur avait un esprit facile : quelques pieces de vers publiées de son vivant en fournissent la preuve. Mais notre littérature est si riche en poésies légeres, qu'à moins d'exceller en ce genre, ces compositions fugitives sont bientôt oubliées. Néel a été plus heureux dans l'aimable badinage en prose qu'il a donné au public, sous le titre du *Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer, et retour de Saint-Cloud à Paris par terre.*

Le succès de cette ingénieuse bagatelle a fait croire à un assez grand nombre d'imitateurs qu'ils pourraient marcher sur les traces de Néel, et l'égaler. Tous ont été frustrés dans leur attente.

Le but de Néel est de faire rougir les Parisiens de leur badauderie, de se moquer aussi de la forfanterie de certains voyageurs. Son héros est un jeune homme faisant sur la Seine le trajet de Paris à Saint-Cloud. Jeune et de plus Parisien, il s'émerveille de tout ce que les deux rives du fleuve offrent à ses yeux ; il tremble d'ailleurs à l'apparence imaginaire des dangers ridicules qu'enfante son imagination.

Pour blesser le moins qu'il lui est possible

l'amour-propre des habitans de la capitale, l'auteur suppose que son héros sort du collége, et qu'il vient d'être émancipé. Les préparatifs qui précedent son voyage, sont présentés d'une maniere plaisante : bref, il se met en chemin pour s'embarquer, accompagné de son régent et de ses deux tantes. Toutefois, il se rend avec sa suite au Saint-Esprit pour y entendre la messe. Après avoir dit adieu à la Greve, au Grand-Châtelet, etc., etc., et au Pont Saint-Nicolas, il arrive au Pont-Royal, et c'est-là qu'il s'embarque à bord du navire le *Vieux-Saint-François.*

A peine a-t-on quitté la rive qu'il voit partout des ports, des falaises, et il s'imagine en appercevant le couvent des *Bons-Hommes de Passy*, que ce pourrait bien être la superbe chartreuse de Grenoble ; « mais une Dame à » laquelle je m'adressai, reprend le voyageur » Parisien, pour savoir ce que c'était, me » dit que c'était le couvent des *Bons-Hommes* » *de Passy* ; que c'était le seul qu'il y eût au » monde ; que quoique la maison me parût » très-considérable, elle était cependant très- » mal peuplée, par la difficulté de la recruter » et de trouver des sujets qui convinssent à son » institution ; que l'on n'avait pu trouver de » terrein assez étendu pour former un pareil » établissement pour les *bonnes femmes* ; et,

» enfin, elle me dit là-dessus tout ce que l'es-
» prit de parti lui suggéra. »

L'ironie, dans toute cette citation, est maniée d'une maniere aussi fine qu'agréable.

Le style de Néel prend, au besoin, une couleur poétique ; voici comme il décrit les belles eaux de Saint-Cloud :

« Nous fûmes voir jouer les eaux qui com-
» mençaient ; je n'ai jamais rien vu de si beau
» au monde. Là, deux fleuves, étendus non-
» chalamment sur des roseaux et des joncs,
» penchaient une urne dont l'eau pure et claire
» qui en sortait retombait en différentes cas-
» cades qui remplissaient des bassins à diffé-
» rens étages. Là, des Naïades effrayées sem-
» blaient se cacher au fond des ondes pour
» échapper à la poursuite de certains petits
» Fleuves amoureux d'elles. D'un côté, une
» nappe d'eau sur laquelle se baignaient des
» cygnes, représentait, au naturel, le bain
» que Diane s'était choisi lorsqu'elle y fut sur-
» prise par Actéon. . . . .
» Ici, c'était un lac dont l'eau écumante se
» précipitait dans le fond de la terre pour en
» ressortir élastiquement et en courroux toute
» en pluie dans les airs. »

Peint-il, lors du retour de son héros par terre.

à Paris, Henriette foulant un vert gazon et chantant, il dit : « L'officier (qui était de leur » société) l'accompagnait de sa flûte ; ils formerent un concert charmant que les zéphirs » ne cesserent de porter aux échos, et que les » échos ne cesserent de répéter. » Cette image est aussi gracieuse que poétiquement exprimée.

Tout ce que l'auteur fait raconter à son héros à l'occasion de la méprise où le jette la similitude du nom de la maison royale de Madrid* avec la capitale de l'Espagne, est très-piquant. Néel feint que le jeune Parisien se croit au centre de l'Espagne.

A propos de la rencontre d'une fille adorable qui produisit une vive impression sur son héros, il le fait parler en ces termes :

« Je ne sais pas si elle est ce qu'on appelle » jolie ; mais voici son portrait :

» Elle est grande et bien faite ; ses yeux sont » bien fendus et noirs ; son regard est tendre » sans être languissant ; ses sourcis sont bruns » et bien plantés ; son front est large et ou- » vert ; sa peau fine et blanche ; ses joues ont » une couleur que l'art semblerait avoir imité, » mais qui est un présent de la nature. Deux » petits trous que le ris y fait éclore, sem-

* Château situé dans le bois de Boulogne.

» blent augmenter ses grâces ; sa jambe est
» fine, son pied petit, sa main mignone, sa
» démarche noble ; tout, chez elle, jusqu'au
» moindre geste, paraît intéressant. »

On ne doit pas oublier de remarquer que Néel s'est exercé dans le genre de l'histoire. Il est auteur de l'*Histoire de Louis, Duc d'Orléans*, fils du Régent, et de celle du *Maréchal de Saxe*. La premiere ne forme qu'un volume in-12 ; la deuxieme en fait trois ; elle fut imprimée en 1752. Celle-ci a été réimprimée en Allemagne avec succès.

Néel mourut à Rouen en 1754.

NOLANT.

Nolant, sieur de *Fatouville*, était originaire de Rouen. Vu que *Fatouville* n'a composé que pour l'ancien théâtre Italien, les pieces qu'il fit jouer ne se trouvent point dans le catalogue de celles représentées sur le théâtre de ce nom actuellement existant. En voici le titre dans l'ordre où les a mises l'auteur des *Anecdotes Dramatiques* : *Arlequin Mercure-Galant*, *Arlequin Grapignan*, *Arlequin Lingere du Palais*, *Arlequin Prothée*, *Arlequin Empereur dans la Lune*, *Arlequin Jason*, *Arlequin Chevalier du Soleil* ; *Co-*

lombine Avocat pour et contre, *Colombine Femme vengée*; *Isabelle Médecin*, *la Précaution inutile*, *le Banqueroutier*, *le Marchand dupé* et *la Fille savante*.

On trouve toutes ces pieces dans le théâtre italien de Ghérardi, imprimé en six volumes in-12, *Paris* 1700, et l'année suivante à *Amsterdam*. Il est à propos de remarquer qu'elles ont été imprimées sans nom d'auteur. On ignore la date de la mort de Fatouville; tout ce qu'on peut assurer, c'est qu'il écrivait vers la fin du dix-septieme siecle, et qu'il fut Conseiller au Parlement de Normandie.

OUDIN.

Oudin de Gournay mit en vers les actes de Saint-Hildevert, évêque de Meaux en Brie; ils furent imprimés à Rouen, format in-8°, chez Jean Crevel.

Voici la fin de cette légende:

En l'an de l'incarnation,
Six cents et trente environ,
A Rouen, Saint-Ouen régnait.
En Meaux Hyldevert se tenait.

Le corps de Saint-Hildevert avait été précédemment transporté à Gournay.

OURSEL (JEAN.)

Jean Oursel exerça la profession d'imprimeur à Rouen, sa patrie, avec distinction: il fut d'ailleurs fort instruit, pour son tems, dans les sciences mathématiques. Il mourut en 1691.

OURSEL.

Jean Oursel, fils du précédent, éprouva ce sentiment si bien exprimé dans ce vers:

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chere.

Né à Rouen, d'un pere qui était imprimeur en caractere, il employa ses loisirs à composer un petit ouvrage in-12, ayant pour titre: *Les Beautés de la Normandie.* On y trouve quelques détails intéressans, entr'autres cette particularité : c'est que l'*arrêt de mort de Jeanne-d'Arc lui fut prononcé dans le cimetiere de Saint-Ouen.*

Il fait une réflexion singuliere à l'occasion de la fontaine de la place dite anciennement *le Marché aux Veaux.* « On voit, c'est l'his-» torien qui parle, une fontaine qui coule » d'en haut par trois tuyaux, et qui a, de-» puis ce tems-là, toujours coulé, comme si » elle déplorait la mort de cette généreuse » Pucelle. »

Oursel rapporte, de la meilleure foi du monde, le fait merveilleux suivant: « Ce qui » se trouve de plus merveilleux et de plus sur-» prenant, le corps de cette Pucelle ayant été » réduit en cendres, on trouva dans ces mêmes » cendres son cœur sain et entier, ce qui » passait pour un prodige divin que cette partie » noble du corps avait été épargnée des » flammes. » Du reste, il ne nous apprend point ce qu'on fit de ce cœur si miraculeusement conservé.

A l'article des paroisses de Rouen, il donne un état duquel il résulte qu'en 1700, il y avait dans la ville 12,600 feux ou maisons; mais il a négligé de donner les mêmes détails concernant les paroisses des faubourgs qui étaient alors au nombre de cinq: Saint-Sever hors le Pont; Saint-André hors Cauchoise; Saint-Gervais idem; Saint-Hilaire sur le pavé de Darnétal; S.-Paul hors Martainville. Le nombre des feux s'est depuis ce tems considérablement accru dans ces faubourgs: on serait charmé de pouvoir aujourd'hui juger de leur accroissement par comparaison.

Cet ouvrage fut mis au jour en 1700.

Oursel envoya, cette même année, au concours ouvert par l'*Académie de l'Immaculée Conception*, un sonnet sur *le Vert luisant*, qu'elle jugea digne d'une couronne.

OUTIN.

Les deux freres Outin, Emmanuel et Guillaume, ne sont connus que par des pieces de vers qui leur mériterent des palmes académiques, pendant plusieurs années presque consécutives. Ces deux jeunes poëtes prirent plaisir à resserrer les liens de la fraternité par un culte commun envers les Muses. Ayant travaillé en-

semble à différentes pieces de poésie latine, ils se montrerent avec honneur dans la lice Palinodique. En 1733, l'*Académie du Puy de la Conception* leur décerna le prix de l'Ode, dont le sujet était *la conservation du Vaisseau de Saint-François-Xavier* *. Cette même Académie adjugea, trois ans après, une nouvelle palme aux deux freres: elle fut la récompense d'une épigramme sur *Véturie* : une allégorie semblable sur *Annibal*, dont ils étaient les auteurs, fut aussi couronnée en 1739.

Quant au prix remporté en 1737, il appartient sans partage à Emmanuel Outin; une épigramme sur l'*immortalité de l'âme* le lui mérita.

PARMENTIER.

Quoique Jean Parmentier fut marchand de profession, ce que rapporte Pierre Crignon, et ce qu'on lit dans la Bibliotheque Française de Duverdier, ne permettent point de douter que Parmentier n'ait cultivé les lettres et les sciences avec un égal succès. Suivant l'un, il eut des connaissances assez étendues en géogra-

---

* Une flotte entiere, qui se rendait aux Grandes-Indes, périt dans une tempête : le seul vaisseau qui portait Saint-François, échappa au naufrage général.

phie et en cosmographie pour dresser des Mappemondes en globe et en plat, et des cartes marines dont les navigateurs se sont utilement servis. Suivant l'autre, il traduisit l'*Histoire de la guerre de Catilina*, par Salluste. Cette traduction fut imprimée à Paris, par Simon Duboys, en 1528.

Parmentier composa aussi un assez grand nombre de poésies comme *chants royaux*, *ballades*, *rondeaux*, *bonnes et excellentes moralités*. La seule moralité qui nous reste de cet auteur est une moralité très-élégante à dix personnages, en l'honneur de l'*Assomption de la Vierge Marie*, imprimée à Paris, in-4°, en 1531 *.

Voici des vers extraits du chant royal couronné au Palinod de Rouen, en 1528.

On va citer d'abord l'argument de ce chant royal.

Par le hault ciel en sa création,
Tout pur et beau sans qu'altération
Par mixte faict puist maculer sa forme,

---

* Voici le titre de cet ouvrage, qu'on trouve difficilement : *Description nouvelle des Dignités de ce Monde et de la Dignité de l'Homme, composée en rithme françois et en maniere d'exhortation, par Jean Parmentier ; avec plusieurs chants royaux, et une Moralité à l'honneur de la Vierge, mise par personnages. Plus, la Déploration sur la mort dudit Parmentier et de son frere, composée par Pierre Crignon.* Paris, 1531, in-4°.

J'entends Marie en sa conception,
Très-pure et necte, ou n'a eu mixtion
Du vil péché qui tous humains defforme ;
C'est le beau ciel par qui tout se réforme,
C'est le beau ciel de orbes et spheres
Par qui j'entends toutes les vertus prosperes ;
C est le beau ciel où Dieu mect son plaisir,
Voulant en lui son beau siege choisir ;
C'est le beau ciel où n'est division
Prinse au monceau de la confusion
Que vice infect avait mis sur la terre.
Conclusion n'est l'espoir d'humain gerre,
Où l'on reçoit le parfaict bien de grace,
Et pourtant l'homme a vers le ciel sa face,
En démonstrant que chacun en tout lieu
Dubt hault louer cette mere de Dieu.

On va citer maintenant le quatrieme couplet :

Raison y est sur spheres vertueuses,
Laquelle y mect si grand ordre et régime
Qu'elle nourrist les choses fructueuses
Et tout le bien qu'en la terre on estime ;
Car la vertu de tous les éléments,
Tous leurs effects et tous leurs mouvements,
Tout ce bas-monde et son appartenance
Sont gouvernés par céleste ordonnance,
Et n'a ce ciel passion imparfaicte
Ne frustre effect ; mais a par suffisance
Ordre et raison en pureté parfaicte.

En 1527, Jean Parmentier avait également remporté le prix du *Chant Royal*; on en trouve l'explication dans l'*envoi* suivant :

Prince, reprens la myne d'or tant belle,
Pour Paradis, cosmographe j'appelle
Le genre humain ; le monstre vieil Luthere,
Et Marie est, sans tache originelle,
La *Mappemonde* aux humains salutaire.

On vient de voir que Parmentier était un savant cosmographe ; il était dès-lors naturel qu'il eût du goût pour la navigation. Doué d'un caractere hardi, il résolut d'aller chercher des îles qu'il jugea, d'après les récits de quelques voyageurs, devoir exister dans la mer des Indes. Son trajet fut long, mais heureux ; après avoir abordé aux îles Moluques, il visita les côtes de la Chine et revint, après un voyage de trente mois, avec un riche chargement d'aromates et d'épiceries.

Parmentier s'engagea, par contrat, à naviguer une seconde fois sur les mers de l'Inde, avec deux navires que lui confia Ango Grenetier, vicomte de Dieppe. Crignon donne des détails sur le nom et le tonnage des bâtimens. L'un était du port de 200 tonneaux et se nommait *la Pensée* ; l'autre ne portait que 120 tonneaux et se nommait *le Sacré*. Ce marin mit à la voile en 1529.

Après une navigation assez difficile, Parmentier aborda dans l'île de Sumatra *. A peine

* Anciennement, on la nommait *Trapobane*.

y fut-il débarqué avec tout son équipage, que les chaleurs du pays lui causerent une fievre inflammatoire à laquelle il succomba au bout de huit jours. Crignon, qui était du voyage, nous apprend que Parmentier était marié à une femme aimable, dont il avait eu deux enfans, depuis peu de tems, lorsqu'il mit à la voile de Dieppe en 1529. Le désir de faire des découvertes l'emporta tout-à-coup sur l'amour du repos. Crignon fait parler en ces termes la femme de Parmentier, dans la complainte qu'il composa touchant la mort de ce navigateur intrépide.

Mon espoux et amy,
Je n'ay été, fors que un an et demy,
Avecques luy, qui me semble trop brief;
Tous les plaisirs que j'ai prins jours et nuictz
Sont convertis en douleurs et ennuictz.
. . . .
N'avons-nous pas des biens à suffisance
Pour vivre ensemble avec joie et en plaisance?

Jean Parmentier n'était âgé que de trente-cinq ans quand il partit de Dieppe avec les bâtimens armés par Ango. Il semblait que l'épouse de ce navigateur eût un pressentiment du sort funeste qui attendait son mari; car Crignon raconte qu'elle fit au moment du départ des adieux si touchans,

Que, ce voyant, un cœur plus dur que grez
Se feust fendu, ou fondu comme cire.

PARMENTIER (Raoul.)

Si Raoul Parmentier n'atteignit pas la grande réputation de son frere, il n'en mérite pas moins d'être mentionné, puisqu'il l'accompagna dans son dernier voyage, et périt, quinze jours après lui, de la même maladie, dans l'île de Sumatra. Celui-ci, au rapport de Crignon, avait, comme son frere, des connaissances en astrologie et en géographie. Il ne comptait encore que trente ans, quand il appareilla de Dieppe avec son frere, en 1529. Crignon paye également à ses mânes un tribut de regrets dans sa complainte. Le poëte prédit que le corps de Raoul ayant été jeté à la mer, cette mer sera un jour, par les Français, nommée *Parmentiere*, ce qui doit faire revivre *à tout jamais* la mémoire des deux freres.

PECQUET (Jean.)

Si la ville de Rouen l'emporte sur celle de Dieppe par le grand nombre et le mérite des littérateurs qu'elle a produits, Dieppe l'emporte à son tour par celui des savans mathématiciens, des géographes, des marins et des

navigateurs qui ont reçu le jour dans son sein. A côté de Levasseur, qui exécuta si heureusement l'idée des cartes réduites par Descaliers, on voit un homme non moins célebre par ses profondes connaissances anatomiques; c'est le médecin *Pecquet*.

Pecquet découvrit le premier, dans l'homme, *le canal torachyque*, ou *veine lactée*, qui porte le chyle au cœur. Ses contemporains, frappés de l'importance de cette decouverte, ont été assez justes pour en consacrer le souvenir, en donnant à ce canal le nom du *Réservoir de Pecquet*. Qu'on n'imagine pas cependant qu'elle ait obtenu d'abord l'assentiment universel de ceux qui professaient l'art de guérir. Rien ne devait manquer à la gloire de notre compatriote; il fut contredit par l'ignorance et attaqué par l'envie. Que pouvaient d'impuissans efforts? Le nom de Pecquet brillera dans tous les tems parmi ceux des hommes utiles et observateurs qui ont contribué aux progrès de la science médicale.

Jean Pecquet s'était fait recevoir docteur dans la Faculté de Montpellier: il publia, en 1651, un très-grand nombre d'expériences savantes sur l'anatomie, sous le titre de *Nova experimenta anatomica*. Un autre ouvrage existe encore de lui; il est relatif à sa découverte, et porte pour titre: *De Thoracis*

lacteis. Ce célebre anatomiste, plus conduit par son génie que par ses lectures, découvrit l'aboutissement des vaisseaux lactés au canal thorachique. Il admit dans le point de réunion de ces vaisseaux, une vésicule qu'il a nommée réservoir du chyle : *Receptaculum chyli*. Pour se convaincre de la grandeur de cette découverte, il est bon de savoir ce qu'en pensait l'illustre Gassendi. *La circulation du sang** *et le canal torachique sont*, à son avis, *les deux pôles autour desquels toute la médecine doivent désormais tourner*.

Par une singularité vraiment remarquable, c'est que malgré ses lumieres, l'esprit de systême égara Pecquet, au point qu'il en fut la victime. Ardent à soutenir que l'eau-de-vie était un remede universel, il en usa avec si peu de ménagement que cette liqueur abrégea ses jours.

PELESTRE.

Pierre Pelestre était fort versé dans les Saintes-Lettres ; il avait fait une étude particuliere des ouvrages des Peres. Les notes ex-

* La *circulation du sang* fut découverte par Harvey, médecin Anglais ; il publia, en 1628, un ouvrage à ce sujet, intitulé : *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis*.

cellentes

cellentes dont il a enrichi la seconde édition du *Traité de la lecture des Peres*, prouve qu'il lisait avec méthode, et qu'un sage discernement le guidait dans ses travaux. Il mourut à Rouen en 1710, à l'âge de 65 ans.

PELLEVÉ.

Pellevé reçut le jour à Rouen : il composa, en 1764, une ode latine sur l'*Eau sortant du Rocher frappé de la verge de Moïse*, qui fut couronnée par l'*Académie du Puy du Palinod*.

PETIT.

Louis Petit a fait exception à ce mot de Voltaire : *La poussiere des bureaux est mortelle pour les Muses.* Quoique Receveur des Domaines et Bois à Rouen, sa patrie, il cultiva les Muses avec succès. Cet auteur composa des Madrigaux, des Stances, des Ballades. La suivante, citée avec raison dans plusieurs Recueils, sera toujours un modele de naïveté.

Dès que Robin eut vu partir Toinette ;
Il quitta là le soin de son troupeau ;
Il jeta loin pannetierre et houlette,

Et ne garda rien que son chalumeau :
Il lamenta plus fort qu'un Jérémie ;
Il souhaita mille fois le trépas ;
Et dans son mal il n'a d'autres soulas,
Que d'entonner sur sa flûte jolie
Triste chanson qui finit par hélas !
C'est grand pitié d'être loin de sa mie.

Ces derniers mots sans cesse il répete,
Tantôt assis sur le bord d'un ruisseau,
Tantôt couché dessus la tendre herbette,
Tantôt le dos appuyé d'un ormeau :
Onc ne mena berger si triste vie.
Du doux sommeil il ne fait plus de cas ;
Plus qu'un hermite il fait maigre repas ;
Danses et jeux ne lui plaisent plus mie,
Et dans sa bouche il n'a rien qu'un hélas !
C'est grand pitié d'être loin de sa mie.

Il n'est berger qui son mal ne regrette,
Et près de lui les bergers du hameau
Viennent chanter filant leur quenouillette,
Pour consoler ce triste pastoureau.
Mais leur doux chant point ne le solacie,
Tant la douleur le met dedans ses lacs !
Pour ne les voir les yeux tient toujours bas,
Et ce leur dit : laissez-moi, je vous prie ;
Puis aussitôt revient à son hélas !
C'est grand pitié d'être loin de sa mie.

ENVOI.

Fils de Cypris, plus malin qu'une pie,
A consoler Robin l'on perd ses pas.
Toinette seule avec ses doux appas

Peut le tirer de sa mélancolie,
Rends-lui-là donc; car, après tout, hélas!
C'est grand pitié d'être loin de sa mie.

Cette ballade est rapportée dans un grand nombre de *Choix de Poésies* : on n'a pas cru cependant devoir ne la point placer ici, parce que c'est la plus agréable de toutes les pieces de vers que la muse de *Petit* lui ait inspirée. En voici quelques autres peu connues, qu'on lira sans doute avec plaisir. Elles sont toutes marquées au coin de l'enjouement et de la facilité.

ODE SAPHIRIQUE.

Adorons, mon cœur, sa divine beauté;
Renonçons aux lois de notre liberté;
Et bien que ses yeux soient tous pleins de rigueur,
Aimons-là, mon cœur.

Elle a des appas tout-à-fait rauissans,
Venus n'eut jamais des attraits si puissans;
Et ce doux objet de tous cœurs triomphant,
Rauit son enfant.

Il est sur son front, il paroist dans ses yeux,
Et semble establir son trosne en ces beaux lieux;
Quelquefois aussi le traistre avec dessein,
Descendsur son sein.

Là, foulant les lys auec trop d'orgueil,
Il vole à l'entour de ce plaisant écueil,
Où cent libertez se perdent tous les iours,
Sans aucun secours.

C'est-là que ce Dieu donne la chasse aux cœurs,
Mollement couché sur mille belles fleurs,
En lance des traits si remplis de douceur,
Qu'on tombe en langueur.

Tu m'en fais sentir, Amour, de plus cuisans,
Ils ont enchanté mon esprit et mes sens;
Et sans espérer iamais de guérison,
Je suis en prison.

Acheve donc, cruel, de me faire périr,
C'est le seul moyen qui peut me secourir;
Va choisir des traits au milieu de ses yeux,
Ils me tueront mieux.

ÉPIGRAMME.

Angélique, si je vous quitte,
Ce n'est point par aucun mespris,
Ie sais bien que votre mérite
Surpasse celui de Cloris.
Mais si vous estes la plus belle,
Ma Cloris est la moins cruelle,
Et paye mieux que vous mes veilles et mes soins;
Et comme ie n'ay pas une ame trop hautaine,
Sans regret aucun, et sans peine,
Ie quitte le plus, pour le moins.

MADRIGAL

SUR LA MORT DE M. DE PIZANI.

A la Marquise de Rambouillet, sa mere.

Pourquoi versez-vous tant de larmes?
Pizani ne pouvait avoir un plus beau sort,

Au lit d'honneur il a trouvé la mort;
Cherchant la gloire dans les armes.
Son corps est couvert de lauriers,
Parmi tant de braves guerriers
Dont le sang arrose la plaine;
Madame, relevez ce grand cœur abattu,
Et rappellez votre vertu.
Vous pleurez un tel fils,
Et vous estes Romaine!

Petit fit aussi des satyres: elles sont exemptes de fiel et de personalités. Ces sortes d'ouvrages, sous la plume de notre compatriote, n'avaient, comme leur sujet, qu'un but absolument moral. C'était, sans doute, épurer ce genre de poésie; mais c'était le priver du *ridiculum acri* qui fait surtout le mérite des poésies satyriques.

Ami du Grand Corneille, Petit fut l'éditeur de ses ouvrages. Il mourut, en 1693, à l'âge de 79 ans.

PHOLOPPE.

Les prix que décernait l'*Académie de l'Immaculée Conception*, depuis plus de deux siecles, avaient excité jusqu'alors une noble émulation pour les concours poétiques, et entretenu parmi les jeunes concurrens le goût de la poésie française et latine. On ne les cul-

tiva pas avec moins d'ardeur dans le 18e, et l'on se montra jaloux d'obtenir les palmes que continua de décerner cette Académie jusqu'à l'époque de la révolution.

Foloppe, originaire de Caudebec, fut un des concurrens heureux au commencement du siecle dernier : il remporta deux prix en 1781. Le premier fut la récompense d'une ballade sur *Narcisse*, dont voici le premier couplet.

Rose, œillet, tulipe, amarante,
Qui vous disputez la beauté ;
Cédez à la fleur que je vante,
Un prix qu'elle a mieux mérité.
Votre aimable variété
Donne aux autres fleurs de l'envie ;
Mais rien n'égale la majesté
De la fleur qui naît d'un corps sans vie *.

Le sujet du second prix que Foloppe remporta cette même année, était *le Duc d'Anjou*, à la louange duquel il composa un sonnet.

---

* Allusion au changement du corps de Narcisse mort, en fleur.

Ovide dit :

Planxere sorores
Naïades. . . . .
Jam que rogum, quassas que faces, feretrum que parabant :
Nusquam corpus erat, croceum pro corpore florem
Inveniunt, foliis medium cingentibus albis.

Liv. III des MÉTAMORPHOSES.

PINAND.

Quoiqu'on n'ait pu se procurer aucun des divers Mémoires faits par Jacques Pinand, on peut toutefois assurer qu'il en composa plusieurs. Son savoir répondait à sa qualité de doyen des associés titulaires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen : c'est ce que M. de Couronne prouva dans l'éloge qu'il lut de cet Académicien ; mais cet éloge n'a point été imprimé. Comme grand-vicaire et official de l'exemption de Montivilliers, Pinand fit en tout tems profession d'une tolérance qui mérite d'être citée.

Il était né *à Long-Paon* sous Darnétal, le 20 Juillet 1692 : il mourut à Montivilliers le 29 Novembre 1775.

PISANT.

Louis Pisant naquit en 1646, à Sassetot, village situé à huit kilometres environ de la ville de Fécamp.

Pisant est l'auteur d'un ouvrage ascétique ayant pour titre : *Sentimens d'une âme pénitente, en vingt Méditations, sur le Pseaume* Miserere, etc.

On croit inutile de parler d'une *Lettre sur le Formulaire, adressée à un curé du Mans.*

L'ouvrage le plus digne d'être mentionné, à cause des recherches qu'il avait exigées de son auteur, est celui intitulé : *Traité historique et dogmatique des privileges et exemptions Ecclésiastiques.* Le but de l'auteur dans cette production anonyme, était de prouver que les archidiacres n'avaient point alors le droit de visite dans les prieurés. Une assertion de cette nature dut faire une étrange sensation parmi le clergé ; ce serait aujourd'hui une discussion des plus oiseuses. Dans la crainte de se faire des ennemis, Pisant pensa qu'il était prudent de taire son nom : l'ouvrage ne porte pas même l'année où il fut imprimé.

Pisant finit ses jours le 15 Mai 1726.

PLEUVRI.

L'abbé Pleuvri, que l'auteur de la *France Littéraire* dit être originaire de Rouen, est l'auteur d'un ouvrage intitulé : *Histoire, Antiquités et Description de la ville et du Port du Havre-de-Grâce* *, un volume in-12, im-

---

* Cette histoire ayant été imprimée à Paris, on a lieu de penser que l'auteur résidait dans cette capitale.

primé à Paris, en 1768. Le style de cette histoire est assez pur ; mais on y désirerait plus de nerf et de précision. Du reste, on lit cette Histoire avec intérêt. Elle parut après les Mémoires publiés sur le même sujet par *Duboccage de Bléville*, et Pleuvri releve quelques inexactitudes et anachronismes dans lesquels l'auteur de ces Mémoires était tombé.

On imprima aussi des Sermons de l'*abbé Pleuvri*, en 1778. Les sujets de ces Sermons sont les Mysteres, ou des points de Morale : ils forment un volume in-12.

POMMERAYE (D.-J.-F.)

L'auteur qui fait le sujet de cette notice, est un des écrivains les plus laborieux qu'ait produits notre département. On regrette toutefois qu'il ait prodigué ses veilles à des recherches chronologiques et *monachiques*, qui n'offrent plus qu'un faible intérêt. Y aura-t-il bien des personnes qui liront l'histoire de la Cathédrale de Rouen que le pere Pommeraye n'a pu composer sans de longs et pénibles travaux ? Qui lira surtout son *Histoire de l'abbaye de St.-Ouën ?* La reconnaissance et le devoir ont pu porter cet écrivain, comme religieux bénédictin, à publier l'histoire de cette

abbaye; mais n'est-on pas obligé de convenir qu'écrire l'histoire d'une communauté religieuse, c'était consacrer son tems à des objets d'une importance locale et trop circonscrite ? *Racine* nous a laissé un abrégé de l'*Histoire de Port-Royal* : quoique cet ouvrage posthume soit en tout digne de ce grand poëte, à peine trouve-t-elle maintenant des lecteurs. D'après la disposition générale pour ce genre d'écrits, il semble permis de douter que la volumineuse *Histoire* * *de l'abbaye de Saint-Ouën* puisse être encore de nature à piquer la curiosité de beaucoup de lecteurs.

Le seul ouvrage du P. Pommeraye, dont on puisse tirer quelque parti pour l'histoire civile et politique du département, est celle *des Archevêques de Rouen*. Quand on la lit avec attention, on reconnaît dans le P. Pommeraye un sincere amour pour la vérité, et surtout une inclination libérale pour les établissemens utiles. Il loue justement les divers prélats qui ont favorisé les gens de Lettres. *Gaulthier le Magnifique* tient le premier rang : après lui viennent *Guillaume d'Estouteville*, qui fit construire la bibliotheque ; *Georges*

---

* Le crédit des Jésuites empêcha long-tems que cette Histoire ne fût imprimée : elle ne vit le jour qu'en 1767, à l'époque de la destruction de cette célebre Congrégation.

d'Amboise, qui honora et distingua les savans; *François de Harley*, qui ouvrit un collége public dans son palais archiépiscopal, où l'on enseignait *la théologie et les bonnes-lettres*; qui rétablit la bibliotheque de l'église métropolitaine, et fonda plusieurs prix, ce qui augmenta le nombre de ceux que distribuait l'Académie *du Puy de l'Immaculée Conception*.

S'il raconte, avec une bonhommie qui décele une croyance facile, plusieurs miracles* arrivés en différentes conjonctures, il rapporte également avec franchise des faits qui honorent peu certains archevêques. Il ne dissimule point la dépravation des mœurs de quelqu'uns d'entr'eux : on y trouve surtout des preuves multipliées que le mariage des prêtres et des évêques était très-fréquent dans les

---

* Richard, roi d'Angleterre, qui considérait la position d'*Andely* comme la clef de son duché de Normandie, s'en empara malgré les réclamations de Gaulthier, archevêque de Rouen, et y fit élever des fortifications dont il pressait la construction par sa présence. « Un » jour qu'il y était, dit le P. Pommeraye, il tomba une pluie de sang » dont ses habits furent tachés. Mais ce prodige (il est rapporté » par tous nos auteurs*), qui fut un présage de sa mort violente, » ne le put détourner de son entreprise. »

Le P. Pommeraye ne se contente pas d'avoir rapporté ce premier prodige; il en ajoute aussitôt un deuxieme dans la note suivante: « En 1206, il arriva encore la même chose à Andely, le premier » Mars. »

onzieme et douzieme siecles. Du reste, on y chercherait envain des renseignemens pour l'histoire civile et politique. Il faut en excepter cependant quelques détails renfermés dans la vie de Saint-Prétextat, qui devint l'objet de la haine de Frédégonde, à cause du dévouement de ce prélat aux intérêts de Brunehaut. On en trouve aussi sur les disgraces de Saint-Ansbert, contre lequel on prévint Pépin, alors maire du palais; sur la conduite administrative et politique de Georges d'Amboise, qui fut le bienfaiteur de Rouen; sur la faiblesse du Cardinal de Bourbon, qui se rendit l'instrument de la Ligue, en se laissant nommer roi de France, sous le titre de Charles X. On en trouve, enfin, sur la conduite de François III de Chanvalon, sous Louis XIV. Ce prélat n'assista pas seulement au sacre de ce Monarque, il lui posa la couronne sur la tête, comme représentant un des Ducs et Pairs. Ce prélat fut aussi, en 1652, l'organe de la Province de Normandie, comme député des trois Etats. Le P. Pommeraye nous a conservé textuellement le discours que l'archevêque de Chanvalon prononça, en 1668, en faveur des trois Etats de Normandie. Le prélat y peint, avec autant d'énergie que de vérité, le malheur des habitans de la province, qui gémissaient sous les exactions des préposés aux

tailles et des violences des gens de guerre, qui désolaient la province pour faire rentrer les impôts.

Pour rendre à la mémoire du P. Pommeraye tout ce qu'il est juste de lui accorder, il devient indispensable d'instruire le public qu'il s'occupa long-tems de l'histoire civile de notre pays. Il faut citer à ce sujet ce qu'il rapporte lui-même dans la préface qui précede l'*Histoire des Archevêques de Rouen.*

» J'avais résolu, dit-il, de joindre à cet ouvrage ou de donner séparément un Traité » de la fondation du Duché de Normandie, » des antiquités des tombeaux, des épitaphes, » des paroisses, des monasteres et des autres » lieux de piété de la ville de Rouen, et même » d'achever ce que, depuis plusieurs années, » j'avais commencé de l'histoire civile; mais » ayant appris qu'un savant et vertueux ecclé» siastique*, qui s'est déjà fait connaître au » public par sa *Normandie Chrétienne*, était » prêt de faire imprimer un Abrégé de cette » matiere, je me suis désisté de mon des» sein, tant par déférence envers lui, que » pour ne pas importuner le monde par des » redites inutiles, et même je lui ai donné les » Recueils et Mémoires que j'avais préparés

* Farin.

» à cet effet. » Les gens de lettres donnent trop rarement l'exemple de tant de modestie et de désintéressement.

Dom J.-F. Pommeraye, de la Congrégation de Saint-Maur, mourut en 1717.

POUCHET.

Heureux l'homme dont la vie occupée est utilement employée au soulagement de l'infortune ! Plus heureux celui dont le désintéressement lui fait trouver sa récompense dans les services qu'il rendit à la société ! Tel fut Pouchet. Voyages, observations, écrits, tout en lui eut pour but l'utilité publique.

Personne n'a plus que Pouchet contribué à faire prévaloir le système de la filature du coton à la mécanique. Ce fut sur les lieux mêmes, à Manchester, que son esprit observateur acquit les connaissances qui lui servirent d'abord à perfectionner l'établissement de la filature de Louviers. Ce fut encore d'Angleterre qu'il rapporta des connaissances aussi précieuses sur la fabrication des étoffes et sur les moyens de remédier au mauvais régime des manufactures de France.

Si Pouchet eut le chagrin de ne pas voir la fortune récompenser ses travaux par des fa-

veurs méritées, ses inventions et les perfectionnemens qu'il apporta dans la maniere de filer le côton, lui valûrent du moins l'approbation du *Bureau de Consultation des Arts et Métiers :* une médaille d'or, de premiere classe, lui fut décernée par le Gouvernement à l'exposition de l'an X (1802). Pouchet était parvenu à diviser les machines d'*Arkwright* en petits filoirs qu'une seule manivelle faisait mouvoir, et qui n'exigeaient qu'un apprentissage de deux heures.

Les filoirs qu'il inventa ont l'avantage de ne pas occuper plus de place qu'un rouet ordinaire. L'introduction de ces machines dans la maison de réclusion de Rouen, a rendu aux bonnes mœurs et au travail les détenus parmi lesquels le désœuvrement et la paresse entretenaient auparavant une foule de vices destructeurs de toute espece de moralité. Le produit de la journée de travail des détenus devint triple par les soins et la surveillance de Pouchet.

Ses écrits ont autant contribué que ses inventions à la propagation du systême métrique en France. Parmi les ouvrages de ce genre, on distingue celui sur *les Nouveaux Poids et Mesures, et Monnaies de France des villes et pays les plus commerçans de l'Europe*, et surtout *sa Métrologie Terrestre*, ou *Tables*

des Nouveaux Poids, *Mesures et Monnaies de France*, etc.

On ne lira pas sans un véritable intérêt le passage suivant, extrait du discours préliminaire du dernier ouvrage :

« En France, dit Pouchet, après Pancton,
» les étalons étaient autrefois gardés dans
» les palais de nos Rois, comme nous l'appre-
» nons par un titre daté de la vingtieme année
» du regne de Dagobert, pour l'abbaye de St.-
» Denis, dans lequel on lit que ceux qui con-
» treviendront à ce qui est porté par ce titre,
» seront condamnés à dix livres d'or très-pur
» et à dix livres d'argent fin : *Ad pensum pa-*
» *latii* ; ce qui fait assez connaître que dans
» ce tems-là, c'est-à-dire vers l'an 650, l'on
» gardait dans le palais du Roi l'original des
» poids et mesures du royaume. Un autre titre
» de *Louis-le-Débonnaire*, daté de la cin-
» quieme année de son empire, qui était l'an
» 819, contient la même formule d'amende,
» et nous apprend les mêmes choses concer-
» nant les étalons. Il y a une peine ordonnée
» contre les infracteurs de ce titre, de dix li-
» vres d'or très-pur et de vingt livres d'argent
» fin : *Ad pondus palatii nostri*.

» *Charles-le-Chauve* renouvella, en 864,

le

» le réglement pour les étalons, et ordonna
» que toutes les autres villes et autres lieux
» de sa domination, rendraient leurs poids et
» mesures conformes aux étalons royaux qui
» étaient dans son palais, et enjoignit aux
» Comtes et aux Magistrats des provinces d'y
» tenir la main ; ce qui fait juger qu'ils étaient
» aussi dépositaires d'étalons conformes aux
» étalons originaux que l'on conservait au pa-
» lais du Roi. On en conservait aussi des co-
» pies exactes dans quelques monasteres et
» autres lieux publics. . . . .

. . . .

. . . .

» La tradition de cette ville (Rouen) nous
» apprend que les étalons des mesures de Rouen
» furent autrefois dans l'église des Templiers,
» et depuis dans celle de Saint-Vincent, et
» enfermés dans une maçonnerie au-dessus
» de laquelle était une inscription qui datait
» du regne de François Ier ; que ces mesures
» furent volées il y a 60 à 80 ans, à l'excep-
» tion de la plus grande, qui était une mesure
» de capacité en bronze ; que celle-ci fut, à
» son tour enlevée sous le régime de la ter-
» reur. Le monument est démoli et l'inscrip-
» tion effacée. J'ai désiré connaître cette me-
» sure ; mais j'ai en vain interrogé les com-
» missaires de la Municipalité, que l'on m'a

» dit avoir procédé à cet enlevement : l'infi-
» délité de leur mémoire ne leur a pas permis
» de me donner aucuns renseignemens. »

Les autres ouvrages de Pouchet ont les titres suivans : *Clefs de la Langue Espagnole*, tableau de trois pieds huit pouces de haut, sur deux pieds de large, publié en 1786; *Echelles Graphiques*, in-8°; *Arithmétique Linéaire*; *Numérotage des Cotons, Fils et autres*, etc.; c'est le dernier qui soit sorti de sa plume.

Mais il n'a peut-être rien produit de plus propre à donner une idée de son esprit inventif, que le *Tableau de la durée de l'Année*, où il représenta, par *des lignes verticales et horisontales*, *les saisons*, *les signes du Zodiaque*, *les mois*, *les jours*. Au moyen des ombres, il y avait même indiqué *la durée des Crépuscules*.

Ce tableau, dont il fit hommage à l'Académie des Sciences, fut justement apprécié par ce Corps savant; plusieurs astronomes l'en félicitèrent : le célèbre Delalande, surtout, lui donna des éloges dont il dut être agréablement flatté.

S'il était nécessaire de présenter des preuves pour faire juger du cas que plusieurs savans firent de son mérite, on citerait la correspon-

dance honorable qu'il entretint avec *Borda*, *Hallé*, ainsi qu'avec MM. *Hauy*, *Coulomb*, *Lagrange* et *Laplace*.

Le besoin le plus impérieusement senti par Pouchet, fut celui d'être utile. Delà, le Mémoire qu'il fit sur la nécessité de perfectionner le régime des travaux dans les maisons de réclusion; delà cette idée philantropique d'abréger la réclusion des détenus qui se seraient distingués par leur zèle pour le travail. Pouchet, toujours inspiré par la sensibilité de son cœur, ne cessa de songer aux moyens de rendre les détenus plus dignes de la société où ils devaient rentrer, et de les y restituer le plus promptement qu'il serait possible. Il a pu répéter avec satisfaction, à la fin de sa vie, ce vers du vieillard de Ferney :

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage.

Un fait qu'il est important de remarquer, c'est que Pouchet ne dut, pour ainsi dire, qu'à lui-même de se distinguer de la foule; car son pere ne jouissait pas d'une fortune qui lui permît de donner à son fils l'instruction dont il était susceptible.

Louis-Ezéchiel Pouchet, négociant à Rouen, fut membre de plusieurs Sociétés savantes, de *la Société d'Emulation de Rouen*, de l'*Athénée de Paris*, *correspondant de la Commis-*

sion des Poids et Mesures du Gouvernement; *membre du Bureau consultatif des Arts et Métiers près le Ministre de l'intérieur*; et, enfin, *membre du Corps Municipal de cette ville*.

Bouchet naquit à Gruchet, de parens qui professaient la religion Réformée, le premier de Juin 1748; il mourut à Rouen, le 30 de Mai 1809, à l'âge de 59 ans.

POULLAIN.

Thomas-Antoine-Guillaume Poullain se livra particulierement à l'étude de la physique récréative et amusante. Etant devenu membre de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, il lut dans les séances particulieres de cette Compagnie différens Mémoires. Les plus intéressans furent ceux-ci; Mémoire sur l'*Algebre*; Remarques sur l'*Opium*; Dissertation sur les *affections des Nerfs*; Observations sur les *Tuyaux Capillaires*.

Poullain avait acquis la charge de Trésorier de France, en 1748. Né à Rouen, le 16 Janvier 1719, il mourut dans sa patrie, le premier Juin 1792.

PRADON (Nicolas.)

Ce n'est ni d'après le succès qu'obtint la *Phedre* de Pradon, qui fut d'abord injustement préférée à celle de Racine, ni d'après les épigrammes auxquelles ce poëte fut en butte, qu'il faut juger de son mérite littéraire. Il y eut de sa part autant d'aveuglement que de vaine gloire, lorsque, pour mortifier Racine, la Duchesse de Bouillon et le Duc de Nevers engagerent Pradon dans une lutte téméraire. La cabale faillit avoir un succès complet; peu s'en fallut que la *Phedre* de Racine ne tombât à la septieme représentation. La piece de Pradon, jouée deux jours après celle de Racine, en eut seize.

Ce fut, sans doute, à la curiosité du public, qui se montra jaloux de juger les deux ouvrages par comparaison, autant qu'à la chaleur avec laquelle les amis de Pradon l'applaudirent dans cette occurrence, qu'il convient d'attribuer le succès de sa *Phedre*. Il est inutile de rapporter ici les sonnets qui virent le jour à l'occasion de la lutte établie entre les partisans des deux pieces; on les trouve imprimés dans plusieurs Recueils. Il semble plus convenable de citer quelques vers de la trop fameuse tragédie de Pradon.

La piece de cet auteur est intitulée : *Phedre et Hyppolite*. Il est un point dans lequel cette tragédie differe beaucoup de celle de Racine ; car la *Phedre* de Pradon n'est pas encore l'épouse de *Thésée* ; elle ne lui a que promis sa foi. Un petit nombre de vers, choisis comme les plus beaux, vont mettre chacun à portée de prononcer entre la versification de Racine et celle de Pradon.

Dans la scene deuxieme du premier acte, *Hippolyte* dit à *Aricie* :

Que me sert de sortir d'une race divine,
Si mon cœur ne répond à sa noble origine ?
Je suis chargé d'un nom qu'il me faut soutenir :
Je suis fils de Thésée et dois m'en souvenir ;
Et je n'ai point encor par aucune victoire
D'alliance avec lui du côté de la gloire.

Aricie, dans le monologue qui termine le premier acte, s'adresse à *Hippolyte* absent. Certaine du danger où l'amour de ce Prince l'a exposée, elle s'écrie :

Fuis de ces tristes lieux ; vas, si tu veux m'en croire,
Mettre en dépôt ton cœur dans le sein de la gloire.

Les deux vers suivans, extraits du récit que *Thésée* fait à *Hippolyte* des causes de son absence, méritent d'être cités :

Un grand dessein se forme à l'ombre du mystere :

L'art de la politique est d'apprendre à se taire.
Je me tus, etc.

Dans la piece de Pradon, ce n'est pas de la bouche d'Hippolyte, mais de celle d'Aricie, que Thésée apprend l'amour de son fils pour cette princesse. Après cet aveu, qui a lieu au cinquieme acte, Thésée s'écrie :

Dieux! qu'entends-je, madame? Interdit, étonné,
Vous me rendez l'effroi que je vous ai donné!
Quel horrible nuage et quel affreux mystere?
Trop malheureux amant! mais trop barbare pere!
Les Dieux m'ont-ils trompé dans ce funeste jour?
Ou mes yeux n'ont-ils pu démêler cet amour?
Mon fils est mon rival, ou Phedre est infidele!
Hippolyte innocent, ou Phedre criminelle:
L'un ou l'autre m'offense; et j'ai pour ennemis
Ou le sang ou l'amour, ma maîtresse ou mon fils.
Hélas! de quel côté que paraisse le crime,
Il n'offre à ma fureur qu'une chere victime;
Et pere malheureux, amant désespéré,
Faut-il de tous côtés que je sois déchiré?
Et que pour me venger d'une injuste tendresse,
Je me doive immoler mon fils ou ma maîtresse? etc.

Cette incertitude, ces fluctuations du cœur sont assez bien exprimées.

Les vers qu'on vient de citer offrent des beautés; mais quand les vers de cette espece se présenteraient en plus grand nombre dans la tragédie de Pradon, elle ne pourrait aucune-

ment encore soutenir la comparaison avec celle de Racine. C'est surtout dans le récit de la mort tragique d'Hippolyte qu'éclate la supériorité du dernier. La lutte est tellement inégale, qu'on ne peut citer qu'un seul vers de celui de Pradon. Après avoir retracé le calme profond de la mer, il ajoute:

Le zéphir à peine en *ce calme si beau*,
Frisait légerement la surface de l'eau.

Le dernier vers offre une image gracieuse et bien rendue.

Une lutte de la nature de celle dont on vient de parler, devait finir comme les partisans du bon goût l'avaient prévu. La tragédie de Pradon n'eut que quatre représentations à la reprise, et celle de Racine se soutint sur la scene au point de mettre le sceau à la réputation de celui qui balança* Corneille.

La représentation de *Phèdre et Hippolyte*, avait été, l'année auparavant, précédée de celle de la tragédie de *Tamerlan*. Cette production dramatique est, sans contredit, la meilleure de cet auteur. Cette piece est bien conduite; les incidens y sont bien ménagés, et le personnage d'Astérie, qui se trouve placée entre la tendresse filiale et l'amour qu'elle sent

* Expression empruntée de Boileau.

pour Andronic, est très-dramatique. Car il faut que cette Princesse se résolve à sacrifier son amant ou à voir périr son pere. Ce n'est qu'en l'épousant que Tamerlan consent à laisser vivre Bajazet. Il y a de beaux vers dans cette tragédie ; quelques citations vont le prouver.

Andronic, prince Grec réfugié à la Cour de Tamerlan, dit à l'occasion des Grecs dont le courage est dégénéré :

Mais que le cœur des Grecs, Léon, s'est démenti !
Ces héros autrefois arbitres de la terre,
Qui portaient en tous lieux la terreur et la guerre,
Qui devaient commander un jour à l'Univers,
Succombent sous le joug et reçoivent des fers ;
A notre honte, ils sont le jouet des barbares,
La proie et le butin des Turcs et des Tartares, etc.

Bazajet repart à Andronic qui, dans la scene deuxieme du premier acte, lui fait valoir la puissance de Tamerlan :

Pour être son captif suis-je moins Bajazet ?

Dans la scene troisieme, Tamerlan, en parlant de ce Sultan vaincu, dit à Andronic :

Bajazet dont le bras a désolé la terre ;
Bajazet qui porta le foudre de la guerre,
Fut terrassé lui-même et gémit dans mes fers :
J'ai du bruit de sa chûte étonné l'univers.

Tamerlan déploie beaucoup de grandeur dans

la scene du troisieme acte, où Bajazet lui déclare qu'il n'en voulait qu'à sa vie. Trois des siens, lui dit-il,

Sont tombés de ma main tous sanglans à tes pieds.

TAMÆRLAN.

Je vois qu'un peu trop loin votre orgueil vous emporte.
Il sied mal dans les fers d'éclater de la sorte;
Et dans ces vains transports d'une aveugle fureur,
Vous parlez en captif et j'écoute en vainqueur.
Vous étalez ici toute votre faiblesse:
Oui, cette grandeur d'âme en marque la bassesse;
Et lorsqu'en un malheur on sait trop s'émouvoir,
On fait voir sa vertu moins que son désespoir.

Bajazet répond à son vainqueur en lui reprochant le néant et l'obscurité dont il est sorti:

TAMERLAN.

Et c'est là ce qui fait tout l'éclat de ma gloire.
Cet éclat est tiré du sein de la victoire:
Et ce même destin qui te fait murmurer,
Ne m'arrache au néant que pour t'y faire entrer.
Cette vaste grandeur, cette extrême puissance,
N'est point, si tu le veux, un droit de ma naissance;
Il est beau cependant de mettre aux fers les Rois,
Quand la vertu sur eux nous fit naître des droits.
Mais ce n'est point ici que je me dois défendre:
J'ai pu monter au trône et t'en ai fait descendre;
Je suis justifié. Ce bras victorieux
Sait ennoblir mon sang, mon pere, mes aïeux:

Et quelqu'orgueil, enfin, que tu fasses paraître,
Je suis justifié et Tamerlan est maître.

BAJAZET.

Des captifs, comme moi, savent mal obéir, etc.

Cette piece, ainsi que la tragédie de *Thisbé*, fut représentée devant Louis XIV. Pradon nous l'apprend dans la dédicace qu'il fit à la Dauphine de sa tragédie de *Régulus*.

« Le succès de *Régulus* a été si grand, » remarque Pradon dans la préface de cette » piece, que son titre seul pourrait servir » d'apologie et de préface pour répondre à » quelques critiques. »

La versification de cette piece est généralement assez soutenue ; on y remarque de l'élévation dans le dialogue; mais on désirerait que l'enthousiasme patriotique s'y fît plus sentir. La poésie de Pradon manque de coloris : on ne citera que les vers suivans.

Régulus, prisonnier des Carthaginois par la victoire de Xantippe, réplique à Priscus, officier romain, qui donne à ce général ennemi la qualification de traître ;

Parlez-en mieux ; sans doute il a quelques vertus :
Oui, la finesse et l'art de ce grand capitaine
Egalent la valeur et la force Romaine.
Une ruse est permise, on doit en profiter.
Il s'en est pu servir ; je devais l'éviter.

Cette piece fut jouée le quatre de Janvier 1688 ; elle eut vingt-huit représentations.* L'exposition réguliere de cette tragédie, l'intérêt qui regne dans le quatrieme acte et dans une partie du cinquieme, suffisent pour justifier ce succès. On jouait encore *Régulus* dans le siecle dernier.

La tragédie de *Scipion* est la derniere composition dramatique de Pradon qui ait réussi. Quoique médiocre, elle offre encore d'assez beaux endroits.

Celle de *Statira* est inférieure à *Tamerlan* et à *Régulus*, pour l'intérêt des incidens et la régularité du plan : plusieurs vers de cette piece mériteraient cependant d'être cités. Le peu de succès qu'elle obtint ne doit être attribué qu'à son intrigue romanesque. Ses autres tragédies, telles que *Germanicus***, *la*

---

* C'est, sans doute, ce succès qui fit dire à Boileau, dans son épître 8e, adressée à Louis XIV :

« Et la scene Française est en proie à Pradon. »

** On raconte, au sujet de *Germanicus*, l'anecdote suivante :

« Dans les deux premiers actes, il ne parut que des hommes, et les » spectateurs se disaient les uns aux autres : *C'est une vraie tragédie* » *de collége.* On s'était trop hâté de se plaindre ; car, au troisieme acte, » on vit sortir tout-à-la-fois, du fond du théâtre, deux Princesses avec » leurs confidentes. Cette apparition imprévue donna lieu à un plai» sant de faire cette demande au parterre, d'un ton de fausset : *Mes*» *sieurs, quatorze de Dames sont-ils bons?* Les spectateurs, qui » étaient en gaîté, applaudirent avec transport. »

Troade, *Antigone*, ne sont connues que par les épigrammes et les bons mots dont elles ont été l'occasion.

Il résulte de ce qu'on vient de lire, que si Pradon se couvrit de honte par la présomption ridicule qui le porta à entrer en lice avec Racine, il ne mérite pourtant point l'injuste mépris où ses ouvrages sont tombés. Un excès a pris la place d'un autre : on l'exalta trop dans un tems ; on l'a trop décrié depuis.

Pradon survécut peu au succès de sa tragédie de *Scipion* ; il mourut à Paris, l'année suivante, durant le mois de Janvier 1698. Il était né à Rouen, sur Saint-Vivien, en 1632. Ses Œuvres, imprimées en 1744, forment deux volumes in-12.

On trouve dans un grand nombre de Recueils les quatre vers qu'il fit pour Mademoiselle Bernard.* Il avait conçu pour elle un amour auquel cette femme auteur ne répondit que par des plaisanteries. Il est douteux, du reste, que l'amant le mieux traité lui eût adressé des vers plus délicatement tournés.

Vous n'écrivez que pour écrire ;
C'est pour vous un amusement ;
Moi qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

---

* J'ai lu quelque part que ces vers furent faits pour une jolie Gasconne, dont Pradon était devenu amoureux.

PREVOT.

Robert Prevôt acquit, de son tems, une assez grande célébrité dans la chaire. Le *Panégyrique de Saint Louis*, prononcé en présence de l'Académie Française, et *l'Oraison funebre du Duc de Berry*, furent ceux de ses ouvrages qui contribuerent le plus à sa réputation.

Les sermons de ce prédicateur ont été recueillis dans un volume in-12, en 1765.

Prevôt, né à Rouen, était chanoine de Chartres ; il mourut en 1736.

QUESNET.

François Quesnet, natif de Rouen, n'avait que dix-neuf ans quand il fit profession dans l'abbaye de Jumieges, le premier Mars 1665.

Il se distingua par un goût particulier pour les mathématiques et l'architecture. Les connaissances qu'il possédait dans cette derniere partie, le firent nommer, par les chefs de son ordre, intendant des nouveaux bâtimens de Saint-Denis. C'est dans cette abbaye que Quesnet termina ses jours le 14 Janvier 1718.

Il n'est connu dans la république des Lettres que par un écrit concernant les effets extraordinaires d'un écho. On peut lire cette dissertation curieuse dans le dix-huitieme volume des Mémoires de l'Académie des Sciences.

RACINE.

Jacques-Joseph Racine vint à la lumiere à la ville d'Eu, le 22 de Mars 1726; mais Rouen fut sa patrie adoptive. Il s'y livra, pendant cinquante ans, à l'instruction publique avec une singuliere distinction. Joseph Racine fut fort versé dans la langue grecque, et les succès qu'il obtint dans la poésie latine, sont une preuve manifeste qu'il en possédait à fond les beautés. Ayant concouru pour le prix de l'ode que décernait chaque année l'*Académie de l'Immaculée Conception*, il remporta trois couronnes lyriques; la premiere en 1752, la deuxieme en 1754, et la derniere en 1755.

Ses triomphes poétiques lui firent ouvrir les portes de l'Académie des Palinods, qui l'élut juge des prix, le 11 Décembre 1769.

Son zele pour l'enseignement était relevé par une probité à toute épreuve, et chez lui les vertus domestiques furent de pair avec les talens de l'esprit.

Jacques-Joseph Racine mourut à Rouen, le 18 de Septembre 1807.

RAGUENET.

Il est difficile de croire que l'abbé Raguenet ait connu le genre d'écrire où il eût pu exceller. Un scrupuleux respect pour la vérité ne suffit pas pour marcher sur les traces de Xénophon *, ou de César **. Si l'*Histoire du Vicomte de Turenne*, par Raguenet, est encore lue, le mérite de l'historien y a moins de part que le désir de connaître les éclatans services que ce grand capitaine rendit à la patrie. Car, peut-on s'empêcher de regretter que Raguenet ait raconté tant de faits mémorables, d'une maniere si peu digne de son héros ? Quelque pur et correct que soit le style de l'écrivain, une suite continuelle de faits militaires qu'aucunes réflexions n'accompagnent, répand dans cette histoire une monotonie et une sécheresse rebutantes. Il eût été facile d'éviter ce défaut en faisant connaître l'homme et le citoyen en même-tems que l'habile général. Toute histoire froidement exacte manque nécessairement d'intérêt.

Il semblerait naturel d'inférer du discours

* Historien Grec.

** César écrivit lui-même l'histoire des guerres qu'il fit dans les Gaules.

sur le *mérite et la dignité du martyre*, couronné par l'Académie Française en 1689, que l'abbé Raguenet eût pu figurer dans la chaire avec distinction. Ce discours est plein de chaleur et de mouvement. Après avoir tracé le tableau déchirant des tourmens que les persécuteurs faisaient éprouver aux Martyrs, après avoir dit qu'on voyait succéder *supplice à supplice*, il ajoute : « Le tyran ne veut pas laisser le » moindre adoucissement aux maux des Mar» tyrs. Il ne se contente pas de joindre la ri» gueur à la durée de la peine, il ajoute en» core la honte et les opprobres. Il leur sup» pose des crimes d'état afin de leur dérober » la gloire de mourir pour la religion. Il les » fait punir comme des scélérats. On les dés» honore en même-tems qu'on les tourmente, » et leurs supplices portent avec eux tout en» semble, la douleur et l'infamie. »

L'auteur ne pouvait mieux terminer cet horrible tableau. Ce discours de l'abbé Raguenet abonde en morceaux dignes d'être cités; on n'est embarrassé que sur le choix:

« Ce sont les apôtres à la vérité, dit l'orateur, » qui ont commencé à former l'église par leurs » assemblées ; les docteurs l'ont défendue par » leurs écrits ; les Empereurs l'ont appuyée par » leur autorité ; les solitaires l'ont édifiée par

» leur pénitence ; mais ce sont les Martyrs qui
» ont la gloire de l'avoir fondée et de l'avoir ci-
» mentée de leur sang. Car voilà ce qu'il y
» a de merveilleux dans l'établissement de
» l'église : c'est par la perte des Chrétiens
» qu'elle s'est enrichie ; c'est par leur persé-
» cution qu'elle s'est accrue, et par leur mort
» qu'elle s'est perpétuée. Les tyrans font un
» dernier effort pour les détruire, et c'est
» pour cela qu'ils achevent de l'établir. »

L'apostrophe et les rapprochemens suivans sont d'une grande beauté. Ce passage peut être mis à côté des plus beaux morceaux d'éloquence dont s'honore la langue française.

« C'est en vain, conquérans de la terre, que
» vous prétendez effacer l'éclat de toutes les
» autres grandeurs par celui de vos entrées
» triomphantes ; c'est envain que le luxe et la
» magnificence s'épuisent pour fournir à la
» pompe d'un seul spectacle : vos triomphes
» ne durent qu'un jour ; ils n'occupent qu'un
» lieu ; ils n'intéressent qu'un peuple, et ce-
» lui des Martyrs, au contraire, s'étend au
» delà des tems, remplit tous les lieux et ré-
» jouit tout le monde Chrétien. Si l'on dé-
» couvre de nouveaux pays, aussitôt la foi
» s'y établit : le nom des Martyrs y est porté.
» Mille bouches s'ouvrent pour faire retentir

» leurs louanges ; leur gloire s'accroît avec
» l'église ; les fideles font éclater le culte dont
» ils les honorent, par des fêtes qui se renou-
» vellent tous les ans, et qui font jouir ces
» Martyrs d'un triomphe perpétuel par tous
» les climats et dans tous les siecles. »

On voit, par ces citations, que l'abbé Raguenet eût pu se faire un nom, en se livrant à la prédication.

Si notre compatriote dut être flatté d'obtenir la couronne que décernait, tous les deux ans, *l'Académie Française*, il dut l'être encore davantage de la distinction non moins flatteuse qu'un autre ouvrage lui mérita. On veut parler de celui qui a pour titre : *Les Monumens de Rome*, ou *Description des plus beaux Ouvrages de peinture, de sculpture et d'architecture de Rome, avec des Observations.* Les *Conservateurs de Rome*, dirigés par la reconnaissance, s'assemblerent au Capitole, le 19 de Février 1701, et délibérerent de décerner à notre compatriote le titre de *Citoyen Romain.* Voici le texte de la délibération :

Comme, suivant l'usage de nos prédécesseurs, nous faisons profession d'honorer aussi bien le mérite des étrangers que celui des citoyens Romains qui ont fait quelque chose pour l'avantage de la République, afin

d'amener également tout le monde à contribuer à sa conservation et à son ornement par l'espoir de la récompense, sachant que l'illustre et l'excellent Raguenet a toujours eu une inclination singuliere pour le peuple Romain et la ville de Rome, des Monumens *de laquelle il a fait de très-savantes et éloquentes descriptions; connaissant, d'ailleurs, sa vertu, sa probité, sa prudence, sa sagesse, et toutes ses autres belles qualités, nous avons jugé à propos et nous avons résolu de l'honorer du titre de* Citoyen Romain *, *et, en vertu de la susdite autorité dont nous sommes revêtus, nous l'honorons et nous le lui donnons, et voulons qu'à l'avenir il puisse entrer dans le Sénat et y opiner, posséder les charges de la magistrature Romaine, être pourvu de bénéfices ecclésiastiques et jouir de toutes les exemptions, honneurs, grâces et priviléges dont jouissent et doivent jouir ceux qui sont nés citoyens Romains, etc., etc.*

Fait au Capitole, de la fondation de Rome 2452, *et de la rédemption du Monde* 1710,

---

* Cette faveur n'avait été accordée à aucun Français depuis Montagne, qui reçut de semblables patentes; mais elles ne portaient point, toutefois, l'entrée au Sénat avec voix délibérative.

le 19e jour du mois de Février ; ainsi signé :

Le Marquis Buoujoanni, *Conservateur.*

Le Marquis Thesdoli, *Conservateur.*

Sanctes Randarini, *Secrétaire du Sénat et du peuple Romain.*

Avant de terminer cet article, il faut faire mention de l'*Histoire d'Olivier Cromwel.* Cette histoire, bien préférable à celle de *Grégorio Léti*, fut imprimée in-4°., en 1671.

L'abbé Raguenet est aussi l'auteur de quelques écrits polémiques qu'il publia en faveur de la prééminence de la musique italienne sur la musique française. On a depuis renouvellé cette querelle d'une maniere plus approfondie, et les dissertateurs ont épuisé tout ce qui pouvait être dit sur cette matiere.

L'abbé Raguenet était né à Rouen ; il mourut en 1722.

RAOULT.

Guillaume Raoult fit un voyage à Saint-Pétersbourg ; on ignore du reste par quel motif il l'entreprit. Ce qu'on sait seulement, c'est que ses connaissances littéraires lui acquirent assez de considération dans cette capitale pour le faire nommer professeur des Belles-Lettres à Moscow : Raoult remplit cette chaire avec beaucoup de distinction.

L'ouvrage le plus important qu'ait publié ce professeur, est une traduction de la *Dissertion d'OEpinus sur la distribution de la chaleur sur le globe de la terre* : il forme un vol. in-4°.

Les autres productions de Raoult consistent en des discours latins et quelques pieces de vers français, relatives aux événemens de son tems, entr'autres sur la *Mort du Duc d'Orléans* et sur *le Retour de la Paix*.

Raoult était de Rouen.

RAPHAEL.

Les villes de Dieppe et de Rouen sont de toutes les villes du département celles qui ont le plus produit d'hellénistes. Le P. Raphaël était Dieppois d'origine : ce religieux fut très-versé dans le grec, l'arabe et l'hébreu. On peut le citer comme un des plus savans hommes dont l'ordre des Capucins ait pu se glorifier. Les éditions multipliées de son ouvrage intitulé : *Méthode très-facile pour convaincre toutes sortes d'hérétiques, et particulierement les modernes*, prouvent aussi qu'il joignait dans les matieres de controverse la force du raisonnement à l'évidence des preuves. Il en parut six éditions, dans l'espace de vingt ans.

On a aussi de lui un autre ouvrage qui fut excessivement recherché, sous le titre de *Compendium earumdem controversiarum.*

Le P. Raphaël se fit un nom parmi les missionnaires les plus célebres de son tems. Ayant porté le flambeau de la foi dans les contrées les plus reculées de l'Amérique, il succomba, en 1648, dans la *Nouvelle France*, aux fatigues de ses travaux évangéliques. Ce religieux était alors dans la soixantieme année de son âge.

RAULT.

Rault, de Rouen, est auteur d'un sonnet sur *Jeanne-d'Arc*, dite la *Pucelle d'Orléans*, qui fut couronné par l'Académie de Caen, en 1667.

RESNEL (Du.)

Ce fut seulement vers la fin du dernier siecle que des écrivains distingués essayerent de traduire en vers les poëmes des anciens. M. de *Rochefort* a traduit l'*Iliade* et l'*Odyssée*; M. de *S.-Ange*, les *Métamorphoses d'Ovide*; mais celui qui a obtenu le succès le plus brillant en ce genre, est M. l'abbé *Delille*. On se sou-

vient encore de l'honneur que lui acquit dans le monde littéraire sa traduction des *Géorgiques ;* elle lui valut, de la part de *Voltaire*, le surnom flatteur de l'*Abbé Virgile*. La version de l'*Énéïde*, par M. *Delille*, a confirmé le jugement du poëte du dix-huitieme siecle, et ceux qui ne peuvent lire *Virgile* dans sa langue, retrouvent au moins une grande partie de ses beautés dans la nôtre.

M. *Delille* a depuis traduit en vers le poëme du *Paradis perdu*, de *Milton;* mais M. l'abbé *Du Resnel*, abbé de Sept-Fontaines, lui avait indiqué cette nouvelle source de gloire par ses traductions, aussi en vers, des poëmes intitulés : *Essai sur la Critique ; Essai sur l'Homme*, etc., de *Pope* *, le plus parfait, peut-être, des poëmes philosophiques. Ce dernier poëme didactique est, sans contredit, le plus utile qu'on ait jamais composé dans aucune langue. Lorsque ces traductions, ou plutôt ces imitations, parurent, elles firent autant d'honneur à l'abbé *Du Resnel*, sous le rapport de l'élégance du style, que sous celui de la difficulté vaincue.

---

* M. de Fontanes a depuis aussi publié une version en vers français, de l'*Essai sur l'Homme*. Quoique ce traducteur se soit surtout attaché à conserver la physionomie de l'original, l'exactitude ne nuit jamais à l'élégance.

« Le comte de *Roscommon*, dans son poëme
» sur la *Maniere de traduire en vers*, pré-
» tend, dit l'abbé *Du Resnel*, que pour y
» réussir, il est à propos de choisir son auteur
» comme on choisit un ami par la sympathie
» et par le rapport du goût et des inclinations.
» Ce sera le moyen, continue le Comte, qu'il
» vous devienne familier. Vous vous unirez
» avec lui de pensées, d'expressions, de style
» et d'esprit. Bientôt vous cesserez d'être tra-
» ducteur : vous serez un autre lui-même. »

Quelque soit la modestie de l'abbé *Du Resnel*, qui ne lui permet pas de croire qu'il ait eu cette heureuse conformité avec Pope, ses contemporains en ont jugé autrement, et même aujourd'hui qu'il n'est plus, on lui rend la justice de dire qu'il excelle à renfermer beaucoup de sens dans un vers, à rendre souvent les pensées de l'original avec une singuliere précision, à faire disparaître surtout l'aridité du sujet, et qu'en beaucoup d'endroits il n'est pas resté au-dessous des beautés de l'original.

Les agitations populaires et les troubles civils ont détourné l'attention publique, et l'on a presque généralement perdu de vue le service rendu à la littérature française par les traductions de l'abbé *Du Resnel*. Quelques

citations suffiront pour prouver qu'il n'y a rien d'exagéré dans les éloges qu'on lui accorde.*

Voici dans quels termes il s'adresse à l'homme :

Va, plus sage que Dieu dans ta prévention,
Imaginer en tout quelque imperfection ;
Prends follement en main ton injuste balance :
Parle, éleve la voix contre la Providence ;
Dis que le Créateur en ses dons inégal,
Là te paraît avare, ici trop libéral :
Renverse pour toi seul les droits de la nature,
Fais divers changemens en chaque créature :
Arbitre souverain des biens et des plaisirs,
Réforme l'Univers au gré de tes désirs.
Ose accuser du Ciel l'éternelle sagesse,
S'il n'épuise pour toi ses soins et sa tendresse.

. . . .

. . . .

Donnez à tous les sens plus de délicatesse,
Du toucher par degrés augmentez la finesse :
Sensible au moindre choc, tremblant au moindre effort,
L'homme craindrait toujours la douleur ou la mort ;
Que des corps odorans les fleches invisibles
Fissent sur le cerveau des effets plus sensibles,
Des parfums les plus doux la violente odeur
Deviendrait le tourment de la tête et du cœur.
D'un sentiment plus vif si l'oreille munie,
Des Spheres dans leur cours entendait l'harmonie,

---

* On prétend que, pendant son séjour à Rouen, Voltaire aida ce traducteur de ses conseils, et refit un assez grand nombre de vers défectueux.

Comment parmi ce bruit trouver quelques plaisirs
Au murmure des eaux, au souffle des Zéphirs?
Reconnaissez, enfin, la sagesse éternelle
Dans les dons qu'en naissant chaque être reçoit d'elle,
Dans ceux qu'elle refuse adorez sa bonté.

. . . .

Dans le vague des airs, sur la terre, dans l'onde,
Voyez en mouvement la Nature féconde
Travailler sans relâche à peupler l'Univers;
Parcourez, rassemblez tous les êtres divers,
Commencez par le Dieu qui leur donne la vie;
Quel spectacle étonnant! quelle chaîne infinie!
Esprits purs dans les Cieux, hommes, poissons, oiseaux,
Habitans de la terre, et des airs et des eaux,
Insectes différens que l'œil découvre à peine,
Brisez un des anneaux qui forment cette chaîne,
De l'assemblage entier l'équilibre est perdu,
Et tout dans le cahos se trouve confondu.

. . . .
. . . .

Dans le trouble et l'horreur la Nature expirante,
Jusqu'au trône de Dieu porterait l'épouvante.

. . . .
. . . .

La Nature n'est pas une aveugle puissance,
C'est un art qui se cache à l'humaine ignorance:
Ce qui paraît hasard est l'effet d'un dessein,
Qui dérobe à nos yeux son principe et sa fin;
Ce qui dans l'Univers te révolte et te blesse,
Forme un parfait accord qui passe ta sagesse.
Tout désordre apparent est un ordre réel,
Tout mal particulier un bien universel;
Et bravant de tes sens l'orgueilleuse imposture,
Conclus que tout est bien dans toute la Nature.

C'est ainsi que Pope termine sa premiere épître. Passons à la seconde, et citons-en deux fragmens. Dans le premier, le poëte traite de *la Passion dominante*; dans le second, il nous peint *les Effets de l'illusion.*

. . . . . . Des passions la séduisante amorce
A sur le cœur de l'homme ou plus ou moins de force,
Selon que les esprits répandus dans le corps,
Sont plus ou moins nombreux, plus faibles ou plus forts.
De là se forme en nous la passion régnante,
Qui toujours combattue et toujours triomphante,
Semblable à ce serpent du grand Législateur,
Qui brava du tyran le prestige enchanteur,
Des autres passions soumet l'orgueil rebelle,
Les dompte, les dévore, et les transforme en elle.
L'homme, en venant au jour, porte dans son berceau
Le principe de mort qui le mene au tombeau.
Ce germe destructeur, dans le cours de sa vie,
Se mêle avec son sang, y croît, s'y fortifie.
Ainsi la passion qui doit nous gouverner
Acquiert sur notre esprit le droit de dominer;
Elle y verse en secret sa maligne influence,
Elle y transforme tout en sa propre substance;
L'imagination seconde ses efforts,
Et la rend souveraine et de l'âme et du corps.
. . . .
De cette passion la force impérieuse,
De tout autre penchant se rend victorieuse.
A l'objet qu'elle suit elle arrive toujours,
Et qui veut l'arrêter précipite son cours.
Qu'un désir effréné, de gloire, de puissance,

Que la soif des trésors, le goût de la science,
Que l'amour du repos, quelquefois plus touchant,
S'établisse en un cœur, en forme le penchant,
Chacun suit son attrait, chacun lui sacrifie
Ses biens et son honneur, souvent même sa vie.
Qu'au fond de sa retraite un moine enséveli,
Coule ses jours en paix dans un modeste oubli:
Qu'un héros affamé de périls et d'allarmes,
Mette tout son bonheur dans la gloire des armes:
Que le sage se plaise en son oisiveté,
Et l'avide marchand dans son activité,
Ils trouveront toujours la raison complaisante,
Prête à favoriser le goût qui les enchante.

Voici maintenant la peinture *des Effets de l'illusion :*

Tant que nous respirons, l'illusion flatteuse,
A charmer nos ennuis, toujours ingénieuse,
Dore par ses rayons les nuages charmans
Qui versent sur nos jours de trompeurs agrémens.
Satisfait de ses goûts, content de sa science,
Chacun a pour soi-même un air de complaisance.
Feuilletant nuit et jour des volumes poudreux,
Dans un réduit obscur le savant est heureux,
L'ignorant affranchi d'un travail si pénible,
Dans un lâche repos trouve un plaisir sensible.
Regardant l'avenir avec tranquillité,
Le riche de son bien fait sa félicité,
Rassuré par les soins que prend la Providence,
Le pauvre vit content malgré son indigence.
Vois l'aveugle danser : se plaint-il que ses yeux
Soient pour jamais fermés à la clarté des cieux?

Vois le boiteux qui chante, en est-il moins tranquille;
Quoiqu'à former des pas son pied soit moins agile?
Dans les vapeurs du vin le mendiant est roi,
Et le sot en tout tems vit satisfait de soi.
Le chimiste ébloui de l'or qu'il voit en songe,
Prend pour réalité ce qui n'est qu'un mensonge;
Et même, en déplorant son destin rigoureux,
Dans le sein de sa muse un poëte est heureux.

Il serait facile de citer un plus grand nombre de morceaux : mais ce serait s'éloigner du plan de cet ouvrage. On doit convenir avec l'abbé *Desfontaines*, que *la tristesse du sujet, l'absence ou la rareté des images poétiques, la sécheresse des réflexions, la froideur didactique des moralités, peuvent rebuter ceux qui ne cherchent dans un poëme que du génie, de l'imagination et des idées capables de flatter et d'émouvoir.* Mais le lecteur philosophe verra, dans l'*Essai sur l'Homme*, ce que *la poésie et le goût peuvent prêter de force et de grâce à des sujets aussi arides qu'élevés.*

Si les Anglais peuvent opposer un poëme ingénieux et piquant à celui du *Lutrin* de *Boileau*, c'est, sans doute, la *Boucle enlevée*, de *Pope* (*The rape of the Lock*). Les amateurs de la littérature badine doivent à M. l'abbé *Du Resnel* la traduction en vers de ce poëme héroï-comique. Citons d'abord le morceau où

le poëte Anglais nous montre *Belinde* à sa toilette.

L'autel est embelli, la timide prêtresse*
Par des rits solemnels honore la Déesse.
Pour orner ses attraits déjà sont découverts
Les précieux tributs de la terre et des mers.
Mille flacons remplis des parfums de l'Asie
Exhalent dans les airs une odeur d'ambroisie;
On voit dans des écrins un tas éblouissant
Des trésors que Phébus fit éclore en naissant.
Là, l'écaille et l'ivoire en peignes sont changées,
Et l'épingle et l'aiguille en escadrons rangées.
Là, parmi les billets sont placés au hasard,
La poudre, les parfums, les romans et le fard.

La céleste beauté prend ses puissantes armes,
Son front à chaque instant reçoit de nouveaux charmes:
Ses grâces, ses attraits semblent se réveiller.
Ses yeux d'un feu plus vif commencent à briller,
Son sourire est plus doux, le teint de l'immortelle
Prend insensiblement une fraîcheur nouvelle.
Autour d'elle empressés, les Sylphes amoureux,
Embellissent sa tête, arrangent ses cheveux:
Ils donnent à sa marche une forme galante,
Ils étalent les plis de sa robe flottante,
Et Sylvie admirant un éclat si parfait,
De l'adresse d'autrui s'applaudit en effet.

Ces vers ne se ressentent aucunement de la contrainte de la traduction; il n'est guere

* Sylvie, femme-de-chambre de Belinde.

possible

possible d'en faire de plus faciles et de rendre plus élégamment des petits détails.

Voici encore une description aussi gracieuse que poétique.

Sur le vaisseau bientôt à ses ordres docile
Vole de toute part cet escadron agile,
Et les airs divisés par ce prompt mouvement,
Imitent du Zéphir le doux frémissement.
Ceux-ci se reposant sur les voiles flottantes,
Etalent au soleil leurs aîles éclatantes.
Dans un nuage d'or ceux-ci semblent nager,
Dans un air plus subtil d'autres vont se plonger;
Fluide, transparent, dissous par la lumiere,
Leur corps fuit des mortels la débile paupiere;
Leurs habits composés de liquides saphirs,
Flotient abandonnés au souffle des zéphirs.
Ce tissû radieux des larmes de l'aurore,
Dans le vague des airs se traîne et se colore:
La lumiere y produit les diverses couleurs
Que Flore à son retour voit briller dans les fleurs;
Et chaque mouvement qu'ils donnent à leurs aîles,
Répand sur cet émail des nuances nouvelles.

Les vers cités de la traduction de l'*Essai sur l'Homme* prouvent que l'abbé *Du Resnel* exprimait très-bien les idées morales et métaphysiques; les vers extraits de celle de *la Boucle enlevée* ont fourni la preuve que *Du Resnel* ne réussissait pas moins heureusement à rendre les idées agréables et riantes. Il reste à faire voir qu'il savait également exposer les préceptes

du goût avec une rare précision. Sa traduction de l'*Essai sur la Critique* en offre fréquemment des exemples. *Despréaux* lui-même n'aurait pas désavoué un assez grand nombre de vers de *Du Resnel.*

Voltaire a dit : « il n'y a de bons vers que » ceux *qui se retiennent* ». On croit pouvoir assurer que ceux qu'on va citer, sont faciles à retenir.

Suivre les anciens, c'est suivre nature ;
Qui respecte leurs lois ne craint point la censure.

Pégase, dans son vol, n'a que trop de vîtesse.
C'est à régler son feu que consiste l'adresse.
Ainsi d'un fier coursier plus on retient l'ardeur,
Plus on retrouve en lui de nerf et de vigueur.

Rarement sur le goût le cœur trompe l'esprit.

Un sot sans cesse admire ; un homme sage approuve.

Tout auteur envié devient bientôt illustre.

Les beaux-esprits aux mains sont le jouet des sots.

L'orgueil n'écoute point un censeur qui le blesse.

On parle rarement quand on parle à propos.

Tout auteur pour lui-même est un juge suspect.

Pope dit des auteurs qui se complaisent dans leurs mauvais ouvrages :

Insensibles aux coups, on les déchire en vain.
C'est un sabot qui dort sous le fouet qui l'agite :
Par le mauvais succès leur courage s'irrite.

Plus on donne au public, plus le public exige.
Nuit et jour un auteur médite, écrit, corrige,
Et dans l'espoir d'un nom travaille incessamment :
Il l'obtient avec peine et le perd aisément.

Inégale en ses dons, la nature équitable,
Pour faire à peu de frais tous les hommes contens,
Leur rend en vanité ce qu'elle ôte en talens.

Il y a lieu de croire que l'abbé *Du Resnel* aurait également obtenu des succès dans la chaire, s'il se fût livré à la prédication. Il a composé, entr'autres, un panégyrique de *S.-Louis*, d'après lequel on ne saurait douter qu'il ne fût destiné par la nature à réussir dans plus d'un genre ; ce discours est le seul qu'il ait fait imprimer.

Avant de terminer cette notice, il convient encore de parler des savantes recherches de l'abbé *Du Resnel* sur les poëtes couronnés, (*Poetæ laureati*) : on les lira avec beaucoup d'intérêt. Notre compatriote y prouve que l'usage de couronner les poëtes est aussi ancien que le monde : il fait à ce sujet cette judicieuse réflexion.

« Je ne dissimulerai pas, dit-il, qu'il soit
» arrivé à la couronne poétique ce qui arrive à
» la plupart des autres marques d'honneur :
» elles ne sont censées telles et ne méritent
» communément de l'être que dans les premiers
» tems de leur institution. A mesure qu'elles
» s'éloignent de leur origine, elles s'avilissent
» insensiblement. »

Jean-François Du Resnel Du Bellay naquit à Rouen, le 29 de Juin 1692, et mourut à Paris, à l'âge de 69 ans, le 25 de Février 1761.

RESTOUT.

Quoique Restout ne puisse être comparé à Lesueur, à Lebrun, au Poussin; quoiqu'il ne puisse pas même être mis en parallele avec Jouvenet *, son oncle et son maître, il n'est cependant point d'ancienne province de France qui ne s'honorât de lui avoir donné le jour. Restout s'est livré de préférence au genre noble; toutes ses compositions respirent la vertu. Qu'on observe son tableau représentant *Hector*

* Il resta avec Jouvenet jusqu'à la mort de ce peintre célebre, arrivée en 1717.

implorant les Dieux pour son épouse et pour son fils, au moment que ce héros sort de Troie pour chercher l'honneur fatal de combattre Achille; qu'on arrête ses yeux sur celui où l'on voit *Jacob reprochant à Laban la mauvaise foi avec laquelle il a substitué Lia à Rachel dans le lit nuptial*; qu'on les fixe encore sur la *Présentation de la Sainte-Vierge*; quelle touchante sollicitude dans le premier! quelle vertueuse indignation dans le second! que de pudeur et de vérité dans le dernier!

Un attrait particulier, ou peut-être le goût que Jouvenet lui avait inspiré de bonne heure, dirigerent son talent vers le genre grave et sérieux plutôt que vers le genre agréable. Il ne faut pas croire cependant que Restout n'ait peint que des sujets pour les églises; il en a peint également pour les cabinets. *Aréthuse cherchant à s'échapper aux poursuites d'Alphée en se jetant dans les bras de Diane*, offre le charme attendrissant de la pudeur alarmée. C'est ce tableau qui mérita à Restout l'honneur d'être reçu à l'Académie en 1720. Il y a beaucoup de mouvement et d'effet dans cette composition.

Un autre tableau de cabinet, qui a donné lieu à une aventure très-honorable pour le talent du peintre, est le tableau représentant

la destruction du palais d'Armide. La magnificence dont l'artiste avait su décorer ce palais, produisit une si vive impression sur un Suisse, que se sentant tout-à-coup transporté de fureur contre les démons qui le détruisaient, il tomba sur eux à grands coups de sabre, et crut les exterminer en perçant le tableau. On a heureusement réussi à le réparer.

Un des plus beaux tableaux que Restout ait fait pour les églises, est celui qu'on voyait, avant la révolution, dans l'église de l'*abbaye de Saint-Germain-des-Prés.* Il représentait *Saint-Paul imposant les mains à Ananie.* Ce tableau offre la vigueur réunie à l'expression; c'est dommage que l'humidité du lieu où il était placé, lui eût fait perdre sa fraîcheur.

Un des caracteres distinctifs des ouvrages de notre compatriote est une maniere large qui s'éleve au-dessus des détails.. Quelqu'un a dit de Restout que *personne n'avait mieux possédé que lui cette rare et excellente partie de son art, qui consiste à donner de la profondeur à une superficie plate et à environner d'air toutes ses figures.* Il excellait surtout à rendre le clair-obscur. Sa couleur réunit la force à la suavité; on remarque pourtant qu'il a mieux peint les femmes que les hommes.

Restout était déjà vieux, lorsqu'il exposa au salon du Louvre, en 1754, *le Triomphe de*

Bacchus, tableau de vingt pieds de long sur quatorze de large. Ce tableau, composé pour le roi de Prusse, fut admiré des connaisseurs. Il n'y a pas une figure qui n'y soit en action. Les groupes y sont habilement distingués par des masses de demi-teintes qui reposent l'œil. Il y regne, en un mot, un accord et une harmonie dignes du talent de l'artiste. Ceux du *Festin d'Assuérus*, d'*Orphée et d'Euridice* furent composés pour la manufacture des Gobelins.

On doit encore au pinceau de Restout le beau plafond de la Bibliotheque; il lui mérita les éloges les plus flatteurs de la bouche de Louis XV. Il arrêta long-tems les regards de ce Monarque quand il vint dans la capitale, placer la premiere pierre du temple célebre, aujourd'hui nommé *le Panthéon*. Il resterait, sans doute, de ce peintre plusieurs beaux ouvrages en ce genre s'il y eût été employé; mais livré par goût à la retraite, son talent fut négligé. La fortune ne lui sourit qu'un moment; ce fut lorsqu'encore jeune le Régent lui fit les promesses les plus flatteuses. La mort de ce Prince les rendit inutiles et le priva de sa protection.

Restout, ainsi que Lesueur et Jouvenet, ne visita point l'Italie; ces trois artistes offrent cela de particulier parmi les peintres de l'*Ecole Française*. Il naquit à Rouen, le 26 Mars 1692,

de *Marie-Madeleine Jouvenet*, sœur du peintre célebre de ce nom, et de *Jean Restout*, auquel une mort prématurée ne permit point de se distinguer dans son art. Notre compatriote mourut à Paris, le premier Janvier 1668, âgé de près de 76 ans. On croit cependant que l'excès du travail abrégea sa carriere. Il était, à l'époque de sa mort, peintre ordinaire du Roi, ancien directeur, recteur et chancelier de son Académie royale de Peinture et de Sculpture.

En terminant cette notice, il ne sera pas hors de propos de citer un trait qui prouve que Jean Restout alliait la modestie au talent : voici ce qu'on raconte dans un éloge prononcé à Rouen, en l'honneur de cet habile peintre.

« Aggrégé à l'Académie, il continuait avec » assiduité l'étude d'un modele, et présen- » tait, comme à l'ordinaire, son dessin au » professeur qui, ne regardant que le dessin, » dit son avis et marqua son approbation; » mais à peine eut-il envisagé l'éleve qu'il lui » fit des excuses. — Monsieur, lui répondit » Restout, en rougissant, je n'ai pas fait assez » de progrès depuis quatre jours que j'ai l'hon- » neur d'être aggrégé à l'Académie pour que » vous cessiez de me donner les avis que vous » me donniez avant cette époque. L'unique

» grace que j'ai à vous demander, c'est de vou-
» loir bien me les continuer. »

Voilà bien réellement une preuve que la modestie est la compagne du vrai talent. Parvenu à l'honneur d'être directeur de l'Académie, Restout n'eut pas plutôt appris que *Carle Vanloo* était nommé premier peintre du Roi, qu'il voulut lui céder le directoriat. Une si rare modestie devint l'occasion d'un combat de délicatesse, et *Vanloo* se fit beaucoup d'honneur en remerciant Restout d'une aussi flatteuse déférence.

RÉVÉREND.

Dominique Révérend, quoiqu'il eût embrassé l'état ecclésiastique, se fit connaître dans la république des Lettres par les ouvrages suivans: 1° *La Physique des Anciens*; 2° deux Lettres sur *les premiers Dieux ou Rois d'Égypte*. Il se déclara contre la physique de Descartes, et ce fut en haîne de la philosophie Cartésienne qu'il s'efforça de faire revivre celle des Anciens.

Né à Rouen en 1648, il termina sa longue carriere en 1734.

RIBAUD.

Le célebre amiral de Coligny fut à-la-fois un des plus habiles guerriers et des plus grands hommes d'état de son tems. Les troubles civils ne purent tellement absorber son génie qu'il ne portât encore ses vues sur le continent d'Amérique qui venait d'être découvert. Coligny, toujours zélé pour la gloire et la prospérité de sa patrie, envoya, en 1562, Jean Ribaud dans la Floride *. Quoique les Espagnols l'eussent parcourue cinquante ans auparavant, ils n'y avaient point formé d'établissement. Les malheurs des tems rendirent inutiles les vues politiques de l'amiral sur cette contrée, et l'on ne donna aucune suite au voyage de Ribaud. Ce marin, digne de marcher sur les traces de Parmentier, était de Dieppe.

RICHER.

Henri Richer ne mérite point d'être mis au premier rang parmi les littérateurs et les poëtes qui ont illustré le département; toutefois, il

* Contrée de l'Amérique Septentrionale, qui s'étend depuis le *Mexique* jusqu'à la *Caroline*, province des États-Unis.

occupe une place distinguée dans le second, comme *traducteur* et comme *fabuliste*.

Sa traduction en vers des églogues de Virgile, réimprimée en 1736, avec le texte latin, fut très-favorablement accueillie; elle réunit en effet l'élégance à la fidélité. Richer n'a pas rendu toutes les beautés de l'original; mais quel traducteur y a réussi? Virgile est le poëte de la nature, et l'on sent bien mieux le charme de ses églogues qu'on ne peut l'exprimer. Serait-il possible de conserver dans une traduction la grâce simple et naïve de ces vers?

Despectus tibi sum, nec qui sim quæris, Alexi
Quam dives pecoris, nivei quam lactis abundans.
Mille meæ siculis, etc.

Comment transporter, d'ailleurs, dans la langue française, l'harmonie des vers latins, où les longues et les breves forment une mélodie en diversifiant la mesure? Dans la poésie française, on est assujéti au nombre des syllabes, sans égard pour la quantité qui résulte des breves et des longues. Ce n'est point ici le lieu de disserter sur le rythme poétique des deux langues: il suffit seulement de remarquer que, comme traducteur, Richer avait des difficultés insurmontables à vaincre, et dont ne triomphera jamais le traducteur le plus habile.

Prouvons par une citation du commence-

ment de la seconde églogue que Richer traduit élégamment, malgré la gêne de la rime.

Formosum pastor Coridon ardebat Alexim
Delicias domini; nec quid speraret habebat.
Tantùm inter densas, umbrosa cacumina, fagos
Assiduè veniebat: ibi hæc incondita solus
Montibus et Sylvis studio jactabat inani.

Voici la traduction:

Le berger Coridon soupirait pour Climene,
Sans espoir de fléchir le cœur de l'inhumaine;
Seul, sous des arbres verts, les yeux baignés de pleurs,
Il venait tous les jours soulager ses douleurs,
Sans art de son amour exprimer les atteintes,
Et lasser vainement les rochers de ses plaintes.

L'auteur français n'aurait guere été plus exact, quand il aurait traduit en prose.

Richer a pareillement traduit les premieres héroïdes d'Ovide; mais il a moins bien réussi à faire passer dans notre langue les plaintes amoureuses de ce poëte latin.

Il a encore été moins heureux dans ses travaux pour le théâtre. Sa tragédie de *Coriolan*, imprimée en 1748, n'a point été jouée. Celle de *Sabinus et Eponine*, représentée le 29 Décembre 1734, faillit tomber à la premiere représentation; mais l'auteur l'ayant retirée pour y faire des corrections, elle fut reprise huit jours après, et quelques beaux endroits,

soutenus par le jeu des acteurs, lui firent obtenir huit représentations.

Quant à ses fables, elles ne sont pas exemptes de reproches sous le rapport de l'invention. On désirerait aussi que la moralité en fût souvent mieux amenée : du reste, il y réunit l'élégance du style à la variété des images. On ne citera que les deux suivantes :

L'AVARE ET LE SINGE.

Un homme, fou de la richesse,
Employait tous ses soins à grossir son trésor;
La nuit il calculait son or,
Le jour, à grosse usure, il plaçait son espece.
Plus invisible qu'un hibou,
Mal logé, mal vêtu, faisant très-maigre chaire,
De ses écus triste dépositaire
Il ne s'en servait ni peu ni prou.
Pour courir au sermon un jour quittant son gîte,
(Car il était dévot, je veux dire hypocrite),
Il laissa des louis épars sur son bureau.
Son Singe, profitant de cette négligence,
Inventa pendant son absence,
Pour se désennuyer, un passe-tems nouveau,
Il ouvre la fenêtre et jete dans la rue
Un louis qui bientôt à ses yeux disparaît.
Le jeu lui plaît; le galant continue;
Toute la canaille accourut.
Pistoles de tomber à terre;
Manans de les happer, de se faire la guerre.
Heureux ceux dont Bertrand prenait la main pour but!
A chaque piece de monnaie

C'était de nouveaux cris de joie :
Etrennez-moi, Monsieur Bertrand ;
Tant qu'en flagrant délit son maître le surprend.
Il s'écria de loin : ah traître !
Quoi ! tu jetes par la fenêtre
Mon cher argent ? Maudit fripon,
Tout à l'instant tu m'en feras raison.

Quelqu'un lui dit : Es-tu plus sage ?
De l'or tous deux vous ignorez l'usage.

Souvent ceux qui viennent après profitent de l'esprit de ceux qui les ont devancés ; mais pour qu'on ne puisse pas être accusé de plagiat, *il faut*, comme l'a dit *Voltaire*, *tuer son homme.* Examinons si les deux fables que nous allons rapporter valent mieux que la suivante de Richer.

LE COQ ET LE LIMAÇON.

Un jeune Coq, superbe oiseau,
Et le mieux hupé du village,
Prétendait se percher au sommet d'un ormeau,
Pour chanter ses exploits et montrer son plumage.
Mais, quoique notre Coq ne fût pas des plus lourds,
Il fit de vains efforts et retomba toujours.
Les Poules s'en raillaient ; sa honte était extrême.
A la cîme de l'arbre même,
Qu'il ne pouvait atteindre, il voit un limaçon.
Pour ce fier animal quel surcroît de disgrâce !
Indigné que dans cette place
Le reptile eût ainsi transporté sa maison ;
Eh ! qui t'a mis si haut, lui dit-il en furie ?

Sais-tu fendre les airs ? Non, mais je sais ramper,
Répond le Limaçon : avec cette industrie,
Est-il sommet si haut qu'on ne puisse attraper ?

Cette fable de Richer a fourni le fonds des deux suivantes ; on a puisé dans celle qu'on vient de lire jusqu'à la moralité.

Fable de M. Dournu, vicaire d'une paroisse en Guyenne, en 1784.

LA CORNEILLE ET L'ESCARGOT.

Monsieur de l'Escargot, soyez le bien venu :
Comment êtes-vous donc, lui dit la Corneille,
Monté sur ce hêtre chenu,
Vous qu'on foulait aux pieds la veille ?
— C'est en rampant que j'y suis parvenu.

Autre Fable de Formage, professeur au Lycée de Rouen, imprimée en l'an VIII.

L'AIGLE ET LE LIMAÇON.

Sur la cîme d'un arbre un Limaçon grimpé,
Fut par un Aigle apperçu d'aventure :
Comment, à ce haut poste, oubliant ta nature,
As-tu pu t'élever, dit l'oiseau ? j'ai rampé.

Combien, dans le siecle où nous sommes,
De Limaçons parmi les hommes ?

Les deux dernieres Fables qu'on vient de rapporter ont, sans contredit, le mérite de la précision ; mais si l'on réfléchit sur ce qui doit

constituer l'apologue, celle de Richer leur est préférable. Un apologue est un petit drame qui a son action, son intrigue et son dénouement. La Fable de Richer remplit bien mieux toutes ces conditions que les deux autres, qui ne frappent que par leur laconisme.

Richer établit d'abord le lieu de la scene : il motive très-naturellement le désir qu'avait le coq de se percher au haut de l'*ormeau**. Combien ce vers, d'ailleurs, n'ajoute-t-il pas à l'intérêt de l'action ?

Les Poules s'en raillaient, sa honte était extrême.

Quoi de plus naturel que cette réflexion ! Tout-à-coup il apperçoit un limaçon au haut de l'arbre. Un limaçon, un méprisable reptile élevé si haut, tandis que lui, le roi de son sérail, est constamment retombé !

Pour ce fier animal quel surcroît de disgrâce !

La fureur qui le transporte n'a rien d'outré : elle est le résultat nécessaire de tout ce qui s'est passé précédemment. Que de noblesse et de précision dans cette demande ?

Sais-tu fendre les airs ? — Non ; mais je sais ramper.

---

* Pour rendre l'entreprise du coq plus vraisemblable, l'auteur la lui fait tenter sur un ormeau.

La

La briéveté de la réponse répond à celle de la question! Si ce n'est pas une prévention, la Fable de Richer vaut beaucoup mieux que celles qui ont été calquées sur la sienne.

Henri Richer naquit à Longueuil, dans le Pays de Caux, en 1685 : il mourut à Paris, en 1748, à l'âge de 63 ans.

RONDEAUX DE SÉTRI.

Jean-Marin-Joseph-Claude Rondeaux de Sétri montra toute sa vie un zele ardent pour les progrès de l'agriculture. Il ne se borna pas à en donner des leçons, il prouva par la pratique, sur sa propriété d'Oissel, qu'on peut augmenter le revenu de ses terres, en les améliorant par les engrais et une culture éclairée. Aux lumieres qui le faisaient distinguer comme agriculteur, il en joignit d'autres comme naturaliste. La langue de Linné lui devint familiere, et bientôt il sut s'initier aux secrets de la nature.

Le désir de s'instruire de ses merveilles ne fit que s'accroître au terme de sa carriere. On le vit, à l'âge de soixante-dix-huit ans, entreprendre une collection de champignons comme s'il n'en avait eu que trente. En quatre années, il parvint à former une collection de

cinq cents champignons : il les peignit lui-même, et y joignit leur description générique et spécifique. Elle était déjà plus complette à sa mort que celle d'*Epinat*, de *Schœffer*, d'*Hoffman*, de *Marsigli*.

Peu de membres ont fourni à l'Académie *des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, un aussi grand nombre de Mémoires sur divers points d'économie rurale. « Il a » traité, lit-on dans une Biographie, des vers » à soie, des oiseaux domestiques, de la la-» drerie des porcs, des divers engrais, des » prairies artificielles, de procédés nouveaux » pour arroser les jardins, de nouvelles dispo-» sitions des terres. »

Il faut joindre à tant de travaux plusieurs Abrégés d'Histoire Naturelle relatifs, aux quadrupèdes, aux oiseaux, aux plantes, et un Traité sur la culture des arbres en pleine terre.

Rondeaux s'efforça aussi d'être utile à ses concitoyens, en se livrant à des recherches sur les monumens historiques des environs de Rouen.

On a de lui des Notices et des Rapports sur d'anciens tombeaux découverts à Oissel ; une Description de cette dernière Commune ; ainsi que de celle de *Saint-Etienne-du-Rouvray*. Il

avait aussi présenté à l'Académie de Rouen, dont il était membre, des *Recherches sur la ville de Rouen et sur les ruines du Château de Robert-le-Diable*, dans la commune de Moulineaux ; enfin, sur la forteresse de *Sainte-Catherine.*

Ces mémoires inédits sont dans les archives de l'Académie. Plusieurs de ses Mémoires sur l'Agriculture ont été publiés parmi ceux que fit anciennement imprimer la *Société Royale d'Agriculture de la généralité de Rouen*, dont il était titulaire.

Rondeaux était né à Rouen, le 7 Novembre 1720 : il était âgé de 84 ans 8 mois quand il mourut, le 28 Juin 1805.

ROUGEVILLE (De.)

Peu de poëtes latins ont concouru, dans nos murs, d'une maniere aussi heureuse, pour les prix des Palinods, que *De Rougeville.* Trois fois, d'année en année, il remporta la palme de la Poésie latine sur ses concurrens. Le sujet de son poëme couronné en 1756, était *la Prise du Port Mahon.* En 1757, il choisit celui du *Combat des Horaces et des Curiaces.* Le sujet qu'il traita, l'année suivante, était beaucoup moins heureux ; le voici : *Heros Cla-*

dibus * *superior in duce Subisio adumbratus.* A propos du courage avec lequel Soubise supporta la honte de sa déroute à Rosbac, le poëte dit :

Talem condæus, talem que Turennius ingens
Hostibus invicto se vultu animoque ferêbat,
Et nunc se talem nobis Subisius offert
Gentis honos et regis amor.

On ne pouvait prostituer plus indigement le langage des Muses que de le faire servir à la louange d'un aussi mauvais général que Soubise. N'était-ce pas insulter sans pudeur à la gloire des deux plus grands capitaines du regne de Louis XIV, que de leur comparer un guerrier qui était en bute à la moquerie de toute l'Europe ?

De Rougeville était fils de M. de Rougeville, de la Chambre des Comptes ; il épousa une Demoiselle Midy.

---

* Voici des vers que l'on fit à l'époque de la défaite du trop fameux Soubise.

César vint, vit et vainquit :
Soubise vint et vit de même.
Des trois choses que César fit,
Il n'y manqua que la troisieme.

SAANE.

Il serait injuste de passer sous silence le nom d'un citoyen qui contribua, par une fondation utile, au milieu d'un siecle encore barbare, à nourrir dans la contrée que comprend aujourd'hui le département de la Seine-Inférieure, le goût de l'instruction et des lettres. Guillaume de Saane fonda, au mois de Novembre 1268, vingt quatre bourses pour les écoliers originaires du Grand et du Petit Caux. Douze devaient être pris parmi les étudians en théologie; douze autres parmi ceux étudiant les arts à Paris. Le fondateur avait voulu que dans le cas où le Grand et le Petit Caux ne fourniraient pas le nombre d'écoliers suffisans, on y suppléât en choisissant des sujets dans tout le diocese de Rouen. Le collége fondé par *Guillaume de Saane*, fut appellé *le Collége des Trésoriers*.

SAAS.

Jean Saas naquit à Saint-Pierre-de-Franqueville, près Rouen, le 3 Février 1703, de parens adonnés à la culture des champs. Son

goût pour l'étude ne se manifesta qu'à l'âge de quatorze ans; mais, à compter de ce moment, il n'eut d'autre désir que celui de s'instruire. Les succès que le jeune Saas obtint durant le cours de ses études, qu'il fit au collége de Rouen, sous les Jésuites, en fournissent la preuve. Il remporta, en réthorique, le premier prix de poésie latine. En diverses circonstances, il s'exerça depuis dans la langue de Virgile et d'Horace, et ce qu'il composa fut toujours honorablement distingué. Il composa, en 1757, une Elégie en vers latins sur la mort de Fontenelle. L'abbé Saas voulut aussi payer un tribut au génie de Corneille, en traduisant en vers latins le monologue de la tragédie de *Polyeucte*.

L'abbé Saas se fit principalement connaître dans la république des Lettres par des connaissances aussi profondes qu'étendues en *bibliographie*. Son premier ouvrage en ce genre fut le Catalogue de la bibliotheque de l'église cathédrale de Rouen, en tête duquel il fit imprimer une savante Notice. Quoique courte, il y répandit, suivant l'auteur d'un journal du tems, *tant d'anecdotes, tant de bonne critique, de science même et d'érudition*, que ce Catalogue parut un ouvrage digne d'une attention particuliere. Personne n'était plus digne que lui d'être chargé du dépôt d'une bi-

bliotheque. Rien ne peut en effet plus ajouter au respect qu'imprime le sanctuaire de la littérature et des sciences, que l'érudition de celui qui, comme l'abbé Saas, est le dépositaire de ce que la république des Lettres possede de plus précieux.

L'abbé d'Olivet, qui correspondait avec notre compatriote, l'exhortá plusieurs fois à entreprendre un ouvrage digne de son savoir et d'employer son tems; cependant, quelqu'exactitude et quelque solidité dont l'abbé Saas eût pu faire preuve dans un travail de ce genre, il n'a composé aucun ouvrage bibliographique. Ami de la vérité, il releva beaucoup d'erreurs sur *la chronologie*, *la géographie*, *l'étymologie*, *l'histoire littéraire*, et les faux jugemens qu'il trouva dans le nouveau Dictionnaire de Moréri.

De toutes ses critiques en bibliographie, celle qui lui fit le plus d'honneur parmi les savans, fut une brochure sous le titre de: *Lettre d'un Académicien sur le Catalogue de la bibliotheque du Roi.*

Notre compatriote publia aussi des Remarques savantes sur le Dictionnaire de l'abbé *l'Advocat*. Il fournit encore des armes puissantes à la malignité, en publiant ses *Lettres critiques sur l'Encyclopédie*, qui furent avidement recherchées. Ses observations sur les

fautes qu'on trouvait dans le *Dictionnaire de l'Advocat* furent publiées sous ce titre : *Lettres d'un Professeur de Douai à un Professeur de Louvain.*

Soit modestie, soit singularité, l'abbé Saas emprunta presque toujours l'ombre de l'anonyme ou du pseudonyme pour se cacher.

En terminant cet article, voici les réflexions qui se présentent. La premiere, c'est que l'abbé Saas mit souvent dans ses critiques trop d'amertume et d'acrimonie. La seconde, c'est que bien des personnes confondent souvent la bibliographie, qui n'est relative qu'au prix des livres par rapport à leur rareté et à la beauté des éditions, avec celle qui constitue la science de l'homme de lettres. Cette derniere connaissance ne peut être envisagée qu'en égard aux secours qu'un auteur peut tirer des anciens ouvrages, et au jugement qu'en doit porter l'homme impartial.

Parmi les nombreuses Dissertations qu'il lut dans les séances particulieres de l'Académie de Rouen, on doit distinguer un Opuscule qu'il lui communiqua le 10 Janvier 1754, sous le titre de : *Liste alphabétique des Hommes illustres nés en Normandie.*

On lui doit aussi des vers latins qu'on lisait, avant la révolution, sur un des côtés du piédestal de la statue de la Pucelle d'Orléans,

érigée en l'honneur de cette héroïne, dans notre commune. On ne sera pas fâché de les retrouver dans cet ouvrage.

Flammarum victrix isto rediviva trophæo,
Vitam pro patriâ ponere virgo docet.
Eminet exemplum, succendat pectora, regno
Suscitet heroas Neustria, detque suos.
Stemma vides, sculpsit victoria: facta que puella
Rite triumphali sunt ibi scripta manu.
Regia virgineo defenditur ense corona,
Lilia virgineo tuta sub ense nitent.

L'abbé Saas mourut à Rouen, le dix Avril 1774, à l'âge de soixante et onze ans et quelques mois. Il était chanoine de l'église métropolitaine de Rouen.

On ne peut donner une plus grande idée de l'étonnante mémoire et du profond savoir de notre compatriote, qu'en citant des vers extraits du poëme publié en l'honneur de l'Académie de Rouen qui venait de naître, par le Pere Lefranc, jésuite, alors professeur de réthorique. Voici comme il peint l'abbé *Saas*:

Sassius ingenio summis acceptus et imis,
*Librorum custos *, liber ipse animatus, et omnes*
Complectens libros.

* Le poëte fait allusion à la qualité de l'abbé *Saas*, qui était bibliothécaire de l'église métropolitaine.

SACQUESPÉE.

Ce peintre, contemporain de Letellier, naquit à Rouen vers le commencement du dix-septieme siecle : il doit encore exister des rejetons de sa famille. A en juger par sa maniere, on a lieu de croire qu'ayant été un des éleves du Vouet, il revint ensuite pratiquer son art dans sa patrie. Cet artiste peignait avec une prodigieuse facilité ; notre ville et ses environs furent enrichis de ses peintures. Elles ornaient également les maisons des particuliers et les églises.

Quand on examine attentivement le goût qui se fait remarquer dans les tableaux de cet artiste, le bon style qui les distingue, on est porté à croire qu'il visita l'Italie.

Quoiqu'il en soit de cette présomption, tout décele dans Sacquespée une imagination féconde, une touche ferme et spirituelle. Sa maniere facile ne l'écarta jamais de la correction du dessin. Ses draperies sont larges et bien jetées. Si quelques-uns de ses tableaux offrent une couleur rougeâtre et *briquetée*, (qu'il me soit permis d'user de cette expression), c'est que, vers la fin de sa vie, il consulta moins la nature et fit tout de pratique.

On ne peut rien reprocher de semblable à ses premiers ouvrages ; on peut même, sous plusieurs rapports, les comparer à ceux des grands maîtres. Du nombre de ceux-ci est son tableau de *Saint-Bruno repoussant la volupté sous la figure d'un bel ange*; cet ange rappelle le talent du Dominiquin. Un autre tableau, qui offre également de grandes beautés, est celui où l'on voit des *religieux Chartreux, ensévelis sous la neige* *.

Quoique Sacquespée ait principalement travaillé pour les églises, on voyait cependant de ses peintures dans les lambris et sur les plafonds de plusieurs maisons particulieres de cette ville.

Le talent de cet artiste parut en plus d'un genre ; car il réussit également dans celui du portrait. Celui qu'il avait fait de son aïeul excita l'admiration des artistes et des amateurs, qui le jugerent digne des plus grands maîtres.

Sacquespée s'est peint lui-même dans un de ses tableaux dont le sujet est le *Martyre de Saint-Adrien*. Ce tableau, d'un bon style, offre une belle composition. Il semblerait pré-

* Ce tableau est dans le Musée de Rouen ; on peut le voir sous le n° 221. Les autres productions du pinceau de *Sacquespée* que l'on conserve dans le même Musée, sont : *Le Baptême de Jésus-Christ au bord du Jourdain ; Notre-Seigneur apparaissant à S.-Pierre, et le martyr de Saint-Adrien.*

sumable, en le considérant attentivement, que Sacquespée avait connu *Lesueur* dans l'école du *Vouet*, et qu'il en avait étudié la maniere.

Les dessins de cet artiste sont lavés à l'encre de la Chine sur un trait de plume; la plupart sont ingénieux, et tous décelent une singuliere facilité.

Si l'on réfléchit sur la date de ses différens ouvrages, Sacquespée dut parvenir à un âge avancé; mais on ignore en quel tems il mourut et en quel lieu reposent ses cendres. Voici quels sont ses principaux tableaux.

La guérison d'une Possédée; des Chartreux ensévelis sous la neige; Saint-Bruno repoussant la volupté; une Sainte Famille; le Martyre de Saint-Adrien; l'apparition de Notre-Seigneur à Saint-Pierre; six sujets de l'histoire de Clovis; l'apothéose de Saint-François de Sale; la Trinité; le portement de Croix; le Baptême de S.-Jean, celui de Clovis; le *Noli me tangere; Jésus mis au tombeau.*

SAGON.

François Sagon naquit à Rouen, et fut le contemporain de Marot. Il cultiva comme lui la poésie; mais ce ne fut pas avec autant de succès que ce dernier. Marot, dont le goût

était très-épuré pour son tems, et dont les vers faciles et naïfs sont encore lus après plus de deux siecles, composa plusieurs satyres contre notre compatriote.

Voici les titres des ouvrages de Sagon :

1° *Discours sur la vie et la mort accidentelle de Guy Morin*, etc., in-16. Paris, 1539.

2° *Complainte de trois Gentilshommes Français, occis au voyage de Carignan, bataille ou journée de Cérisolles*, in-8°. Paris, 1544.

Cette même année, Sagon mit au jour une *Apologie du roi François Ier* contre ses ennemis et calomniateurs, in-8°. Paris.

Voici les premiers vers de cette apologie :

Ouvrez vostre œil, mensongers et flatteurs,
Prestez l'oreille, ennemis détracteurs,
Qui pour complaire au gré du fainct Auguste
Tournez en mal l'innocence du juste
Close en la foy du prince de Valois.

Les autres ouvrages de cet auteur ont les titres suivans :

Le Triomphe de la grâce et prérogative d'innocence sur la conception et trespas de la Vierge, etc., in-8°. Paris, 1544.

Le Chant de la paix de France chanté par les trois Etats, in-8°. Paris, 1338.

Le *Blason du Pied*, imprimé avec les autres

Blasons anatomiques du corps féminin, 1537.

Sagon dut naître dans notre cité à la fin du quinzieme siecle, ou au commencement du suivant. Il exerça le ministere ecclésiastique et fut curé de Beauvais.

SAINT-AMAND.

Marc-Antoine de Saint-Gerard, sieur de Saint-Amand, naquit à Rouen en 1593, d'un officier de marine. Il nous apprend lui-même, dans une des préfaces de ses ouvrages, que son pere fut vingt ans au service d'Elisabeth, reine d'Angleterre, en qualité de chef d'escadre, et qu'ayant été pris dans une de ses courses, il fut conduit à Constantinople, où il demeura trois ans prisonnier. On a cru devoir insister sur sa naissance, parce que Ménage le fait naître d'un gentilhomme verrier.

Ceux qui n'ont point lu les ouvrages de Saint-Amand, ne le considerent que comme un poëte famélique : Boileau a tourné sa pauvreté en ridicule. En cela, Despréaux a non-seulement passé les bornes de la satyre, mais il a encore blessé la vérité. Saint-Amand, sans être riche, ne manqua jamais du nécessaire.

Quoique ce célebre satyrique ait pu dire de Saint-Amand, on ne peut nier qu'il n'y

ait beaucoup d'imagination dans ses poëmes. Si le *Moïse sauvé* offre tous les défauts du genre descriptif par rapport à l'unité et à la régularité du plan ; si l'on y trouve des images bizarres et puériles, des expressions triviales et ridicules, on y trouve aussi des idées très-poétiques. Les vers de Saint-Amand ont du nombre : malheureusement il donne dans les mêmes défauts que Voiture et Balzac, l'enflure et l'hyperbole. Il abuse de la métaphore et de l'antithese. Il eût, sans doute, composé avec plus de goût si il eût fait des études sous d'habiles maîtres ; mais, comme il nous l'apprend lui-même, dans la derniere stance sur *la Solitude* :

> O que j'aime la solitude !
> C'est l'élément des bons esprits ;
> C'est par elle que j'ai compris
> L'art d'Apollon *sans nulle étude*.

Cependant, ce qu'il dit dans la préface de son poëme prouve qu'il connaissait les vrais principes jusqu'à un certain degré. Voici ses propres expressions :

« Je ne suis pas de l'avis, dit-il, de ceux » qui veulent qu'il y ait un sens absolument » achevé au deuxieme et au quatrieme vers. » Il faut quelquefois rompre la mesure afin

» de la diversifier. Autrement, cela cause un » certain ennui à l'oreille qui ne peut provenir que de la continuelle conformité. En » user de la sorte est, en termes de musique, ce qu'on appelle rompre la cadence ou » sortir du mode pour y rentrer plus agréablement. Le style qui narre est aussi différent du style qui décrit. Le premier doit être » quelquefois simple et quelquefois figuré, » selon la qualité des matieres que l'on traite. » Le dernier doit toujours être soutenu de » mots propres, justes et significatifs. Enfin, » toute sorte de style, excepté le bas, peuvent trouver leur place légitime dans un » grand poëme. Je dois dire, d'ailleurs, qu'il » est presque impossible de faire d'excellens » vers à cause de l'harmonie et de la représentation, sans avoir quelque particuliere » connaissance de la musique et de la peinture, tant il y a de rapport entre la poésie » et les deux autres sciences, qui sont comme » ses cousines-germaines. »

Avec de semblables principes, il est peu surprenant que Saint-Amand excellât à lire ses vers. Sa maniere de les réciter a donné lieu à l'épigramme suivante, de *Gombeaut* :

Tes vers sont beaux quand tu les dis,
Mais ce n'est rien quand je les lis :

Tu

Tu ne peux pas toujours en dire,
Fais-en que je puisse lire.

On trouve sans doute, dans le poëme de *Moïse sauvé*, peu de vers qu'on puisse citer; cependant il y en a. En voici qui sont tirés d'une comparaison du deuxieme chant :

Toutes fois comme on voit le laboureur habile
Durant que ses taureaux, en l'âge encor débile,
Peuvent plus aisément au joug s'aecoutumer
Et combien qu'ennemis se joindre et s'entr'aider.
. . . .
. . . .
Afin qu'un jour après leur front devenu souple,
Endure, sans frémir, qu'au soc on les accouple,
Et qu'ils puissent ensemble ou fendre les guerets,
Ou charrier l'honneur des antiques forêts.

Ce dernier vers est fort beau : *Charrier l'honneur des antiques forêts* est vraiment poétique.

Voici de quelle maniere Saint-Amand peint, dans le sixieme chant, les fureurs de Borée:

Le terrible Borée, enflammé de courroux,
De la porte d'Eole arrachant les verroux,
Sort de son antre obscur. . . . .
Plus vîte que l'éclair sur ses aîles s'élance,
Siffle, hurle, mugit. . . . .
Heurte, fracasse, entraîne et bois et tours et monts,
Fait trembler la nature; et rapide en sa course
Ebranle en leur pivot et l'antarctique et l'ourse.

Si l'on en excepte les hémistiches retranchés, ces vers sont pleins de verve et de chaleur. Le poëte y peint à grands traits le désordre de la nature.

A l'occasion de l'artifice que Laban emploie pour faire à *Jacob* épouser Lya, qui est moins belle que Rachel, Saint-Amand dit :

On prise la beauté, mais elle est passagere ;
Elle s'enfuit soudain comme une ombre légere :
La vieillesse en triomphe, etc. . . . . . .
. . . .
Mais une âme bien faite a d'illustres appas
Que le tems embellit ou qu'il ne change pas.

Est-il rien de plus gracieux que ces vers où l'Auteur représente la reine d'Egypte, Termuth, s'exerçant à la peinture. Elle

Traçait sur du vélin le portrait d'un enfant ;
Elle en ornait le front d'une grâce virile, etc.

Peint-il l'élévation de Putiphar à la cour de Pharaon, il dit :

Cent belliqueux exploits par son bras achevés,
L'avaient, comme tu sais, de victoire en victoire
Fait monter au sommet d'une si haute gloire.

Pourrait-on peindre plus fortement qu'il ne l'a fait, les inquiettes sollicitudes d'une mere? Le poëte retrace ainsi la tendresse de Rebecca pour Jacob :

Si l'air se noircissait dessous le moindre orage,
Lorsque son cher Jacob était au pâturage,
Il tonnait dans son âme.

Le dernier hémistiche est d'une singuliere beauté.

Quelle idée Saint-Amand donne à ses lecteurs du géant qui se présente pour combattre Josué !

. . . . . Un géant de la race Éacide,
Un colosse animé dont la dextre homicide,
Au lieu d'un javelot, brandit un cedre entier......

En lisant ce dernier vers, on croit voir les Dieux eux-mêmes combattant sous les murs de Troie.

Représente-t-il le Dieu d'Israël descendant sur le Mont Horeb. La foudre

Du Monarque éternel enclôs dans une nue,
Annonce avec effroi la terrible venue.
Sa majesté se vest de foudres et des éclairs;
On voit trembler les cieux, on voit mugir les airs.
Horeb *branle* sous lui. Sa cîme est allumée;
Cent tourbillons de flamme et cent flots de fumée,
Meslant la nuit au jour et l'ombre à la *splendeur*,
Semblent vouloir couvrir et montrer sa grandeur.
La terre s'en esmeut jusqu'au fond de l'abyme;
Elle a peur que l'excès de quelque estrange crime,
N'ait fait hâter le terme où son globe altéré
Doit être, ainsi qu'à l'eau, par le feu dévoré.

Ces vers présentent un magnifique tableau, et l'on y trouve peu de chose à reprendre, si ce n'est les mots *branle* et *splendeur*. J'ajouterai que cet hémistiche: *La terre s'en émeut*, a reparu tout entier dans un vers de Racine:

La terre s'en émeut, l'air en est infecté.

Et ce tour animé: *Elle a peur que l'excès de quelque estrange crime*, se retrouve dans ces vers traduits de l'Iliade d'Homere, par *Boileau*:

L'enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie;
Pluton sort de son trône, il pâlit et s'écrie:
Il a peur que ce Dieu, dans cet affreux séjour,
D'un coup de son trident *ne fasse entrer le jour.*

Est-il une fiction plus ingénieuse et plus digne des anciens que celle où Saint-Amand représente un ange descendant du ciel pour recueillir les larmes de Jocabel, et revolant ensuite au ciel pour les faire valoir devant le trône du Tout-Puissant?

Les vers suivans ont de la grâce et de la justesse:

. . . . Mille bandes légeres,
Mille bruyans essaims d'abeilles mesnageres,
Vont boire le nectar en des coupes de fleurs.

Veut-il peindre la jalousie que *Coré* porte

à *Aaron*, il la rend par ce vers tant de fois imité depuis :

> L'éclat de sa grandeur l'importune et le blesse.

Cette pensée est rendue avec autant de noblesse que de précision.

On n'a pas cité dans cette notice biographique tous les vers qui mériteraient d'être connus ; mais ces citations doivent suffire pour faire voir que l'on peut trouver de fort belles idées et des tournures très-poétiques dans les poëmes de Saint-Amand. Si l'on s'en fût rapporté à ce qu'on a cité dans plusieurs Recueils, on eût extrait de préférence quelques strophes de l'ode sur *la Solitude* ; quelques fragmens de son poëme intitulé : *Rome ridicule* ; mais on a cru mieux faire en citant des vers du *Moïse sauvé*, poëme tant ridiculisé par Boileau. *Saint-Amand* est encore l'auteur d'un poëme sur *la Lune*. On dit que Louis XIV n'en put supporter la lecture, et que notre compatriote l'ayant appris, il en mourut de chagrin.

Avant de finir cette notice, on citera les derniers vers d'un sonnet dont Saint-Amand est l'auteur, et quelques autres, pour prouver qu'il professait le même culte que les joyeux enfans du Caveau moderne. Voici d'abord la fin du sonnet. Le poëte, au commencement, se représente assis, *une pipe à la main, rêvant*

aux cruautés de son sort, puis il le termine ainsi :

Non, je ne trouve pas beaucoup de différence
De prendre du tabac à vivre d'espérance :
Car l'un n'est que fumée et l'autre que du vent.

Son invocation à Bacchus, dans sa piece intitulée : *La Débauche*, finit d'une maniere fort agréable.

Par ta couronne de lierre,
. . . .
Par les glorieux attributs,
. . . .
Par le plus fameux cabaret,
Par les doux chants de tes orgies,
Par l'éclat de ces trognes rougies,
. . . .
Par les fins mots de ta cabale,
. . . .
Par ce jambon couvert d'épices,
Par ce long pendant de saucisses,
Par la majesté de ce broc,
Par masse, topp, cric et croc,
Par cette olive que je mange,
Par ce gai passeport d'orange,
Par ce vieux fromage pourri;
Bref, par Gillot ton favori,
Reconnais-nous dans l'heureuse troupe
Des francs chevaliers de la coupe;
Et pour te montrer tout divin,
Ne la laisse jamais sans vin.

Se plaint-il, dans la piece intitulée : *L'Enn*-

mouré, que l'Amour l'a pris dans ses filets, en le forçant de soupirer pour une belle, il termine par ces vers :

L'excès du vin m'est importun,
Dix pintes par jour me suffisent,
Encore, ô falotte beauté !
Dont les regards me déconfisent,
Est-ce pour boire à ta santé ?

Cette pensée est aussi délicate qu'ingénieuse.

Saint-Amand fut un des membres de l'Académie Française ; il mourut à Paris en 1660, à l'âge de 67 ans.

SAINT-IGNY.

La ville de Rouen donna le jour à Saint-Igny dans le seizieme siecle. Sa patrie ne possede de lui que deux tableaux en grisaille, signés de son nom en toutes lettres. L'un de ces tableaux représente une *Adoration des Mages*, l'autre une *Adoration des Bergers*. Ces tableaux avaient été transférés d'une maison religieuse où ils étaient, au dépôt du Muséum : ils ont été donnés depuis pour orner une église* de cette ville, où ils sont exposés.

---

* Saint-Godard.

Si Saint-Igny n'a point quitté son pays natal, on doit présumer que son talent aura été employé dans l'intérieur des communautés. Des amateurs avec lesquels je me suis entretenu de cet artiste, m'ont dit qu'ils croyaient avoir remarqué sur les murs de certaines maisons religieuses des peintures dans le style des tableaux déjà cités. On ne sait rien de plus sur Saint-Igny, si ce n'est qu'il termina sa carriere en 1630.

SANADON.

Parmi les travaux littéraires, il n'en est pas de plus ingrat que le genre de la traduction. Si le traducteur réussit à bien rendre les beautés de l'original, on ne voit en cela qu'un effet naturel de la puissante influence du génie de l'auteur traduit; s'il échoue, on le blâme d'avoir osé tenter ce qui était au-dessus de ses forces. Le P. Samadon a éprouvé cette sorte d'ingratitude. Il n'a pas fait, sans doute, passer dans la version française l'enthousiasme lyrique du poëte latin* : mais quel traducteur y a complettement réussi? En reprochant au style de Sanadon de manquer de force et de couleur, on ne pourra au moins lui refuser l'élé-

* Horace.

gance. Les poésies latines de ce jésuite prouvent que le rithme lyrique lui était familier. Peu de poëtes latins, parmi les modernes, ont plus de grâces et d'abandon; et, sous ce rapport, personne n'était plus propre à traduire le *Pervigilium veneris*.* Il suffit de lire les odes qu'il a traduites d'*Anacréon*, de *Bion* et de *Moschus*, pour en demeurer convaincu. Voici de quelle maniere il a rendu, dans la langue d'*Horace*, la troisieme ode d'*Anacréon* :

Nuper silente nocte,
Cum Parrhasis booten
Propriore stringit angui,
Et omne corpus alto
Levat sopore curas,
Fortè impulit molestus
Meas fores cupido,
Quis hocce noctis, inquam
Turbat mihi quietem ?
Reclude, clamat ille;
Neu sim tibi timori;
Namque inscius viarum,
Gelido que pulsus imbre
Puellus hac oberro,
Permotus his querelis,
Accendo pruniptus ignes,
Meum que pando limen,
Vidi quidem puellum,
Sed alitem, sed arcum

* In-12. Paris, 1728.

Pharetram que sustinentem.
Foco adsidere jussi,
Stillantibus que largum
Imbrem exprimens capillis
Manibus, manus fovebam.
Vix artubus refectis
Abire cœpit algor;
Probemus an sit imbre
Vitiatus, inquit, arcus.
Nervum statim tetendit
Œstri et furentis instar
Medium jecur cruentâ
Mihi verbera sagittâ.
Simul exilit, malisque
Plagam asperans cachinnis,
Mihi salvus, inquit, arcus;
At cor tibi dolebit.

Sanadon s'est bien gardé de charger sa traduction d'épithetes : aussi est-elle simple et rapide. On ne sera pas fâché de retrouver encore ici l'épigramme qu'il a composée sur *un Moineau*.

IN MORTEM PASSERIS.

Lugete, ô charites, joci, lepores
Et quantum est volucrum Venustiorum,
Et quantum est juvenum pudentiorum.
Passer Thyrsidis innocens voluptas,
Unum suaviolum, una cura passer,
Num heu! frigidus inquilinus orci
Ombris occubuit tenebricosis.
Non illum malus abstulit rapaci
Rostro milvus; aut scelesta feles.

Mollem prædam agili occupavit angue.
Insontem volucrem necavit ales.
Ipse est pessimus alitum Cupido,
Milvis improbior que, felibusque
Qui colludere passeri solebat,
Atque unà pueri in sinum volabat,
Et circùm petulante vectus alâ
Quærebat tenerum ustulare pectus.
Sed victus rabie maligniori
Ipsam funere perdidit volucrem
Cum posset domino nil nocere.

Dans la crainte de trop multiplier les citations, on ne rapportera point ici la piece traduite du grec de *Moschus*, dont le sujet est *Cupidon cherché par sa mere*; on préfere d'extraire les quatre vers suivans du portrait qu'elle fait de son fils :

Exilis arcus olli;
Exilis est arundo,
Exilibus sed ipsum
Jovem subegit armis.

Est-il possible de mieux rendre la pensée du poëte grec?

Les épitaphes de *Catinat* et de *Fénélon* en disent plus pour la gloire de ces deux grands hommes que les plus longs discours. On ne saurait louer avec plus d'esprit et de précision. Voici deux vers où l'antithese ne peut manquer

de plaire. Sanadon dit dans l'épitaphe de *Fénélon* :

Populariter explicabat sublimia,
Sublimiter ornabat popularia.

Il ajoute plus loin, en parlant de ce prélat :

Tota hominis indoles erat bonum esse,
Nulli severum prœter quam sibi.

On terminera ces citations par le commencement de la piece de vers qu'il composa en 1722, intitulée : *Strenuæ pueriles*. Ils décelent une muse agréable et facile.

Dum recentis prima Janus
Laxat anni limina,
Vos puellæ, vos pueli,
In vias erumpite ;
Adsonent ubiquè festo
Pulsa plausu compita.
Læta patri, Læta matri
Verba prompti dicite.
Virgo molli blanda captat
Osculo materteram,
Atque avum tener jocoso
Mulceat risu Nepos, etc.

Le P. Sanadon n'a pas moins bien réussi à traduire les vers français : un seul exemple en fournira la preuve. Citons d'abord la chanson française.

Le Dieu qui répand la lumiere
Va terminer sa course dans les eaux.

Et quitte, le matin, l'humide sein des flots,
Pour recommencer sa carriere.
Mais, malgré l'ordre du destin,
Qui lui fait éclairer le monde,
S'il couchait dans le vin, comme il couche dans l'onde,
Il ne sortirait pas de son lit si matin.

Voici maintenant la traduction :

Qui solet ignivomis afflare jugalibus orbem
Phœbus, in æquoreis dormit anhelus aquis,
Idem mane novo thetidos citus antra relinquit,
Et volucres rutilo tramite flectit equos.
At quamvis fati lex importuna diurnas
Ferre jubet toto protinus orbe faces,
Si posset vino fluctus mutare marinos,
Tardiùs e dulci surgeret ille toro.

Sanadon (Noel-Etienne) fut très-considéré* dans l'ordre des Jésuites, tant à cause de sa traduction d'*Horace***, que beaucoup de personnes recherchent encore, qu'à cause de ses poésies latines. Son poëme héroïque de *Nicanor*, si j'ose hasarder cette expression, offre des beautés *Virgiliennes*. Il fut, vers les dernieres années de sa vie, nommé bibliothécaire du college de *Louis-le-Grand*, à Paris;

* On ne parle point ici des Discours qu'il prononça en diverses occasions.

** Il en a été fait à Paris une édition en deux volumes in-4°, avec des Remarques, en 1727. Cette version a aussi été imprimée en 8 volumes in-12.

notre compatriote occupait encore cette place quand il mourut le 22 d'Octobre 1733. Sanadon était né à Rouen, le 16 de Février 1676.

SANADON (Nicolas.)

Nicolas Sanadon se distingua dans la congrégation de Jésuites. Il est l'auteur de quelques ouvrages de piété ; l'un d'eux est intitulé : *Prieres et Instructions Chrétiennes*.

Né à Rouen, il mourut en 1720.

SAUVALLE.

Joachim Sauvalle, de Rouen, se fit remarquer dans les concours du *Palinod* par deux palmes qu'il obtint. La premiere fut, en 1730, le prix d'une épigramme latine sur *Loth ;* la deuxieme qui lui fut décernée en 1732, fut la récompense d'une autre épigramme sur *Simonide préservé de la chûte d'une maison.* Le poëte terminait par l'allusion suivante à la Vierge :

Unus ut effugit latentia rudera vates,
Sic orbis tristem, virgo, fugis una ruinam.

SCUDÉRI (Madeleine De.)

Cette femme auteur qui ne s'est pas moins illustrée par une délicatesse et une probité rares, que par la beauté de son esprit, naquit au Havre en 1607. S'étant rendue garante des dettes contractées par sa famille, quoiqu'elle n'y eût aucune part, les sommes qu'elle tira de la vente de ses ouvrages furent employées à les acquitter. Non contente d'offrir dans ses écrits des modeles de vertu, Mademoiselle de Scudéri prit soin d'en offrir dans la pratique par son désintéressement et la pureté de ses mœurs.

Ses romans sortent du genre ordinaire et tiennent de la poésie épique. Mademoiselle de Scudéri a caché sous des noms supposés l'histoire véritable de quelques grands personnages de la Cour de Louis XIV. On reconnaît une partie de la vie du Grand Condé dans *Artamène*, ou *le Grand Cyrus*; celui de *Clélie* offre également beaucoup de traits qui rappellent plusieurs personnages illustres de son tems. On a donné depuis la clef de ces différentes allusions.

Le goût sévere de *Boileau* ne lui permit pas d'être de l'avis des admirateurs de Made-

moiselle de Scudéri. Il souffrait impatiemment que des faits historiques fussent revêtus des couleurs romanesques. *Clélie*, *Cassandre*, *Pharamond*, contiennent cependant des portraits bien tracés et des conversations qui devinrent l'instruction du grand monde.

Voici le jugement qu'en porte M. *Huet*, dans sa lettre à *Ségrais*, sur l'*origine des Romans*. Après avoir fait l'éloge de l'*Astrée* de *Durfé*, il ajoute ; « L'on ne vit pas en France sans » étonnement ceux qu'une fille, autant il» lustre par sa modestie que par son mérite, » avait mis au jour sous un nom* emprunté, » se privant si généreusement de la gloire qui » lui était due, et ne cherchant sa récompense » que dans sa vertu, comme si, lorsqu'elle » travaillait ainsi à la gloire de notre nation, » elle eût voulu épargner cette honte à notre » sexe : mais, enfin, le tems lui a rendu la » justice qu'elle méritait et qu'elle s'était re» fusée, et nous a appris que l'illustre *Bassa*, » le *Grand Cyrus* et *Clélie* **, sont les ou» vrages de Mademoiselle de Scudéri. »

* Plusieurs de ses ouvrages furent d'abord publiés sous le nom de son frere, entr'autres *les Harangues des Femmes illustres*.

** La carte du *Pays de Tendre*, qui fit tant de bruit parmi les petits maîtres du tems, se trouve dans *Clélie*. En vérité, quand on parcourt cette carte, on est tenté de croire que Mademoiselle de *Scudéri* dut, comme *Sosie*, s'écrier en la traçant : *Où mon esprit a-t-il trouvé de si jolies choses?*

Le

Le succès des Romans de Mademoiselle de Scudéri s'étendit jusques dans l'étranger : ils furent traduits dans presque toutes les langues.

Ce ne fut point à l'attrait puissant de la beauté* que Melle. de Scudéri dut l'empressement que les plus grands Seigneurs de la Cour et des hommes distingués par leur talent et leur savoir, montrerent pour jouir de sa société, mais à l'égalité de son caractere et aux grâces de son esprit. Parmi les hommes en place qui rechercherent son intimité, on distinguait le Maréchal de *Roquelaure* et le Duc de *Montausier* : *Pelisson*, *Sarrasin*, *Ménage*, *Descartes*, *Huet*, etc., vécurent dans son amitié. Mesdames *de Lavigne*, *l'Héritier*, *de Villaudon* et autres, loin de lui porter envie, ne virent dans Mademoiselle *Scudéri* que l'honneur de la littérature et de leur sexe. Quant aux étrangers de marque qui venaient à Paris, ils auraient cru mériter des reproches à leur retour dans leur patrie, s'ils ne lui avaient pas été présentés. *Christine*, reine de Suede, l'honora surtout d'une maniere bien flatteuse, en la priant d'accepter son portrait avec le brevet d'une pension.

Les Princesses de la Cour de France ne

---

* On ne parlait jamais de la laideur de *Pélisson* qu'on ne parlât aussi de celle de Mademoiselle de *Scudéri*.

surent pas moins apprécier le mérite de Mademoiselle de Scudéri. Feue Madame lui envoya dire un jour : *C'est moi qui suis l'amant dans notre commerce ; car c'est moi qui vous cherche avec mystere.* La douceur de son caractere et l'enjouement de son esprit la firent rechercher jusqu'à sa mort par des personnes du plus haut rang.

Elle devint justement l'objet de la munificence de Louis XIV ; ce Monarque, sur la demande de Madame Maintenon, lui accorda une pension de deux mille livres. Le Chancelier *Boucherat* lui en avait déjà assigné une sur le sceau. La premiere, toutefois, dont son mérite eût été récompensé, était celle que lui avait légué le Cardinal *Mazarin*.

Celui des ouvrages de Mademoiselle de Scudéri qu'on lit le plus maintenant, est son *Discours sur la Gloire*. Elle eut l'honneur de remporter le premier prix d'*Eloquence* que l'Académie Française a décerné. On ne rapportera ici que deux fragmens de ce Discours couronné en 1671.

« La plupart des gens, dit Mademoiselle de
» Scudéri, ne conçoivent la gloire que comme
» une vaine répétition de louanges vraies ou
» fausses, qui n'a rien avec soi de solide, et
» qui dépend de la disposition des esprits,

» comme la répétition que l'écho fait de la voix
» humaine dépend de la situation et de la dis-
» position des lieux. »

Rien n'est plus ingénieux que cette comparaison : mais Mademoiselle de Scudéri combat cette idée paradoxale, en comparant la gloire à l'image qui paraît dans un miroir et qui dépend autant ou plus de l'objet que du miroir même.

« La gloire donc, reprend Mademoiselle de
» Scudéri, pour le dire en peu de paroles,
» consiste, si je ne me trompe, à se voir éga-
» lement accompli en soi-même et en l'opinion
» d'autrui, et comme les miroirs sont plus ou
» moins estimés, selon qu'ils représentent bien
» ou mal les objets qui leur sont opposés, on
» peut dire que la gloire est véritable ou fausse,
» à proportion du rapport qu'il y a de cette
» image dans l'esprit des hommes avec le mé-
» rite de celui qui la cause. »

Il était difficile de faire comprendre aussi clairement ce qu'il faut entendre par la véritable gloire.

Quelques-unes de ses poésies légeres figurent encore aujourd'hui à côté de celles de nos plus agréables littérateurs, et prouvent qu'elle méritait le surnom de *Sapho moderne* que lui

ont donné ses contemporains. On ne peut rien lire de plus délicat et de plus ingénieux que les vers qu'elle adressa à M. *Sabathier*, en réponse à son épître en vers.

Ne vous y trompez pas, votre illustre fontaine
C'est la véritable Hyppocrêne.
Votre chant me surprend, il est charmant et doux;
Et tous les cignes de la Seine
Ne peuvent chanter mieux que vous.

On lira de même avec plaisir les vers suivans qu'elle envoya à M. *Conrart*, son ami, à l'occasion d'un cachet dont il lui avait fait présent.

Pour mériter un cachet si joli,
Si bien gravé, si brillant, si poli,
Il faudrait encore, ce me semble,
Quelque joli secret ensemble;
Car, enfin, les jolis cachets
Demandent de jolis secrets,
Ou du moins de jolis billets:
Mais comme je n'en sais point faire,
Que je n'ai rien qu'il faille taire,
Ni qui mérite aucun mystere,
Il faut vous dire seulement
Que vous donnez si galamment,
Qu'on ne peut se défendre
De vous donner son cœur, ou de le laisser prendre.

Les deux petites pièces que l'on va lire ont

un tour aussi agréable que moral et philosophique.

COUPLET.

Tircis vous apprend des chansons
Où le cœur s'intéresse ;
On dit qu'il y joint des leçons
Qu'inspire la tendresse.
Craignez ce charme suborneur,
C'est un appas funeste :
L'oreille est le chemin du cœur
Et le cœur l'est du reste.

On ne lira pas avec moins de plaisir la moralité suivante, adressée à Mademoiselle *** :

Vous avez beau charmer, vous aurez le destin
De ces fleurs si fraîches, si belles,
Qui ne vivent qu'un seul matin :
Comme elles, vous plaisez, vous passerez comme elles.

Il n'est gueres possible de donner à la morale une tournure plus fine et plus agréable.

Voici sa *réponse* à un madrigal, dans lequel on la traitait d'*immortelle* :

Votre madrigal est joli ;
Il est agréable et poli ;
Vous me louez de bonne grâce :
Mais pour cette immortalité,
Dont on parle tant au Parnasse ;
Hélas ! ce n'est que vanité.
Car à la fin, Damon, le plus grand nom s'efface
Dans la sombre postérité :

Et si le ciel voulait contenter mon envie,
J'en quitterais ma part pour un siecle de vie.

On trouve dans différens Recueils les vers que fit Mademoiselle Scudéri sur le *portrait de feu le Duc de Montausier* ; ceux qu'elle composa à l'occasion de l'amusement que le Prince de Condé prenait à cultiver des œillets, ou pour le portrait de ce Prince, c'est pourquoi l'on aime mieux offrir au lecteur ceux qu'elle fit en l'honneur de Louis XIV, à l'occasion de la paix.

Dès que tu fais un pas, l'Europe est en alarmes,
Et contre l'effet de tes armes
Rien ne pouvait la soutenir.
Mais dans un calme heureux tu gouvernes la terre:
Quand on peut lancer le tonnerre,
Qu'il est beau de le retenir?

La louange a de quoi toucher un grand cœur, quand elle est donnée d'une maniere aussi délicate.

Si la nature avait avantageusement doté Mademoiselle de Scudéri du côté de l'esprit, elle l'avait moins bien traitée du côté de la figure : elle était laide, et cette fille illustre ne cherchait point à s'en faire accroire à cet égard; témoins les vers qu'elle composa pour son portrait peint par Nanteuil :

Nanteuil, en faisant mon image,

A de son art divin signalé le pouvoir.
Je hais mes yeux dans un miroir;
Je les aime dans son ouvrage.

Quoique la vie de Mademoiselle de Scudéri n'eût été qu'une suite de travaux, des mœurs pures et une vie d'une régularité exemplaire la firent parvenir à un grand âge, sans qu'elle éprouvât les tristes infirmités qui accompagnent d'ordinaire la vieillesse. Cette fille célebre mourut à Paris, le 2 Juin 1701, à l'âge de 94 ans. L'hôpital des Enfans-Rouges et Saint-Nicolas-des-Champs se disputerent l'honneur de lui donner la sépulture. La décision du Cardinal de Noailles fut en faveur de Saint-Nicolas-des-Champs qui était sa paroisse.

Nommée membre de l'Académie des *Ricovrati* de Padoue, elle eut l'honneur d'y remplacer la fameuse *Lucrece Cornaro*.

On a imprimé, en 1766, un choix fait dans les ouvrages de Mademoiselle de Scudéri, 1 vol. in-12 d'environ 500 pages, sous ce titre: *Esprit de Mademoiselle de Scudéri*.

SCUDÉRY.

Georges de Scudéry, issu d'une ancienne et noble famille du royaume de Naples, naquit au Havre-de-Grâce, en 1601, de Georges de Scu-

déry, lieutenant du Roi dans cette même ville, et de Marie de Brilly; il mourut à Paris, le 14 Mai 1667, à l'âge de 66 ans. Pelisson, Sarasin et quelques autres, ont porté sur cet auteur un jugement beaucoup plus favorable que celui de Boileau. Sarazin regardait même la tragi-comédie intitulée: *L'Amour tyrannique*, par Scudéry, comme un modele en ce genre. Le Cardinal de Richelieu, après avoir vu représenter cette piece, dit qu'un *pareil ouvrage n'avait pas besoin d'apologie*, et qu'il se recommandait assez de lui-même. On y trouve des situations d'un grand effet, de la hardiesse dans les pensées et des mouvemens très-dramatiques. *L'Amour tyrannique* fut joué en 1338 et obtint un brillant succès.

Balzac vante beaucoup l'*Arminius* du même auteur. Aucun des ouvrages composés par Scudéry n'offre, en effet, un plan plus régulier. Le style en est assez correct et les sentimens élevés. On doit aussi distinguer les caracteres d'*Axiane* et d'*Hermocrate* dans la tragédie d'*Axiane*, jouée en 1643.

Scudéry publia une critique sur le *Cid*. Avait-il le dessein d'affaiblir une réputation naissante dont il concevait de l'ombrage, ou se proposait-il de faire sa cour au Cardinal de Richelieu, qui fit depuis critiquer, par l'Académie, ce chef-d'œuvre du Grand Corneille? Quel-

qu'ait été son motif, cette critique est au moins au-dessus de toutes celles de son tems.

Son poëme d'*Alaric*, au jugement de Bayle, eut du succès et fit oublier *la Pucelle* de Chapelain. On rapporte à ce sujet une anecdote qui prouve que Scudéry avait beaucoup d'élévation dans l'âme, et qu'il n'était pas d'un caractere à se plier aux circonstances.

Scudéry avait formé le dessein de dédier son poëme d'*Alaric* à la Reine de Suede, parce que cette Princesse comptait ce Roi des Goths parmi ses ancêtres. Christine, il y a plus, avait destiné à l'auteur, pour prix de sa dédicace, une chaîne d'or de mille pistoles. La disgrace du *Comte de la Gardie*, dont il est parlé très-honorablement dans ce poëme, détruisit tout-à-coup les espérances de Scudéry. La Reine exigea qu'il fît disparaître du poëme le nom du Comte; mais Scudéry répondit à M. Chevreau, qui lui fit part du désir de Christine: « Que » quand la chaîne d'or serait aussi grosse et » aussi pesante que celle dont il est fait men- » tion dans l'*Histoire des Incas*, il ne détrui- » rait pas l'autel où il avait sacrifié. »

Cette conduite noble et désintéressée déplut à Christine. M. Chevreau raconte à ce sujet que Christine changea d'avis; que le Comte de la Gardie, obligé de reconnaître la générosité de

Scudéry, ne lui fit pas même un remerciement.

Ce ne fut pas la seule occasion ou Scudéry prouva qu'il savait tout braver pour demeurer fidele à l'amitié. Seul, il resta fidele au poëte *Théophile*, nommé *Viaud.* Rare exemple d'attachement dans la disgrace, et qui mérite d'être mentionné dans cette notice! Non content de faire imprimer, après la mort de Théophile, les ouvrages de ce poëte, il les fit précéder d'une préface consacrée toute entiere à la mémoire de son ami.

Scudéry aimait beaucoup les voyages et se montra fort jaloux de sa noblesse. C'est au point qu'il disait être sorti d'une maison qui n'avait jamais eu que des plumes au chapeau.

Voici un passage de ses préfaces : « Tu couleras aisément, dit-il au lecteur, par-dessus » les fautes que je n'ai point remarquées, si » tu daignes apprendre qu'on m'a vu employer » la plus longue partie de l'âge que j'ai, à voir » *la plus belle et la plus grande partie de* » *l'Europe*, et que j'ai passé plus d'années » dans les armes que d'heures dans mon ca» binet, et beaucoup plus usé de meche en » arquebuse qu'en chandelle : de sorte que » je sais mieux ranger les soldats que les pa» roles, et mieux quarrer les bataillons que les » périodes. »

Si cette déclaration ne cachait pas une fausse modestie, il est clair que Scudéry connaissait jusqu'à un certain point ce qui manquait à ses ouvrages. On a de cet auteur un volume in-4º de diverses poésies. Ses romans, qui furent beaucoup lus par ses contemporains, ont eu le sort réservé aux productions de ce genre; on ne les lit plus.

Il serait injuste de croire que le poëme d'*Alaric* n'offre point de vers qu'on puisse citer: en voici dans lesquels Scudéry décrit un concert d'oiseaux, qu'on ne lira pas sans quelque plaisir.

De mille et mille oiseaux la voix incomparable
Fait retentir les bois d'un concert agréable:
Et leur diversité compose une douceur
Qui passe dans l'oreille et de l'oreille au cœur.
L'un fait retentir l'air d'une prompte cadence;
L'autre en tons languissans interrompt le silence;
L'un élève sa voix par des accens aigus,
L'autre abaisse sa voix qu'on n'entend presque plus;
L'un suspend l'harmonie et puis la précipite,
Passant d'un ton fort grave à la fugue subite;
L'autre du ton subit passant au grave ton,
En variant le mode en sa docte chanson.
L'un d'un adroit défaut embellit la musique,
En s'écartant un peu par un ton chromatique;
L'autre le redressant d'un ton juste et charmant,
Tire de cette faute un nouvel ornement.
Quelquefois le concert se tait, fait une pose,
Et semble méditer le beau chant qu'il compose:

Et puis par mille voix qui montent jusqu'aux Cieux,
Ils remplissent tout l'air de sons mélodieux.
Le savant rossignol quelquefois les fait taire,
Et fait seul un récit que lui seul peut bien faire:
Il soupire, il gémit, il éclate, il se plaint,
Il se coupe, il se tait, il s'emporte, il se feint;
Et ce chantre divin en sa voix seule assemble
Plus de tons et plus d'art qu'ils n'en ont tous ensemble.

IIIe Chant.

Il ne faut pas oublier les deux vers que Despréaux trouvait si beaux, qu'il était étonné qu'ils fussent de Scudéry:

Il n'est rien de si doux pour des cœurs pleins de gloire,
Que la paisible nuit qui suit une victoire.

Du reste, on ne saurait excuser cet Auteur d'avoir choisi pour héros de son poëme un conquérant dont la conduite après la victoire inspire plus d'horreur que d'intérêt. Des triomphes suivis du renversement des palais et des temples, de la ruine de la plus belle ville du Monde, ne peuvent qu'affliger le lecteur. Si l'on blâme le fonds du poëme à cause du choix du sujet, on ne peut gueres en louer davantage les détails; l'auteur y a prodigué les enchantemens sans nécessité.

Nec deus intersit, nisi dignus vindice nodus.

Avant de terminer l'article de Georges de

Scudéry, il faut parler d'un de ses ouvrages intitulé : *Discours politiques des Rois*. Ils fournissent une preuve qu'un homme de lettres pourrait devenir un grand homme d'état ; et certes, si la confiance du Souverain eût appellé Scudéry aux fonctions diplomatiques, tout donne lieu de penser qu'il aurait pu y rendre des services à sa patrie. On ne rapportera qu'un seul fragment d'un de ces Discours ; il est extrait du commencement de *celui de Charles IX à Jean de Monluc*.

« Ce qui fait la véritable expérience des » Princes, dit Charles IX, c'est que lorsqu'ils » voient une grande suite d'événemens ino- » pinés et extraordinaires ; que la guerre ci- » vile est dans un état ; que la division est » parmi les grands ; que la fortune a changé » de parti plus d'une fois ; que tout le monde » cache ses véritables sentimens ; qu'il faut » feindre en quelques occasions, punir séve- » rement en d'autres ; pardonner à ceux que » l'on hait, etc., etc. C'est à la Cour de Tibere, » plutôt qu'à celle de Marc-Aurele, que ceux » qui veulent apprendre à vivre dans celles de » leur siecle, vont chercher des enseignemens. » Il faut connaître les écueils pour les éviter, » et s'être vu dans la tempête pour s'empêcher » de faire naufrage. »

Sans doute, quelques lecteurs compareront les écrits de Scudéry au *fumier d'Ennius*; mais ce morceau, sans parler des autres qu'on pourrait citer, prouve que ce ne serait pas sans quelque profit qu'on prendrait la peine de le remuer.

Scudéry eut l'honneur de remplacer Vaugelas à l'Académie Française en 1650; il avait alors 49 ans.

SEPTMANVILLE.

Septmanville, dont on va parler, semble avoir circonscrit sa réputation littéraire dans le cercle des sociétés où il était admis : toutes les pieces que cet auteur a composées, n'ont été jouées que sur des théâtres bourgeois. Le plus considérable de ces petits ouvrages est une piece en un acte et en vers, mêlée d'ariettes, jouée en 1759, et qui a pour titre : *La fête de Minerve*, ou *le Temple de l'Amitié*. Septmanville était à-la-fois poëte et musicien; il a fait lui-même la musique de plusieurs Divertissemens qu'il avait composés.

Parmi les Divertissemens dont il est l'auteur, on cite un Vaudeville pour la comédie des *Jeux d'Amour et du Hazard*, un autre pour le *Français à Londres*. Ces deux Divertissemens ont été faits en 1749 et en 1750.

On lui attribue encore un Prologue intitulé : *Les Embarras* ; une *Ordonnance de Momus*, en vers, *en faveur des Avocats du Parlement de Rouen* ; une *Requête*, en vers, *de deux Actrices de l'Opéra à Momus* ; une *Epître au Roi par le Marguillier de Fontenoy*, et plusieurs *Almanachs chantans*.

Cyprien-Lieudé de Septmanville, secrétaire du Roi, naquit à Rouen.

SÉRAPHIN.

Le P. Séraphin, capucin, natif de Rouen, réunit une profonde connaissance des langues grecque et orientales à un grand savoir. Comme théologien, il ne fut pas seulement un zélé controversiste. Il possédait le *grec*, l'*hébreu* et le *siriaque*, au point qu'il enseigna publiquement ces langues avec un succès qui lui fit beaucoup d'honneur. Il mérite d'être compté parmi les plus savans hellénistes du 16ᵉ siecle.

Outre un ouvrage de controverse dirigé contre les *Calvinistes* et les autres hérétiques, imprimé à Caen, sans nom d'auteur, en 1631, on a de lui une Grammaire sous le titre suivant : *Tractatus de elementis linguæ hebraicæ.*

Le P. Séraphin mourut, en 1631, dans la soixante-cinquieme année de son âge.

SÉRAPHIN.

Quoique moins célebre que le précédent dans l'ordre des Capucins, il s'y acquit cependant beaucoup de réputation comme prédicateur; il passait aussi pour un savant controversiste. Séraphin mourut à l'âge de 46 ans, le 28 de Décembre 1674 : Rouen fut le lieu de sa naissance.

SERVIN.

La ville qui avait donné le jour au savant jurisconsulte *Houard*, vit aussi naître *Antoine-Nicolas Servin*, le 14 Août 1746. M. Servin ne s'était pas, dans sa jeunesse, restreint à l'étude des lois, il en avait fait une toute particuliere de celle de son pays : il y devint assez versé pour composer l'*Histoire de Rouen*, en 2 vol. in-12.

Quoique cet ouvrage ne soit pas le meilleur de ceux sortis de sa plume, c'est pourtant une production estimable et qu'on lit avec intérêt. On croit pouvoir dire, néanmoins, que M. Servin avait un esprit plus propre aux matieres de jurisprudence qu'au genre de l'histoire. Il semble oublier quelquefois qu'il existe

existe des faits qu'on doit appuyer d'autorités recommandables. Tel est le traitement que Frédégonde fit éprouver à la députation que les habitans de Rouen lui avaient envoyée pour lui reprocher la maniere violente dont elle avait fait périr Saint-Prétextat, leur évêque : M. Servin le raconte en ces termes :

« La Reine invita les députés à boire dans » sa coupe. C'était un honneur que les Rois » faisaient ordinairement à ceux qu'ils vou- » laient distinguer ; un sujet eût été coupable » s'il eût osé se défendre de la recevoir. Le » vieillard, qui était à la tête de la députation » et qui avait porté la parole, apperçut le des- » sein perfide que cachait l'invitation de Fré- » dégonde............ Alors sa générosité lui fit » imaginer le moyen de sauver ses compagnons, » en se sacrifiant pour tous. Lorsqu'on eut ap- » porté la coupe dans laquelle ils devaient tous » boire l'un après l'autre, il la prit et la but » toute entiere, en disant que puisqu'il était » le seul des députés qui eût parlé, il con- » venait qu'il eût seul tout l'honneur que la » Reine voulait leur faire ; puis il fit signe aux » députés qui saluerent Frédégonde et se re- » tirerent. A peine avaient-ils quitté le seuil du » palais, que le vieillard se sentit déchirer » les entrailles ; on le porta dans sa mai-

» son, où il expira dans des convulsions af-
» freuses. »

Frédégonde était d'un caractere, sans doute, à n'être pas retenue par l'atrocité d'un empoisonnement; mais peut-on supposer que cette Reine fut assez impolitique pour assouvir publiquement sa vengeance, lorsqu'elle possédait mille moyens secrets de la satisfaire? Sans considérer ce fait comme apocryphe, il semble du moins permis de penser qu'il ne se passa pas tout-à-fait ainsi.

En d'autres circonstances, l'historien néglige de prémunir ses lecteurs contre ce qu'il peut y avoir d'invraisemblable dans le récit de certains événemens prétendus. Un écrivain qui raconte des choses tout au plus dignes de la crédulité des peuples du douzieme siecle, doit au moins laisser entrevoir qu'il ne peut y ajouter foi.

« Quelques historiens disent, c'est M. Servin
» qui parle, que comme on rapportait en pompe
» le corps de Henri, de Chinon au lieu de sa
» sépulture, Richard, son fils, voulut arrêter
» le convoi; qu'à son approche le cadavre fré-
» mit et jeta des bouillons de sang par le nez,
» et que les bouillonnemens cesserent lorsque
» le jeune Duc s'éloigna de lui. »

Si M. Servin eût écrit l'*Histoire de Rouen*

vingt ans plus tard, il y a lieu de penser qu'il eût présenté bien des faits sous un jour tout-à-fait différent.

Passons à un ouvrage propre à donner une véritable idée des méditations profondes de M. Servin ; il est intitulé : *De la Législation criminelle, avec des Considérations générales sur les Lois et les Tribunaux de judicature, par M. Is. Isselin, secrétaire-d'état de la République de Basle.*

L'impression de cet ouvrage ne fut point permise en France. Ayant été défendue en 1778, elle le fut de nouveau en Novembre 1783. Cet ouvrage, sur la *Législation criminelle*, abonde en idées neuves. Le jurisconsulte y combat l'usage trop fréquent de la peine capitale ; il y plaide la cause de l'humanité et marche partout précédé du flambeau d'une sage philosophie. Les articles où il traite de l'*inceste*, *des délits contre nature*, *de la désertion*, etc., suffisent seuls pour instruire des motifs qui firent interdire l'impression de cet ouvrage aussi bien que son introduction en France, après qu'il eût été imprimé chez l'étranger.

Loin d'être le partisan de l'effusion du sang, l'auteur s'éleve en toute occasion contre le monstrueux usage de brûler les hommes pour plaire à la Divinité. Rien de plus hardi que le rapprochement qu'il fait à ce sujet. *Dans tous*

les tems, dit-il, *Moloch et Saturne se plaisaient à voir consumer des enfans dans les bras de leurs statues.*

Dans l'article des *délits contre la Religion*, M. Servin s'écrie : « O vous qui raisonnez de » la sorte, écoutez et répondez-moi, si vous » êtes en état de m'entendre ! De quel droit, » je vous prie, prenez-vous en main la ven- » geance de l'être infini? Qui vous a chargé » de sa cause? où est le titre qui vous autorise » à égorger des hommes en son nom?

» Vous me parlez de l'indignation et du zele » qui vous transporte. Eh bien, quand je vous » les permettrais, à vous qui répétez si souvent » qu'on doit détester le péché et non pas le » pécheur, vous autoriseraient-ils à brûler vos » semblables? Où est la loi qui vous permette » de faire le mal à autrui pour contenter votre » indignation et votre zele? Est-elle écrite dans » la nature, dont un précepte est d'armer » votre prochain contre vous-mêmes? Est-ce » dans l'évangile que vous le trouvez? Ah, » malheureux! quel contraste entre vous et » votre modele! Ouvrez cet ouvrage adorable » que vous avez enfin réussi à rendre odieux à » bien des hommes; n'est-ce pas l'indulgence, » la charité qui vous y est prêchée à toutes les » pages? etc. »

A l'article de *la privation de la vie et de la liberté*, M. Servin pose ce principe : *Le vrai mal pour les hommes est de souffrir.* Voici maintenant ce qu'il propose dans un autre endroit :

« Je désirerais qu'il y eût dans les lieux où » la justice se rend souverainement, une en- » ceinte entourée de murs épais et qui ne fût » accessible que par une seule entrée qui se- » rait munie d'une triple grille de fer. Ce lieu » présenterait un aspect lugubre, les murs en » seraient noircis intérieurement, et il y re- » gnerait un silence éternel qui ne serait troublé » que par le bruit des chaînes et les aboiemens » effroyables des chiens qui en feraient la garde » au-dedans.

» C'est-là que, couverts de haillons, nourris » de pain et d'eau, privés de l'usage de la pa- » role, les criminels, attachés à des poteaux, » seraient forcés pendant le jour à un travail » opiniâtre, et la nuit reposeraient sur la paille » dans des loges séparées. Chacun porterait » sur son front la marque de son crime, et » l'atrocité des grands forfaits serait distinguée » par l'horreur plus grande dont on aurait soin » d'environner les coupables.

» Je ne crains pas de dire que la vue de ce » séjour ténébreux frapperait le peuple tout

» autrement que la vue des supplices vul-
» gaires. »

Il dit, en parlant du *spectacle des supplices usités*, *que l'âme ébranlée trop fortement par l'objet extérieur*, etc., *ne peut se rendre compte que long-tems après de ce qu'elle a vu*. « Qu'arrive-t-il alors, continue le crimi-
» naliste, c'est qu'elle n'aura aucune idée
» nette des sensations que le criminel aura
» éprouvées; c'est que si elle s'en forme une,
» elle l'affaiblira en pensant au peu de tems
» qu'il a eu à souffrir, à l'air de résignation
» qu'il avait, à sa fin édifiante, et au bon-
» heur dont le peuple aime toujours à supposer
» qu'il est couronné. »

« Et que serait-ce, s'écrie ailleurs M. Ser-
» vin, si ces maux, dont vous croyez effrayer
» les méchans, se transformaient, par le pres-
» tige d'une imagination abusée, en autant de
» biens pour eux? Quelle prise vos lois au-
» ront-elles jamais sur un enthousiaste qui
» aura cru entendre la voix de Dieu lui com-
» mandant quelque grand sacrifice? Le me-
» nacerez-vous de la mort? c'est elle qui doit
» commencer la récompense infinie qui lui est
» promise pour la grande action qu'il médite.
» Lui ferez-vous un portrait effrayant des sup-
» plices qui vont le déchirer? ne le voyez-vous

» pas sourire à cette image flatteuse, et goûter
» d'avance autant de siecles de délices que
» vous lui compterez d'instans à passer dans
» les tourmens. »

L'auteur conclut de ces considérations, et d'une infinité d'autres, l'insuffisance des peines pour arrêter les grands mouvemens de l'âme.

On croit pouvoir assurer que ceux qui ont lu le *Traité des Délits et des Peines* de *Beccaria*, et ce qu'a dit aussi *Filangieri* sur cette matiere dans son ouvrage intitulé *la Science de la Législation*, liront encore avec intérêt *la Législation criminelle*, par *Servin*. L'introduction de ce dernier ouvrage ayant été interdite en France, il est peu connu : il en mérite davantage d'être recherché par les personnes qui étudient les matieres criminelles.

Ce Traité est précédé d'une Dissertation sur *les lois*, *les tribunaux* et *la judicature*, par M. *Is. Isselin*, en forme d'introduction. Il semble que ce dernier eût pris son ami, M. *Servin*, pour modele, quand il disait : « On
» exige de ceux qui aspirent à exercer les
» fonctions d'avocat des hommes vertueux et
» éclairés, qui se fassent une obligation et même
» un honneur d'instruire les citoyens du véri-
» table état de leur cause, et de détourner

» ceux dont la cause est injuste de la fureur
» de plaider ; des hommes integres qui ne dé-
» gradent pas leur noble vocation au point
» d'en faire un métier nullement honorable ;
» qui n'y cherchent pas un gain sordide, mais
» un moyen de se préparer à une destination
» plus relevée, et de se montrer dignes de
» servir l'état dans la magistrature ou dans
» quelqu'autre emploi. »

Telles furent, en effet, les qualités qui honorerent M. *Servin* : combien de fois, dans l'intérieur de sa maison, ne devint-il pas l'arbitre des plaideurs qui s'en rapporterent à son impartiale équité ? C'est alors qu'il exerçait réellement les fonctions de Magistrat, d'une maniere d'autant plus honorable, qu'on portait librement les contestations devant lui. M. *Servin* fut au barreau un modele de désintéressement, comme il fut dans la société un modele des vertus domestiques.

On doit encore citer, avant de terminer cette notice, un autre ouvrage de cet avocat, intitulé : *Manuel de Jurisprudence naturelle*, in-12.

M. *Servin* était né à Dieppe : il est mort à Rouen, le 30 de Mai 1811, à l'âge de 65 ans.

SIGNERE.

L'art typographique ne venait, pour ainsi dire, que de naître, quand *Signere* et *Guillaume*, son frere, s'y distinguerent. S'étant établis à Milan, ils y imprimerent, en 1418 et les années suivantes, plusieurs ouvrages qui furent également recherchés pour leur exécution soignée et pour leur correction.

SIMON.

Richard Simon est un des hommes les plus érudits auquel le département ait donné le jour : on citerait peu de théologiens qui aient aussi bien connu les liturgies anciennes et orientales. Les langues arabe, caldéenne, syriaque, arménienne, lui étaient familieres. Il savait à fond l'hébreu, le grec, le cophte et le latin. C'était, d'ailleurs, un habile controversiste. Richard Simon réunissait tout ce que le Cardinal Duperron exigeait dans ceux qui se livraient à la controverse. Trois choses, selon lui, étaient nécessaires : la premiere était de posséder parfaitement la doctrine de ses adversaires ; la seconde était une grande connaissance des langues ; et la troisieme d'être

versé dans la lecture des Peres. Au savoir que ce Cardinal exigeait dans les controversistes, trouverait-on aujourd'hui beaucoup de théologiens qui fussent dignes d'entrer en lice ?

C'était, sans doute, ce que pensait certain examinateur qui crut d'abord divertir M. *Deligni*, alors évêque du diocese de Meaux, en s'efforçant de pousser à bout *Richard Simon*, qui, comme professeur de philosophie au collége de Juilly, se présentait pour recevoir l'ordre de la prêtrise. L'examinateur ne le connaissant pas, lui fait d'abord expliquer une *satyre* d'Horace. Le P. *Simon* se tire de ce premier pas sans la moindre hésitation. Il l'attaque ensuite sur la *philosophie*, et lui propose un argument captieux. Une distinction subite renverse soudain les espérances du docteur. L'examinateur se flatte qu'il sera plus heureux sur la *théologie*. Il essaie adroitement de tenter sa foi. Peines inutiles; le P. *Simon* répond aux questions les plus épineuses sans cesser d'être orthodoxe. Se voyant frustré dans son attente, l'examinateur se jette tout-à-coup dans l'érudition. Il vante les langues orientales, l'avantage de ceux qui ont le bonheur de lire l'Ecriture-Sainte dans l'hébreu, et demande au P. *Simon* s'il n'aurait pas du goût pour cette langue. Celui-ci répond modestement qu'il en sait les élémens. Mais bientôt le

jeune théologien ne se contente pas de répondre à son antagoniste : il le presse, il le pousse et déploie tant de savoir que le Prélat ne peut revenir de sa surprise. M. *Deligni*, enchanté de ce qu'il venait d'entendre, témoigne au jeune étudiant qu'il est satisfait, et l'admet sans autre examen.

En lisant avec attention les Lettres du P. Simon, en 4 volumes in-12, imprimées à Rotterdam, chez *Renier Leers*, en 1765, on reconnaîtra qu'il mérite rarement, dans ses discussions polémiques, le reproche qu'on lui a fait de se laisser aller à l'acrimonie. Toutes ses Lettres sont d'un style pur, clair et facile : il a le secret de traiter les matieres les plus abstraites sans être rebutant. S'il eut pu devenir excusable en s'éloignant d'une telle modération, c'eût été dans la réponse qu'il fit à M. d'Arnauld, qui lui avait reproché de vouloir servir le *Mahométisme* aux dépens de la religion Chrétienne, dans son *Histoire de la croyance des Peuples du Levant*. Mais le P. Simon répond à son adversaire d'une maniere victorieuse. « M. » d'Arnauld veut qu'on s'en rapporte entie- » rement aux Chrétiens qui ont écrit contre » les Mahométans ; mais le bon sens ne » demande-t-il pas, lorsqu'on veut parler » exactement d'une secte, que l'on consulte » les meilleurs écrivains de ceux qui la pro-

» fessent. » Rien de plus judicieux que cette observation.

Le profond savoir du P. Simon dans le grec et l'hébreu avait déterminé les ministres de l'église Réformée de Charenton à l'inviter de concourir à une nouvelle traduction de l'Ecriture. Notre compatriote répondit *qu'il y penserait et qu'il avait beaucoup travaillé dans cette matiere*. Un moine bénédictin en prit occasion de publier un libelle et de dire qu'*il était indigne d'un prêtre Catholique de travailler à la traduction d'une Bible propre à contenter tous les partis et à entretenir l'indifférence des religions.*

La maniere dont le P. Simon repoussa une inculpation de cette nature dans sa lettre à M. de Harlai, archevêque de Paris, était sage et d'un grand sens.

« La Bible en question, écrit-il à ce Prélat,
» aurait contenté les deux partis, sans qu'il y
» eût eu rien que d'orthodoxe. On y aurait
» évité avec soin toutes les partialités qui vien-
» nent des traducteurs et des faiseurs de notes,
» lesquels interprêtent l'Ecriture plutôt par
» rapport à leurs préjugés que par rapport aux
» termes du texte sacré; ce qui entretient de
» perpétuelles disputes dans l'Eglise et dans
» l'Etat. Il ne s'agit pas de décider en contro-

» versiste ; mais de bien décider, et conformé-
» ment à la signification propre des mots qui
» sont dans l'Ecriture. Un Calviniste qui tra-
» duit selon les préjugés de sa secte croit bien
» décider ; de même un Catholique qui traduit
» par rapport à ses sentimens particuliers, croit
» aussi bien décider. »

Voilà réellement le langage d'un écrivain impartial. Il ne serait guere possible de citer quelque chose qui fît plus d'honneur au P. Simon.

Le savoir chez notre compatriote ne nuisit jamais au bon goût : il s'exprime ainsi dans une de ses Lettres où il examine *deux Oraisons fort emportées de Jules Scaliger contre Erasme, en faveur de Cicéron et des Cicéroniens.*

« Après tout, Erasme n'est pas le seul qui
» n'ait pas goûté le style de Cicéron. Ceux qui
» aiment le style coupé et attique ne sauraient
» approuver sa diction trop diffuse et asia-
» tique ; mais elle convenait très-bien à un
» orateur : et il faut avouer que dans ses Lettres
» et ses Voyages philosophiques, où il est moins
» diffus, son style coulant a quelque chose de
» charmant qui est inimitable. Le style concis
» de *Séneque*, qui a plu à quelques savans,
» est sec et décharné. Vous savez qu'on a dit

» de *Lipse* qui a trop affecté ce style coupé :
» *Mingit ut sus.* »

Le P. Simon manie quelquefois finement l'ironie. Le passage suivant, tiré de sa lettre adressée à M. l'abbé de L. R. à l'occasion *du sentiment du P. Lamy sur la Pâque*, en fournit la preuve :

« Un de mes amis, écrit-il, vient de me
» donner quelques manuscrits du célebre Ar-
» chevêque de Bragues, *Barthélemy des Mar-*
» *tyrs.* Il se trouve parmi ces manuscrits une
» relation de son voyage à Trente, dans la-
» quelle il assure que passant par Gênes, il a
» vu le plat dans lequel Jésus-Christ a mangé
» l'agneau pascal, lorsqu'il fit la derniere cêne
» avec ses apôtres. Ce plat, dit ce bon Arche-
» vêque, se conserve dans la grande église,
» enfermé sous douze clefs gardées par douze
» personnes des plus illustres de la ville. Il
» est d'une valeur inestimable quant à la ma-
» tiere, étant fait d'une émeraude très-grande.
» On croit que ce vase était parmi les richesses
» de Salomon, et qu'il était possédé par ce
» riche aubergiste de Jérusalem, chez qui
» Notre-Seigneur fit sa derniere Pâques. Il
» faut que le P. *Lamy* soit bien opiniâtre s'il
» ne se rend pas entierement à une preuve si
» évidente. »

Dans une lettre assez curieuse sur *La Payrere*, auteur du *Système des Préadamites*, le P. Simon raconte le fait suivant :

« Je me souviens d'avoir demandé à *La*
» *Payrere*, qui avait voyagé dans quelques
» pays du Nord, pourquoi il y avait tant de
» sorciers en ces pays-là? C'est, me répon-
» dit-il, que le bien de ces prétendus sorciers
» qu'on fait mourir, est en partie confisqué au
» profit de leurs juges. Si cette loi, ajouta-
» t-il, était en usage dans le ressort du dépar-
» tement de Paris, qui ne connaît gueres de
» sorciers, vous y en verriez un plus grand
» nombre qu'il n'y en a parmi ces peuples du
» Nord. »

La lettre où il prouve que, dès le tems de François Ier, les ouvrages d'esprit devaient être approuvés de deux Docteurs, est fort curieuse. Celle où il fait voir qu'il y avait en France et en Flandres *des inquisiteurs de la foi* dans le quinzieme siecle, et avant la naissance des Protestans, sans qu'il y eût d'*inquisition*, ne l'est pas moins. Il semble que n'y ayant point alors de censeurs royaux, les inquisiteurs en faisaient l'office.

Le P. Simon narre très-agréablement, talent vraiment remarquable dans un savant.

« Comment, disais-je à un Portugais*, vos
» Jésuites missionnaires ont-ils pu approcher
» des Bramines pour leur prêcher l'évangile?
» A grand peine avais-je achevé de parler que
» mon Portugais s'écria : — Ah! Monsieur, les
» apôtres n'ont jamais fait ce que deux de nos
» apôtres Portugais (c'est ainsi qu'il nommait
» les Jésuites de son pays) ont fait en cette
» occasion. — Je crus qu'il allait me faire le dé-
» tail d'un grand nombre de miracles que ces
» apôtres de Portugal avaient fait dans les
» Indes; mais il continua son discours de la
» sorte. — Ils ont mené une vie plus dure et plus
» austere que celle des Brames. (Il appelait
» Brames ceux que nous appellons communé-
» ment Bramines.) Aussi prirent-ils le nom de
» *Brames de Rome* **, étant vêtus en blanc et
» vivant en toutes choses comme eux. Le
» peuple, qui a une grande vénération pour
» les Brames, ne parlait que de la sainteté
» de ces nouveaux Brames de Rome, qui vin-
» rent ainsi à la connaissance de quelques
» Brames Indiens.

---

* Le P. *Simon* se trouva par hasard avec un gentilhomme Portugais qui avait voyagé dans l'Inde en 1685. Ce Portugais se rendait alors de Rouen à Paris, pour quelques affaires.

** Le P. *Dorléans*, dans son histoire de *M. Constance*, premier ministre de *Siam*, parle des *Jésuites-Bramines* qui sont dans le royaume de Maduré.

» Ceux-ci

» Ceux-ci voulant savoir l'institution de ce » nouveau *Braminat*, prierent les Brames de » Rome de leur expliquer leur regle et leur » origine. Les nouveaux Brames, qui étaient » depuis plusieurs années dans le pays, et qui » en savaient parfaitement la langue, avaient » composé une histoire de leurs traditions, qui » surpassait de beaucoup en antiquité celle » des Indes. Ils l'envoyerent à ces anciens » Brames, écrite sur de vieux parchemins en- » fumés. Ceux-ci, après avoir lu et examiné les » parchemins, reconnurent que le *Braminat* de » Rome était plus ancien que tout ce qu'il y » avait de Braminat dans les Indes, et comme » ces gens-là déferent entierement à l'antiquité » des traditions, ils embrasserent la religion » des *Brames de Rome*, parce qu'elle était » fondée sur de plus vieux titres que la leur.

» Je puis vous assurer, Monsieur, continue » le P. Simon, qu'il n'y a rien du mien dans » tout ce que je viens de vous rapporter. Que » pensez-vous de ces parchemins enfumés et » de ce nouveau nom de *Brames de Rome*? » Quelqu'un qui ne serait pas ami des Jésuites » pourrait y trouver à redire : pour moi, je » ne saurais blâmer en cela leur conduite, » s'il est vrai, comme il y a de l'apparence, » qu'ils n'aient point fait une histoire fausse. La » qualité du parchemin ne nuit en rien à la

» vérité des choses qui sont exposées, et pour
» ce qui est du nom de *Brames de Rome*,
» vous savez que Saint-Paul se faisait tout-
» à-tous pour gagner le monde, etc. »

Cette anecdote est vraiment curieuse. Outre qu'elle sert à faire connaître le talent du P. Simon pour la narration, elle rompt aussi l'uniformité inséparable du plan de cet ouvrage.

C'est assez parler des dissertations polémiques de notre compatriote; citons maintenant ses principaux ouvrages : 1° *Histoire critique du Vieux et du Nouveau Testament*, Paris, 1695, 5 vol. in-4° ; 2° *Histoire critique des Versions du Nouveau Testament*; 3° *Histoire critique des principaux Commentateurs du Nouveau Testament*, in-8°; 4° *Une Traduction française du Nouveau Testament.* Ce dernier ouvrage, en deux vol. in-8°, fut condamné par Bossuet et par M. de Noailles, archevêque de Paris.

Mais, parmi ses ouvrages, les plus dignes d'entrer dans la composition d'une bibliotheque, sont : 1° l'*Histoire critique de la Croyance et les Coutumes des anciens Peuples du Levant*, in-12 ; ouvrage dont on a déjà parlé. 2° L'*Histoire critique du Vieux et du Nouveau Testament*; 3° l'*Histoire de l'origine*

et des progrès des Revenus Ecclésiastiques, par *Jérôme Acosta*, 2 vol. in-12. (C'est sous ce nom que s'était caché le P. Simon.) Voltaire fait un éloge aussi succinct qu'honorable de ces deux derniers ouvrages, *dans son Catalogue des Ecrivains du siecle de Louis XIV*, en disant *qu'ils sont lus de tout le monde*. Cet écrivain célèbre, s'il n'eût pas craint d'entrer dans une énumération fastidieuse, aurait, sans doute, également cité *les Cérémonies et les Coutumes des Juifs*. Cette derniere production n'est toutefois qu'une traduction de l'italien de l'ouvrage de *Léon de Modene*. Le P. Simon y a joint un supplément touchant les sectes de Caraïtes* et des Samaritains.

Ces divers ouvrages font honneur au savant helléniste que notre département a vu naître : ils sont remplis de recherches infiniment curieuses. Du reste, ses lettres, en trois volumes, publiées par son neveu, suffiraient seules pour donner une idée de l'érudition et du style de leur auteur. Prétendre qu'on y retrouve l'atticisme des Lettres Provinciales, serait trop dire sans doute ; mais je ne pense pas qu'après Pascal personne ait écrit avec plus d'élégance

---

* Les Caraïtes sont ceux que les Juifs rabbinistes appellent Saducéens, et auxquels ils portent une haine implacable. Ces Caraïtes sont des Juifs dont la croyance est trop épurée.

et d'agrément sur les matieres scientifiques et de controverse. Sa mémoire ornée embellit tout ce qui sort de sa plume.

Richard Simon naquit à Dieppe, le 15 de Mai 1638, et c'est dans sa ville natale qu'il fit ses études sous les PP. de l'Oratoire, chez lesquels il entra définitivement vers la fin de 1662. Etant revenu se fixer dans son pays natal, après avoir résigné la cure de Bolleville, à laquelle il avait été nommé lorsqu'il était encore dans la congrégation de l'Oratoire, il y resta jusqu'à sa mort, qui arriva dans le courant d'Avril 1712. Richard Simon était alors âgé de soixante-quatorze ans. La plus grande partie de sa vie fut consacrée à l'étude de la théologie et à l'enseignement de la philosophie, dont il fit des cours dans le college de Juilly. Il fut aussi chargé, pendant plusieurs années, du soin de la bibliotheque des PP. de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré; ce fut sur-tout à cette époque qu'il suivit son goût pour les recherches savantes. Comme ce goût s'accordait mal avec les fonctions curiales, il ne les exerça que depuis 1772 jusqu'à la fin de 1781.

S'étant retiré à Dieppe, comme on vient de le dire, il s'y livra tout entier au genre de travail qu'il affectionnait le plus : il consistait à faire des observations sur l'Ecriture-Sainte. Quelqu'attention qu'eût Richard Simon de vivre dans

l'obscurité, on parvint cependant à rendre sa foi suspecte à l'Intendant de la Province. Celui-ci l'ayant fait venir, il le questionna sur les travaux dont il s'occupait. On ajoute même qu'il laissa entrevoir le dessein de se saisir de tous ses manuscrits pour les faire examiner. Soit que ce fût en effet le dessein de l'Intendant, soit que le P. Simon eût pris trop légèrement l'alarme, il ne fut pas plutôt rentré chez lui qu'il fit mettre dans des tonneaux les papiers auxquels il avait confié les précieuses recherches qui lui avaient coûté tant de veilles. Puis, les ayant fait jeter par-dessus les murs de la ville, il les fit tous brûler dans la prairie. Un sacrifice aussi douloureux affligea ce savant, au point de lui coûter la vie. Il fut attaqué, peu de jours après cette aventure, d'une fievre dont il mourut. C'est ainsi que la crainte de la persécution abrégea les jours du laborieux *Richard Simon*, et priva la république des Lettres du fruit de ses utiles travaux.

Voici le portrait que La Martiniere, son neveu, nous a laissé de ce savant.

« Richard Simon était petit, d'une physionomie peu prévenante, plein de feu, d'un esprit vif, et malgré cela capable d'une très-forte attention. Il avait une mémoire prodigieuse; un grand fonds de gaieté naturelle servait de

contrepoids à l'humeur sombre et sérieuse qui semble être attachée au genre d'étude qu'il avait embrassé. Il était bon ami et assidu à entretenir une correspondance exacte avec les gens de lettres qui l'honoraient de leur estime........ Quoiqu'il combattît les opinions des Protestans, il ne laissait pas d'avoir parmi eux d'illustres amis; il savait mettre de la différence entre leurs personnes et leurs écrits. «

SIREULDE.

Jacques Sireulde était huissier au Parlement de Normandie en 1556. Il composa une piece de vers en vers dissyllabes, sous le titre de *Trésor immortel*. Le sujet est moral; c'est une exhortation sur l'aumône.

SURIE.

Il n'a pas été possible de rien apprendre sur Antoine Surie: on sait seulement qu'il reçut le jour, à Rouen, et qu'il vivait à la fin du 16e siecle. Baillet assure que les vers de Surie furent imprimés avec *les Ruisseaux de Charles Fontaine*.

TANCARVILLE.

Guillaume de *Tancarville* fut un des Seigneurs Normands qui marcherent contre les Turcs, sous le commandement du roi Saint-Louis. Ce seigneur périt dans cette expédition, et son cœur fut rapporté, suivant son ordre, par Nicolas de Saint-Laurent, qui avait accompagné son oncle Thomas Gades-de-Renicourt, contre les infideles. La cassette dans laquelle on l'avait enfermé, fut déposée dans l'église des Cordeliers de Rouen.

TANCARVILLE.

Quatre ans s'étaient écoulés depuis que le roi Jean avait été conduit prisonnier à Londres après l'issue funeste de la bataille de Poitiers, gagnée par le Prince de Galles, quand ce Roi conclut le traité de *Bretigny* pour recouvrer sa liberté. Le comte de *Tancarville*, ainsi que les comtes d'*Eu** et de *Longueville*, faits prisonniers dans cette fatale journée, fut du

* On a cru devoir citer ici les noms des comtes d'Eu et de Longueville, pour ne pas multiplier les articles.

nombre des Seigneurs acceptés en ôtage et comme garans de l'exécution du susdit traité.

TALLEUR.

Guillaume Talleur, de Rouen, écrivit sur l'histoire de la Province. On lui doit un ouvrage intitulé : *Chronique de Normandie*. Cet auteur mourut vers l'an 1500.

THIBOUVILLE.

Henri Lambert d'Erbigny, marquis de Thibouville, mort à Rouen le 16 Juin 1784, est l'auteur d'un proverbe en vers et en trois actes, intitulé : *Plus heureux que sage*, imprimé en 1772, et d'un autre proverbe, aussi en vers et en trois actes, ayant le titre suivant : *Qui ne risque rien n'a rien*. Il fut imprimé en 1771. Ces deux pieces n'ont été jouées qu'en société. Il a aussi composé une héroïde intitulée : *Réponse d'Abailard à Héloïse*.

Est-il l'auteur de la tragédie de *Thélamire*, représentée le 6 Juillet 1739, et imprimée la même année in-8°, ou cette piece appartient-elle à Mademoiselle *Denise Le Brun*, comme l'assure le *chevalier de Mouhy* dans l'*Abrégé*

de l'Histoire du Théâtre Français? Deux jeunes gens de ce tems-là se l'attribuerent, remarque-t-il : le *marquis de Thibouville* devait, en effet, alors être jeune. Mais la préface, dont parle le *chevalier de Mouhy*, ne suffit pas pour décider la question. L'auteur anonyme y dit seulement que les représentations de cette piece furent interrompues; puis il ajoute : « On » a attribué *Thélamire* à des personnes que je » n'ai pas dû laisser compromettre. » L'auteur termine en disant que *des raisons essentielles l'obligent de taire son nom.* Est-ce Mademoiselle *Denise Le Brun* qui parle, ou bien est-ce le *marquis de Thibouville? Adhuc sub judice lis est.*

Cette tragédie, qui est toute d'invention, n'étant pas restée au théâtre, il importe beaucoup moins d'en connaître le véritable auteur. Le plan, quoiqu'un peu compliqué, offre de l'intérêt. La versification en est facile, mais faible. On se contentera d'en citer quelques vers.

Amintas, confident de *Thélamire*, et dont le but est de faire couronner son propre fils, en chassant *Thélamire* du trône, dit, à propos des remords, dans la scene deuxieme du quatrieme acte :

Les remords, cher Lycas, ne sont que des fantômes.
On les peut appeler le faible des grands hommes :

Et quand l'ambition les approche des Dieux,
Leurs plus hautes vertus sont des crimes heureux.

Elismene ayant été mariée, malgré elle, à *Athis*, fils d'*Amintas*, elle s'est empoisonnée pour ne point passer dans les bras de celui qu'elle a été contrainte d'épouser. Crue d'abord, par un inceste supposé, la sœur de *Thélamire* dont elle est aimée, mais instruite trop tard de sa véritable naissance, elle annonce à *Thélamire*, avant de mourir, qu'elle ne peut être à lui. Alors *Thélamire* s'écrie, dans la scene 4e du dernier acte:

Qu'entends-je? quel discours? S'adresse-t-il à moi?
Je sens plus que jamais renaître mon effroi.
Quoi? lorsque notre amour a cessé d'être un crime,
Quand l'espoir d'être heureux nous devient légitime;
Quand les injustes nœuds d'un hymen trop cruel
Viennent d'être brisés au pied du même autel;
Quand votre époux*, enfin, vous cede à Thélamire,
C'est vous qui, devant moi, refusez d'y souscrire?...

Ces vers sont remarquables par une grande facilité et par beaucoup de chaleur; mais on en trouve peu dans la piece qui puissent leur être comparés.

On représenta sur le Théâtre Français, le 12 Novembre 1759, une autre tragédie de *Thi-*

* Athis.

bouville, intitulée : *Namir* *. Cette tragédie, dont le sujet était tiré de l'histoire des Maures, n'eut point de succès. On la trouva faible d'intérêt et vide d'action. Fréron remarqua, toutefois, dans l'*Année littéraire*, à propos de cet ouvrage, qu'il avait vu de plus mauvaises pieces accueillies avec plus d'indulgence.

THILLAYE.

Noel-Vincent Thillaye était le fils aîné de Nicolas Thillaye, qui était venu s'établir à Rouen comme pompier-mécanicien. Il fit, sous son pere, une étude spéciale de l'art d'élever les eaux. Ayant annoncé, dès ses premieres années, un goût décidé pour l'étude des mathématiques, il s'y livra avec un tel succès qu'il en obtint le prix dans l'école de Rouen. Mais ce fut principalement vers la mécanique qu'il dirigea son application. Thillaye travailla conjointement avec son pere au Mémoire qui fut couronné par l'Académie de Copenhague, en 1772. Voici le problême que résolurent ces deux mécaniciens :

« Trouver la meilleure maniere de cons-

* Elle est nommée *Ramir* dans le *Calendrier historique et chronologique des Théâtres* de 1774, à l'article des auteurs vivans.

» truire les pompes à incendie, de sorte que la » machine ait non-seulement dans toutes ses » parties une force suffisante, mais encore » qu'elle soit dans un juste rapport avec les lois » de l'hydraulique, et que les leviers sur leurs » soutiens s'adaptent de telle façon aux poids » et aux puissances, qu'elle soit simple, la » moins sujette possible à des réparations, » commode à être transportée et mise en ac- » tion dans les lieux les plus étroits; et, enfin, » la plus propre à éteindre le plus prompte- » ment toutes les sortes d'incendies. »

On trouve le Mémoire* couronné dans une brochure publiée, en 1778, par Nicolas Thillaye, sous ce titre: *Analyse en général des Pompes à incendie, en particulier de celles de Rouen.*

On y attribue l'invention des pompes à *Ctesibius*, mathématicien d'Alexandrie, sous *Ptolomée-Phiscon*. Parmi les modernes, les Hollandais furent les premiers qui perfectionnerent le mécanisme des pompes : celle dont on leur doit la construction, ne différait cependant de celle inventée par *Ctesibius*, qu'en ce qu'elle avait deux corps.

* On l'y trouve intercalé depuis la page 3, jusqu'à l'alinéa de la page 13.

Dès l'année 1769, Noël-Vincent Thillaye avait présenté à l'Académie des Sciences de Rouen, un *Miroir elliptique* perfectionné et remarquable par son poli.

Les connaissances de Thillaye dans la science hydraulique lui mériterent un brevet de Louis XV; faveur accordée précédemment à son pere. Ce brevet fut signé de la propre main du Monarque, et enregistré au Parlement de Paris.

Il obtint aussi les suffrages de l'Académie des Sciences; on peut consulter à ce sujet les registres de ce Corps savant, dans les années 1779 et 1780.

Thillaye jouissait à Paris de toute la considération due à ses talens, lorsque les troubles qui éclaterent dans la capitale, lors de la révolution, le déterminerent à revenir dans sa patrie. Il ne s'y borna pas seulement à la construction des pompes, il construisit encore d'autres machines hydrauliques. Thillaye n'était âgé que de cinquante-deux ans quand il finit ses jours au *Val-de-la-Haie*, en 1802; il était né à Rouen en 1749.

THILLAYE.

Jacques-François-René Thillaye*, naquit à

* Il était fils de Nicolas Thillaye, né près Lisieux en 1709, et mort à

Rouen en 1750. Après avoir étudié la médecine et l'anatomie, il se livra au commerce de l'épicerie et de la droguerie. Mais au milieu des soins qu'il y donnait, il sentit tout-à-coup un attrait qui l'entraînait vers l'étude de la nature. On le vit alors partager son tems et ses recherches entre la minéralogie et la botanique.

Thillaye présenta, en 1782, à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, une *Flore des Plantes qui croissent en Normandie*, sous le titre de *Flora Normanica*.

Six ans après, il soumit à la même Académie un Mémoire ayant pour titre : *Essai analogique des Végétaux et des Animaux*, ou *Traité de la génération des Plantes*. Cette analogie se manifeste dans les deux regnes par la reproduction qui s'opere au moyen des parties sexuelles. Ce Mémoire, accompagné de planches dessinées par Thillaye lui-même*,

Rouen en 1784. Nicolas Thillaye fut un mécanicien distingué dans la construction des pompes à incendie. Il obtint un privilege du Roi pour ce genre de construction, sur un rapport favorable que fit l'Académie des Sciences, en 1747.

Il est l'auteur d'un Manuel imprimé sur une Machine Pneumatique de sa construction, et sur la Marmite économique de Papin qu'il simplifia.

* Les académiciens chargés de l'examen du Mémoire reconnurent que les planches jointes à la Dissertation représentaient assez fidelement les plantes et leurs parties, quoique Thillaye n'eût jamais reçu aucunes leçons de dessin.

fixa l'attention de l'Académie d'une maniere spéciale.

Un morceau de spath calcaire trouvé par hasard dans les environs de Rouen, fournit à notre compatriote, en 1789, la matiere d'un Mémoire dont il fit également hommage à l'Académie. Thillaye s'y montre aussi instruit en chimie qu'excellent observateur.

Il présenta de plus, cette même année, à l'Académie un ouvrage important, sous le titre d'*Histoire naturelle des trois regnes de la côte Sainte-Catherine.* Ce naturaliste range cette côte dans la classe des montagnes secondaires; « c'est-à-dire qu'elle est de l'espece des » montagnes par lits ou stratifiées. »

Ce Mémoire ajouta singulierement à l'idée avantageuse que l'Académie s'était formée des connaissances de Thillaye; elle se l'adjoignit en 1791.

Thillaye crut ne pouvoir mieux prouver à cette Compagnie qu'il méritait le titre d'adjoint, dont elle l'avait honoré, qu'en lui présentant un ouvrage de botanique en trois volumes in-4°, orné de plus de mille figures représentant des racines, des feuilles, des fleurs, etc.

Il annonça en même-tems à l'Académie qu'il était dans l'intention de composer un Mémoire sur *la mouche végétante.* On sait que cet ani-

nal, ainsi que d'autres, est susceptible de donner naissance à une espece de champignons, singularité alors récemment observée.

Les Mémoires de Thillaye n'avaient jusqu'à cette époque été lus que dans les séances particulieres de l'Académie ; mais, en 1791, cette Société savante jugea sa traduction de la *Description allégorique de la Botanique*, sous le nom d'une plante, digne d'être entendue en séance publique. Dans cette allégorie historique de la science, on place l'âge-d'or de la botanique depuis l'année 1683 jusqu'en 1703. Ce fut à cette époque que la botanique fit des progrès rapides et devint florissante en Europe. Après avoir eu ses momens de langueur et d'éclat depuis 1703 jusqu'en 1729, la botanique arrive enfin à l'apogée de sa gloire ; c'est l'époque où Charles Linné remplit l'Europe de l'enthousiasme dont il était possédé pour le progrès de cette science que son génie embrassa toute entiere. On vit soudain des savans accourir auprès de lui et devenir ses disciples. Transportés d'un zele qui leur fit braver tous les périls, ses disciples volerent interroger la nature sous l'un et l'autre hémisphere, pour procurer au monde savant la pytographie de toute la terre. L'esprit d'observation se communiqua des hommes instruits aux amateurs, et les productions végétales des

quatre

quatre parties du monde vinrent à-la-fois enrichir et embellir nos propriétés et nos jardins.

La réputation de Thillaye s'étendit bientôt jusque dans la capitale ; la *Société d'Histoire naturelle de Paris* s'empressa de l'associer à ses travaux, le 6 de Mai 1791. Notre compatriote se fit un devoir d'acquitter son tribut académique, en lui envoyant un Mémoire sur la *reproduction des Algues et des Lichens*.

Enfin, Thillaye avait couronné ses travaux en formant chez lui un cabinet d'histoire naturelle, où il plaça méthodiquement des animaux, des minéraux, des végétaux desséchés, dessinés ou coloriés, de sorte qu'il offrit à la science, aussi bien qu'à la curiosité, une espece de Muséum fort intéressant.

Sans doute cette précieuse collection eût été poussée beaucoup plus loin, si la mort n'eût arrêté ce laborieux naturaliste dans ses travaux. Il n'avait encore que quarante et un ans, lorsqu'il mourut en 1791.

THILLAYE (Antoine.)

Antoine Thillaye, fils du précédent, vint à la lumiere dans notre ville le deux d'Octobre 1782. Le genre de connaissance que son pere

affectionnait le plus, et la profession qu'il exerçait dans le commerce, tournerent de bonne heure ses regards vers la pharmacie. Etant entré comme éleve de deuxieme classe sous M. Robert, il profita de ses lumieres ainsi que de ses leçons, et remporta deux prix de chimie-pharmaceutique ; le premier en 1799, et le second en 1800.

Thillaye sentit vivement le rapport nécessaire qui existe entre la botanique, la physique et la chimie, pour celui qui aspire à faire une application utile de la chimie aux arts : il acquit, en peu de tems, des connaissances au-dessus de son âge dans ces différentes parties.

On ne parlera point ici de ses expériences en qualité d'essayeur au bureau de garantie de l'hôtel des Monnaies de Rouen, et de quelques autres qu'il fit en 1781 ; mais on ne saurait passer sous silence l'application qu'il entreprit de faire, en 1782, du *Thermolampe à la Carbonisation de la Tourbe.* Si des circonstances* ne permirent point que ses essais fussent couronnés du succès, il est convenable au moins

* « J'avais, dit Thillaye dans son Mémoire, déjà obtenu quelques » succès, lorsque des circonstances absolument étrangeres à mon » objet, firent tomber cet établissement sur lequel je fondais toutes » mes espérances depuis long-tems. »

de rendre justice au zele et à l'habileté qui le dirigerent dans l'établissement de sa fabrique de charbon de tourbe près Gournay.

Thillaye a consigné sa maniere d'opérer dans un Mémoire imprimé après sa mort, en 1806, (Annales de Chimie, n° du 31 Mai) ayant pour titre : *Carbonisation de la Tourbe*, ou *Procédé à l'aide duquel on peut tirer tous les avantages possibles des produits négligés jusqu'à ce jour dans cette opération, exécuté en l'an II de la République.*

En parlant des préjugés qu'on a contre la tourbe à cause de la mauvaise odeur et du peu de chaleur qu'elle donne, Thillaye dit :

« Toutes ces erreurs s'évanouiront si l'on » veut construire des cheminées à-peu-près » semblables à celles dont se servent les An- » glais pour brûler le *coal* ou *coak*, ou charbon » plus ou moins pur; et je puis ajouter que j'ai » vu avec plaisir des personnes déchaînées » contre les innovations, s'applaudir d'avoir » essayé ma construction de cheminée, pour » l'emploi d'un combustible qu'elles daignaient » à peine regarder. »

On extraira encore de ce Mémoire une observation qu'il est important de ne point laisser tomber dans l'oubli. Après avoir remarqué qu'on peut oxider le cuivre avec l'acide qu'on

obtient de la rectification des huiles qui proviennent de *la carbonisation de la tourbe*, Thillaye ajoute :

« Pour parvenir à cette transformation du
» cuivre, qu'on appelle *vert-de-gris*, on pour-
» rait employer le marc de certaines pommes
» à cidre, qui reste non-utilisé dans toute la
» Normandie, et que l'on emploie comme
» mauvais combustible ; il faudrait alors le
» délayer, aussitôt qu'il est formé, avec de
» mauvais cidres aigris, afin de déterminer
» promptement l'assescence ; alors on mettrait
» des lames de cuivre avec ce marc, couche
» par couche, dans des pots de terre ou de
» petits tonneaux, en lavant au bout d'un mois
» les laves oxidées avec notre acide, et en
» observant pour le reste du travail la méthode
» donnée par M. Chaptal.

» *J*e dois à M. B.-E. Lefébure, mon com-
» patriote et mon ami, qui cultive la chimie
» avec zèle, la premiere idée d'employer le
» marc de pommes dans la préparation de
» l'acétate cuivreux. »

Cet aveu franc et modeste honore infiniment le cœur de Thillaye.

Parmi les essais nombreux qu'on lui doit dans différentes parties, on doit rapporter ceux qu'il fit pour améliorer l'art de teindre. On ne

connaît pas tous ses procédés, surtout ceux qu'il employait dans la teinture en Rouge-des-Indes; mais on peut consigner ici ceux au moyen desquels il obtint une très-belle couleur noire sur la laine, la soie et le coton. Voici le procédé dont il se servait pour teindre en noir ces trois tissus différens.

« Il consistait à faire le bain de gale avec » de bon poiré et l'acétate de fer préparé » avec l'acide acétique empyreumatique. Cette » même variété d'acétate lui servait à faire de » beaux nankins moins susceptibles d'être » rongés par la rouille en raison de l'huile » combinée qui tempere l'action de l'oxigene » de l'oxide de fer. »

Exclusivement livré à la chimie applicable aux arts, il s'occupa de l'épuration des huiles végétales, de la fabrication de l'alun au moyen des résidus des distillateurs d'eau-forte et d'acide sulfurique, etc.; et il prépara de très-jolies lacques.

Mais au milieu de ses divers essais, il n'avait point perdu de vue la profession qu'il se proposait d'exercer. Après s'être suffisamment instruit dans une officine renommée au sein de la capitale, il fut reçu pharmacien interne à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1805.

Son zele, qui ne lui permettait pas de né-

gliger ses devoirs, le porta à prendre sur son repos pour continuer ses recherches chimiques. Il avait composé un nouveau Mémoire sur *l'oxidation et les préparations de mercure, au moyen de son appareil, propre à convertir le gaz nitreux en acide nitrique*, lorsqu'il se vit atteint d'une maladie qui mit fin à ses jours* et à ses travaux, dans la fleur de son âge : car il fut enlevé à la chimie qu'il eût enrichie de nombreuses découvertes, le 24 Mars 1806, à l'âge de vingt-quatre ans. On ne peut trop déplorer la perte prématurée de ce jeune chimiste. Il joignait l'imagination et les lumières au zèle et à la patience nécessaires dans les essais de ce genre. Notre ville, surtout, doit d'autant plus vivement regretter *Thillaye*, qu'il s'occupait principalement de la *chimie nécessaire au perfectionnement des teintures*.

TIERCE.

Jean-Baptiste-Antoine Tierce fut l'aîné des enfans de J.-B. Tierce, peintre en décoration.

* Les soins de son oncle (J.-B.-Jacques Thillaye), professeur à l'Ecole de Médecine de Paris, et auteur d'un *Traité des Bandages et Appareils*, publié en 1808, ne purent triompher de la violence de la maladie.

Il contracta de bonne heure, sous son pere qui était peintre-décorateur du théâtre, et qui se distingua dans ce genre, le goût du dessin. Après qu'il eut fait des progrès suffisans, son pere l'envoya dans la capitale, où il acquit bientôt de la réputation en peignant le paysage. Ses succès furent tels qu'il fut agréé à l'Académie royale de Peinture et de Sculpture.

Peu après son admission, il alla visiter l'Italie pour y admirer les chefs-d'œuvre de cette brillante école, et se perfectionna dans son art. Il paraît qu'ayant parcouru les principales villes de cette contrée, il vint à Florence. C'est-là que l'hymen le fixa pour le reste de sa vie. Il y épousa la fille du premier médecin du Grand-Duc, et Florence devint sa patrie adoptive.

Ce peintre ayant fait hommage d'un tableau à son A. R. Pierre Léopold, ce prince reconnaissant lui fit présent, dans le mois d'Octobre 1782, d'une très-belle bague ornée de quatorze brillans et d'un chiffre en brillans représentant les noms de P. L.

L'Italie possède donc seule tout ce qu'a produit le pinceau de notre compatriote, depuis qu'il eut quitté la France. C'est aussi en Italie qu'il termina sa carriere, quelques années après le commencement de la révolution.

Il était né à Rouen, sur la paroisse de Saint-Cande-le-Vieux, le 9 Avril 1737.

TIREMOIS (DE.)

Jean de Tiremois, seigneur de *Hautenoë* et du *Mont-Lambert*, était avocat du Roi au bailliage de Rouen. Il cultiva les Lettres et se fit connaître par quelques ouvrages peu importans : il mourut le 27 d'Août 1602.

TOD (ANDRÉ.)

Peu d'auteurs, si l'on considere surtout la pureté du style, n'ont eu plus de droits de prétendre, comme traducteurs, à une réputation littéraire, qu'*André Tod*, de Dieppe et de la congrégation de l'Oratoire. On a lieu d'être étonné qu'un écrivain judicieux ait pu entreprendre de traduire *les Annales de Baronius*, ouvrage surchargé en un grand nombre d'endroits de discussions fastidieuses. Il lui eût suffi de réfléchir un instant pour demeurer convaincu qu'un ouvrage de ce genre ne pourrait plaire en France*, à cause du zèle ultramontain avec le-

* L'évêque de Nantes disait que Baronius s'embrouillait en ne voulant pas convenir que JUSTINIEN eût joui de quelque autorité sur les ecclésiastiques. Cet historien donne dans une étrange erreur, lorsqu'il prétend que les Empereurs n'*avaient point autorité aux choses spi-*

quel Baronius s'efforce de justifier, dans ses *Annales*, les prétentions odieuses des Papes sur le temporel des Souverains. Une doctrine opposée à celle de l'église gallicane, ne pouvait manquer de trouver une foule de contradicteurs. Qui ne sait pas d'ailleurs que ce laborieux écrivain sommeille assez fréquemment ?

Soit que le succès du premier volume in-folio, imprimé à Paris en 1614, n'eût pas répondu à l'attente du traducteur, soit que des amis l'eussent éclairé sur le mécontentement que cet ouvrage ne marquerait pas d'exciter parmi le clergé français, Tod n'a publié que la version de ce seul volume : ainsi tout porte à croire que *les Annales Ecclésiastiques de Baronius* ne seront lues désormais que par un infiniment petit nombre de savans qui voudront remonter aux sources.

TOURNOIS (NICOLAS LE.)

Dom Le Tournois mérite de trouver une

---

rituelles, car ils présidaient aussi aux Conciles, l'Empereur pour ce qui est de la temporalité, et le Pape de la spiritualité............ Il importait à l'Etat qu'une assemblée d'un grand nombre de Prélats de tout le monde, et une telle convulsion, ne se fist dans l'Etat sans le consentement de l'Empereur. Perroniana, pag. 26 et 27, édit. in-12 de 1691.

place parmi les plus savans religieux de son ordre. Il fut jugé digne par ses supérieurs de travailler à la continuation du *Lexique hébraïque* que la mort n'avait pas laissé à *Dom Garin* le tems de terminer. Quelque zèle qu'il pût apporter dans ce travail, il n'eut pas lui-même la satisfaction d'y mettre la derniere main : cet honneur était réservé à son éleve Girardet.

Nicolas Le Tournois, natif du Havre-de-Grâce, se fit religieux dans l'ordre des Bénédictins au mois d'Août 1710; il était alors âgé de 25 ans. Sa mort arriva dans l'abbaye de Saint-Denis, le 31 Décembre.

TOUROUDE.

Touroude, de Rouen, fut de son tems un géographe estimé. On a de lui une bonne carte de l'Illyrie : il mourut âgé de soixante-quinze ans, en 1689.

TOUSTAIN DU BEC-CRESPIN.

Toustain du Bec-Crespin fut un des Seigneurs Normands qui eurent le plus de part à la glorieuse victoire d'*Hastings*, remportée par Guillaume-le-Conquérant, en 1066. Il portait dans cette bataille l'*étendart apostolique*.

VAUQUELIN.

Les circonstances et les événemens ne mettent pas toujours les hommes nés pour exécuter de grandes choses à portée de se signaler d'une maniere qui réponde à leurs talens. Il n'appartient qu'aux Souverains d'aller au-devant du mérite pour l'employer au service de l'Etat. Si Vauquelin eût vu le jour sous le regne de Louis XIV, peut-être son nom figurerait-il aujourd'hui sur la même ligne que ceux de *Jean-Bart* et de *Duguai-Trouin.* Comme eux, il naquit dans la marine marchande; comme eux, il reçut de la nature l'audace qui fait entreprendre et l'habileté qui fait réussir: mais il eut le malheur de naître sous un regne où la noblesse avait seule le droit de prétendre au commandement dans la marine royale.

Son premier fait d'armes fut de combattre dans les parages de *la Martinique*, en 1745, sous les yeux de son pere, dont il mérita les éloges par le courage et le sang-froid qu'il déploya durant le combat. Le vaisseau Anglais, quoique trois fois plus fort, fut contraint de s'éloigner de celui que défendait le jeune Vauquelin: c'était un bâtiment marchand.

Malgré l'injustice et l'envie, le mérite perce

quelquefois au milieu de l'obscurité qui semble être son partage : tel fut, pour un moment, la destinée de Vauquelin. On parla si avantageusement au Ministre des connaissances qu'il avait des côtes de l'Angleterre (il n'était âgé que de vingt-neuf ans), du courage et du patriotisme dont il était animé, qu'il fut chargé, en 1755, d'aller reconnaître les ports de la Grande-Bretagne. Il déploya tant de zèle et de capacité dans cette mission, qu'on le jugea capable d'aller porter des renforts et des munitions à *Louis-Bourg**. On lui confia donc, mais toutefois par commission, le commandement de la frégate l'*Aréthuse***.

---

* *Louis-Bourg* était la capitale de l'*Isle-Royale*, à l'entrée du golfe Saint-Laurent dans l'Amérique Septentrionale, à 60 kilometres environ de Terre-Neuve. La garnison capitula le 26 Juillet 1758, faute de vivres et de munitions.

** Son pere lui écrivit la lettre suivante, lorsqu'il eut appris que son fils était nommé au commandement de cette frégate :

« Mon fils, dès l'âge de dix ans je vous arrachai des bras de votre » mère pour vous porter sur mon bord. Depuis cet âge jusqu'à vingt- » trois ans, vous n'avez eu pour maître que le ciel, la mer et moi, » et je ne cédai aux empressemens de nos amis, qui voulurent vous » confier un commandement étant encore si jeune, que parce que » je vous avais rendu propre mes cinquante ans d'expérience. Enfin, » je jugeai de votre maturité par l'épreuve que j'avais faite de votre » sang-froid dans les périls des mers et dans le vif combat qu'une frégate » Anglaise me livra près de la Martinique. Je sais, mon fils, ce que » vous pouvez et ce que j'ai droit d'attendre ; la carriere s'ouvre pour » vous : allez commander l'*Aréthuse*. Songez quand vous monterez

Tout autre que Vauquelin eût cru avoir fait assez, en remplissant sa mission avec succès. Ce n'était rien pour lui : il voulut s'associer à la gloire de défendre la colonie contre les Anglais, et il se distingua dans cette occasion par une supériorité de jugement qui n'appartient qu'au génie. L'esprit d'observation lui fit appercevoir tout le parti qu'on pouvait tirer d'une baie devant laquelle l'ennemi devait nécessairement passer. Sans autre secours que sa frégate, il s'y embossa. Plus la position qu'il occupait était précieuse pour la défense de la colonie, plus les Anglais firent d'efforts pour le contraindre à l'abandonner : mais Vauquelin vit son équipage se renouveller trois fois sous le feu meurtrier de l'ennemi, son bâtiment rasé comme un ponton, avant que de songer à chercher un abri sous le feu du canon de la place. Loin d'attendre ensuite que sa reddition le mît lui-même à la discrétion du vainqueur, il fit réparer sa frégate avec une telle activité qu'il fut bientôt en état de tenter un coup digne de lui. Vauquelin fit au Gouverneur l'offre de tra-

---

» votre frégate qu'elle doit vous servir de tombeau, ou être le berceau » de votre gloire. »

La publicité de cette lettre, digne d'un Spartiate pour le patriotisme, est due à feu M. *Desmarquets*, maître des Eaux-et-Forêts à Dieppe. On la trouve imprimée dans le Mercure de France du Mois d'Avril 1764.

verser la flotte Anglaise, d'aller dans la mere-patrie solliciter des secours; et malgré la répugnance du Commandant, cet intrépide marin vit son entreprise hardie couronnée du plus heureux succès.

Tant d'audace frappa de surprise l'amiral *Boscaven*: elle redoubla lorsqu'il apprit que le jeune marin Français avait rendu inutiles les ordres donnés pour le poursuivre. Vauquelin mit en défaut les plus fins voiliers, et il eut la gloire d'échapper au péril qu'il semblait ne pouvoir éviter. Le commandant de l'escadre Anglaise se plut dans la suite à lui rendre justice en présence des officiers de la marine française, dont les vaisseaux tomberent en son pouvoir par la capitulation de *Louis-Bourg*. Voici comme il s'exprima:

« Je ne sais, Messieurs, leur dit-il, quel » est l'habile homme qui commande l'*Aré-* » *thuse*, et qui m'a échappé; mais je gagerais » que c'est un routier marchand, car il sait » bien son métier. Si un de mes capitaines de » frégate en eût fait autant, mon premier soin, » en arrivant en Angleterre, serait de solliciter » pour lui un brevet de capitaine de vais- » seau. »

Sans doute, Vauquelin, à son retour dans sa patrie, méritait une semblable récompense; mais on eût craint de l'élever à un grade sem-

blable. Le Gouvernement lui donna cependant des marques du cas tout particulier qu'il faisait de ses talens, en le chargeant de nouveau du commandement de trois frégates : ce ne fut pourtant encore que par commission.

Vauquelin prouva, dans cette nouvelle expédition, qu'il était capable de tout exécuter. Non-seulement il réussit à tromper la vigilance de la station Anglaise, en remontant le fleuve Saint-Laurent, où il mit ses frégates à l'abri de tout danger; mais il vola, avec une partie de ses équipages, au secours de la place de *Québec*. Ce renfort fut très-utile pour le service de l'artillerie, et le feu des assiégés répondit vigoureusement à celui de l'ennemi. Vauquelin acquit néanmoins bientôt la certitude, après le mauvais succès de la journée du 13 Septembre, que la place, réduite à ses propres forces *, ne tarderait pas à succomber, il résolut dès-lors de sauver ses frégates. Pour accomplir ce projet, il fallait d'abord parvenir à s'échapper de la place : il y réussit avec quelques braves qui le suivirent.

Il fallait attendre le tems de la fonte des glaces,

---

* Les troupes Françaises qui tenterent devenir au secours de Québec y furent défaites par le général anglais *Montcalm*. Québec, après soixante-quatre jours d'un bombardement qui ruina entierement cette ville importante, capitula le 18 septembre. La garnison n'avait alors plus d'espoir d'être secourue.

et savoir en profiter : dès que Vauquelin crut le moment propice, il mit à la voile. Déjà il était heureusement parvenu à l'embouchure du fleuve, quand il se vit tout-à-coup enveloppé par des forces trois fois supérieures. Vauquelin n'avait pas coutume de compter ses ennemis : il engagea l'action sans hésiter, et se battit en lion. Bientôt ses manœuvres furent coupées au point que son vaisseau se trouva tout-à-fait hors d'état de rien exécuter. Quoique réduit à cet état déplorable, notre compatriote refusa d'amener son pavillon, et après avoir permis à son équipage de se sauver dans les chaloupes, il resta seul sur son bâtiment, auquel il avait fait mettre le feu, résolu de s'engloutir dans les flots de la mer plutôt que d'être prisonnier des Anglais. Cette fermeté de caractere ravit le Commandant ennemi d'admiration. Ayant envoyé sur l'instant à bord du vaisseau de Vauquelin, on le sauva, malgré lui, de la mort à laquelle il s'était dévoué.

Un pareil trait d'intrépidité fit, quoiqu'un peu tard, passer par-dessus les ridicules considérations nobiliaires, et Vauquelin fut promu, en 1763, au grade de *lieutenant de vaisseau*. Son dévouement héroïque ne put toutefois trouver grace devant les officiers de la marine royale. Jaloux de la gloire dont Vauquelin s'était couvert dans ce combat inégal, ils épierent le

moment

moment de le noircir dans l'esprit du Ministre. Si M. de Praslin eût continué d'être à la tête du département de la marine, ses ennemis eussent échoué dans leurs basses intrigues. Malheureusement sa disgrace entraîna celle de Vauquelin qu'il avait honorablement récompensé. Quoiqu'il se fût parfaitement acquitté de la commission dont il avait été chargé dans les Grandes-Indes, il eut la mortification d'être condamné, à son retour, à quatre mois d'arrêt dans son appartement.

A peine Vauquelin fût-il rendu à la liberté, qu'il en profita pour aller se justifier devant le Roi, et rendre compte de sa conduite. Ses ennemis ne lui en donnerent pas le tems; il perdit la vie sous un fer assassin, et fut trouvé percé de coups le lendemain du jour où il avait été rendu à la liberté. On sait qu'à cette honteuse époque de notre histoire, la vérité pouvait faire pâlir plus d'un coupable : on connaissait le caractere franc de Vauquelin. Sachant qu'il était incapable de garder le silence et de composer avec l'honneur, on le fit assassiner. Ainsi périt, dans la fleur de son âge, un marin dont les premiers faits d'armes faisaient concevoir de glorieuses espérances à la patrie.

VALDORY.

Guillaume Valdory a laissé un monument historique fort bon à consulter sur le siege de la ville de Rouen par Henri IV. Ce petit ouvrage in-8°, imprimé en 1692, est intitulé: *Discours du siege et désassiegement de la ville de Rouen en* 1591, *écrit par le capitaine G. Valdory*. Il mourut en 1620.

VALDORY (Claude.)

Claude Valdory était natif de Rouen où il vint au monde en 1601. Etant entré dans la congrégation des Jésuites, il s'y livra avec autant de zèle que de succès à la prédication, comme missionnaire. Pendant trente-cinq ans, on le vit borner son ambition à l'instruction du peuple, qui fut exclusivement l'objet de sa sollicitude évangélique.

Outre les productions ascétiques qu'il a laissées, on a de lui un ouvrage dans le genre polémique et dogmatique; c'est une *Réponse au ministre Trintet*, dans laquelle il défend le culte de la croix, in-4°, 1657.

Ses œuvres ascétiques se composent d'un

Traité de la servitude à la Croix, in-8°, 1660, et de *la Sainte mort du Chrétien*, Paris, 1672.

VARIN.

Jacques Varin, né à S.-Thomas-la-Chaussée, mourut le 24 Mai 1808, à l'âge de 68 ans.

Le goût de Varin pour les connaissances botaniques parut naître avec lui. Ses dispositions naturelles lui ayant concilié l'affection du Curé de sa commune, qui s'amusait à cultiver quelques plantes, ce goût se développa rapidement. Varin, qui était doué d'une étonnante mémoire, en connut bientôt tous les noms par les soins de cet honnête ecclésiastique, et son avidité d'apprendre le porta dès-lors à parcourir les bois, les campagnes du voisinage pour y chercher un aliment à son active curiosité.

A peine se sentit-il assez de forces physiques pour aller s'offrir chez un jardinier, qu'il vint à Rouen dans le dessein de s'instruire. Il eut l'avantage d'y trouver des savans qui le dirigerent dans l'étude des végétaux, MM. d'*Angerville* et *Rondeaux*; mais ils étaient eux-mêmes peu versés dans la culture des plantes exotiques. Ce n'était qu'au jardin du Roi que Varin pouvait acquérir les connaissances dont il sentait vivement l'utilité.

Malheureusement, la fortune n'est pas d'ordinaire la compagne des talens : Varin manquait de ressources pécuniaires pour suivre un cours dans la capitale. Il sut s'en créer une, et bientôt il devint assez instruit dans l'art typographique pour exercer à Paris cette profession. On le vit alors consacrer à la botanique les heures et les jours dont elle lui permit de disposer.

Dévoré de la soif d'apprendre, il se fit, en peu de tems, remarquer par MM. *Thouin* et *Richard* pere, qui s'empresserent de répondre à son ardeur, en l'initiant dans les secrets de la nature. Déjà ses connaissances en agriculture avaient mis ce jeune botaniste en état de faire quelques économies, lorsque M. *Rondeaux* le fit placer à la tête du *jardin des Plantes de Rouen.*

Observations, essais, expériences, voyages, rien ne fut omis par Varin, pendant trente-deux ans, pour augmenter la famille des végétaux confiés à ses soins, ou pour conserver ceux qu'il possédait. Deux fois il visita l'Angleterre, et deux fois il en revint plus versé dans la culture des plantes exotiques.

Un pere n'éprouve pas une plus vive sollicitude pour ses enfans que Varin n'en ressentait pour ses êtres adoptifs. On le vit, durant six semaines, pendant l'hiver rigoureux de 88 et de 89, se priver de coucher dans son

lit, afin de veiller plus exactement à la conservation des plantes du *jardin Botanique.* Le nombre des végétaux s'accrut rapidement par ses soins : il s'élevait, lorsqu'il mourut, à plus de trois mille.

Varin n'a point laissé d'ouvrages imprimés ; mais il a transmis à ses élèves d'excellens préceptes pour la pratique, et ils les propagent. L'art de la greffe lui doit un perfectionnement ; les lilas lui doivent une variété qu'il obtint, en 1777, en semant des graines du lilas de Perse. Il sema aussi des graines de l'Iris qui lui donnerent une plante toute différente par les caracteres, de celle que produisent les racines. C'est lui qui importa en France le mastic inventé par M. *Forcez* (jardinier en chef de Kinsington), pour fermer plus promptement les plaies des arbres, et opérer la régénérescence des troncs de ceux qui sont pourris.

Tels sont les titres de Varin à la reconnaissance de ses concitoyens. On en peut avoir de plus brillans sans doute ; mais il en est peu qui laissent dans l'âme de plus agréables impressions.

VERON.

Pierre-Antoine Veron avait reçu de la nature

tout ce qui peut faire un marin instruit et infatigable. Malheureusement il naquit de parens qui, n'ayant reçu aucune éducation, étaient beaucoup trop loin d'en connaître le prix pour en donner à leur fils. Occupés de leur travail journalier; comment auraient-ils démêlé ses dispositions pour l'étude des mathématiques et son goût pour l'observation?

Veron avait été destiné par son pere à l'état de jardinier; mais bientôt il sentit qu'une semblable profession ne lui convenait pas, et il vint à Rouen dans l'intention de s'y placer. Un oncle, qui était employé au grenier à sel, découvrit en lui un excellent jugement: il le fit entrer chez un procureur. Veron avait vingt ans: à peine y eut-il passé six mois, qu'un esprit aussi exact que le sien ne put s'accommoder des ruses de la chicane. Son penchant pour l'état auquel il était appelé se déclara enfin, et il se fit inscrire dans les classes de la marine, en 1757.

L'oncle de Veron, loin de contrarier le goût qui entraînait son neveu vers la navigation, concourut, au contraire, à le développer davantage en lui donnant, pendant six mois, un maître de mathématiques et d'hydrographie. Les progrès rapides qu'il y fit, déterminerent son oncle à l'envoyer faire un cours au collége royal à

Paris. Veron fut aussitôt distingué par M. *Delalande.*

Son cours d'étude étant fini, Véron s'embarqua sur un vaisseau, *le Diadême*, en 1762. L'année suivante, il passa sur *le Sceptre*. Enfin, ayant été mis comme pilote, en 1765, à bord de la *Capricieuse*, son savoir le fit rechercher par M. *Decharnieres*, qui remplissait dans ce bâtiment le grade de garde-marine. Veron, qu'un attrait irrésistible portait vers les observations astronomiques appliquées à la navigation, en inspira le goût à M. *Decharnieres*, et bientôt cette conformité d'études et de recherches les lia étroitement. M. *Decharnieres* eut la noble générosité de reconnaître les obligations qu'il devait à Veron, dans le Mémoire qu'il publia en 1767, sur un instrument qu'il nomma *Megametre*; instrument propre à mesurer la distance de la lune aux étoiles.

M. *Delalande*, qui avait apprécié le mérite de Veron, lui conseilla, en 1766, de s'embarquer avec M. *de Bougainville* qui allait partir pour faire le tour du Monde, et qui manquait d'un astronome pour observer les longitudes. Malgré tout le zele que le savant professeur Delalande mit à servir le jeune Veron auprès du Duc de Praslin, il ne put obtenir de lui que le titre de Pilote et 1,200 livres pour acheter des instrumens. N'est-il pas inconcevable qu'on

sentît alors assez peu l'importance des observations utiles à la marine pour lésiner de la sorte sur l'achat des instrumens nécessaires ?

Ce fut le premier Février 1767, que Veron partit de la rade de Rochefort sur la flûte l'*Étoile*. Le 10 Juin suivant, il mouilla à *Rio-Janeiro*, dans le Brésil : il y passa à bord de la frégate *la Boudeuse*, que montait M. de Bougainville.

Cet habile navigateur, qui considérait le mérite plus que le rang, admit Veron à sa table, quoiqu'il ne fût que pilote. Une pareille marque de distinction prouve le cas que M. de Bougainville faisait du talent de ce jeune astronome. L'expédition ayant appareillé, ce commandant entra, le 3 Décembre 1767, dans le détroit de Magellan, et en sortit le 26 Janvier suivant, au bout de cinquante-quatre jours de navigation ; passage vraiment remarquable, puisque des marins ont attendu neuf mois sans pouvoir le franchir.

Après avoir relâché en différens endroits, on aborda, le 8 Novembre 1768, à l'Isle-de-France. M. de Bougainville, charmé du zèle de Veron, lui fit alors présent d'une pendule à secondes et d'un graphometre pour lever des plans.

Quelque modeste que fût Veron, son talent le recommandait partout. Il plut par ses con-

naissances à M. Poivre, qui était alors intendant de la Colonie : c'est ce qui porta M. Poivre à le retenir auprès de lui. Veron en fut ravi, parce qu'il avait depuis long-tems formé le dessein d'observer le passage de Vénus sous le Soleil, qui devait arriver le 3 Juin 1769. Veron ne s'embarqua donc point avec M. de Bougainville pour retourner en France; mais comme il ne pouvait rester inactif, il fit voile avec M. *de Tremignon*, pour les Moluques, sur la corvette *le Diligent*. Le but de ce voyage était d'y aller chercher des muscades, dont M. Poivre voulait introduire la culture dans l'isle où il commandait.

Voici le compte que Véron rendit au Duc de Praslin, dans une lettre qu'il lui écrivit le 4 Juin 1769, sous la date de Pondichéry :

« M. Poivre m'a engagé à rester à l'Isle-de-» France pour faire des observations astrono-» miques, pour déterminer la position géo-» graphique de quelques isles de la mer des » Indes, et pour suivre une expédition dans » laquelle il m'a dit que je serais très-utile, » ainsi que pour l'observation du passage de » Vénus sous le disque du Soleil. M. de Bou-» gainville a été du même avis, et m'a donné » sa permission par écrit.

» En conséquence, me trouvant en état d'être

» rendu à tems, surtout pour le passage de
» Vénus, j'ai profité de ces heureuses circons-
» tances pour rendre mon voyage encore plus
» intéressant : persuadé, Monseigneur, que
» je ne fais en cela que remplir vos intentions
» pour le progrès et la perfection des Sciences.
» Je n'ai pu cependant, faute d'occasion, partir
» à tems de l'Isle-le-France : c'était beaucoup
» trop tard pour l'observation du passage de
» Vénus. Je ne suis arrivé à Pondichéry que
» le 19 Juin, ayant passé sur la corvette du
» Roi, *le Diligent*, qui part d'ici demain
» matin pour *Acher* et *Quedà*, qui doit con-
» tinuer son voyage plus loin dans l'Est.

» L'on n'a que très-peu d'observations dans
» cette partie de l'Inde, et c'est ce qui me dé-
» cide à y voyager. M. *Legentil* n'a rien vu
» ici du passage de Vénus, à cause du mau-
» vais tems : on n'a pas été plus heureux à
» Madras.

» J'ai l'honneur de vous présenter les obser-
» vations que j'ai faites pour le détroit de Ma-
» gellan et dans la mer du Sud, à l'isle de
» Cythere, avec les résultats sur l'éclipse de
» Soleil du 13 Juillet 1768, que j'ai observée
» au sud de la partie de l'est de la Nouvelle-
» Bretagne ; ce qui fixe la largeur de la *Mer*
» *Pacifique* dans cette partie. Je me suis con-
» tinuellement appliqué, dans le cours de ce

» grand voyage, à l'observation des longi-
» tudes en mer par le moyen de l'octant à
» réflexion, auquel je compte faire des addi-
» tions qui le rendront beaucoup plus parfait.
» J'ai aussi déterminé, par un très grand nombre
» d'observations, la longitude de toutes les
» terres que l'on a vues dans le voyage. »

Malgré la longueur de cette lettre, il a paru indispensable de la rapporter, pour donner une juste idée du zèle de Veron pour le progrès de l'astronomie et celui des connaissances géographiques et maritimes. Une aussi louable ardeur pour la science fut cause que la mort vint terminer sa carriere dans la force de son âge. Ayant suivi dans son voyage M. *de Tremignon*, qui fut plus loin qu'il n'avait alors résolu, Veron, après avoir fait des observations dans les isles de *Mindanao* et de *Luçon*, etc., aborda avec lui à *Timor*. Ce fut-là que son amour pour les sciences lui devint funeste. Il résista à toutes les représentations qu'on put lui faire, et descendit à terre pour y faire des observations plus exactes et plus suivies. Veron prit la maladie de Timor et mourut au commencement de Mai 1770, emportant les regrets de tous les officiers qui l'avaient eu à leur bord.

Au surplus, son ardeur pour l'étude eut la plus heureuse influence parmi les jeunes offi-

ciers de la marine. Un grand nombre imiterent M. *Decharnieres* et se livrerent à l'étude, au point que plusieurs furent en état d'observer les longitudes en mer.

Le nom de *Veron*, quoique sa carriere dans les sciences ait eu peu d'éclat, mérite d'être arraché de l'oubli. S'il eût joui de plus longs jours, il aurait rendu d'éminens services à l'astronomie et à la géographie. Notre département, déjà si riche en grands hommes, aurait pu compter encore un astronome de renom.

Pierre-Antoine Veron était né aux Authieux-sur-Buchy : il fut élevé au Bois-Héroult, près des Authieux. Il avait un cousin nommé M. *Campion*, dans la paroisse de Saint-Denis-le-Thibout, près Ry, auquel il avait annoncé son retour en France pour le commencement de l'année 1770.

VERTOT.

René-Auber de Vertot d'Aubeuf, naquit au Château de Bennetot, dans le pays de Caux, le 26 Décembre 1655, de François Auber Chevalier, seigneur de Bennetot, et de Dame Louise de Langres de Mannevillette.

L'abbé de Vertot se fit remarquer, de très

bonne heure, par une ardeur sans cesse renaissante pour l'étude : il fut d'ailleurs merveilleusement secondé par l'heureuse facilité qu'il avait reçue de la nature. A seize ans, il soutint avec éclat des theses de philosophie dans le collége des Jésuites.

Son application au travail, durant le cours de ses études à Rouen, fut poussée jusqu'à l'excès : il s'échauffa le sang, et un abscès qui lui vint à la jambe, le retint au lit pendant un an. On crut alors le mal guéri ; mais il reparut plus tard avec des symptômes si inquiétans, que sa famille craignit de le perdre.

Enfin, sa santé se rétablit ; il n'en vécut pas plus heureux. Sa vie fut troublée par les cabales qui s'étaient formées contre lui dans l'ordre des Prémontrés où il était entré, en vertu d'un bref du Pape qui l'avait relevé des vœux par lesquels il s'était d'abord engagé dans l'ordre de Saint-François. La protection du Roi mit fin aux tracasseries qu'on lui faisait éprouver, et on le vit depuis jouir en paix de la cure de *Croissy-la-Garenne.* L'abbé de St.-Pierre et Fontenelle lui conseillerent d'employer ses loisirs à écrire l'histoire.

L'abbé de Vertot a un trait de ressemblance avec J.-J. Rousseau, qui mérite d'être remarqué ; c'est qu'il avait quarante-cinq ans quand il publia son premier ouvrage, *la Conjuration*

de Portugal. Ce morceau historique fut très-bien reçu du public. Cependant, ses deux meilleurs ouvrages sont les *Révolutions Romaines* et les *Révolutions de Suede.*

Le style de l'abbé de Vertot n'est point surchargé d'ornemens : il est noble, rapide et entraînant. Ses peintures sont larges et hardies ; ses réflexions courtes et pleines de sens. Il transporte le lecteur sur le lieu de la scene ; on croit encore assister à l'entrevue pathétique de *Coriolan* et de *Véturie.*

L'abbé de Vertot avait le secret rare de s'identifier avec son sujet. Quand il composait, il était dans l'usage de lire à l'Académie des Sciences des fragmens de ses ouvrages historiques. A peine avait-il lu quelques pages qu'il devenait le personnage dont il avait entrepris d'écrire l'histoire. Se laissant emporter par le cours des événemens, il lisait avec une telle véhémence, qu'il en perdait la respiration. Lorsqu'il lut le morceau où il peint la mere de *Coriolan* aux pieds de son fils, on le vit lui-même verser des larmes.

Nous ne déciderons point lesquelles *des Révolutions Romaines* ou des *Révolutions de Suede* méritent la préférence : il est permis de s'abstenir de prononcer quand on voit *Mably* placer les dernieres au-dessus de tous les autres ouvrages de Vertot. C'était, suivant *Mably*,

un *morçeau d'histoire* qu'on pourrait, à bien des égards, comparer à ce que *les anciens ont de plus beau.*

Ces révolutions d'un petit pays, et d'un peuple pauvre, considéré par rapport aux grands Etats de l'Europe, sont aujourd'hui peu lues. Nos ancêtres se montrerent plus avides de connaître l'histoire d'une nation qui comptait parmi ses Rois trois Princes dont les faits d'armes avaient laissé une impression profonde dans les esprits; qui comptait de plus une Reine long-tems l'objet de l'admiration de l'Europe. Lorsque cet ouvrage parut, il eut quatre éditions dont le débit fut tellement rapide, qu'on ne changea pas même la date.

L'histoire des *Révolutions de Suede* fut jugée si favorablement à Stockholm, que le roi de Suede conçut le dessein de faire engager l'auteur à écrire l'histoire générale de la Scandinavie, en lui faisant délivrer par son ambassadeur la somme de deux mille écus. Mais vu que l'abbé de Vertot se trouvait éloigné de Paris, en sa qualité de curé dans le pays de Caux, le dessein de ce Monarque ne se réalisa pas.

L'abbé de Vertot était parvenu à l'âge de 70 ans, quand il publia son histoire de Malte. Si son style y est quelquefois moins rapide et moins soutenu, on y retrouve toutefois l'élégance et la dignité qui conviennent à l'histoire,

Ses descriptions sont écrites d'une maniere qui annonce un écrivain maître de sa matiere : il commande l'intérêt. Quoiqu'on ait reproché à Vertot quelques inexactitudes dans les faits, cette histoire lui mérita cependant la plus noble récompense à laquelle il pût aspirer. Le Grand-Maître de Malte lui accorda, en 1715, la faveur spéciale de porter la croix. Non-content de l'avoir déclaré *l'historiographe de l'ordre*, par une patente du 17 Mai, ce Souverain le promut encore à la commanderie de *Santenay*.

Le mérite littéraire de Vertot lui avait déjà fait accorder en France des distinctions par des personnes du plus haut rang. Il avait été nommé secrétaire des commandemens de la Duchesse d'Orléans-Bade-Baden, et secrétaire-interprete du Duc d'Orléans.

Sans doute, il fut honorable pour l'abbé de Vertot de se voir distingué par les Grands; mais rien ne fut aussi glorieux pour cet écrivain que le suffrage de ses contemporains. Quand *Bossuet* eut lu les premiers ouvrages de Vertot, il dit au *Cardinal de Bouillon* : « C'est une plume » taillée pour écrire la vie du Maréchal de Tu- » renne. » Le P. *Bouhours* a répété souvent que nous n'avions rien au-dessus *dans notre langue, sous le rapport du style.*

Des auteurs qui sont venus après eux, n'en ont pas porté un jugement moins favorable. Au

jugement

jugement de *Mably*, *c'est celui de nos écrivains qui aurait été le plus capable d'écrire l'histoire. Palissot*, dans ses Mémoires littéraires, regrette qu'il n'ait pas composé celle de la nation.

Et, en effet, comment ne point regretter que l'abbé de Vertot n'ait pas consacré sa plume à écrire l'histoire de son pays ? Est-il un autre historien auquel on puisse appliquer aussi justement qu'à lui ce que l'abbé de *Cassagne* a dit judicieusement de *Salluste* ?

« Que sa narration représentait les choses si » vivement dans toutes leurs circonstances, » qu'il n'y a point de poésie qui mérite mieux » le nom de peinture parlante. »

Outre les différentes Histoires dont on vient de parler, l'abbé de Vertot a laissé un grand nombre de Dissertations sur divers usages ou points historiques, qui sont toutes marquées au coin d'une sage discussion et d'une saine philosophie ; en voici les titres :

Dissertation dans laquelle on tâche de démêler la véritable origine des Français, par un parallèle de leurs mœurs avec celles des Germains.

Dissertations sur les lois Saliques.

Dissertation dans laquelle on examine si

le royaume de France, depuis l'établissement de la Monarchie, a été un Etat héréditaire ou un Etat électif.

Dissertation au sujet de nos derniers Rois de la premiere race, auxquels un grand nombre d'historiens ont donné injustement le titre odieux de Fainéans *et d'*Insensés.

Dissertations sur l'origine du royaume d'Yvetot.

Dissertation sur l'établissement des Lois somptuaires parmi les Français.

Il reste encore deux autres Dissertations qui nous ont paru fort intéressantes. *La Sainte-Ampoule conservée à Rheims pour le sacre des Rois de France*, est le sujet de la premiere.

« J'avoue, dit l'abbé de Vertot, que si » quelque chose pouvait me faire douter d'un » miracle aussi éclatant que celui de la Sainte- » Ampoule, et d'un fait aussi honorable pour » la nation, et si plein de gloire et de préé- » minence pour nos Rois, ce serait l'Histoire » d'Hincmar, où le miracle est rapporté, et » dans laquelle on trouve plusieurs faits sup- » posés et la fable jointe à tous momens avec » la vérité; Hincmar y entasse prodiges sur » prodiges, en sorte qu'il semble avoir voulu

» l'emporter sur l'archevêque Turpin, le plus
» fabuleux et le plus déterminé de nos vieux
» romanciers.

» Non content de faire sortir les Français
» comme les Romains des cendres de l'ancienne
» Troie, il marque exactement leur route, il
» les suit pas à pas, il les conduit par les Palus-
» Méotides pour les faire arriver dans les Gau-
» les, comme si lui-même les eût accompagnés
» depuis le Scamandre jusque sur les bords
» du Rhin.

» Comme Saint-Remy est le principal héros
» de son histoire, tout devient prodige en
» faveur de ce Saint-Prélat: *Fit tota fabula*
» *cælum*.

» Est-il question de catéchiser Clovis; la
» nuit, veille de son baptême, le ciel, dit
» notre historien, répand une lumiere écla-
» tante qui fait de cette nuit le plus beau jour
» du monde.

» Le miracle ne s'arrête pas-là, si l'on en
» croit Hincmar*; toute cette lumiere se
» réunit ensuite sur la personne du St.-Prélat,
» et s'y attacha de maniere qu'il devint, pour

* Où Hincmar, qui écrivait trois cents ans après le baptême de *Clovis*, avait-il puisé toutes ces prétendues merveilles?

(*Note de l'Editeur.*)

» ainsi dire, comme un flambeau vivant qui
» éclairait toute la maison, malgré les téne-
» bres de la nuit.

« Mais que dirons-nous de ce flacon mer-
» veilleux, rempli d'un vin excellent, et dont
» Hincmar prétend que St.-Remy fit présent à
» Clovis pour lui servir dans ses expéditions
» militaires? Le vin dont cet admirable flacon
» était rempli, nouvelle espece de barometre,
» baissait si le succès des armes ne devait pas
» répondre aux desseins du Prince; et, au
» contraire, ce flacon avait le rare privilege
» de ne jamais tarir quand le ciel approuvait
» ses projets, quoique Clovis, la famille royale
» et même toute son armée, en but abon-
» damment.

. . . .

» On peut dire que de pareils contes, tels
» que les rapporte Hincmar, sont bien indi-
» gnes du nom de miracles et de la gravité
» de l'histoire . . . .
» . . . .

» Certainement rien ne serait plus capable de
» faire douter du miracle de *la Sainte-Am-*
» *poule*, que la mauvaise compagnie, s'il est
» permis de parler ainsi, que lui a donnée
» Hincmar, et que les fables qu'il a jointes à
» un si grand événement, etc. »

Le sujet de la deuxieme est l'ancienne forme des sermens usités par les Français.

La plupart des Etats, dit l'abbé de Vertot dans les observations préliminaires, n'ont eu qu'une origine fort obscure. « Telle a été » l'origine des plus grands empires, et c'est » ainsi que se forma la Monarchie française. » Un petit nombre de barbares qui habitaient » différens cantons de la Germanie, ne s'allie- » rent d'abord que pour se soustraire à la puis- » sance des Romains. Ils prirent le nom de » Francs, comme la marque de leur indé- » pendance. Leur nombre se grossit : on ac- » courait de tous côtés dans leur camp, comme » dans l'asyle de la liberté, et bientôt ils » ne connurent plus pour patrie que les en- » droits où ils établirent leur domination. Tous » les Français étaient soldats : tout l'Etat était » dans l'armée. Le Gouvernement militaire » passa du camp dans le pays de leurs con- » quêtes. La plupart des différends se déci- » daient dans des combats singuliers; la jus- » tice même ne se rendait que par des gens » armés. On voyait au milieu de l'assemblée » une hache d'armes et un bouclier attachés à un » poteau, comme les marques de cette juri- » diction militaire. Leurs chefs leur servaient » en même-tems de juges dans la paix et de » capitaines à la guerre, et l'on ne parve-

» nait au commandement que par une valeur
» éprouvée et un courage déterminé.

» S'il était question de prêter le serment
» de fidélité à leurs Souverains, le Prince était
» élevé sur un pavois, on lui mettait à la main
» un angon ou javelot en forme de sceptre, et
» pour lui faire comprendre qu'il allait com-
» mander à une nation guerriere, les Français,
» dit Venantius Fortunatus, lui juraient une
» fidélité inviolable.

» Les armes leur servaient d'autel et de Di-
» vinité, et ils juraient par leurs épées*, comme
» le gage et le soutien le plus sûr de leurs pro-
» messes. »

L'abbé de Vertot mourut le 15 Juin 1735, à l'âge de 80 ans.

VIGER.

François Viger naquit à Rouen; il n'était âgé que de dix-huit ans quand il se fit jésuite. Cette congrégation eut lieu de s'applaudir de le posséder par la maniere distinguée avec la-

---

* Bertrand-Duguesclin recevant l'épée de connétable des mains de *Charles V*, la tira du fourreau, et plein d'une noble confiance en son courage, il dit : *Je jure que je ne l'y remettrai jamais que je n'aie chassé les Anglais de votre royaume*; serment qu'il accomplit.

quelle il professa, pendant neuf années, la rhétorique à Paris.

Sa mort arriva le 15 Décembre 1647.

On a de lui deux ouvrages qui prouvent qu'il possédait à fond la langue grecque : le premier, intitulé *De præcipuis græcæ Dictionis idiotismis*, fut imprimé, in-12, en 1627. Le second est une traduction en latin de *la Préparation évangélique* d'Eusebe, évêque de Césarée.

VINCENT.

N. Vincent vint à la lumiere à Rouen ; il se consacra à la vie monastique dans l'ordre des Pénitens. Ce religieux a composé un livre ascétique intitulé : *De l'Homme intérieur*. Il mourut en 1658.

VIRVILLE.

Martonne Virville de Vergetot, natif de Rouen, et conseiller au Parlement de la même ville, disputa avec succès les prix que distribuait, chaque année, l'*Académie du Puy de la Conception*. Ce fut en 1735 qu'il concourut pour la premiere fois et qu'il remporta le prix

de l'Epigramme latine. Le sujet était le *siége de la Rochelle, sous le regne de Louis XIII*. Deux ans après, il reparut dans la lice, et une piece du même genre, dont le sujet était *le Maréchal de Bervick*, fut pareillement couronnée. Voici quelques vers de l'épigramme sur le siége mémorable de la Rochelle :

Ambitiosa fuit Rupella, fuit que rebellis,
Mænibus incautæ postquam se condidit urbis
Hæresis, et miseros mala perdidit hospita cives.
Fluctibus in mediis molem aspice : cedere jussus
Clauditur Oceanus, dedit olim vincula punto
Magnus Alexander, tyrias cum verteret arces ;
Vincla dat Oceano Lodoïx ; Rupella peribis.

VREGEON.

L'abbé Vregeon partagea d'abord son tems entre les travaux que lui imposait l'état ecclésiastique et son goût pour les sciences. Nommé un des juges de l'Académie de Rouen en 1764, il fut l'année suivante promu à la cure de la paroisse de *Salmonville-la-Sauvage*. On ne peut point dire pendant combien de tems il exerça les fonctions curiales ; mais on sait que, dans le dessein de se livrer tout entier à ses goûts favoris, il résigna depuis sa cure.

L'Académie de Rouen s'empressa de le compter au nombre de ses membres en 1754.

C'est pendant cette même année qu'il fit part à cette Compagnie d'un Mémoire sur le ramollissement des os par *la machine à Papin*, et d'un autre sur *le changement du robinet de la machine pneumatique*.

Il communiqua, en 1757, à l'Académie, un Mémoire sur *la force des pointes pour soutirer le fluide électrique* : il lui soumit, deux ans après, des observations sur la *malléabilité du cuivre jaune à froid*.

L'abbé Vregeon consacra principalement ses loisirs à l'étude de la physique. On trouve à la suite du Mémoire sur *la maniere d'employer la machine pneumatique* perfectionnée par *Nicolas Thillaye*, deux expériences de lui, sur l'électricité,

« Prenez, dit cet Académicien, un récipient ouvert au sommet, couvrez cette ouverture avec la main ; faites-vous électriser et pompez l'air du récipient, vous verrez des torrens d'éclairs dans ce récipient. »

Voici la seconde expérience ;

« Ayez un tube de verre de trois pieds au plus de long et de deux pouces de diametre, fermé par en haut avec un dez de cuivre, garni par le bas d'un robinet qui se visse sur la platine. Faites toucher par une per-

» sonne électrisée le dez de cuivre de ce tube,
» vous verrez dans son intérieur des serpen-
» taux de flamme qui ne different peut-être que
» par le volume de ceux du tonnerre; ils sen-
» tent le soufre comme eux. »

La physique expérimentale a fait, on le sait, des progrès immenses depuis l'époque où ces expériences furent faites; il n'en est pas moins vrai, cependant, qu'elles durent paraître curieuses dans un tems où tout ce qu'on publiait sur l'électricité était nouveau.

L'abbé Vregeon est aussi l'auteur des *Observations météorologiques* consignées dans les Affiches de Normandie.

Il fut un des plus ardens prôneurs de *la machine à Papin*, dont la propriété était de tirer un plus grand parti des substances alimentaires que renferment les os. Les hôpitaux se servirent long-tems pour cet usage de cette machine, sous le nom de *Digesteur*.

L'Académie avait été dotée* par le Roi d'une somme de 600 livres, à la charge de rendre sa bibliotheque publique : cette Compagnie remplit cette condition en 1781, et sa bibliotheque fut déclarée publique dans la séance

* Cette pension fut accordée pour l'arrangement et l'entretien de la bibliotheque.

du 6 Août 1782. L'abbé Vregeon fut alors nommé bibliothécaire.

Cet ecclésiastique avait autant d'originalité dans l'esprit que dans sa maniere de vivre. On raconte que, pendant deux ans, il ne vécut que d'œufs durs, et pendant six autres mois, de cervelle de porc,

Rien ne prouve mieux le tour de son esprit singulier que la note suivante, qu'on lit dans un recueil imprimé, intitulé : *Table des Registres de l'Académie de Rouen, pour quarante années.*

Sous l'article *Amitié*, du 8 Juillet 1767, on lit ce *nota. Amitié des gens de Lettres.* « Je » n'y ai pas plus la foi qu'à celle du sexe. Deux » savans s'encensent; deux femmes s'embrassent : je n'en crois pas un mot. Tous ne se » louent qu'à charge de blâme ; aucun ne » se pardonne la supériorité même après la » mort. »

Pierre-Denis Vregeon était né à Rouen, sur la paroisse de Saint-Pierre-l'Honoré, le 20 Septembre 1723 : il mourut dans sa patrie, le 13 Floréal an II. Il fut membre des Académies de Rouen et de Clermont : l'abbé Vregeon avait été reçu membre associé de cette derniere, en 1761.

YART (ANTOINE.)

La ville de Rouen vit naître l'abbé Yart en 1709. Ses parens, dès sa plus tendre jeunesse, le destinerent à l'état ecclésiastique. A peine fut-il promu à la prêtrise, que son mérite le fit nommer curé. Il exerça d'abord les fonctions curiales dans la paroisse de *Saint-Martin-du-Vivier*; il devint ensuite curé du Saussay dans le Vexin. L'abbé Yart, au rapport de ceux qui l'ont connu, s'est distingué par une saine philosophie et des connaissances variées en littérature.

Il doit être cité parmi les premiers littérateurs Français qui essayerent de nous faire connaître les beautés de la langue Anglaise : notre compatriote est l'auteur d'un ouvrage publié en 1771, sous le titre d'*Idée de la Poésie Anglaise*, en huit volumes in-12; mais sa traduction n'est pas exempte de reproches sous le rapport de la fidélité. On a lieu d'être étonné que le traducteur se soit permis de supprimer des strophes entieres ou des passages du texte original. L'abbé Yart semble avoir prévu ce reproche : car il avertit qu'il a retranché ce qui avait trait au Gouvernement et à la liberté de conscience, dans la crainte de déplaire aux

bons Français. Il est plus naturel de penser qu'il redouta l'improbation des censeurs ecclésiastiques.

Il serait, d'un autre côté, difficile de justifier l'abbé Yart d'avoir traduit de préférence le poëme de *Phillips* sur la bataille d'Hocshtet, tandis qu'il a laissé à l'écart celui d'*Adisson* concernant le même sujet. Sans doute le jugement des Anglais, touchant le poëme d'*Adisson*, eût dû mieux diriger son choix: le dernier fait époque dans la république des Lettres; l'autre, au contraire, y est à peine connu.

Pour donner cependant une idée de la version Française par l'abbé Yart, on va citer quelques fragmens de la fable intitulée: *La jeune Iris et le Papillon* *, traduite de *Guillaume Hamilton*, poëte Anglais. Hamilton s'applique d'abord à peindre la jeune Iris: il décrit ensuite le lieu de la scène qui est un jardin. « Le cœur d'Iris vif et léger ne respi-
» rait que les jeux: toute la nature était gaie
» comme elle.

» Alors un papillon volait de rive en rive,

---

* Cette fable a été très-agréablement imitée en vers français, sous le titre: *Chloé et le Papillon*. On la trouve dans le Trésor du Parnasse, tome 1er, page 135. Le tour des vers en est facile; c'est une pièce charmante.

» de fleur en fleur, et déployait des ailes semées
» d'or. Tantôt il dérobe rapidement le suc des
» fleurs ; tantôt il s'y arrête attiré par leur
» douce odeur et leur beauté.......... Un mo-
» ment après, il presse le sein du lys.........
» Il ne se fixe à aucune fleur ; il ne fait que
» leur rendre hommage et il s'envole.

» Iris, qui avait fait de vains efforts pour
» l'atteindre, parvient sur le soir à saisir l'in-
» secte inconstant qui se peint ainsi lui-même.
» Je suis une petite créature vaine, inquiete,
» éblouissante. Une aîle superbe fait toute ma
» gloire : je vole sans projet de fleur en fleur;
» je suis l'amusement frivole d'un jour d'été.
» Que je ne vous implore point en vain! laissez-
» moi reprendre mon essor. »

Iris se laisse fléchir et relâche son captif, qui lui adresse, en récompense, un Discours sensé, mais bien long pour un *papillon*. La fin, du reste, en est très-morale.

Après avoir retracé à la jeune Iris toute la frivolité des cercles et des amusemens qui déjà l'appellent, après l'avoir prévenue contre les discours suborneurs des petits maîtres, l'insecte termine en ces termes :

« Si, éblouie de leur vaine parure, vous
» êtes la dupe de leurs airs séduisans; si vous
» poursuivez partout ces bagatelles, comme

» vous m'avez poursuivi, quel fruit tirerez-
» vous de vos peines? quelles conquêtes ferez-
» vous? Celle d'un papillon. »

L'ouvrage qui eût dû, peut-être, faire le plus d'honneur à l'abbé Yart, est une brochure qui, née des circonstances, a été bien vîte oubliée. Elle a pour titre : *Mémoire ecclésiastique et politique, concernant la translation* des Fêtes aux Dimanches, en faveur de la population.* Cette brochure, de 122 pages in-12, fut imprimée en 1765, sous la rubrique de *Philadelphie.* On ne saurait plaider avec plus d'*esprit*, de *raison* et de *philosophie*, la cause de la religion et des mœurs. Quoique cette production d'économie politique ait été publiée sans nom d'auteur, on l'attribue à l'abbé Yart. L'on y retrouve, en effet, cette ironie fine qu'il maniait si agréablement. Si cette brochure eût été réimprimée à l'époque où le Gouvernement a publié *le Concordat*, elle eût infailliblement fait sentir au clergé et aux fideles combien la suppression des fêtes était avantageuse à l'Etat et au peuple. Quelques passages suffiront pour faire connaître cet opuscule philosophique.

* Cette suppression eut lieu, dans le diocese de Rouen, en vertu de lettres-patentes de Louis XV, du 27 d'Août 1767.

« La superstition des Juifs, dit l'abbé Yart,
» page 92, toujours oisive, avait beau insulter
» à la charité toujours agissante du fils de
» Dieu ; il ne cessait de faire du bien, surtout
» les jours de *sabbat*. Alors il fesait marcher
» les boîteux, entendre les sourds, parler les
» muets et porter les lits aux paralytiques
» guéris. Il chassait les démons et l'eau était
» changée en vin ; les filets rompaient, les
» barques s'enfonçaient sous des pêches mira-
» culeuses ; un peuple entier était nourri dans
» le désert ; il *permettait à ses apôtres de*
» *froisser les épis et d'en recueillir les grains*,
» le jour même où un malheureux Israëlite
» avait été lapidé pour avoir ramassé un peu
» de bois dans les champs. C'est à ces œuvres
» de puissance et de charité que l'Univers a re-
» connu Jésus pour son Dieu. »

« La moindre transgression du Dimanche,
» remarque ailleurs l'abbé Yart, serait punie
» sévèrement dans les églises Anglicanes et
» Protestantes, et le peuple, de sa seule au-
» torité, traînerait en prison le profanateur.
» D'où vient donc cette étrange différence
» entre les églises Anglicanes, Presbyté-
» riennes, Luthériennes, Protestantes, et
» l'église Gallicane ? c'est que celle-ci est sur-
» chargée d'une multitude de fêtes publiques
» et

» et particulieres, de fêtes du diocese, de
» fêtes de patrons, de fêtes de métier, de fêtes
» de confrérie, de fêtes de pélerinages. Epuisée
» sur le corps de la religion, elle n'a plus de
» vigueur pour en conserver l'âme. »

Les réflexions suivantes intéressent les bonnes mœurs.

« Quand un ouvrier ne va point à son tra-
» vail le matin, sa journée est presque toujours
» perdue. Il se rend à la premiere occasion qui
» se rencontre au sortir de la messe, à la messe
» même............ Les fêtes sont les meres de
» l'oisiveté, et l'oisiveté est mere de tous les
» vices.

» Le peuple, mal instruit, se fait un scru-
» pule de conduire la charrue, la navette ou le
» ciseau, et ne rougit pas de se laisser aller
» aux plus grands désordres dans ces saints
» jours, comme si l'esclavage des passions
» n'était pas plus servile que l'utile et le néces-
» saire travail des mains. Je demande aux mal-
» totiers si les cabarets ne leur rapportent pas
» plus les jours de fêtes que les autres jours? La
» premiere pensée qui s'offre, le matin, à un
» artisan, est de prévoir comment il se déli-
» vrera du pénible *fardeau de n'avoir rien à*
» *faire*. Le cabaret est l'unique asyle de son
» ennui : il y va consommer le gain des jours

» précédens et se mettre hors d'état de tra-
» vailler le lendemain : ce qui multiplie à loisir
» les jours d'oisiveté ; ce qui double et triple
» sa dépense et diminue d'autant son néces-
» saire, la ressource de sa famille et le bien de
» l'Etat.

» Les jeunes filles, ajoute plus loin l'auteur,
» imaginent mille prétextes pour fréquenter
» les foires sur les pas des galans (il s'agit ici des
» foires qui ont lieu dans les jours de fêtes pa-
» tronales). Toutes sortes de pieges sont tendus
» à l'innoncece ; elle va d'elle-même s'y préci-
» piter. Le silence des campagnes fait naître la
» volupté, soulage la pudeur. L'affluence du
» peuple inspire le goût de la parure et de la
» vanité. Les chansons obscenes, les farces
» indécentes égarent les pensées et corrompent
» les sentimens. La familiarité se contracte ; les
» danses, les promenades, les hôtelleries en-
» couragent la timidité, excitent la liberté. On
» se dégoûte bientôt de l'ennui de la solitude,
» de la monotonie du travail, de l'insipidité de
» la sagesse. On se hâte de devenir mere, sans
» prendre de conseil, d'autres ordres que ceux
» de sa passion. On respecte peu les nœuds
» formés par le libertinage : ces mauvais exem-
» ples se communiquent des meres aux filles,
» s'étendent de paroisse en paroisse, et s'em-
» parent de toute une contrée. »

Ce morceau est écrit avec autant de pureté que de chaleur. L'abbé Yart y parle en philosophe-moraliste, qui s'éleve hardiment contre la licence.

Avant de terminer, il est à propos de prouver que l'auteur sait parfois manier agréablement l'ironie.

« Hauts et puissans seigneurs, spirituels et » temporels, princes du ciel et de la terre, » tandis que vous goûtez véritablement les » douceurs d'un saint repos pendant les di- » manches et fêtes, au fond de vos palais, et » qu'un aumônier vous soulage de la fatigue » de dire une messe et de prier Dieu vous- » mêmes, qu'il en coûte aux habitans de la » campagne pour faire leur salut dans ces saints » jours! et par combien d'occasions sont-ils » tentés de le risquer? »

La vivacité de cette tirade est une preuve incontestable qu'il dut se couvrir du manteau de l'anonyme.

L'abbé Yart fut un des Académiciens les plus instruits et les plus laborieux de la ville de Rouen. Il lut, dans diverses séances particulieres et publiques de l'Académie des Belles-Lettres et des Arts de Rouen, des petits poëmes,

des odes et des discours sur des sujets différens.

Parmi ses poésies, on doit distinguer le poëme lu par lui dans la séance publique de l'Académie, du 7 Août 1765, ayant pour titre : *Les Académies*. Le poëte dit, en parlant de *Madame Du Boccage*, qui avait remporté le prix décerné par cette Compagnie en 1744, et dont elle était devenue membre :

Vos aimables conseils instruiront la jeunesse ;
Vos exemples sensés * borneront ses écarts.
Votre enjouement léger ornera la sagesse ;
Vos riantes vertus embelliront les arts.

Deux ans après, l'Académie de Caen fit lire dans sa séance publique, une ode intitulée : *Jeanne d'Arc*, ou *l'Héroïne de la France*. On remarque dans cette ode la strophe suivante. Dieu y adresse la parole à l'ange Séraphin, et lui commande de voler vers la France pour donner ordre à *Jeanne-d'Arc* de s'armer en faveur de sa patrie.

Allez. Tel qu'un trait de lumiere

(*) En 1774, l'abbé Yart fit part à ses Confreres d'un projet de journal, sous le titre de *Journal des Académies*. Il lut, dans la séance publique du mois d'Août de la même année, un Éloge de *Marc-Aurele*. L'orateur y fit voir que cet Empereur n'avait eu aucun vice, et qu'il avait été un modele de vertu.

L'Ange ouvre et finit sa carriere :
Il part, arrive au même instant ;
Ainsi, Dieu pour créer le Monde,
Fit éclater sa voix féconde ;
L'Univers sortit du néant.

Dans celle de 1775, l'abbé Yart lut un Discours *sur la précision du style, considéré dans sa construction.* Il proposait, en terminant, de graver sur le Muséum de Rouen, ces quatre vers de *Voltaire* :

Émondez ces rameaux confusément épars ;
Ménagez cette seve, elle en sera plus pure.
Songez que le secret des arts
Est de corriger la Nature.

Ces vers renferment un excellent conseil touchant la précision du style ; mais on ne voit pas comment ils auraient pu servir d'inscription à un *Muséum.*

Enfin, cet Académicien lut, en 1776, dans une séance de l'Académie, une Dissertation sur la *politesse française*, *comparée avec la politesse littéraire dans la critique.* Cette Dissertation, qui dut fournir à cet Académicien des rapprochemens piquans, n'a point été imprimée.

L'abbé Yart était membre des *Académies de Rouen*, *de Caen* et *de Lyon.* Il était cen-

seur royal et secrétaire-rédacteur de la Société royale d'Agriculture de notre ville. Un secrétaire d'un mérite aussi distingué ne pouvait qu'honorer la compagnie qui lui accordait sa confiance.

Il mourut, en 1791, dans la paroisse du *Saussay*, commune du Vexin, dont il était curé à l'âge de 82 ans.

SUPPLÉMENT AUX MÉMOIRES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES.

BECQUET.

Robert Becquet naquit à Rouen : sa patrie lui doit l'exécution de la pyramide, telle qu'on la voit aujourd'hui, sur l'entrée du chœur de la cathédrale de Rouen. Ce fut sur les plans de ce célebre architecte, et sous sa direction, qu'elle fut commencée le 13 Septembre 1543 ; elle ne fut achevée que le 29 Août de l'année suivante. Il est entré une si grande quantité de bois dans la construction de cette pyramide, qu'un curieux, ayant pris la peine de compter toutes les pieces qui la composent, en a trouvé 3,422. Sa hauteur est de 122 metres environ (380 pieds).

BOUTEILLER.

Le bonheur des Auteurs et des Artistes dépend bien plus du hasard que de leur mérite. La médiocrité qui intrigue, prospere fort souvent, tandis que le vrai talent languit ignoré. Tel fut le sort de *Bouteiller :* cet artiste ne fut gueres mieux traité de la nature que de la fortune. Né avec une complexion faible et beaucoup de timidité, il ne connut d'autre plaisir que le travail.

Dieppe, sa patrie, qui posséda si long-tems des ouvriers habiles dans l'art de travailler l'ivoire, aurait compté un artiste de plus en ce genre, si quelque Mécène eût encouragé le talent de Bouteiller. Sans avoir reçu que de très-faibles notions du dessin, cet artiste a exécuté des figures nues et drapées d'une certaine proportion, auxquelles il a communiqué des grâces de l'antique. Ayant obtenu une médaille d'encouragement en 1808, de la *Société libre d'Emulation*, il se rendit ensuite à Paris. Bouteiller y reçut de l'*Athénée des Arts*, dans une séance publique, les éloges les plus encourageans. Présenté dans la suite au Ministre de l'Intérieur, Son Excellence lui annonça qu'elle avait le dessein de lui faire exécuter son buste.

Malheureusement la mauvaise santé de Bouteiller le força bientôt de quitter la capitale.

Attaqué d'une maladie de poitrine, Bouteiller a succombé au mal qui minait depuis long-tems ses forces; il a terminé ses jours dans notre ville, le 16 mars 1812, n'étant encore âgé que de 45 ans. C'est ainsi qu'une mort prématurée a enlevé un sculpteur qui eût excellé dans l'art de donner la vie à l'ivoire, si Bouteiller n'eût pas été condamné à l'obscurité par son extrême modestie, et surtout par une affection cacochyme. Son principal ouvrage est une imitation de *la Vénus de Médicis*, qui lui mérita les suffrages des plus habiles statuaires de la capitale.

Samson-Philippe Bouteiller naquit à Dieppe, en 1767. Rouen était depuis long-tems sa patrie adoptive; malheureusement son talent n'y fut pas mieux encouragé qu'à que dans son pays natal.

COTIBERT.

Cotibert naquit à Rouen, d'un directeur de la poste aux lettres. Un penchant naturel l'ayant entraîné vers la peinture, il fut un des élèves de Boucher. Son pinceau s'exerça depuis sur plusieurs jolis sujets. On a remarqué qu'il se se plaisait à peindre de fantaisie. Cet artiste

s'est livré au genre pastoral. Le lieu et l'époque de sa mort sont également inconnus.

DELAFONTAINE.

Si la mort n'eût pas moissonné Delafontaine dans la vigueur de son âge, la France lui devrait peut-être aujourd'hui la machine la plus perfectionnée pour filer le lin, et la plus économique. Guidé par le seul désir d'être utile à son pays, il s'appliquait, depuis quelques années, avec succès, à la recherche de ce moyen. Il avait même déjà lu plusieurs Mémoires dans les séances de *la Société libre d'Emulation* sur cette précieuse machine : la SOCIÉTÉ, dont il était membre, avait applaudi à la beauté et à la solidité du fil qu'il avait déposé sur le bureau. Une Commission, chargée d'examiner les produits présentés par notre jeune concitoyen, en avait porté un jugement honorable.

Ce Corps littéraire comptait peu de membres plus laborieux. En 1806, il lui avait communiqué un Mémoire *sur les Rouages en général, et sur les divers Engrenages.* Ce Mémoire, accompagné de Planches explicatives, est imprimé. Il en avait, l'année précédente, publié un autre sur un *Système général de* N^os^. *pour les fils de coton, basé sur les nou-*

velles mésures, avec un Tableau de comparaison des Numéros des fils de coton dans les divers systêmes.

Constamment animé du désir de seconder l'industrie des habitans du département, il fit hommage à l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts* de notre ville, le 15 Messidor an XIII, d'une Dissertation intitulée : *Recherches sur les Moyens d'obtenir la dessiccation la plus prompte et la moins dispendieuse pour les opérations de la Teinture, avec les Plans raisonnés d'une Sécherie établie sur ces principes, à l'usage des teinturiers.* Ce Mémoire, imprimé d'abord dans les *Annales des Arts et des Manufactures*, en fut ensuite extrait par l'auteur et publié séparément. Deux Planches explicatives s'y trouvent jointes.

L'esprit inventif de Delafontaine pour le perfectionnement de la filature du coton en France, avait été récompensé lors de l'exposition de 1806. Il lui fut décerné une médaille d'encouragement pour la construction d'une Machine continue propre à filer le coton dans les N^os^. très-fins.

Delafontaine, qui avait depuis long-tems médité sur les moyens de faire faire des progrès à l'industrie, fixa d'une manière spéciale l'attention du Gouvernement. Il fut nommé, par

l'Empereur, proviseur de l'Ecole des Arts et Métiers de Beaupréau, dans le département de Mayenne et Loire.

Né avec une âme ardente, il ne songeait qu'à se rendre tout-à-fait digne de la confiance dont le Gouvernement l'honorait. Un établissement d'un genre tout nouveau lui fit sentir le besoin d'avoir de jeunes contre-maîtres capables de bien diriger ses éleves dans l'application de ses principes : c'était pour les choisir qu'il s'était rendu à Châlons-sur-Marne. *Louis Decoularé Delafontaine* y fut malheureusement attaqué d'une fievre bilieuse, dont il mourut le 22 de Septembre 1811 : il était né le 15 Mai 1782.

En terminant cette Notice, il convient de parler d'un ouvrage élémentaire intitulé : *Abrégé de toutes les Sciences et Géographie à l'usage des enfans, nouvelle édition, avec cartes et figures, corrigée, présentée sous un ordre méthodique et considérablement étendue, particulierement dans la Minéralogie, la Botanique, l'Histoire naturelle*, renfermant presque tous les genres connus des *quadrupèdes, oiseaux, serpens, vers*, etc.

L'auteur n'avait pas négligé de parler de la physique et de la chimie ; il avait joint à la partie géographique un Dictionnaire des principaux lieux de la France et de l'Europe. Cet

ouvrage fut imprimé chez Bossange, Masson et Besson, en l'an 1802.

Delafontaine décele déjà, dans cet ouvrage, qu'on peut considérer comme un essai de sa jeunesse, un esprit méthodique. Pour s'en convaincre, il suffit de lire les chapitres où il traite de la géologie et de la minéralogie. Le style de cette petite Encyclopédie est simple, clair et toujours à la portée des enfans des deux sexes.

DUGARD.

Dugard ne peut pas revendiquer l'honneur de l'invention; mais il sut, de son tems, faire un utile emploi de sa fortune, en concourant avec zèle à l'établissement, dans notre pays, d'une branche d'industrie qui a procuré, depuis un demi-siècle, des bénéfices immenses à ceux qui s'y sont livrés, et qui, plus qu'aucune autre, a élevé le département de la Seine-Inférieure à un haut degré de prospérité. Ce négociant ayant porté tout-à-coup ses vues vers un genre de spéculation inconnu, il s'associa avec MM. Paynel * et d'Haristoy **, pour

* On donnera de plus grands renseignemens à l'article *Paynel*, qui doit trouver place dans le troisieme volume de cet ouvrage. *

** *D'Haristoy* était Basque d'origine.

* Ce troisieme volume supplémentaire, formera le complément des *Mémoires Biographiques et Littéraires*.

Il ne faut point tant user d'industrie,
Fumer, cherfoüyr d'un bras laborieux,
Lier son fruict, ou sa tige estant grande;
Dieu seul gouverne et produit à nos yeux
L'excellent jus de la treille normande.

Son excellence est en la tempérance,
Il ne fait point au corps de violence;
Il le tient frais, l'engraisse en ses repas,
Le Médecin n'en fait point de deffence
Comme du vin ou bien de l'hypocras:
Tout au contraire en est-il pour la vie,
Quand le vin est prins par yvrognerie
Il seche l'homme et rend luxurieux,
Le pousse au sang quand la fureur commande;
Pour la santé est donc plus savoureux
L'excellent jus de la treille normande.

Dieu dont l'on doit louer la prescience,
Faisant tout croistre en sa munificence,
Prodigue à l'un ce que l'autre n'a pas,
Et l'habitant en fait l'expérience
Lorsqu'il en use à son travail des bras:
L'air du pays qui l'esprit vivifie,
Cette raison amplement certifie,
Ce qu'il produit luy est delicieux,
A sa santé ce manger ne commande,
Nous devons donc estimer précieux
L'excellent jus de la treille normande.

Or, beuvons donc avec toute licence
De ce nectar antique en sa semence,
Plus que le vin, dont on fait si grand cas;
S'il a causé notre première offence,

C'est

C'est qu'il a trop de délices et d'appas ?
Quand fut par l'eau toute la gent périe,
Le bon Noé regnant eut l'industrie
Planter le vin qui lui cilla les yeux,
Ce qui ne fut dans l'action gourmande,
Que fit Adam qui goûta curieux
L'excellent jus de la treille normande.

On ignore la date de la naissance et de la mort de ce poëte, qui devait être imprimeur de profession; toutefois, le titre de ses poésies fait présumer qu'il devait être né au commencement du 17e. siècle.

GAILLARD.

Armand Gaillard, né en 1775, à Quévreville-la-Millon, près Rouen, fut un des co-accusés de Georges. Il fit ses premieres armes dans un bataillon de volontaires qui partit en 1792. Après y avoir servi vingt mois, il revint chez son pere, qui le plaça chez un négociant. Le goût de l'indépendance qu'il avait contracté au service, le porta dans la suite à embrasser le parti des chouans. Etant rentré dans sa patrie après la pacification, il recueillit sa part de la succession de son pere qui avait payé le tribut à la nature. L'esprit inquiet de Gaillard ne lui permit pas toutefois de profiter

long-tems du bienfait de l'amnistie. Etant passé avec un de ses freres en Angleterre, il y prit du service contre son pays dans le régiment de *La Châtre*, que le gouvernement Britannique cherchait alors à former.

Gaillard ayant depuis fait connaissance avec l'ex-général Pichegru, qui s'était aussi réfugié en Angleterre, après la journée du 18 Fructidor an V, il épousa sa haîne contre le gouvernement Français, et promit de le seconder dans ses desseins. Ils quitterent l'Angleterre ensemble et débarquerent, en 1804, près la falaise de Béville.

Gaillard, ainsi que ses complices, devint bientôt à Paris l'objet des plus vives recherches de la police. Il vit bien qu'il n'y avait pas de sûreté pour lui dans la capitale de l'Empire, et il résolut de profiter de l'ouverture des barrieres pour se soustraire aux poursuites qu'il redoutait. Mais il n'y avait qu'un moyen d'effectuer sa fuite d'une maniere profitable, c'était en traversant l'Oise. Son frere et lui s'étant donc présentés pour passer le bac, ils y furent arrêtés par un gendarme déguisé, qui les somma d'exhiber leurs passe-ports.

Dans l'impossibilité où ils se trouvaient de les produire, ils s'enfuirent à toute jambe dans la forêt de Montmorency. On les y cerna aussitôt et on les joignit. Durant la résistance qu'ils

opposerent, Raoul fut blessé mortellement à côté de son frere, et mourut le lendemain.

Armand n'échappa à la mort que pour être conduit à Paris. Ayant été jugé avec Georges, le 21 Prairial an XII, il fut condamné à la peine de mort. Notre compatriote fut cependant assez heureux pour voir, par la clémence de l'Empereur, commuer cette peine en celle de la déportation, qu'il ne devait subir toutefois qu'après quatre ans de détention dans le château de Bouillon.

HECQUET.

Hecquet fut un des députés nommés à la Convention nationale pour le département de la Seine-Inférieure. Dans le procès de Louis XVI, il opina pour la réclusion et le bannissement. Ce député tient une place honorable parmi les soixante-treize qui signerent la protestation du 6 Juin 1793, contre les entreprises tyranniques des Jacobins qui dominaient la Convention. Proscrit comme ses collegues, il trompa, en se cachant, la fureur de ses ennemis. Ayant repris place parmi les membres de la Convention après le 9 de Thermidor an II, il devint depuis Membre du Conseil des Anciens.

Hecquet mourut à Paris le 30 de Novembre 1796.

LAMOTTE.

Lamotte n'est connu dans la littérature de ceux qui la cultivent en Normandie, que par un ouvrage in-12 * intitulé : *Antiquités de la Ville d'Harfleur*, sa patrie. L'auteur y prend la qualité d'eschevin en ladite ville. Dans un *Avis au lecteur*, il déclare *qu'il ne se pique point d'écrire, parce qu'il n'a jamais fait d'études*.

Lamotte n'a pu se défendre du goût que l'on avait dans son tems pour le merveilleux; aussi raconte-t-il, avec confiance, que les Normands, après avoir ravagé en 830 toutes les contrées environnantes, *furent frappés d'aveuglement*, et que s'étant égarés dans les marais qui entouraient la ville d'Harfleur, il en périt un très-grand nombre.

L'ouvrage de Lamotte laisse, du reste, peu de chose à désirer sur la ville d'Harfleur, quant aux siéges fréquens que cette place eut à soutenir, et sur-tout par rapport aux calamités que l'importance de cette ville, alors considérée par les Anglais comme la clef de la Nor-

* Il a été imprimé au Havre, chez Gruchet, en 1676.

mandie, lui attira pendant trente ans. On ignore la date de la naissance de Lamotte et celle de sa mort.

LEMARCHAND.

L'art de travailler l'ivoire fut long-tems un art presque uniquement relégué parmi les Dieppois. On excellait dans cette ville à sculpter l'ivoire ; et j'ai encore vu, un an avant la révolution, sortir de la main de divers artistes, des ouvrages qui méritaient l'attention des connaisseurs.

Quoiqu'un assez grand nombre de sculpteurs en ce genre aient fait honneur à leur patrie, le nom de *Lemarchand* est le seul qui soit parvenu jusque chez l'étranger. S'il a même échappé à l'oubli, il ne faut l'attribuer qu'au séjour assez long qu'il fit chez nos voisins. H. Walpole en parle dans ses *Anecdotes sur la peinture en Angleterre*.

Lemarchand fit, durant son séjour dans ce royaume, plusieurs têtes en bas-reliefs, et quelques bustes en ivoire. West possédait de lui, en 1782, une tête fort estimée. On voyait aussi du même artiste, dans le cabinet du lord Oxford, le buste de lord Sommers. Celui de l'immortel Newton lui fit surtout beaucoup

d'honneur. On citait encore de Lemarchand une tête de Marbury, sculptée de profil.

Cet artiste, que Dieppe avait vu naître, mourut en 1726.

MESAIZE.

François Mesaize vint à la lumiere à Fécamp, le 17 de Juin 1748.

Il était pharmacien à l'Hôtel-Dieu, lorsqu'il se fit connaître par des Cours publics de Botanique, les premiers qui eussent eu lieu à Rouen. Un Mémoire qu'il composa sur les savons de Gayac et de Scamonée lui mérita, en 1779, l'honneur d'être admis parmi les membres de l'*Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*. On a aussi de cet Académicien un Mémoire sur les Cidres mélangés.

M. Mesaize, toujours avide de propager la science, forma le projet de faire un Cours de Teinture. Le plan de ce pharmacien obtint, à cette époque, l'approbation du célebre *Maquer*.

Il publia, en 1793, un Cours élémentaire de Botanique, appliquée aux Sciences et aux Arts.

On lui doit aussi de la reconnaissance pour avoir inventé des fourneaux d'une nouvelle

construction, au moyen desquels on économise un tiers de combustible. L'avantage qu'offraient ces fourneaux, en fit adopter l'usage dans les hospices de Rouen.

François Mesaize, quoique pharmacien de profession, se livrait par goût à l'étude de l'Ichtyologie; c'est ce qui lui procura l'honneur de correspondre avec M. le comte de Lacépède. Il quitta la vie le 20 de Juillet 1811, après six mois d'une maladie de langueur.

MIFFANT (Jacques.)

Jacques Miffant, natif de Dieppe, s'exerça, comme son pere*, dans le genre de la traduction. On a de lui une version française d'un dialogue de Xénophon, qu'il intitula : *Le Tyrannique*, imprimé à Paris, format in-8°, en 1550.

MOLARD.

Molard fut, de son tems, un artiste distingué dans la sculpture et la gravure. Le genre de

* David Miffant fut, suivant Duverdier, conseiller et gouverneur de la ville de Dieppe. Il traduisit en français les trois livres des *Devoirs de Cicéron*. Cette traduction fut imprimée in-4°, à Paris, par Michel Lenoir, en 1502.

gravure où il acquit de la réputation, était celui des batailles. Médailliste de Louis-le-Grand, il grava tous les événemens militaires du règne de cet immortel Monarque.

On cite aussi de lui deux Christ en bronze: un de ces ouvrages était placé dans la communauté des Jésuites de Dieppe, sa patrie, avant la destruction de cette Société: Molard mourut en 1712.

ORIVAL.

Pierre-René d'Orival jouit de beaucoup de considération dans la société des Jésuites où il était entré. Après la mort du P. Daniel, on le pressa de continuer l'Abrégé que cet historien avait entrepris de faire lui-même de son *Histoire de France*. Daniel avait déjà terminé neuf volumes de cet Abrégé, lorsqu'il mourut. Le continuateur y en a ajouté trois autres. L'ouvrage, ainsi augmenté, ne parut * cependant qu'après la mort du P. d'Orival, qui termina sa carriere en 1748, près Yvetot, au Vertbosc, son pays natal.

D'Orival a aussi composé quelques ouvrages critiques.

---

* Cet Abrégé fut, en 1751, imprimé en 12 volumes.

PELLETIER.

La nomenclature que l'abbé *Saas* nous a laissée sur les hommes qui ont illustré la Normandie, est plus propre à exciter des regrets qu'à satisfaire la curiosité. Ce biographe ne cite aucun ouvrage des auteurs dont il rapporte les noms. Il place au rang des historiens *Jean-Martin Le Pelletier*, chanoine régulier; mais il laisse à deviner à quel titre il lui donne cette qualification.

Le Pelletier naquit à Rouen, et mourut en 1748.

PESNELLE.

Pesnelle s'acquit, de son tems, la réputation d'un savant jurisconsulte : on a fait quatre éditions de son *Commentaire sur la Coutume de Normandie*. Les deux dernieres ont paru augmentées des observations de *Roupnel de Chenilly*. Voici de quelle maniere cet éditeur parle de Pesnelle, dans son avertissement.

« Nous avons peu d'auteurs aussi exacts dans
» la distribution et dans l'économie des ma-
» tieres ; ses préfaces sur les chapitres for-

» ment comme un corps d'ouvrage, qui annonce
» les questions qu'il discute ensuite sur chaque
» article de la Coutume ; c'est avec ces talens
» qu'il a su mériter et soutenir l'estime de la
» province. »

Pesnelle remplit avec distinction, de son vivant, la place de Procureur en la Vicomté de Rouen, sa patrie. Quoiqu'on ne puisse fixer la date de sa naissance, il y a lieu de présumer qu'il vécut dans le même siecle que les *Basnages*.

PICOT.

Picot dut bien plus aux circonstances qu'à son mérite personnel, l'avantage de jouer un rôle parmi les *chouans*, dont il avait embrassé la cause. S'étant engagé, en 1792, dans les *chasseurs de la Montagne*, il suivit Chandelier lors de sa désertion, et passa du côté des *vendéens*. Après avoir servi quelque tems sous Scepeaux, il fut ensuite employé par Frotté qui lui assigna le commandement d'une division en Basse-Normandie, vers Argentan.

Picot fut du petit nombre de ceux qui dédaignèrent de profiter de l'amnistie qu'on lui offrit à l'époque de la pacification des départemens de l'Ouest. Toujours possédé de

l'esprit de trouble et de discorde, il se retira en Angleterre. C'est-là qu'il entra dans des complots contre la tranquillité de sa patrie. Etant repassé en France au mois de Février 1803, il se tint d'abord caché à Rouen ; mais ayant été découvert au bout d'un mois, il fut conduit à Paris, traduit en jugement, convaincu d'avoir pris part à la trame ourdie contre les jours du premier Consul. Condamné à mort par une commission militaire, il fut fusillé.

PLAIMPEL.

Rouen donna le jour à Nicolas Plaimpel. Il s'était consacré à la vie religieuse dans l'ordre des Dominicains, et se distingua parmi ceux de son ordre par le succès qu'il obtint dans la chaire. Il mourut en 1721.

ROBINET.

Charles Robinet ne s'est fait connaître dans la république des Lettres que par quelques ouvrages critiques : il était né à Rouen, et mourut en 1698.

ROMÉ.

G.-J. Romé naquit à Fécamp de parens nobles. Vu son extraction, il avait sucé en naissant l'amour héréditaire de la royauté, dont il se déclara le défenseur. Romé fut, avant la tourmente révolutionnaire, employé au service comme capitaine d'infanterie. Ayant depuis cessé d'être en activité, il se fixa à Paris dans le dessein, sans doute, d'y saisir l'occasion d'être utile à Louis XVI. Son dévouement à la personne de ce Monarque avait été trop marqué pour ne lui avoir point fait des ennemis de ceux du trône. Il fut, en conséquence, arrêté et traduit devant le tribunal révolutionnaire qui le condamna à mort le 25 Brumaire an II (16 Octobre 1793), comme étant convaincu de s'être trouvé au palais des Tuileries, dans la journée dite *des Poignards*.

ROUEN.

Jean de Rouen, sieur de Commanville, était natif de Rouen. Quoiqu'il ait écrit dans le genre de l'histoire, on ne peut citer aucun ouvrage de cet auteur. Il était aumônier du Roi, et mourut en 1720.

ROUSSEL.

Jean Roussel, abbé de Saint-Ouen, se montra digne de vivre dans la mémoire des hommes : c'est à son goût, à son crédit auprès de Charles de Valois *, à son zèle et à son économie que la ville de Rouen est redevable de la plus magnifique basilique dont elle puisse se glorifier. Les artistes, épris des beautés de leur art, ne se lassent point d'admirer la légereté et la hardiesse de la structure de cet admirable édifice. Rien de plus achevé en ce genre ne peut être vu en France. Sept cents ans se sont écoulés depuis qu'il est construit, et sa solidité est aussi parfaite que s'il venait d'être fini. Si Roussel n'eut pas la satisfaction de voir terminer ce monument, il eut du moins celle de voir l'ouvrage conduit au-dessus de la croisée **.

Des maçons, il est vrai, jaloux de concourir à ce chef-d'œuvre d'architecture, se vouerent le reste de leur vie à l'état monastique, pour en hâter la construction. Commencée en 1318, elle fut continuée successivement sous onze

---

* Ce Comte, qui l'affectionnait singulierement, lui fit don d'une somme assez considérable, pour être employée à cet édifice.

** Plus de la moitié de cette église était alors élevée.

abbés : le cardinal Cibo eut enfin l'honneur de voir terminer cette basilique.

Roussel, né à Quincampoix, commune distante de Rouen de douze kilometres, mourut en 1339.

SAINT-AUBIN.

Voici encore un auteur touchant lequel nous ne pouvons rien apprendre de plus que ce qu'en dit l'abbé *Saas**. Ce biographe lui donne les qualifications de *Théologien et d'Historien*. C'était un docteur de Sorbonne, qui mourut en 1742. La ville de Gournay lui avait donné le jour.

---

* Voyez la liste alphabétique *des Personnes illustres dans les Sciences et les Arts, nées en Normandie.*

DEUXIÈME SUPPLÉMENT
AUX
MÉMOIRES
BIOGRAPHIQUES,
CONCERNANT LES MILITAIRES, LES AUTEURS ET ARTISTES VIVANS.

ADAM (HENRI.)

HENRI Adam a publié plusieurs Mémoires relatifs à l'économie politique. Les uns ont rapport à *la nécessité de la prohibition en France des cotons filés venant de l'étranger*; les autres ont trait à la *prohibition des soudes étrangeres*, etc.

ALLAIS.

Allais, architecte, né à Rouen, est principalement connu des amateurs et des artistes pour avoir publié, conjointement avec MM. d'Estournelles et Vaudoyer, en 1808, le deuxième Recueil, en 12 planches, des grands

prix d'Architecture, remportés depuis 1779 jusqu'en 1789.

ARNAUX-LAFFREY.

Nous ne connaissons d'*Arnaux-Laffrey* qu'un seul ouvrage, dont voici le titre : *Vie privée de Louis XV*, 4 vol. in-12, 1784. Il est natif de Rouen.

BAUDIN.

Baudin (N.), chef d'institution, a publié deux opuscules poétiques; l'un est une *Ode aux Habitans de Rouen*; l'autre est un *Discours en vers sur les avantages de l'éducation*.

BÉHÉRÉ.

J.-B. Béhéré, Professeur de mathématiques à Rouen, est auteur d'un Mémoire inédit *sur l'inégalité des saisons* *.

Il a rendu public, par la voie de l'impression, un Discours *sur l'utilité des Sciences en*

*. Voyez le procès-verbal des travaux de la *Société d'Emulation*, pour l'année 1806.

général,

général, et particulierement de celles que l'on nomme Sciences exactes, ou Mathématiques, in-8°.

Ce Professeur cultive aussi la botanique avec beaucoup de zele. On a de lui des *tableaux méthodiques du systême corroliste de Tournefort, du systême sexuel de Linné, et du systême naturel de Jussieu, pour servir d'introduction à la botanique.*

Jean-Baptiste Béhéré est né dans le pays de Bray, près Gaillefontaine.

BIGNON.

Nicolas Bignon est natif d'Auffay, bourg de l'arrondissement de Dieppe. Il est présentement Professeur de Rhétorique dans notre ville.

Les seuls Ouvrages imprimés de lui, jusqu'à ce jour, sont :

1° Essai d'un Cours abrégé de Grammaire générale.

2° Notice Nécrologique sur M. Formage.

3° Paraphrase du *Dies iræ*, en vers latins.

BOYELDIEU.

Boyeldieu, natif de Rouen, est un des compositeurs de musique les plus distingués qui travaillent aujourd'hui pour le théâtre de l'Opéra-Comique. Il est l'Auteur de la musique du *Calife de Bagdad*, de *Zoraïme*, de *ma Tante Aurore*, et de *Jean de Paris*, opéra en deux actes, qu'on représente actuellement à Paris, avec un très-grand succès.

BOYELDIEU (Marie-Jacques-Amand.)

Boyeldieu, avocat au Barreau de Rouen, sa patrie, a publié les Ouvrages suivans :

Valcindor et Florella, ou *les Heureux Infortunés*, conte moral didactique, in-8°, Paris, 1801, (an X.)

De l'Influence de la chaire, du théâtre, du barreau dans la Société civile, in-8°, 1804.

Il a aussi, comme Membre de *l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, composé divers Opuscules, dont voici les titres :

1° Essai sur la Mélancolie, 1807.

2° Dialogue apologétique de la Religion et de la politique de Charlemagne, 1808.

3° Essai sur le Bonheur, 1810.

BOISTARD DE GLANVILLE.

Guillaume-François Boistard de Glanville, Membre de l'Académie de Rouen, est un de ses plus laborieux Associés. Les titres des dissertations suivantes prouvent qu'il paie avec zele son tribut dans les séances académiques.

1° Considérations sur la Musique, 1804.

2° De l'influence de la poésie sur le moral des Peuples, *idem.*

3° Examen analytique du tableau de la transfiguration de Raphaël, traduit de l'Espagnol, 1805.

4° Examen des poésies d'Alfiéri, 1807.

5° Comparaison de l'Artaxerce de M. Delrieu, avec l'Artaxerce du Métastase, 1809.

6° Essai sur Alfiéri, 1810.

Boistard de Glanville est né à Rouen.

BOISVILLE (De.)

Martin de Boisville, Vicaire-général du Diocese de Rouen, a lu dans les séances de l'Académie, une *Traduction libre en vers* du Psaume *Exurgat Deus*, et une idylle en vers français, sur les *agrémens de la campagne.*

L'abbé de Boisville, avant la révolution, a

été secrétaire de l'*Académie du Puy de l'Immaculée Conception*, dite *des Palinods* *.

BUNEL.

On ne connaît de Henri Bunel qu'une seule piece de vers français imprimée ; elle est intitulée : *A Sylvie*.

Eugene-Henri Bunel, chef d'institution, est né à Rouen.

CAUDRON.

Philippe Caudron, Juge du Tribunal civil de Rouen, sa patrie, a composé divers Mémoires, imprimés dans les procès-verbaux des travaux annuels de la *Société libre d'Émulation*.

1° Mémoire sur cette question : « Quels » peuvent être les inconvéniens ou les avan» tages, sous les rapports politiques, civils et » astronomiques, de l'abolition ou conser» vation du nouveau calendrier ».

2° Mémoire sur « les moyens de remédier

* Les Palinods, d'un mot grec, qui signifie *refrein, chant, répété*.

» aux maux qui ont désolé le commerce et » l'industrie ».

3° Discours où l'auteur s'applique à prouver que « le Bonheur réside en nous-mêmes, et » qu'il est fondé sur la paix de l'âme ».

4° Mémoire sur les « Moyens de maintenir » la subordination et les mœurs parmi les ou- » vriers dans les ateliers et les manufactures ».

CHAPAIS-DE-MONVAL.

Nous ne connaissons qu'un seul morceau de poésie, par Chapais-de-Monval, qui soit imprimé : c'est une *Cantate sur la naissance du Roi de Rome*. Elle a été insérée dans le procès-verbal de la séance publique de la *Société libre d'Emulation*, pour l'an 1811.

COUSIN DESPRÉAUX.

Cousin Despréaux est né à Dieppe en 1743. Il a fait imprimer, en 1780, une *Histoire générale de la Grèce*, 16 vol. in-12.

On connaît encore de lui un autre ouvrage, sous ce titre : *Expédition des Argonautes*.

CRESPIN.

L'abbé Crespin, ancien prédicateur du Roi, ex-chanoine d'Auxerre, et chanoine de l'église métropolitaine de Rouen, est l'auteur d'un *Discours de la Cène*, prononcé devant Louis XV, en 1770. Ce discours est imprimé.

Rouen est la patrie de l'abbé Crespin.

DESCROISILLES.

Descroisilles, chimiste à Lescure-lès-Rouen, mais né à Dieppe, est l'inventeur de divers instrumens, tels qu'un *aréometre et un alkalimetre.*

En qualité de Membre des Sociétés savantes de la ville de Rouen, il a composé différens Mémoires dont voici les titres :

1° Notice sur la Pyronomie, an XII (1803.)

2° Supplément à la notice précédente, an XIII (1804.)

3° Notice sur l'Aérométrie, *idem.*

4° Notice sur les alkalis du commerce et sur l'acide muriatique gazeux, 1810.

Les deux premiers Mémoires ont été communiqués à la *Société libre d'Emulation*; les

autres ont été lus dans les séances particulières de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.

DORNAY.

M. Dornay est le doyen des Littérateurs de la ville de Rouen ; il était membre de l'Académie de l'Immaculée Conception dès 1769.

Ce littérateur estimable s'est exercé dans plusieurs genres. Des vues saines et utiles lui mériterent, sous l'ancien Gouvernement, des couronnes académiques. La premiere qu'il ait obtenue, lui fut décernée, en 1765, par l'Académie de Caen, pour un discours sur cette question :

« Quelles distinctions peut-on accorder aux » riches laboureurs, tant propriétaires que fer- » miers, pour fixer et multiplier, dans cet état » utile et respectable, sans en ôter la simpli- » cité qui en est la base essentielle ».

La deuxieme lui fut accordée pour les années 1776 et 1777, par la Société Royale d'Agriculture de Lyon. La question à traiter était celle-ci :

« Démontrer les avantages qui résulteraient

» de la confection et réparation des chemins
» de traverse, autres que les grandes routes,
» entretenues aux frais du Gouvernement, et
» indiquer les moyens les plus simples et les
» moins dispendieux de pourvoir à cet objet.

A ces discours imprimés, il faut joindre plusieurs autres opuscules, tant en vers qu'en prose ; le plus important a pour titre: *Essai sur la ville de Rouen ; travaux faits et à faire pour la plus grande utilité et le plus grand agrément de cette ville.*

Les autres sont : 1° un Discours prononcé à l'*ouverture de l'examen des élèves qui aspiraient à être reçus à l'Ecole Polytechnique.*

2° Une Pièce de vers lue dans la séance publique de *l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen*, intitulée : *Quatre-vingt ans*.

3° Une Pièce de vers lue, l'année suivante, dans une semblable séance, ayant pour titre: *Songe*.

4° Une autre Pièce de vers, intitulée : *La Mémoire et l'Oubli*, lue aussi à la séance publique, le 9 août 1811.

M. Dornay est encore l'auteur de plusieurs Mémoires mentionnés dans le précis analytique des travaux de l'*Académie*, pendant les années 1809 et 1810. Il a reçu le jour à Rouen.

DUBUC.

Guillaume Dubuc, Membre de l'Académie de Rouen, est un chimiste laborieux, auquel on doit divers Opuscules.

Outre plusieurs Mémoires relatifs à la préparation de quelques médicamens, ou à des objets d'arts, imprimés dans les *Annales de Chimie*, *dans le Bulletin médical d'Evreux*, *et de Pharmacie de Paris*, il a donné au public différens Opuscules, dont voici les titres :

Analyse des Eaux minérales des fontaines de la Maréquerie, situées à l'est de la ville de Rouen, 1806.

Un Mot sur les inondations et leurs effets, ou Moyens proposés pour assainir les maisons et localités qui ont été submergées ; 1807.

Mémoires sur l'extraction du sucre liquide des Pommes et des Poires, avec l'Analyse séparée de cette substance et de la Mélasse du commerce.

DUFOSSÉ.

Thomas Dufossé a lu dans une des séances particulières de la Société libre d'Emulation, un Mémoire touchant les meilleurs engrais à employer sur un terrein en grand.

On connaît aussi de lui un *Traité des Symboles*, et divers Ouvrages de controverse, dans lesquels on trouve beaucoup d'érudition.

DUHECQUET.

J.-B.-Louis-Léonore Dubecquet, natif de Rouen, qui servit sous Louis XV, dans les Mousquetaires, est l'auteur de deux Idylles en vers français, couronnées par *l'Académie du Puy de la Conception*. L'une, couronnée en 1759, est intitulée : *Les Bergers*; l'autre, couronnée en 1774, a pour titre : *Le Solitaire Patriote.*

DURDENT.

Durdent, de Rouen, est un des collaborateurs de la *Gazette de France*, pour la partie littéraire. Cet auteur a publié un Poëme intitulé : *Sésostris et Pere*, à l'occasion de la naissance du Roi de Rome.

Il vient de livrer au public un Recueil ayant pour titre : *Les Narrations Françaises*, ou *Choix des meilleurs morceaux dans tous les genres, extraits de nos plus célèbres prosateurs.*

Il est aussi l'auteur du texte des *Promenades*

de Paris, dont le premier cahier vient de paraître.

ECHARD.

Ce peintre paysagiste est né à Rouen; il y apprit le dessin dans l'école d'où sont sortis beaucoup d'artistes en tout genre, qui se sont ensuite faits une réputation dans la capitale. La manière d'Echard a quelque ressemblance avec celle de *Vangoyen*, célebre peintre hollandais. Son pinceau s'est d'abord exercé dans le genre du paysage; mais il a semblé depuis avoir donné la préférence à celui des *marines*. On a remarqué plusieurs tableaux de cet artiste aux expositions du salon du Louvre. Ses tableaux représentent souvent des *Vues des canaux d'Hollande* et *des rivages de la mer*. Echard joint à la fraîcheur du coloris une touche fine et spirituelle.

GERVAIS.

Gabriel Gervais, fabricant à Rouen, sa patrie.

Il est l'auteur de différens Mémoires relatifs à l'industrie. De ce nombre est celui intitulé : *Recherches sur l'origine des manufactures de tissus dans la ville de Rouen, et principalement de celles où l'on emploie le coton filé.*

GODEFROY.

François Godefroy est né à Rouen en 1748. On doit à ce graveur plusieurs beaux paysages d'après *La Hire*, *le Prince*, *Pillement* et autres.

GODEFROY.

Amable Godefroy, médecin à Rouen, sa patrie, s'est fait connaître, comme écrivain, par des Mémoires qui lui ont mérité des couronnes. La premiere lui a été décernée par la *Société de Médecine de Bruxelles*, pour un Mémoire sur cette question : *Quelles sont les maladies dont la goutte irréguliere peut prendre le caractere.*

La deuxieme lui a été accordée par la *Société de Médecine de Lyon*, pour un Mémoire sur la question des *Brouillards considérés comme causes de maladies.*

On fait mention dans les *Précis analytiques des travaux de l'Académie de Rouen*, des productions suivantes :

1° *Essai historique et critique sur David*, docteur en médecine, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Rouen, 1805.

2° *Dissertation sur les maladies de l'orteil.*

3° *Observations Médicales*, 1806.

4° *Essai sur la Médecine morale.*

5° Mémoire sur cette question : *Déterminer quelle est l'influence des passions sur la production des maladies*, 1808.

GUEROULT.

P.-C.-B. Gueroult, professeur émérite de l'Université de Paris, ancien professeur du Lycée Charlemagne, conseiller titulaire de l'Université impériale, chef de l'Ecole normale, est né à Rouen.

Il a publié un ouvrage dont il a été fait deux éditions ; la premiere est de 1789. Cet ouvrage est intitulé : *Morceaux extraits de l'Histoire naturelle de Pline*, 2 vol. in-8°.

GUEROULT.

Gueroult, de Rouen, s'est fait connaître par plusieurs ouvrages élémentaires propres à l'instruction de la jeunesse. 1° *Nouvelle méthode pour étudier la langue latine, suivant les principes de Dumarsais*, in-12.

2° *Méthode pour étudier la langue française*, in-12.

GUILBERT.

Ph.-Jacq.-Et.-V. Guilbert est né à St.-Jean-sur-Cailly, petite commune de l'arrondissement de Rouen. Voici les titres des ouvrages en prose et en vers imprimés de lui jusqu'à ce jour.

« Notices historiques sur les généraux *Joubert* et *Dèsaix*.

« Notices historiques sur *Ducastel*, ex-député à l'assemblée législative, et sur *Broche*, organiste.

« Discours sur l'*Émulation*.

« Discours prononcé lors de la rentrée de la Société libre d'Emulation, en sa qualité de président de ladite société.

« Eloge historique sur *Jeanne d'Arc*, un vol. in-8°, accompagné de notes historiques relatives à cette héroïne.

« Discours prononcés en 1805 et en 1806, au nom de la Société libre d'Emulation, pour la clôture de l'examen des jeunes aspirans à l'Ecole Polytechnique.

« Eloge nécrologique de M. *Defontenay*, ancien maire de Rouen.

« Notice biographique et littéraire sur Madame *Du Boccage*.

« Discours sur la *Nécessité de l'Allaitement des enfans par leurs meres.*

« Fragment d'une tragédie allemande, traduit de *Klopstock.*

« Romances et invocation à *la Santé*, imitées de l'anglais.

« Essai sur la Pologne, un vol. in-8°, 1807.

« Premier et deuxieme Hommage à *Corneille*, en vers héroïques.

« Aux Mânes de mon pere, *idem.*

« Mélanges en prose et en vers, un vol. in-8°, 1809.

Nota. Il n'a été imprimé qu'un très-petit nombre d'exemplaires de ces divers opuscules.

« Voyage du Premier Consul dans le département de la Seine-Inférieure et de l'Oise, en l'an XI, trois parties in-8°.

« Correspondance de quelques hommes honnêtes, trois vol. in-12.

Nota. L'auteur publia cette correspondance à *Lausanne*, en 1794 et en 1795, conjointement avec M. *Servan*, ancien avocat-général au parlement de Grenoble, mort, il y a peu d'années, étant membre du Corps-législatif.

HAUCHECORNE.

Hauchecorne (N.) est l'auteur d'une *Lo-*

gique française, pour préparer les jeunes gens à la rhétorique; in-12, 1806.

On connaît encore de lui un Ouvrage sous le titre suivant : *Anatomie philosophique et raisonnée, pour servir d'introduction à l'histoire naturelle*; 2 vol. in-8°.

Cet auteur, natif de Bolbec, est Professeur de Mathématiques dans le Prytanée de Saint-Cyr.

HELLOT.

Jean Hellot, de Rouen, conservateur des pompes de la ville, est connu par deux Mémoires : le premier, sur une *pompe à incendie*, de sa construction ; le deuxième sur *les tubes d'aspiration des pompes et des pistons*.

HOUEL.

J.-P.-L.-L. Houel est venu à la lumière à Rouen, en 1735. Son *Voyage en Sicile*, composé de 250 planches, a été gravé dans le genre du lavis par cet artiste, d'après ses propres dessins.

En l'an XII (1803), Houel a publié l'Histoire naturelle des deux Eléphans mâle et femelle

melle du Muséum de Paris, in-4°, ornée de vingt estampes.

On a de lui, en outre, un plan de *la colonne Trajanne* proposée au concours, en 1806, et gravé par lui-même.

HURARD-SAINT-DÉSIRÉ.

Hurard-Saint-Désiré est natif de Rouen. On connaît de lui deux Mémoires; l'un ayant pour titre: *Notes savantes et curieuses sur l'imprimerie;* l'autre, *Essai sur les monumens typographiques de Jean Guttemberg.*

Il a aussi publié, pendant quelque tems, un Journal littéraire, à Mayence.

LABARBE.

Martin-Marie Labarbe, chirurgien, est natif de Canville, dans le pays de Caux.

En qualité de membre de la *Société libre d'Emulation*, il a lu dans les séances particu-culières de cette Société, deux Mémoires; l'un a pour titre: « Observations sur un fœtus trouvé » dans l'organisation d'un jeune homme. » L'auteur traite dans l'autre des *Causes de l'insalubrité des prisons.* *

---

* M. Labarbe, en sa qualité de chirurgien de la prison du Palais

LAMAUVE.

César Lamauve, médecin à Rouen, est né à Vittefleur, dans le Pays de Caux.

Il a lu dans les séances publiques et particulieres de la *Société libre d'Emulation* et de *l'Académie de Rouen*, divers Mémoires.

Voici les titres de ceux qu'il a communiqués à la *Société d'Emulation*;

1° Mémoire touchant la cure d'un cancer de l'œil sur les paupières du côté droit, an X, (1801.)

2° Mémoire sur *l'influence de l'imagination des meres sur le produit de la conception*, idem.

3° Un nouveau Procédé pour détruire les polypes du nez, 1806.

Le suivant a été lu dans une des séances de l'Académie.

Mémoire sur *l'artere épigastrique*, considéré *dans un état pathologique*, *relatif à la hernie inguinale*, *et des moyens de s'assurer de sa position*, pour éviter le danger de la couper dans l'opération chirurgicale.

---

de Justice et de la maison de détention de Saint-Lo, parle dans cette dissertation en homme de l'art, qui a eu fréquemment l'occasion de faire d'utiles observations.

L'Ouvrage le plus important qu'on connaisse de ce docteur-médecin est intitulé : *Histoire de la Médecine clinique, depuis son origine jusqu'à nos jours, et maniere de traiter les maladies syphilitiques dans les femmes enceintes*; in-8° 1804.

LAVALLÉE.

J. Lavallée est venu à la lumiere dans une commune peu distante de Dieppe, en 1747. Voici les titres des Ouvrages qu'il a publiés :

Voyages dans les départemens de la France, douze vol. in-8°, 1792.

Voyage dans l'Istrie et la Dalmatie, 1799.

Voyage d'Acerbi au Cap-Nord, trois vol. in-8°, 1804.

Annales nécrologiques de la Légion-d'Honneur, ouvrage qui est livré par souscription.

Il est encore connu comme auteur d'autres Ouvrages moins importans : *Le Negre comme il y a peu de blancs* (Roman), trois vol. in-18.

Cécile, fille d'Achmet, deux vol. in-18.

Les Dangers de l'intrigue, 4 vol. in-12.

Lettres d'un Mameluck, Paris, in-8° 1803.

Cours historique et élémentaire de peinture, in-8°. figures de *Filhol*, 1803 et années suivantes.

Le Marsouin, Poëme.

LEBARBIER.

Lebarbier, natif de Rouen, a autant de fraîcheur que de fécondité dans l'imagination. Outre un grand nombre de vignettes qu'il a dessinées pour les magnifiques éditions de la *Jérusalem délivrée*, on connaît de lui une suite considérable de têtes et de dessins gravés à la maniere du crayon, qu'on donne pour modeles dans toutes les écoles.

Ce peintre s'est acquis de la réputation par les beaux Ouvrages qu'il a produits aux diverses expositions du Louvre. On remarquait encore dans la derniere, un tableau représentant des *Nymphes faisant la chasse à des papillons.*

Mais celui de ses Ouvrages auquel il doit surtout la considération dont il jouit parmi les artistes, est le tableau représentant *Jeanne Hachette*, à la tête des femmes de Beauvais, défendant cette ville contre les Bourguignons. Ce tableau, d'une très-grande dimension, qu'on voit dans l'hôtel-de-ville de Beauvais, lui fit décerner, avant la Révolution, par les officiers municipaux de cette ville, le titre de *Citoyen de Beauvais.* *

* On l'a ainsi nommé pour le distinguer de ses deux plus jeunes freres, qui ont aussi exercé le même art, mais avec moins de succès. Ils sont morts tous deux depuis long-tems.

Lebarbier est actuellement Professeur à l'école Polytechnique ; il vient d'être chargé par l'Empereur de faire un des tableaux destinés à décorer l'église impériale de St.-Denis.

LEMASSON-LE-GOLF.

Mademoiselle Lemasson-le-Golf, dont on a déjà parlé dans cet Ouvrage à l'article de *Jacques-François* Dicquemare, est née au Havre. Cette demoiselle a payé sa dette à sa patrie en publiant, en 1781, un Ouvrage in-18, intitulé : *Entretiens sur le Havre* *.

En 1810, elle a présenté à l'Académie un Conte moral intitulé : *Rêve d'une Académicienne*.

LEMESLE.

Charles Lemesle, ex-négociant, ancien directeur de la chambre du commerce de Bordeaux, a su allier le culte des Muses aux travaux du commerce.

Ce respectable vieillard peut se glorifier d'avoir remporté plusieurs couronnes académiques.

---

* Nous avons sur-tout puisé dans *les Entretiens* de Mademoiselle *Lemasson-le-Golf*, d'utiles renseignemens touchant *d'Après-de-Mannevillette*.

M. Lemesle composa, en 1759, un Poëme sur la conquête de l'Angleterre, qui fut couronné par l'Académie de Rouen.

En 1760, il composa un autre Poëme dont le sujet était le *Pacte de Famille*, qui fut couronné par l'Académie de Paw.

Quelques années après, il concourut pour le prix de poésie décerné par l'Académie française. Le sujet du Poëme de M. Lemesle était *le Commerce*; il n'obtint que l'accessit : le prix fut décerné à Delaharpe, qui avait aussi envoyé au concours une *Ode au Commerce*.

Dans une autre circonstance, M. Lemesle reparut dans la lice académique, c'était sous le regne de Louis XVI ; le sujet était la *Servitude abolie*. Chamfort obtint la couronne.

M. Lemesle a donné depuis plus d'étendue à son Poëme sur le commerce; on en peut lire des fragmens assez considérables dans le procès-verbal analytique des travaux de l'Académie de Rouen.

Il a aussi lu, dans une des séances de cette même compagnie, un Conte en vers, intitulé: *L'Amour et Psyché*, ou *la Curiosité punie*.

Charles Lemesle est né à Rouen.

LEMONNIER.

Lemonnier, peintre, et directeur de la ma-

nufacture impériale des Gobelins, est natif de Rouen.

Lemonnier est un élève de feu M. Vien. Il a obtenu, dans sa jeunesse, le prix de Rome où il s'est formé sur les grands modèles.

Au retour de son second voyage en Italie, il fit son beau tableau de la *Peste de Milan*, qui lui mérita l'honneur d'être agréé par l'Académie.

Cet artiste a peint beaucoup de grands tableaux, dont plusieurs sont placés dans sa ville natale; on doit sur-tout citer le tableau allégorique qui orne une des salles du tribunal de commerce.

Il a, par ordre du Gouvernement, composé plusieurs tableaux, pour être exécutés en tapisserie, aux Gobelins.

Le dernier tableau que notre compatriote a exposé au salon, représente les *Ambassadeurs de Rome envoyés au Sénat d'Athènes pour demander la communication des lois de Solon*. Ce tableau est maintenant placé dans une des salles du Tribunal de Cassation.

LEROY.

V. L. A. Alphonse Leroy a fait imprimer un grand nombre d'Ouvrages, tous relatifs à la

science médicale et à l'hygiene. Il est professeur de la faculté de médecine de Paris, pour les accouchemens et la médecine des femmes et des enfans. On lui doit les Ouvrages suivans :

1° Recherches sur l'habillement des femmes et des enfans, in-12, 1772.

2° Médecine maternelle, ou l'Art d'élever et de conserver les enfans, in-12, 1803.

3° Leçons sur les pertes de sang pendant la grossesse, lors et à la suite des accouchemens, in-8°, 1803.

4° Manuel des goutteux et des rhumatisans, 2e. édition, 1805, in-18.

5° Manuel de la saignée, utilité de celle du pied, dangers de celle du bras, in-12, 1807.

6° La Conservation des femmes, brochure in-8°, 1811.

Alphonse Leroy est natif de Rouen.

LESUEUR.

Jean-Baptiste-Denis Lesueur, ex-officier d'amirauté au port du Havre, a publié diverses Brochures intéressantes. Voici les titres de celles que nous avons sous les yeux :

1° *Mémoire sur le canal de Vauban, creusé en* 1667, *entre le Havre et Harfleur, pendant le regne de Louis XIV, sous le ministere de Colbert*, an XI (1802).

2° *Notice sur l'Expédition française aux Terres Australes, ordonnée en l'an* 8, *et exécutée par les deux corvettes de l'Etat le* GÉOGRAPHE *et le* NATURALISTE, *parties du port du Havre* le 27 de Brumaire an IX (1800).

LESUEUR.

C'est au *Havre de Grâce* que Lesueur est venu à la lumière : il est le fils du précédent. S'étant embarqué le 27 Brumaire an 9*, à bord de la corvette *le Géographe* **, il a rendu les plus grands services aux naturalistes, en contribuant à reculer les limites de la science qu'ils cultivaient. Lesueur a dessiné *** tous les animaux dont son ami Peron **** avait fait la description. On lui doit plus de mille dessins des ani-

* Le 19 octobre 1800.

** L'autre corvette, faisant partie de l'expédition du capitaine Baudin, se nommait *le Naturaliste.*

*** Lesueur a dessiné et colorié, avec le plus grand soin, les animaux gélatineux, les mollusques, les zoophytes, etc. « Les deux amis, dit M. » *Deleuse*, dans l'éloge Nécrologique de Peron, mettaient leurs tra- » vaux en commun ; l'un dessinait ce que l'autre décrivait ; ils s'en- » tendaient sur tout, comme s'ils n'avaient eu qu'une âme, et jamais » l'un d'eux n'a cherché à se faire valoir aux dépens de l'autre. »

**** Peron est mort le 14 décembre 1810, d'une maladie de poitrine dont il avait déjà les germes au retour de son voyage *aux terres Australes.* Rare modele d'amitié, *Lesueur*, qui ne l'a pas quitté, a reçu les derniers signes de son attachement et son dernier soupir.

maux sans vertebres. *La Nouvelle-Hollande*, *la terre de Diémen*, *l'île de Timor*, le Cap-de-Bonne-Espérance ont offert des richesses inconnues à l'esprit observateur de ces infatigables zoologistes. La collection qu'ils ont rapportée, et qui est déposée au Muséum, contient, dit M. Deleuse, « plus de cent mille » échantillons d'animaux, parmi lesquels on a » découvert plusieurs genres. Le nombre des » especes nouvelles s'élève à plus de deux » mille cinq cents, et MM. Peron et Lesueur » ont eux seuls fait connaître plus d'animaux » que tous les naturalistes-voyageurs de ces » derniers tems. »

LESUIRE.

Robert Lesuire est natif de Rouen.

Voici les Ouvrages que nous connaissons de cet auteur :

1° *Eloge du Maréchal de Catinat.*

2° *Les Noces patriarchales*, poëme en cinq chants.

3° *L'Aventurier Français*, deuxieme édition, 1784 et années suivantes, 10 vol. in-12.

4° *Le Triomphe du Nouveau-Monde*, poëme en 12 chants, 2 parties in-8°, 1802.

5° *La Paméla Française*, 4 vol. in-12.

LÉZURIER-DE-LA-MARTEL.

Lézurier-de-la-Martel, Baron de l'Empire, membre du corps-législatif, chef de cohorte, et président de canton, est né à Rouen.

Il a lu, dans une des séances particulières de l'Académie * de Rouen, une *Traduction d'un morceau de Blair ** sur le débit oratoire.*

MOUARD.

Denis Mouard, de Déville, près Rouen, juge-de-paix et membre de la Société libre d'Emulation de Rouen, a publié diverses brochures, entr'autres des *Observations sur l'excellence du nouveau Code civil*, un *Discours* prononcé à l'époque de l'installation des juges-de-paix de Rouen, en l'an X (1801).

Il a aussi fait imprimer un Eloge de Thouret, in-8°.

* Précis analytique des travaux de l'Académie pour l'an 1809.

** Auteur anglais qui a publié un Ouvrage excellent sur la rhétorique, en 3 vol. in-8°.

NOEL.

S.-B.-J. Noel a reçu le jour à Dieppe. Cet auteur laborieux s'est long-tems occupé d'un Ouvrage très-volumineux sur les pêches du hareng.

On connaît encore de lui un assez grand nombre de pièces de poésies légères, anciennement imprimées dans le Journal de Normandie, et un Dithyrambe publié pendant la Révolution.

Ses autres Ouvrages sont des *Essais sur le département de la Seine-Inférieure*, 2 vol. in-8°, et une *Histoire naturelle de l'Eperlan*, un vol. in-8°.

OURSEL.

Il est fait mention dans le *Précis analytique* des travaux de l'Académie de Rouen, pour l'année 1804, d'un Ouvrage inédit, sous le titre suivant :

« Essais de Géométrie par lesquels on se pro-
» pose d'exposer, résoudre et démontrer géo-
» métriquement différens problêmes non-en-
» core résolus, conformément à la demande

» des anciens, c'est-à-dire avec la seule règle
» et le compas. »

Dieppe est la patrie d'Oursel : il est en même-tems associé-correspondant de l'*Académie de Rouen*, et de la *Société libre d'Emulation* de la même ville.

PHILIPPON.

Amand Philippon est né à Rouen le 27 d'août 1761 ; il a commencé sa carriere militaire à quinze ans et demi, dans le régiment de Lorraine. En l'an IIe. de la République, il partit de Bordeaux, en qualité de capitaine pour l'armée des Pyrénées-Occidentales. Sa bravoure le fit élever successivement au grade d'adjudant-général et de chef de brigade.

En l'an XII, il fut fait colonel du 4e. régiment d'infanterie. Après avoir servi quelque tems en Allemagne, notre compatriote fut envoyé en Espagne, avec le titre de général de brigade. Ayant ensuite fait partie de l'armée contre le Portugal, il s'est signalé, au mois de mai 1810, par la plus glorieuse défense dans Badajoz *. Ce fait d'armes sera un des plus beaux de cette guerre, au jugement du duc de

---

* Son génie lui ayant inspiré des moyens inattendus pour défendre la place, sa courageuse résistance donna le tems à l'armée française de venir au secours de la garnison, et les Anglais furent contraints de lever le siége.

Dalmatie *. Le maréchal Soult a rendu le compte le plus honorable de la conduite du général Philippon dans cette circonstance.

Pour récompense d'une si mémorable défense, Philippon a été nommé général de division et chevalier de la Couronne de Fer, par le décret de S. M. I., du 20 Juillet 1811.

PICQUENOT.

Picquenot, graveur, né à Montville, arrondissement de Rouen.

Cet artiste a gravé une infinité de sujets d'après *Lantara*, *Bruandet*, *Van-der-Meullen*, *Cauvet*, *Défriche*, *Wouwermans*, *Lecarpentier* et plusieurs autres.

Picquenot s'est principalement livré au genre du paysage. Il serait trop long de donner l'énumération de toutes les gravures dont il est l'auteur: parmi celles que les amateurs distinguent d'une façon particuliere, il faut placer *le Prieuré des Deux Amans*, l'abbaye du Paraclet**, *le Château de Raoul de Coucy*, *les Quatre heures du jour*, etc., etc.

---

* On ne saurait se former une juste idée de la gloire dont le général Philippon s'est couvert, qu'en lisant le numéro du *Moniteur* où l'on a imprimé le rapport officiel du duc de Dalmatie.

** Le couvent du Paraclet était près de Nogent-sur-Seine; il avait été fondé par Héloïse épouse d'Abeilard, qui en fut abbesse depuis 1130 jusqu'à l'an 1164.

Il s'est aussi exercé dans le genre des batailles. On peut citer *le Départ des Troupes Françaises, sous le commandement de M. de Catinat; la Prise de Thionville par le Grand-Condé, en* 1643.

Cet artiste a, depuis quelques années, publié des gravures d'une très-grande dimension; elles représentent la *Grotte de Fingal, l'Ile de Staffa* *, *la Chaussée des Géans* **.

RIOUFFE.

Le Baron Riouffe, présentement Préfet du Département de *la Meurthe* ***, est Auteur d'une *Centenaire de Corneille*, représentée sur le Théâtre Français en 1784.

Il a aussi composé une Comédie représentée sur le même théâtre, et un Poëme sur la mort du Duc de Brunswick, imprimé en 1787.

On ne doit pas oublier quelques Ouvrages de circonstance, dont voici les titres:

1° *Mémoires d'un Détenu*, publiés après la mémorable journée du 9 thermidor.

2° *Quelques chapitres*, brochure politique mise au jour avant le 13 vendemiaire an III.

---

* Une des îles Hébrides, au nord de l'Ecosse.

** C'est un assemblage imposant de colonnes basaltiques, qu'on croirait, à la vue simple, disposées de main d'homme. On voit cette merveille de la nature dans le comté d'Antrim, en Irlande.

*** Le chef-lieu est Nancy.

RIVETTE.

Pierre Rivette, un des plus distingués parmi les anciens maîtres de pension de notre ville, a senti sa verve se ranimer en diverses occasions ; la premiere, lors de l'arrivée du premier Consul à Rouen, en l'an XI. Il publia, à cette époque, une Ode * latine intitulée : *In adventum primi Consulis Rothomagum.*

Le passage de l'Empereur dans la même ville, en 1810, lui a fourni la seconde ; il a fait alors imprimer une Fable allégorique en vers latins ** , sur *le Mariage de Napoléon* et de *Marie Louise*, sous ce titre : L'IMPÉRIALE ET LA ROSE. Ce petit Poëme commence par ce vers :

Hos inter placidos lætitiæ dies, etc.

Pierre Rivette est né à Freneuse, arrondissement de Rouen.

ROUELLE.

Rouelle, aujourd'hui officier de la Légion-d'Honneur, et Chevalier de l'Ordre

* Elle est en vers saphiques et adoniques.

** Ce sont des vers asclépiades.

royal

royal de la Couronne de Fer, s'est élevé de simple soldat qu'il était dans le bataillon du Havre, à plusieurs grades honorables. Le premier qu'il ait obtenu est celui de capitaine : une action d'éclat à la célebre bataille d'Honschoot le lui fit donner. A la tête de trois compagnies, il fondit avec impétuosité sur un bataillon autrichien chargé de la défense du pont, le mit en déroute, fit cent prisonniers et s'empara des équipages des dragons de Latour.

Parvenu au grade de capitaine, il se distingua sous les murs d'Alexandrie dans le Piémont. Une affaire s'étant engagée le 2 messidor an VII (20 juin 1799), Rouelle, quoiqu'il n'eût qu'un demi-bataillon sous ses ordres, défendit l'artillerie contre les efforts d'un escadron de cavalerie ennemie qui tenta de s'en emparer.

Un aussi important service n'était que le prélude de celui qu'il rendit, après la perte de la bataille de Novi. * Dans cette journée malheureuse pour les armées françaises, sur-tout par la mort du général Joubert, Rouelle, à la tête de trois cents hommes du quatorzieme régiment d'infanterie de ligne, soutint plusieurs charges de cavalerie russe dans diverses positions,

* Cette bataille se donna le 28 messidor an VIII (16 juillet).

et principalement à *Véda*, où il la tint en échec. Le général Moreau appréciant toute l'étendue du service que Rouelle avait rendu en cette occasion, le nomma chef de bataillon sur le champ de bataille.

Le colonel Mazas ayant été tué à la bataille d'Austerlitz, Rouelle prit le commandement du quatorzième régiment de ligne. Quoiqu'il eût été lui-même grievement blessé pendant cette mémorable journée *, il ne cessa d'y faire exécuter des manœuvres hardies sous le feu de l'ennemi : elles furent couronnées du plus heureux succès.

L'Italie et l'Allemagne avaient déjà été le théâtre de son expérience et de sa valeur, quand il reçut l'ordre de passer en Espagne.

Son premier exploit, dans ce pays, fut de sauver, à la tête du cinquième régiment provisoire**, cent cinquante malades déposés dans l'hôpital de Madridligos, qu'une multitude de paysans insurgés menaçaient d'égorger, malgré qu'ils eussent été compris dans la capitulation du général Dupont, dont il apprit l'infortune avant d'avoir pu le joindre. Rouelle eut la satisfaction de sauver ces cent cinquante malheureux de la fureur des Espagnols ; et, au bout de seize jours de marches forcées, il parvint à

* Le 11 frimaire an XIV (2 décembre 1805).

** Ce bataillon était le neuvième de la Seine-Inférieure.

les ramener à Madrid, à travers les plus grands dangers, le premier août 1808.

Rouelle commandait ce même régiment, quand il fondit, à la bataille de Tudela, sur le centre de l'armée ennemie, mit les Espagnols complettement en déroute, fit un grand nombre de prisonniers, et prit quatre pieces de canon.

Durant le siége de Sarragosse, il traversa, le 21 décembre 1808, le canal de l'Ebre, attaqua les ouvrages avancés de la place avec les grenadiers, et en délogea les Espagnols en les chargeant à la baïonnette.

Le régiment du colonel Rouelle formant l'avant-garde de l'armée française, il reçut l'ordre, pendant ce siége terrible, le 12 février 1809, de se rendre maître d'une grande maison où l'ennemi était retranché. S'étant mis à la tête des grenadiers et des voltigeurs, non-seulement il enleva ce poste, mais il réussit à s'y maintenir en repoussant les attaques réitérées des Espagnols, qui s'efforcerent de l'en chasser. Cet intrépide commandant, durant le combat, eut le malheur de tomber du premier étage. Les douleurs que lui causa cette chûte fâcheuse, ne purent l'empêcher, tant que dura le siége, de combattre constamment à la tête de son régiment.

Pendant le siége de Lérida, le colonel

Rouelle fut chargé, par le général Suchet, du commandement des compagnies d'élite. Le 13 de mai 1810, il livra, étant à leur tête, l'assaut à la place, parvint le premier par la brêche sur la muraille, tua de sa propre main la premiere sentinelle Espagnole, culbuta la garnison, fit rompre les portes, et forçant les barricades qui s'opposaient à sa marche, s'empara de plusieurs retranchemens garnis de canons et de munitions. Quoique notre intrépide compatriote eût été blessé au visage d'un coup de baïonnette, et quoiqu'il fût couvert de sang, il n'en donna pas moins ses ordres sans désemparer.

Le colonel Rouelle donna de nouvelles preuves de sa bravoure au siége de Tortose; ce vaillant officier fit échouer deux sorties entreprises par l'ennemi le 24 et le 28 décembre 1810: ce succès lui mérita l'honneur d'être mentionné à l'ordre de l'armée.

Une action plus éclatante encore lui procura de nouveau l'honneur d'être mentionné dans un autre ordre du jour. Pendant le siége de Tarragone, Rouelle fut attaqué, le 18 mai 1811, par 6,000 Espagnols sortis de la place. Non content de soutenir leurs efforts pendant une heure, avec 800 hommes de son régiment, il les mena battant jusqu'à leurs palissades, sous le feu de l'escadre anglaise qui le

prenait en flanc. L'ennemi laissa 600 morts sur la place : jamais on ne montra plus de sang-froid et d'intrépidité.

Les grades successifs par lesquels Rouelle a passé, sont ceux de capitaine, de chef de bataillon, de major, de major-commandant ; et enfin de colonel.

Nommé membre de la Légion-d'Honneur, le 26 prairial an XII (4 Juin 1804), chevalier de l'Ordre royal de la Couronne de Fer le 14 d'Août 1810, il a été promu au grade d'officier de la Légion-d'Honneur, le 21 d'Août de la même année.

Le 10 du même mois de cette même année, le colonel Rouelle avait été créé Baron de l'Empire.

SAINT-VICTOR (ROBERT DE.)

Robert de Saint-Victor a lu, dans les séances particulieres de la *Société libre d'Emulation*, un grand nombre de Dissertations sur les *Monumens numismatiques* qui nous sont restés des anciens peuples, etc., sur deux *médailles romaines*, etc., etc.

Parmi les Opuscules que M. de Saint-Victor a rendus publics par la voie de l'impression, on distingue les suivans :

Regrets d'un homme de lettres sur l'abro-

*gation du nouveau Calendrier *, et le rétablissement de l'ancien. ***

Considérations sur Ninon de Lenclos.

Observations sur la Vestale.

Notices nécrologiques sur MM. Auber et Broche.

Le même a encore fait imprimer deux autres Opuscules dans le genre polémique, intitulés: *Lettre d'un antiquaire de Paris ; Lettre à M. Gosseaume, directeur de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen.*

On peut encore citer de M. de Saint-Victor, des Considérations assez étendues, mais inédites, concernant une Dissertation de M. Vigné, docteur médecin, intitulée : *Essai sur le sentiment d'horreur que la mort inspire.* L'auteur de ces considérations ne partage point l'opinion de M. Vigné, concernant les terreurs que la mort peut produire.

M. de Saint-Victor a aussi fait jouir le public des fruits de ses délassemens poétiques ; on trouve dans les procès-verbaux des travaux annuels de la *Société d'Emulation*, un Conte épigrammatique en vers, intitulé : *La Jeune Epousée*, et une imitation en vers français d'un sonnet italien, ayant pour titre : *La Virginita*

---

* Calendrier républicain.

** Calendrier Grégorien.

par la ad una nuova marita. (La Virginité personifiée s'adresse à une nouvelle épouse.)

TOUSTAIN-DE-RICHEBOURG.

Toustain-de-Richebourg, colonel de la 6e. légion du département de la Seine-Inférieure, s'est principalement livré à des recherches sur les anciennes familles nobles qui ont illustré la Normandie; il doit avoir rassemblé d'immenses matériaux sur cette matiere.

Le premier Ouvrage qu'il ait fait imprimer a pour titre : *La Recherche de la Religion*, in-12, 1780.

En 1780, il publia un vol. in-8°, sous ce titre: *Famille de Toustain de Fronteboscc.*

En 1789, il dédia aux Trois-Ordres un Ouvrage en deux vol. in-12, dont voici le titre : *Essai sur l'Histoire de Neustrie ou de Normandie, depuis Jules-César jusqu'à Philippe-Auguste, suivie d'une Esquisse historique de la province*, de 1204 à 1788.

En l'an V, il fit paraître un Traité des figures de la Bible, in-8°.

En l'an X, il donna au public un autre vol. in-8°, intitulé : *Premier et dernier Supplément et Complément sur la famille ou maison de Toustain de Frontebosc.*

En 1810, il a adressé à l'Académie de Rouen un Opuscule sous le titre de *Variétés historiques et littéraires.*

VAUQUELIN.

Jean-Guillaume-Bernard Vauquelin exerce avec distinction la profession d'Architecte à Rouen, sa patrie. On lui doit, outre un Essai historique sur l'architecture, lu dans une des séances de l'Académie de Rouen, en 1809, les notices suivantes :

1° Notice Biographique sur *Lebrument*, Architecte.

2° Notice historique sur M. *Jadoulle*, Sculpteur.

VIGNÉ.

Jean-Baptiste Vigné, Docteur-Médecin à Rouen, sa patrie, est l'Auteur de divers Opuscules, dont voici les titres :

Essai sur le sentiment d'horreur qu'inspire la mort.

Discours sur les qualités indispensables au

Médecin dans l'exercice de sa profession.

Médecine légale, 1806.

Discours sur la certitude de la médecine, 1807.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

COROLLAIRE.

LISTE des Capucins qui se dévouerent généreusement pour donner les secours spirituels aux personnes attaquées de la contagion dans la ville de Rouen, en 1622, 1623 et 1634.*

Le P. Sébastien, de Rouen.
Le P. Illuminé, idem.
Le frere Julien, de Nesle**.
Le P. Barthelemy, d'Eu.
Le P. Josaphat, de la Poterie***.
Le P. Ange, de Rouen.
Le P. Simon, de Rouen.
Le P. Maclou, de Dieppe.
Le P. André, de Dieppe.
Le P. Jean-Baptiste, du Havre.
Le P. Alphonse, de Rouen.
Le P. Alexis, de Rouen.

---

* Leurs noms se trouvaient parmi les dix-neuf qu'on voyait gravés sur une table de marbre, au pied de la croix du cimetiere de Saint-Maur.

** Commune de la sous-préfecture de Neufchâtel.

*** Commune de la sous-préfecture du Havre.

Nota. Il convient de joindre aux noms de ces religieux, celui de *Marie Sermentot*, religieuse de l'Hôtel-Dieu, qui, s'étant vouée dans cet hospice au service des malades attaqués de la peste, mourut au bout de dix jours, le 2 Octobre 1648.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

H.

J.

L.

M.

N.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

V.

Y.

TABLE DES NOTICES

CONTENUES dans le premier Supplément aux Mémoires Biographiques.

TABLE DES NOTICES

CONCERNANT LES MILITAIRES, LES AUTEURS ET ARTISTES VIVANS.

TABLE RAISONNÉE

DES MATIERES

CONTENUÉS DANS LES DEUX VOLUMES DE CET OUVRAGE.

Nota. La lettre A. indique le premier volume, et la lettre B. le deuxieme.

A.

* Il faut corriger en même-tems une faute typographique. Au lieu de 1613, lisez 1603.

* Beuzelin, annoncé comme mort, est encore vivant : il dessert maintenant une cure dans ce département.

D.

* On lit dans l'article Defontenay, 1792 : c'est une faute typographique.

E.

F.

---

* On lit dans l'article Ducastel qui *est* son adversaire : c'est une faute typographique.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

S.

T.

---

* Il faut lire Scudéry avec un *y*, et non pas avec un *i* voyelle; c'est une faute typographique.

U.

V.

FIN DE LA TABLE RAISONNÉE DES MATIERES.

---

* Mettez *Wolf* dans la note, au lieu de *Mosealar* ou de *Montcalm*; c'est une faute typographique.